

TOME I

CONSIDÉRATIONS ANTHROPOLOGIQUES, PHILOSOPHIQUES ET METHODOLOGIQUES

DÉDICACE

Je dédie ce travail à l'Esprit Saint, la troisième personne de la Très Sainte Trinité, qui a fécondé ce travail.

Je le dédie en outre à mes chers parents :

- mon feu père Joseph LOKO YEYE ;
- ma feuë mère Elisabeth Agbalé DJOSSOU.

Malgré des conditions de vie matérielles très dures, vous vous êtes sacrifiés pour me donner une bonne éducation.

SUMMARY

The functional characteristics of the human person found the object of general psychology. We locate the source of the reflections on the human person in sémito-Hellenistic anthropology, ancient greek philosophy and in the Christian doctrine. The first two perceptions see in the human person a reality based on three floors. In Deutéronome(6-4,5), these three stages are clearly quoted as being: 1)theheart(spirit), 2)thebeing(soul),3)theforce heard like the body in a ction. The two large Greek philosophers Platon and Aristote had also a tripartite design of the human person; the design of Aristote is clearer because extracting in any living being of which the man a life (psukhê) which gives the three following authorities:1)thereasonable heart, 2) the animal heart, in the man as in any animal, 3)the vegetable heart. Christianity incipient at the first century and whose first theorist was Paul of Tarsus imposed a dualistic design spirit-heart and body-flesh. When the discipline of psychology was formalized with 16th by the Protestant Reform, it had like object of study the heart, but of course also the spirit, both being heard like the immaterial breath which makes drive the body. However it was the néo-Aristotelian three-party government (spirit-thought, heart and body) heard as of the entities different from the human person who will prevail in psychology, part of philosophy.

Nowadays, these three entities respectively gave the cognitive functions (spirit-thought), the psycho-affectives functions and the psychomotor functions briefly approached in this work. Another part was devoted to the presentation of the three great methods in force in the studies of psychology: experimental method, clinical method and method of the tests. The universal character of psychology as a science of the human person was validated by the description of the prolegomena of this new under-discipline: cultural psychology. At this level, we question the operativity of the principal concepts of psychology by examining some their semantic and conceptual equivalences in the sociocultural groups of South-Benin: Gbés. In last authority, the man is psychologically the same one notwithstanding the influences of his environments.

Key-words: human person; heart; spirit; flesh; functional trajectory; interactionnelle trajectory.

SOMMAIRE

DÉDICACE	III
REMERCIEMENTS	IV
LISTE DES TABLEAUX	V
RESUME DU TOME I	VI
SOMMAIRE	VIII
CHAPITRE PRELIMINAIRE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	13
I/- PROBLEMATIQUE	13
II-UNE BREVE REVUE DE LITTERATURE	20
PREMIÈRE PARTIE :	37
LA PERSONNE HUMAINE DANS L'ANTHROPOLOGIE CULTURELLE OCCIDENTALE:	37
ANALYSE DE CERTAINES SOURCES THEOLOGIQUES ET PHILOSOPHIQUES	37
INTRODUCTION	39
I/- Généralités	39
II/-Clarification conceptuelle	41
CHAPITRE 1 : SOURCES ÉTYMOLOGIQUES ET HISTORIQUES	43
I/- Sources étymologiques de la notion de personne humaine	43
II/- Le génie du christianisme	46
III/- L'avènement de la psychologie	52
CHAPITRE 2 : DONNÉES DE L'ANTHROPOLOGIE BIBLIQUE ET CHRÉTIENNE	55
I/- Les dualismes chair/esprit et corps/âme	55
II/- La place centrale de l'Esprit Saint dans la doctrine chrétienne	57
III/- Quelques divergences et controverses doctrinales au sujet de l'Esprit Saint	73
IV/- Points de synthèse au sujet de l'Esprit et de l'âme	77
CHAPITRE 3 : LA LENTE ÉMERGENCE DE LA PSYCHOLOGIE COMME SCIENCE DE LA PERSONNE HUMAINE : UN REGARD CRITIQUE SUR LES SOURCES PHILOSOPHIQUES	82
I/- La notion d'âme spirituelle, une empreinte du double héritage du Christianisme : vitalisme (animisme) versus spiritualisme	82
II/- Du cœur dans l'anthropologie hébraïque au dualisme grec, base de la doctrine chrétienne	89
III/- Le triomphe de l'âme néo-platonicienne : La querelle des platoniciens et des néo-platoniciens	94
IV/-Etat sytnétique de la question	96
CONCLUSION PARTIELLE	122
CHAPITRE 4 : FONDEMENTS ANTHROPOLOGIQUES DE LA PSYCHOLOGIE CULTURELLE. UNE PISTE DE RECHERCHE	126
I-Problématique individu et culture	126
II-Le paradigme religion, culture et personnalité de base.	127
III-Différentes attitudes face à la transcendance divine : attitude invocatoire et propitiatoire versus attitude conjuratoire et expiatoire dans les deux aires culturelles, africaine et européenne	130
DEUXIÈME PARTIE :	142
LA PSYCHOLOGIE EN QUESTION	142
LIEUX DE DIVERSITE EPISTÉMOLOGIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	142

<u>CHAPITRE 1 : LES GRANDES BRANCHES DE LA PSYCHOLOGIE CONTEMPORAINE</u>	145
I/- La psychologie générale _____	145
II/- La psychologie sociale _____	145
III/- La psychologie du développement _____	145
VI/- La psychopathologie _____	145
V/- Les psychologies appliquées _____	145
<u>CHAPITRE 2 : LES MÉTHODES DE RECHERCHE EN PSYCHOLOGIE</u>	148
I/- La Démarche expérimentale _____	150
II/- Les problèmes que pose la démarche expérimentale _____	151
<u>CHAPITRE 3 : LES MÉTHODES D'EXAMEN EN PSYCHOLOGIE</u>	152
I/- La Démarche clinique dans l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent _____	152
CONCLUSION _____	163
II/- La Démarche clinique dans l'examen psychologique de l'adulte _____	164
III/- L'examen psychométrique ou la méthode des tests _____	180
<u>TROISIÈME PARTIE :</u>	186
LES NIVEAUX D'EXPRESSION DE LA PERSONNE HUMAINE : LES FONCTIONS COGNITIVES, PSYCHOAFFECTIVES ET PSYCHOMOTRICES _____	186
<u>CHAPITRE 1 : LES FONCTIONS COGNITIVES</u>	189
I/- Genèse et nature _____	189
II/- Les grandes divisions du cerveau _____	195
III/- La Mémoire _____	199
IV/- L'Intelligence _____	208
<u>CHAPITRE 2 : LES CONDUITES PSYCHOAFFECTIVES</u>	217
I/- Problématique Hérité et Milieu _____	217
II/- Besoins et Pulsions _____	219
III/- Étude descriptive des états affectifs _____	228
IV/- La Frustration _____	232
<u>CHAPITRE 3 : LES CONDUITES PSYCHOMOTRICES</u>	240
CONCLUSION GENERALE _____	247
BIBLIOGRAPHIE _____	249

- la chair ou le corps.

Le christianisme s'est résolument campé dans sa pneumatologie à deux niveaux, celui de l'âme spirituelle (couramment dite âme ou esprit) propre à l'homme, individuelle et immortelle et le corps ou chair. La psychologie tout en empruntant plusieurs éléments à la doctrine chrétienne, sera à sa constitution au XVIème siècle une branche de la philosophie dite antique et médiévale : elle fera sienne le tripartisme de la philosophie gréco-romaine :

- l'esprit (mens en latin) siège des fonctions mentales ou cognitives ;
- l'âme, lieu des pulsions animales, des pulsions et de l'affectivité en général qui sourd de la nature animale de l'homme ;
- le corps ou le comportement.

Ces trois niveaux sont classiquement enseignés dans les cours de psychologie générale sous les appellations de fonctions cognitives, fonctions psychoaffectives et fonctions psychomotrices. Le préfixe psycho rappelle qu'il s'agit de fonctions communes à l'homme et à l'animal certes, mais il s'agit de psychologie, de l'esprit donc de quelque chose de spécifique à l'homme ! La deuxième partie du tome s'intéresse à des généralités comme les différentes branches constitutives de la psychologie et des méthodes qui lui sont propres.

Le deuxième tome aborde des réflexions épistémologiques critiques. Il se compose également de trois parties. La première partie aborde les perspectives en psychologie du développement en réexaminant la thématique du développement psychologique de l'enfant et de l'adolescent. La deuxième partie aborde le développement personnel à travers un dytique original : personnalité dont la maturité s'exprime principalement dans la maturité sexuelle : génitalité, conjugalité et parentalité. Les résumés critiques des rares écrits sur la question seront présentés dans la revue critique de littérature avant le développement de nos propres points de vue sur la question. La troisième partie prend en compte le trajectoire dite ici interactionnelle qui mène du comportement individuel au comportement social. Nous nous situons résolument dans la perspective psychodynamique dont nous présentons les principaux pré-supposés dans la revue critique de littérature. Les deux tomes renvoient aux deux

formulons du sujet de thèse : la personne humaine. Caractéristiques fonctionnelles (premier tome) et trajectoires interactionnelles). Dans le champ de la philosophie de la connaissance, il s'agit d'une revue critique de connaissances en psychologie. L'homme d'Etat chinois Mao Zé dong a dans un des tomes de ses œuvres philosophiques abordé le problème de la production des connaissances : les idées germent au niveau sensible avant de parvenir et d'être traitée sous forme de connaissance rationnelle. Parmi les procédés pour s'assurer de la justesse de ces idées, il y a la somme des connaissances rationnelles filtrées par l'expérimentation scientifique. Dans les sciences de l'homme et de la société, il serait fastidieux de recommencer toutes les expérimentations antérieures. On reprend quitte à examiner leur pertinence, les résultats des travaux antérieurs dont les idées font désormais foi. Cette démarche en philosophie de la connaissance s'appelle revue critique ; elle est la démarche épistémologique et méthodologique de cette étude.

CHAPITRE PRELIMINAIRE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

I/- PROBLEMATIQUE

Le dictionnaire Larousse définit la problématique comme « *l'ensemble des questions posées au commencement d'une recherche* ». Outre l'énoncé du problème ou des problèmes identifiés, la problématique inclut aussi la ou quelquefois les questions de recherche, les hypothèses et les objectifs. Voici notre problématique à l'entame de cette thèse et résumée dans le prochain tableau.

1.1-Enoncé du problème et question de recherche

1.1.1-Enoncé du problème

La problématique de notre travail de thèse est de mettre en évidence ce qui constitue les bases de la discipline psychologie dans sa perspective individuelle, développementale et psychosociologique après 40 ans de recherches, d'études et d'enseignement. Les connaissances en psychologie à travers moult théories suivent un développement vertigineux. Le chercheur africain semble souvent noyé dans ce flot de courants et n'arrive pas à les suivre.

1.1.2-Question de recherche

Une question de recherche principale a guidé notre curiosité épistémologique.

Quelle est la genèse anthropologique et philosophique des idées sur la personne humaine génératrices de la psychologie, science de l'homme ayant donc pour objet d'étude la personne humaine ?

➤ Questions subsidiaires :

- nonobstant l'hégémonie de la civilisation occidentale, surtout dans sa conception sur la nature humaine, n'y a-t-il pas aussi des apports éclairants de l'anthropologie africaine sur la personne humaine et dont on trouve notamment l'illustration dans les notions de Tà et de Sè chez les peuples de source commune gbé au Sud-Bénin ?
- Comment sortir la psychologie du développement de l'ancienne perspective génétique qui l'enferme dans la psychologie de l'enfant et

du Sud-bénin où les notions du Tà et du Sê résument les variables dynamiques de la personne humaine aux prises avec l'univers (Gbè).

➤ La psychologie du développement traverse trois phases :

- la phase génétique classique qui couvre l'enfance et qui a des régularités propres ;
- la phase baptisée par nous de génético-structurelle propre à l'âge de l'adolescence, une période particulière entre l'enfance et l'âge adulte ;
- la phase structurelle propre au développement personnel de l'âge adulte jusqu'au seuil du troisième âge.

1.2.2-Objectifs

Les objectifs poursuivis sont idoines aux hypothèses de travail formulées.

a- Objectif général

L'objectif général dans l'écriture de cette thèse est de procéder à une revue critique des connaissances fondamentales dans les grandes branches de la psychologie (psychologie générale dite aussi psychologie individuelle, psychologie du développement et psychologie sociale).

b- Objectifs spécifiques

Nous avons mis en évidence trois objectifs spécifiques idoines aux questions de recherche et aux hypothèses.

✓ **Premier objectif spécifique.**

Au niveau de la psychologie générale (ou individuelle), il s'est agi pour nous de mettre en évidence les trajectoires anthropologiques et philosophiques dans la constitution de la notion de la personne humaine devenue au XIXème l'objet d'étude d'une discipline autonome : la psychologie. Subsidiatement, un questionnement des fondements anthropologiques africains de la personne humaine tels qu'on peut les saisir chez les groupes socioculturels gbé du Sud-Bénin peut constituer une base comparative pouvant enrichir la constitution de cette nouvelle branche en gestation de la psychologie : la psychologie culturelle.

✓ **Deuxième objectif spécifique.**

Au niveau de la psychologie du développement, nous avons montré que le développement psychologique ne peut seulement être cantonné dans sa perspective génétique limitée à l'enfance, il se prolonge aussi dans une perspective génético-structurale à l'adolescence et structurelle à l'âge adulte jusqu'au seuil du troisième âge.

✓ **Troisième objectif spécifique.**

Il s'est agi à ce niveau de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse que les fondements de la psychologie sociale s'enracinent dans l'activité libidinale de l'homme.

1.3-Clarification conceptuelle

Nous allons dans cette partie définir les principaux concepts couramment utilisés

1.3.1-Personne humaine

Personne, personnage, personnalité ; ce sont des mots de la même famille. Du latin *persona*, masque, il désigne l'être humain, l'individu considéré en lui-même, de son être, la nature humaine. Dans l'anthropologie occidentale, on parle de personne humaine par opposition aux trois personnes de la Trinité divine.

1.3.2-Caractéristiques fonctionnelles. Trois fonctions caractérisent la personne humaine : les fonctions cognitives, les fonctions psychoaffectives et les fonctions psychomotrices.

1.3.3-Trajectoires interactionnelles. La trajectoire désigne dans cette étude le mouvement d'un individu à un autre.

1.3.4-Sources anthropologiques. Dans la terminologie anglo-saxonne, l'anthropologie désigne une science qui étudie l'homme et ses œuvres d'un point de vue culturel, civilisationnel. Ce sens tend à s'imposer dans l'univers occidental des sciences de l'homme et de la société. Aussi des appellations comme anthropologie sociale, anthropologie politique sont des restes d'une vieille tradition épistémologique, française notamment. Les sources anthropologiques dans cette étude, désignent les sources culturelles captées dans les professions de foi religieuses. Deux traditions religieuses ont été questionnées : 1) la tradition hébraïques puis judaïques, 2) la

<p>africaine de la personne humaine ?</p> <p>3- Malgré la diversité des courants, n'y a-t-il pas une unité de la discipline psychologique ?</p>	<p>bassin méditerranéen conquis par l'Empire romain.</p> <p><i>Hypothèse spécifique subsidiaire</i></p> <p>Nonobstant l'hégémonie de la civilisation occidentale et de l'anthropologie qu'elle véhicule, il est loisible pour le chercheur africain dans la nouvelle discipline de psychologie culturelle, de mettre en évidence une conception de la personne humaine propre aux weltanschauungs africaines, comme par exemple dans les groupes socio-culturels dits gbè du Sud-bénin où le Tà et le Sê résument les variables dynamiques de la personne humaine aux prises avec l'univers (le Gbè). Aussi par-delà le caractère universel des études sur la personne humaine, objet de la psychologie et la diversité des courants et des perspectives, il se dégage une unité intrinsèque de cette discipline.</p> <p><u>Deuxième hypothèse spécifique</u></p> <p>La psychologie du développement traverse trois phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la phase génétique classique qui couvre l'enfance et qui a des régularités propres ; • la phase baptisée par nous de génético-structurale propre à l'âge de l'adolescence, une période particulière entre l'enfance et l'âge adulte ; • la phase structurale propre au 	<p>nous allons monter que le développement ne suit pas seulement une perspective génétique, mais aussi génético-structurale à l'adolescence et structurale à l'âge mûr jusqu'à seuil du troisième âge.</p> <p>3- La psychologie sociale s'est constituée à partir de l'activité humaine libidinale qui conduit l'individu à l'activité sociale .</p>
---	---	--

	<p>développement personnel de l'âge adulte jusqu'au seuil du troisième âge.</p> <p><u>Troisième hypothèse spécifique</u></p> <p>On retrouve au niveau de la psychologie, science de l'homme ayant comme objet d'étude la personne humaine, la continuité entre ses bases biologiques et ses trajectoires interactionnelles à travers l'énergie libidinale qui alimente toute l'activité aussi bien individuelle que sociale de l'homme. Cette idée novatrice fonde une perspective nouvelle et originale en psychologie sociale.</p>	
--	--	--

II-UNE BREVE REVUE DE LITTERATURE

21-La construction de l'objet de la psychologie

211-Les origines anthropologiques et philosophiques

La problématique de l'accès de la psychologie, science de l'homme ayant comme objet l'étude la personne humaine au statut de science, se pose d'abord au niveau de ses origines anthropologiques et philosophiques. On ne devra donc pas s'étonner qu'une thèse de doctorat ès-lettres, mention psychologie, se soit si longuement attardée sur les écrits bibliques de l'hébraïsme, du judaïsme et du christianisme. Un tel parcours a pour but de mieux saisir les conditions historiques et anthropologiques de l'avènement de la psychologie et fonde la compréhension de son objet, la personne humaine. Cette trajectoire épistémologique a duré plus de trois mille ans marqués par l'hégémonie des connaissances religieuses hébraïques, puis juives qui confrontées à la philosophie grecque reposant sur la sagesse conférée par la raison, ont donné le christianisme. Cette dernière religion a malheureusement connu une régression

totalitaire pendant près de mille ans : le monde occidental détruit par les invasions barbares avait sombré dans l'obscurantisme du Moyen-âge (de 476, date de la prise de Rome par les Barbares à 1453, prise de Constantinople par les Turcs ottomans).

Au 15ème siècle, le totalitarisme anthropologique d'essence religieuse a cédé progressivement la place à la réflexion philosophique caractérisée par le retour en force de la philosophie gréco-romaine surtout dans sa version aristotélicienne éloignée de la mystique platonicienne; c'est la Renaissance. L'Eglise universelle mal préparée pour parer à ce bouleversement tant anthropologique qu'épistémologique a connu beaucoup d'errements, d'hérésies et de schismes comme l'anglicanisme et la Réforme protestante qui précisément créa cette nouvelle discipline à la fois théologique et philosophique : la psychologie, étude de l'âme confondue avec l'esprit dans la doctrine chrétienne. Aussi d'aucuns auraient-ils préféré le terme pneumatologie (étude de l'esprit) parce que dans les conceptions de l'Eglise universelle, âme et esprit renvoyaient à la même réalité, le souffle de vie de Dieu en l'homme et qui finira par n'être que la spécificité de l'homme conformément à la conception de Platon adoptée par le christianisme ; contrairement aux conceptions hébraïques et juives.

Soit le second récit de la création dans Genèse 2:7 : « *Le seigneur Dieu modela l'homme avec de la poussière prise du sol. Il insuffla dans ses narines l'haleine de vie, et l'homme devient **un être vivant**.* » (TOB). L'haleine de vie, souffle de vie en hébreu se rend par *Ruah*, tandis que l'être vivant, c'est *néfèsh hayat*.

Il n'y a sur ce point pas d'évolution entre le premier récit et le second récit sans doute plus ancien. Les deux insinuent que le souffle de vie de Dieu descend sur tous les êtres vivants aussi bien l'homme que les animaux. Soit :

Genèse 21 : « *Dieu créa les grands monstres marins, tous les **êtres vivants** et remuants selon leur espèce, dont grouillèrent les eaux, et tout oiseau ailé selon leur espèce. Dieu vit que cela était bon.* »

Genèse 24 : « *Dieu dit : que la terre produise des **êtres vivants** selon leur espèce : bestiaux, petites bêtes, et bêtes sauvages selon leur espèce ! Il en fut ainsi.* »

tous les êtres vivants dont les animaux et les végétaux, c'est donc l'âme (psuhkê). Pour eux, surtout Aristote en particulier, l'âme est subdivisée en trois niveaux :

- l'âme raisonnable propre à l'homme
- l'âme animale commune à tous les animaux
- l'âme végétative commune à tous les êtres vivants

Au premier siècle de l'ère chrétienne, il se produisit une autonomisation des trois instances avec un accent particulier mis sur l'âme raisonnable qui finira par ne plus être désignée par âme, terme désormais réservée à la partie « animale de l'homme), mais par nous en grec, mens en latin : c'est la conscience ou pensée en français. Mais le christianisme pour des raisons doctrinales, s'est accroché à sa conception théologique d'une seule instance pendant au corps et créée par Dieu. C'est l'esprit dans la conception hébraïque dont le pendant dans la pensée gréco-romaine est l'âme. Pour résumer, la psychologie qui a comme **objet l'étude la personne humaine** ou quelquefois l'étude des conduites humaines, se donne comme but l'investigation de la structure et du fonctionnement du psychisme. Elle s'attache à étudier tout ce qui chez l'homme constitue surtout les manifestations de sa subjectivité (sentiments, idées, manières de se comporter, de penser, de sentir), de sa conscience cognitive et de ses réactions psychomotrices.

213-Tendances actuelles

Au XIXème siècle se produisit donc la révolution industrielle qui s'accompagna d'une révolution épistémologique et méthodologique : triomphe du matérialisme positiviste dans la pensée qui se fonde essentiellement sur la méthode expérimentale. Elle suit selon Claude Bernard le schéma suivant :

1. Formulation d'un hypthèse
2. Vérification de cette hypotèse par l'expérimentation in vitro de faits provoqués ou l'observation in vivo (dans la réalité natrelle ou sociale) de faits invoqués.

A partir des régularités dégagées par déduction ou induction, la démarche expérimentale permet de formuler des théories suite au processus de confirmation ou d'infirmer des hypothèses de départ.

La sensibilité culturelle différenciera trois grandes aires : aire latine, catholique, aire anglo-saxonne, protestante et l'aire germanique beaucoup plus enfoncée dans son « paganisme » des origines. La première aire a plutôt mis l'accent sur la psychologie génétique et la psychométrie. Ainsi Alfred Binet se contentait de dire que *« l'intelligence c'est ce que mesure mon test »* ; Jean Piaget a baptisé les réflexions théoriques dans ce domaine d'épistémologie génétique. Les pays anglo-saxons sont restés profondément empiriques. L'empirisme se base sur le postulat que toute connaissance vient de l'expérience. Sa critique qui fait le génie de l'aire germanique postule qu'aucune connaissance en sciences humaines ou sociales n'est guère indépendante de présupposés idéologiques qui émergent des configurations socio-anthropologiques dominantes : le processus de production scientifique dans le domaine notamment des sciences de l'homme et de la société est souvent cimenté par des croyances justifiées a priori, structurées par des processus cognitifs complexes, les motivations inconscientes des chercheurs et les demandes des institutions de recherche. Cette position surtout développée par Karl Marx a pris le nom de matérialisme historique et dialectique, courant enrichi par les travaux du viennois Karl Popper et de K.S. Kuhn qui a surtout insisté comme Karl Marx sur le caractère social de toutes les activités de l'homme, même et surtout dans le domaine de la production des connaissances en sciences humaines et sociales.

De nos jours, les convergences des trois aires socio-anthropologies a généré la floraison des démarches systémiques qui insistent sur l'activité du sujet comme dans la psychométrie ou la psychologie clinique, domaines privilégiés en France avec des noms comme Alfred Binet, Henri Wallon, René Zazzo, Irène Brunet-Lézine dans le domaine de la psychologie génétique; Daniel Lagache, David Widlöchet, Jacques Lacan dans le champ de la psychologie clinique (in Jalley, 2006). Aussi sont-elles devenues prédominantes la psychanalyse et l'approche psycho-dynamique dont le créateur est le psychiatre viennois Sigmund FREUD.

Aux Etats-Unis est apparue la psychologie dite humaniste avec Jacob MORENO et son psychodrame, Carl ROGERS et Abraham MASLOW. L'approche humaniste n'est en fait que l'étude du cœur vu d'un point de vue moins moral.

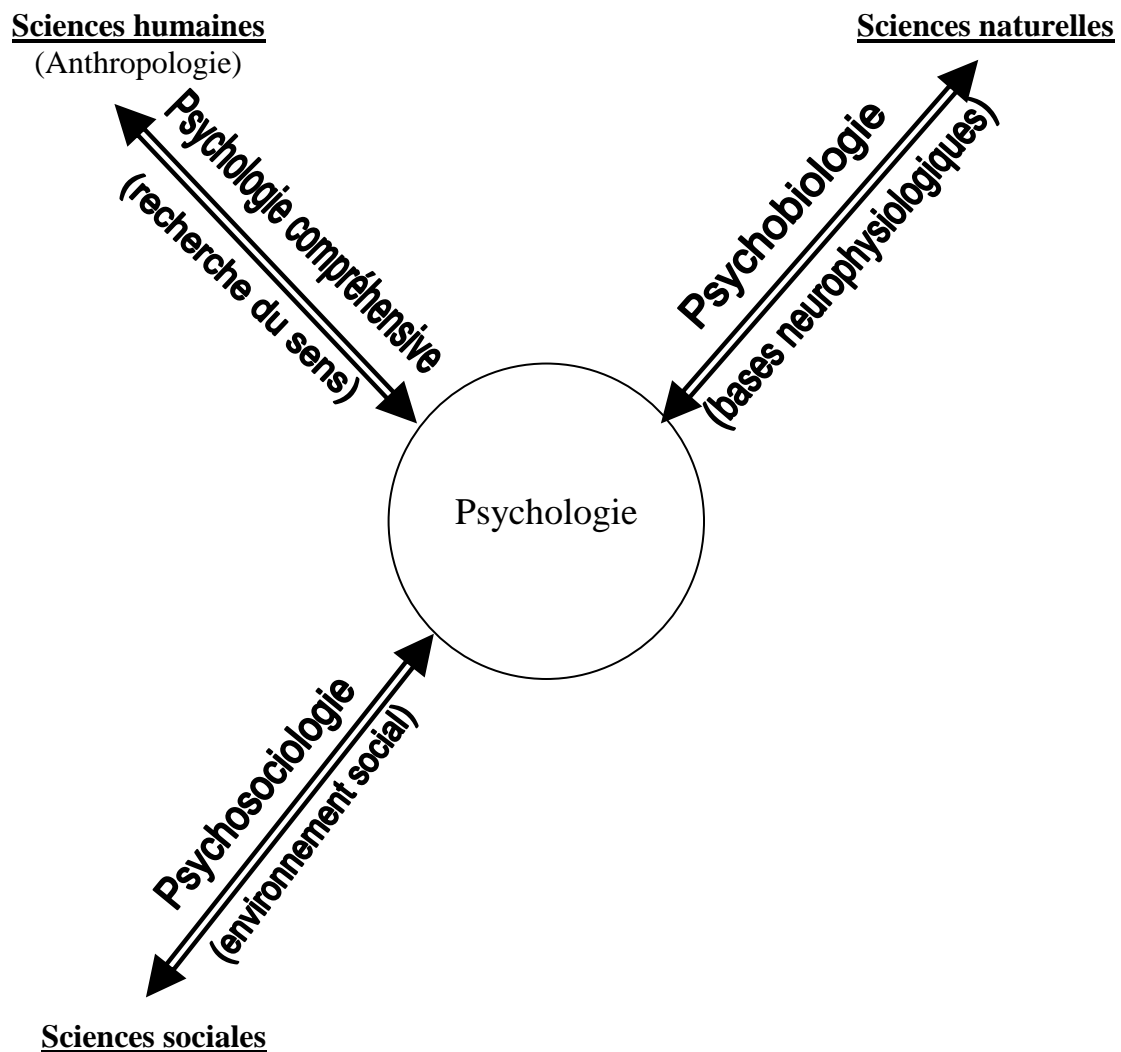
Aussi diverses préoccupations qui étaient toutes présentes dans les études de psychologie ont-elles donné naissance à cinq perspectives :

- *la perspective psychobiologique*, héritière de l'ancien vitalisme basé sur l'âme, l'instance de vie dans le corps, décantée avec le temps du contenu fumeux auquel renvoyait cette notion ;
- *la perspective psycho-dynamique* qui prend en compte les principales conclusions de la psychanalyse ;
- *la perspective béhavioriste* née des orientations de la psychologie nord-américaine (comportement et conditionnement) ;
- *la perspective humaniste* liée au vieux schéma de l'amélioration morale de l'homme débarrassé de l'esclavage des passions et visant la pureté morale des sentiments (le cœur des chrétiens) ;
- *la perspective cognitive* basée sur l'étude des fonctions mentales, donc de l'esprit.

Dans les cinq grandes perspectives, les études de psychologie sont validées par la démarche scientifique, expérimentale, clinique ou descriptive, au sein d'un laboratoire (*in vitro*) ou dans la vie (*in vivo*), en simple aveugle ou double aveugle. D'autre part, trois axes structurent toujours le domaine d'étude du psychisme humain : l'axe du corps, l'axe du sujet et l'axe de la société.

- *L'axe du corps* a pris un essor particulier au XXème siècle avec le développement des sciences neuro-psychophysiologiques. Depuis 1990, le développement des neurosciences et de la psychologie cognitive a permis de s'appuyer sur l'anatomie et la physiologie du cerveau pour comprendre la genèse biologique des conduites humaines.

FIGURE 1 : Place de la psychologie au milieu des autres sciences



22-Quelques questions épistémologiques actuelles

221-La démarche scientifique ou comment éviter le piège du relativisme culturel et scientifique

Un piège guette le chercheur africain en sciences humaines et sociales ; c'est le relativisme et le repli sur soi afro-centriste qui vient en droite ligne du relativisme culturel né en Afrique après la seconde guerre mondiale dans le champ des études anthropologiques. Il conduit à dédaigner les préoccupations épistémologiques et méthodologiques de tendance universalisante ainsi abandonnées aux chercheurs des

universités du Nord et à s'enfermer dans des monographies descriptives prenant toujours comme objet d'étude les « réalités africaines » !

Or, la complexité et l'originalité des préoccupations épistémologiques et méthodologiques en psychologie expliquent que cette discipline ne se prête guère à une « psychologie africaine », mais se penche plutôt vers des questionnements universels ; nonobstant l'évidence que la variable culturelle n'est jamais absente des productions théoriques en sciences de l'homme et de la société. Ainsi dans son œuvre **Car la culture donne forme à l'esprit : de la révolution cognitive à la psychologie culturelle**, Bruner (1998) énonce que les productions de l'esprit sont essentiellement des productions culturelles, comme le signifiait déjà Karl Marx dans son paradigme des liens entre l'infrastructure et la superstructure.

On peut comprendre la difficulté que rencontrent les psychologues non-occidentaux en général et africains en particulier à acclimater les régularités mises à jour dans le contexte occidental, mais cela ne saurait justifier le refuge dans le cocon afro-centriste. Car la psychologie est avant tout une conséquence des fonctions neurophysiologiques ; on aurait pu parler simplement de neuropsychologie : telle est la thèse de Zavialoff(1990) dans **Psychologie et neuropsychologie**. De ce point de vue, nous voulons avant tout procéder à une revue épistémologique critique des connaissances dans les trois grands domaines des études en psychologie. Bien que cette production soit celle d'un psychologue africain, elle a pour ambition de s'atteler à une tâche souvent négligée par les « social scientists » africains : contribuer au développement des connaissances en produisant un livre de psychologie fondamentale!

La science repose sur l'objectivité et la validation universelle des connaissances qu'elle produit. Mais en sciences de l'homme et de la société – et c'est un point important de la critique du matérialisme dialectique et historique - cette idée ne se concilie guère avec l'idée que « ces mêmes connaissances sont déterminées par les conditions dans lesquelles elles ont été produites » (Giglioli et al, 1993). Il y a certainement un déterminisme idéologique des connaissances reposant sur les bases sociales de l'activité économique : toutes les connaissances sont relatives à leurs

Carol Tavis et Carole Wade (1999) ont écrit un traité de psychologie captivant parce qu'il présente dans un style vivant mais non moins rigoureux caractéristique des Canadiens Québécois 1) les présupposés de la démarche scientifique en psychologie, 2) les conditions d'une bonne pratique en psychologie. Cela différencie les méthodes en psychologie en 1) méthodes de recherche et en 2) méthodes de pratiques psychologiques. Pour disposer des méthodes de recherche en psychologie, les deux auteurs recommandent :

- 1-poser des questions et réfléchir
- 2-définir le problème
- 3-examiner les faits
- 4-analyser les présuppositions
- 5-éviter des raisonnements qui ne s'appuient que sur des émotions
- 6-éviter de simplifier à l'extrême
- 7-formuler d'autres interprétations
- 8-tolérer l'incertitude

Comme dans toutes les branches de la connaissance, un programme de recherche commence toujours par une ou des hypothèses : énoncés qui visent à prédire des phénomènes et une théorie ayant pour but la systématisation de suppositions et de principes organisés donnant une explication d'ensemble aux faits. Les méthodes pratiques en psychologie sont essentiellement 1) la méthode clinique, 2) les méthodes psychométriques ou tests. Il faut cependant éviter de mettre une cloison étanche entre les deux domaines, les faits recueillis dans la pratique servant souvent à étoffer la théorie ; comme l'ont développé Cesar (1989), Bernier et Piétrulewicz (r1998), Anzieu et Chabert (1983).

222-Les grandes fonctions psychiques

La division classique cognition, affection et psychomotricité ne se retrouve pas dans les grands traités actuels de psychologie comme produits par Carol Tavis et Carole Wade. Il semble qu'on abandonne ce schéma triptyque pour une conception unitaire de la personne humaine. Ainsi la table des matières de l'ouvrage des deux enseignants-chercheurs canadiens sont :

(inventory) ou des tests projectifs sont mentionnés dans tous les traités de personnalité. Nous lions la sexualité au développement personnel parce que la jouissance humaine suit la trajectoire suivante en nous inspirant librement de la pyramide de Maslow : ornalité (besoins physiologiques), besoins de sécurité et d’amour, besoins d’appartenance et d’affirmation de soi qui débouchent sur la maturité sexuelle avec ses trois composantes : génitalité, conjugalité et parentalité (Sigmund Freud), Berge, 1972, et Cohen, 1970. La maturité sexuelle est donc le signe d’achèvement d’une personnalité adulte et équilibrée. Tous les sexologues et socio-anthropologues de la sexualité ont insisté sur la fonction épanouissante de l’orgasme. Helen Fisher (1986) y voit la clef de la survie de l’espèce humaine dans la droite ligne des travaux de Kinsey (1948, 1954), de Marcuse (1963, 1968) et de Zweig (1978)

III-DEMARCHE METHODOLOGIQUE, PERTINENCE ET JUSTIFICATION DU THEME CHOISI

La recherche documentaire est la démarche centrale; elle a consisté à nous référer aux travaux et écrits de spécialistes des sciences de l’homme et de la société, en l’occurrence les sciences psychologiques que nous avons consultés tout au long de notre carrière d’enseignant-chercheur. Cette démarche méthodologique s’inscrit dans la logique des réflexions rationalistes critiques. A la suite de cette revue critique, des approches nouvelles avec des idées originales sont attendues dans les chapitres suivants :

1. L’homme et ses besoins fondamentaux. Trajectoire des besoins naturels (besoins physiologiques, besoins de sécurité et d’appartenance, besoins d’affirmation de soi) aux besoins culturels (esthétique, éthique, spiritualité).
2. Une nouvelle approche de la frustration (primaire et secondaire), des objets d’investissement et des obstacles dans les situations de conflit.
3. Des idées originales dans le domaine de la psychologie du développement avec la mise en évidence de trois perspectives : perspective génétique, génético-structurelle et structurelle.

PREMIÈRE PARTIE :

**LA PERSONNE HUMAINE DANS L'ANTHROPOLOGIE
CULTURELLE OCCIDENTALE:**

Analyse de certaines sources théologiques et philosophiques

« Je crois pour comprendre et je comprends pour mieux croire ». Saint Augustin (Sermon 4, 7, 9).

« Souviens-toi de ton Créateur aux jours de ton adolescence, (...) avant que la poussière ne retourne à la terre, selon qu'elle était, et que le souffle ne retourne à Dieu qui l'avait donné. » (Quohélet 1:1-7).

compte dans le monde antique avec des contenus variables, selon les enseignements de Platon et de son disciple Aristote, les Grecs et les Romains ont-ils fini par reconnaître l'importance de la conscience humaine dont ils situaient le siège dans la tête : c'est comme nous le disions *noûs* en grec et *mens* en latin.

L'anthropologie chrétienne de la personne humaine qui est restée dans la droite ligne de la pensée sémito-hellénistique plutôt que de la pensée gréco-romaine, avait mis en évidence d'anciens concepts pour cerner plus fidèlement la *ruah* (souffle, esprit) des Hébreux. Ce sont respectivement *pneuma* en grec et *spiritus* en latin, deux mots qui signifient d'abord souffle, vent.

Veni Creator Spiritus

Mentes tuorum visita

C'est l'un des rares cantiques catholiques où l'on retrouve d'ailleurs le terme *mens*. Comment le traduire ? Ce n'est pas très facile : *Creator Spiritus* veut dire Esprit Créateur... Viens Esprit Créateur. Mais alors comment traduire en français les termes *mentes tuorum visita* ? Cela ferait vraiment redondant et ne cadrerait guère avec le génie de la langue française si on traduit ces derniers termes par : visite les esprits des tiens. On n'aurait eu aucun problème si on ne s'était pas obstiné à ne pas voir que *mens*, c'est pensée, conscience ; ce vers donnerait alors : **visite les pensées ou les consciences des tiens**, ce que la phrase veut dire littéralement d'ailleurs ! L'anglais n'aurait eu aucune difficulté et on aurait traduit les deux phrases par :

Come Creator Spirit

Visit the minds of yours.

Au quatre siècle, quand la doctrine chrétienne s'était solidement constituée, on évitait sérieusement cette évolution néo-aristotélicienne de la pensée grecque au premier siècle où *mens* (correspondant à l'âme raisonnable d'Aristote) était le niveau supérieur et autonome désormais de *psukhê*. Aussi conservant l'origine « psychique » (âme) de *noûs* en grec correspondant à *mens* latin, on a traduit *mentes tuorum visita* par « *visite les "âmes" des tiens* » ! Le latiniste catholique pourrait s'en contenter, mais pas le latiniste profane ! Une telle défiance de la doctrine chrétienne s'explique par le fait qu'à un moment donné, la philosophie païenne alimentée par Aristote a conduit à séparer *noûs* en grec (logicon), *mens* en latin, comme instance raisonnable ou humaine de l'âme (la *psukhê* ou *anima*) !

Or, les termes *mens* et *noûs* signifiant pensée, conscience, n'étaient pas exactement appropriés pour rendre compte de la nature « spirituelle » de la *ruah* (souffle de vie) des Hébreux. Ce n'était pas le cas de *pneuma*, comme auparavant *cœur* (latin *spiritus*), synonyme de *ruah*, renvoyait à **l'unicité de toutes les facultés de l'homme** avant leur distinction dans l'évolution de la philosophie antique. Vraisemblablement,

s'il n'y avait pas eu la domination romaine et la suprématie de la pensée gréco-romaine, l'anthropologie occidentale, conformément à l'Église, se serait contentée de *pneuma*, *Hagiou Pneuma* en grec et du latin *spiritus* et *Spiritus sanctus*. Mais ces derniers termes, bien sûr, ne sont pas arrivés à détrôner les termes *psukhê* et *anêmos* grecs correspondant à l'*animus* et *anima* latins.

6. Nous n'avons jamais disposé des manuscrits originaux écrits directement de la main de leurs « auteurs », mais de copies résultant du travail besogneux de copistes successifs pas toujours fidèles, copies qui par ailleurs n'étaient pas aussi précieusement conservées comme la Vulgate latine. Or, les copistes comme les auteurs authentiques sont de plusieurs cultures d'origine : juive, grecque et latine, notamment. Un copiste grec qui tomberait par exemple sur *pneuma*, terme que l'auteur ou un précédent copiste aurait utilisé pour rendre une réalité qui apparemment s'apparenterait avec la *ruah* hébraïque, peut conformément à une conception de la solidarité et de la fraternité en vigueur alors dans le christianisme naissant, ne pas respecter ce terme, évidemment inapproprié pour lui, et le remplacer par un autre terme plus conforme selon lui, nous par exemple, ou inversement. L'essentiel, c'est l'authenticité du message de la foi ! Mais grâce aux travaux fouillés d'exégètes scrupuleux, nous avons des copies qui font le consensus de presque tous les biblistes comme ceux ayant écrit la TOB ou la Bible de Jérusalem !

7. Les langues romaines (français, italien espagnol, portugais, roumain) ne nous ont pas facilité les choses en conservant cette fâcheuse habitude héritée de l'Église catholique, de désigner plusieurs réalités différentes en grec et en latin par les mêmes termes esprit et âme : le mot français esprit (latin *spiritus*) sert tout aussi bien à traduire le mot latin *mens* (nous en grec) que *spiritus* stricto sensu et *pneuma* en grec ; aussi bien que *anima* et *animus* latins, sont indifféremment rendus par âme ! On ne comprend d'ailleurs pas pourquoi l'adjectif devant désigner l'âme (animal, non ?) a fini par être par spirituel ! D'où spiritualité et spirituellement. On peut donc se demander à juste titre les vrais termes que Paul de Tarse et après lui son disciple Luc auraient utilisés respectivement dans ses lettres, surtout dans sa Lettre aux

Galates pour exprimer le dualisme Chair/esprit (*sarx/noùs* ?). Dans son Évangile, Luc dans le second verset du Magnificat a-t-il vraiment employé *pneuma* (*to pneuma mou* en Lc 1,47), après avoir employé âme avec un *et* ? La plupart des théologiens bibliques catholiques répondent sans hésiter Oui. Mais le doute subsiste. Pourquoi ? Probablement parce que Luc, un Grec de la diaspora, était comme son maître à penser Paul, conscient de s'adresser à un double auditoire de Juifs et de Grecs; et que les deux mots avaient des résonances sémantiques différentes selon que l'on est Juif ou Grec : le Juif comprendrait mieux *pneuma* qui est dans la droite ligne philologique de *ruah* alors que le Grec évidemment saisit mieux *psukhê*. Par ailleurs Luc, répétons-le un Grec de Syrie, était très imprégné des croyances juives ; d'où d'abord sa facilité de proximité avec ce judéo-grec qu'était Paul de Tarse et sa maîtrise de certains textes de l'Ancien Testament dont par exemple le texte d'Isaïe qui récité par Marie est devenu le célèbre Magnificat ! En outre, il a aussi parlé abondamment de *Hagiou Pneuma*, en latin *Spiritus Sanctus*, Esprit saint, alors qu'on ne trouve guère une telle appellation (saint) ni chez Paul le premier écrivain des textes du Nouveau Testament, ni chez l'évangéliste Marc. Un tel ajout de *Saint* précédant ou suivant *Esprit*, certainement pour lever la confusion avec l'esprit de l'homme, n'apparaît que chez Matthieu (cf Mat 1, 18 : « *Voici quelle fut l'origine de Jésus-Christ. Marie, sa mère, était accordée en mariage à Joseph ; or, avant qu'ils aient habité ensemble, elle se trouva enceinte par le fait de l'Esprit saint.* » Marc (1, 10) avait écrit : « *A l'instant où il remontait de l'eau, il vit les cieux se déchirer et l'Esprit, comme une colombe descendre sur lui.* »

Le Concile Vatican II a été heureusement bien inspiré d'encourager l'intelligence de la foi et la connaissance de la loi naturelle par l'usage de la raison. Une telle position doctrinale a « boosté » les sciences des religions. Des recherches approfondies sont donc encouragées dans le domaine des études bibliques, autrefois plutôt mal accueillies par certains bibliques, à cause de la position de principe que le Magistère avait donné toutes les réponses idoines.

Aussi le nouveau Pape François, un jésuite, dans son dernier encyclique *Lumen Fidei* a-t-il de nouveau insisté sur les rapports incontournables entre vérité et foi : « *L'homme a besoin de connaissance, il a besoin de vérité, car sans elle, il ne se maintient pas, il n'avance pas. La foi, sans la vérité, ne sauve pas, ne rend sûrs nos pas. Elle reste un beau conte, la projection de nos désirs de bonheur, quelque chose qui nous satisfait seulement dans la mesure où nous voulons nous leurrer. Ou bien elle se réduit à un beau sentiment, qui console et réchauffe, mais qui reste lié à nos états d'âme, à la variabilité des temps, incapable de soutenir une marche constante dans notre vie (...). (N°24) ».*

23/- Clarifications de Paul de Tarse relatives à l'Esprit Saint et l'âme

Certains présentent ce pharisien converti à la foi chrétienne qu'il avait au début furieusement combattue comme le vrai fondateur du christianisme, outre la parole de Dieu en son Fils Jésus-Christ. L'Apôtre Paul aborde déjà dans ce qu'on pense être sa première lettre, à savoir la première Lettre aux Thessaloniens, la question de l'essence de l'Esprit Saint. Dans 1Th 1, 5-6, il semble avoir déjà une conception précise de l'Esprit Saint, la même qui prévaudra dans toutes ses lettres : « *5. En effet, notre annonce de l'Évangile chez vous n'a pas été seulement discours, mais puissance, action de l'esprit, et merveilleux accomplissement. Et c'est bien ainsi... 6. Et vous, vous nous avez imités, nous et le seigneur, accueillant la parole en pleine détresse, avec la joie de l'Esprit saint.* » Et plus loin dans le chapitre 4, verset 8 : « *Ainsi donc, celui qui rejette ces instructions, ce n'est pas un homme qu'il rejette, c'est Dieu, lui qui vous donne son Esprit saint* » Dans la première Lettre aux Corinthiens (Co 1, 22-24 et 2, 5), le même Paul de Tarse, le plus grand théologien d'alors, écrit (1, 22-24) : « *22 Les Juifs demandent des signes, et les Grecs recherchent la sagesse ; 23 mais nous, nous prêchons un Messie crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les païens, 24 mais pour ceux qui sont appelés, tant Juifs que Grecs, il est Christ, **puissance de Dieu et sagesse de Dieu.*** » Et plus loin (2, 5), il réprecise : « *afin que votre foi ne soit fondée sur la sagesse des hommes, mais sur la **puissance de Dieu.*** »

C'était clair pour ce Juif pharisien, pétri de culture grecque, hellénisé et citoyen romain aussi : l'Esprit Saint est surtout Puissance et Sagesse de Dieu ; mais il ne s'agit nullement pour lui de la Sophia grecque, sagesse triomphante à la période hellénistique et à la période gréco-romaine du premier siècle de l'ère chrétienne! Dans la même première Lettre aux Corinthiens, Paul de Tarse avait fait ces affirmations doctrinales qu'il avait déjà commencées dans la Lettre aux Galates (cf. Ga 2,6 ; 3,16) : « 6 *Cependant nous aussi, nous enseignons une sagesse aux chrétiens spirituellement adultes. Il ne s'agit pas, bien entendu, de ce qu'on appelle "sagesse" dans ce monde, ni de la sagesse des grands de ce monde qui sont destinés à disparaître. 7 Non, nous exposons la sagesse de Dieu, secrète jusqu'à présent, et qui demeure cachée au monde. Dieu l'avait préparée avant le commencement des temps en vue de notre gloire. 8 Cette sagesse-là, les grands de ce monde ne la connaissent pas, car s'ils l'avaient connue, ils n'auraient pas crucifié le seigneur glorieux. 9. Mais comme le dit l'Écriture, il s'agit de ce que l'œil n'a pas vu et que l'oreille n'a pas entendu, de ce que l'esprit humain n'a jamais soupçonné, mais que Dieu tient en réserve pour ceux qu'il aime. 10. Or, Dieu nous a été révélé par son Esprit ; l'Esprit, en effet, scrute tout, même les pensées les plus intimes de Dieu. 11. Qui peut savoir ce qui se passe dans un homme si ce n'est l'esprit de cet homme ? De même, nul ne peut connaître ce qui est en Dieu si ce n'est l'Esprit de Dieu. 12. Or nous, nous avons reçu, non l'esprit du monde, mais l'esprit même qui vient de Dieu pour que nous comprenions tous les bienfaits que Dieu nous a accordés. »*

Écrits édifiants sur la nature de cet Esprit dont parle le grand érudit de Tarse. Plus loin au chapitre 3, versets 16, 17, nous avons le cri célèbre : « 16. *Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? 17. Si quelqu'un détruit son temple, Dieu le détruira. Car son temple est saint, et ce temple, c'est vous. »*

Cette idée de Paul de Tarse qui parle de l'existence d'un esprit en l'homme, qui est comme le prolongement (ou le don) de Dieu, de la même essence que l'Esprit de Dieu, se retrouve dans la plupart de ses grandes lettres. On voit les précautions théologiques que prenait ce juif hellénisé de tarse pour ne pas glisser dans la pensée

gréco-romaine en vigueur ; à ce titre, sa synthèse entre les deux apports, le judaïsme et l'hellénisme est resté le socle fondateur du christianisme. Cependant, une question se pose. À quels termes recourait-il pour l'esprit humain? Était-ce toujours *pneuma* ? Nous savons que dans les trois Évangiles synoptiques, on trouve l'idée d'une supériorité de l'esprit humain sur la chair : « - *Ainsi, vous n'avez pas été capables de veiller une seule heure avec moi ! 41. Veillez et priez, pour ne pas céder à la tentation.* » Mais la nature humaine (la chair dans les versions de Louis SEGOND) est bien faible (Matthieu 26, 40-41, Nouveau Testament, La Bible du Semeur, Société Biblique Internationale). Cette opposition entre l'esprit plutôt bien disposé et une chair faible se trouvait déjà développée de part en part dans la Lettre aux Galates. Faute de preuves contraires, le chercheur se rallie à la doctrine de l'Église : l'Apôtre Paul a toujours utilisé *pneuma* et jamais comme quelque fois son secrétaire Luc *noûs* (latin mens traduit aussi en français par esprit) !

Résumons. Le mot *psukhê*, âme, a émergé dans la droite ligne de la pensée grecque ; *pneuma* est une notion d'origine à la fois juive et hellénistique. Le mot *noûs* (pensée) a triomphé au premier siècle dans la pensée laïque, s'est individualisé pour reprendre la partie raisonnable de l'âme caractéristique de l'homme, telle que pensée par Aristote. Mais la doctrine chrétienne n'acceptait pas la conception aristotélicienne et même vétérotestamentaire d'une âme commune à tous les êtres vivants, mais seulement caractéristique de l'homme ; ayant le même contenu sémantique que *ruah* (esprit) !

Tous les biblistes catholiques consultés n'ont pas hésité à dire que c'était *psukhê* et *pneuma* que Luc et avant lui Paul avaient utilisés dans leurs écrits: les deux termes étant couramment utilisés l'un pour l'autre plus tard ; mais nous savons qu'au moins pour Luc cette opinion appelle beaucoup de réserves !

Pourquoi les Pères fondateurs du christianisme plutôt spiritualistes et néo-platoniciens, préféraient-ils le néologisme latin *spiritus* et *pneuma* plutôt que le grec *noûs* ou le latin *mens* couramment utilisés surtout par les laïcs pour marquer la séparation nette entre les deux catégories d'entités désignées en français par esprit? Une liste exhaustive de tous ces Pères serait fastidieuse dans le cadre de cette étude ;

mais on peut retenir Origène, Tertullien, Saint Irénée de Lyon, saint Hyppolite, Lactance, Saint Basile le Grand, Saint Grégoire de Nazianze, Saint Augustin, Saint Jean Chrysostome. Chez presque tous, les mots *pneuma* (grec) et *spiritus* (latin), *psukhê* en grec et *anima* en latin, des termes pour eux presque synonymes, ont triomphé définitivement aux dépens de *noûs* (grec) et *mens* (latin) devenus sans objet alors qu'ils auraient dû être traduits normalement en français par pensée et non esprit, comme ce sera l'habitude. C'était déjà le cas partout au sein des Églises chrétiennes dès le 2^{ème} siècle. Quant à nous, quoique cadre catholique convaincu, nous continuons de nous demander néanmoins si l'évangéliste Luc n'a pas plutôt eu recours au terme grec *noûs* dans certaines péripécies de ses écrits ; comme peut-être dans les premiers vers du Magnificat!

L'apôtre Jean, c'est sûr, employait *pneuma* dans son évangile pour désigner l'esprit, afin de rendre plus correctement la notion de souffle de vie, *ruah* chez les Juifs. Quand il le faisait, *spiritus* et *Spiritus Sanctus* s'étaient de même largement propagés dans l'Église universelle et apostolique dont le siège était à Rome où dominait déjà le latin plutôt que le grec. Saint Paul distinguant esprit de l'homme et Esprit de Dieu, dit dans Romains 8, 15-16 : « 15. *Vous n'avez pas reçu un esprit qui vous rende esclaves et vous ramène à la peur mais un Esprit qui fait de vous des fils adoptifs et par lequel nous crions : Abba, Père.* 16. *Cet Esprit lui-même atteste à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu.* » L'idée d'un esprit de l'homme sanctifié, fructifié par le don gratuit de l'Esprit de Dieu se retrouve dans les grandes lettres pauliniennes ; un esprit en l'homme séparé de la chair : voilà une distinction qui est dans la droite ligne du dualisme caractéristique de l'anthropologie sémito-hellénistique qui épousera plus tard la distinction corps/âme née de la philosophie gréco-romaine d'inspiration platonicienne.

Il y a une abondante littérature tirée de la doctrine de l'Église catholique romaine au sujet de l'esprit et de l'Esprit, malheureusement très mal connue par les fidèles ; parce que sa compréhension et son acceptation comme la Troisième personne de la Sainte Trinité fut difficile déjà dans le christianisme naissant. Pour la doctrine de

l'Église, l'esprit de l'homme est un don de l'Esprit de Dieu. Ainsi, nous avons dans le CEC les professions de foi suivantes :

733. « *Dieu est Amour* » (1 Jn 4, 8.16) et l'Amour est le premier don, il contient tous les autres. Cet Amour, « *Dieu l'a répandu dans nos cœurs par l'Esprit qui a été donné* » (Rm 5, 5).

736. C'est par cette puissance de l'Esprit que les enfants de Dieu peuvent porter du fruit. Celui qui nous a greffés sur la vraie Vigne, nous fera porter « *le fruit de l'Esprit qui est charité, joie, paix, longanimité, serviabilité, bonté, confiance ; l'Esprit est notre Vie* » ; plus nous renonçons à nous-mêmes, plus l'Esprit nous fait agir : par communion avec Lui, l'Esprit Saint rend spirituel, rétablit au Paradis, ramène au Royaume des cieux et à l'adoption filiale, donne la confiance d'appeler Dieu Père et de participer à la grâce du Christ, d'être appelé enfant de lumière et d'avoir part à la gloire éternelle. (Saint Basile, Spir. 15, 36).

738. Nous tous qui avons reçu l'unique et même esprit, à savoir l'Esprit Saint, nous nous sommes fondus entre nous et avec Dieu. Car bien que nous soyons nombreux séparément et que le Christ fasse habiter l'Esprit du Père et le sien en chacun de nous, cet Esprit unique et indivisible ramène par Lui-même à l'unité ceux qui sont distincts entre eux (...) et fait que tous apparaissent comme une seule chose en Lui-même. Et de même que la puissance de la sainte humanité du Christ fait que tous ceux-là en qui elle se trouve forment un seul corps, je pense que de la même manière l'Esprit de Dieu qui habite en tous, unique et indivisible, les ramène tous à l'unité spirituelle. (S. Cyrille d'Alexandrie, Jo. 11, 11).

Il est plus facile d'affirmer que l'Apôtre Paul, juif et pharisien d'abord, fut fidèle dans sa conception de l'esprit et de l'esprit Saint, à la profession de foi de l'Église. Aussi parle-t-il à peu près de la même chose lorsqu'il emploie les termes esprit et âme ; comme dans 2 Co 6, 16 : « *Ce que notre esprit, je veux dire notre âme, est à nos membres, l'Esprit saint l'est aux membres du Christ, au Corps du Christ, je veux dire l'Église.* » En effet, un Juif de surcroît un pharisien, ne peut concevoir d'autre esprit en l'homme que ruah, et pneuma dans sa traduction grecque.

Dans son encyclique *Mystici corporis* (DS 3808), Pie XII, le grand Pape théologien du XX^e siècle qui au cours de son long pontificat (une trentaine d'années) nous a laissé plus d'une dizaine d'encycliques, professe que l'Esprit est le « *principe de toute action vitale et vraiment salutaire en chacune des diverses parties du corps* ». L'Apôtre Paul, un autre grand théologien pneumatologue qui dans toutes ses lettres a clarifié les contenus respectifs de l'esprit et de l'Esprit Saint dans le christianisme naissant, a professé dans Rm 8, 11 : « *Si l'esprit de Celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, Celui qui a ressuscité Jésus-Christ donnera aussi la vie à vos corps mortels, par son Esprit qui habite en vous.* »

III/- Quelques divergences et controverses doctrinales au sujet de l'Esprit Saint

Dès la fin des deux Conciles de Nicée et de Constantinople qui accouchèrent du Credo fondateur du même nom, de sérieuses divergences doctrinales vont naître entre l'aile grecque et l'aile latine de l'Église universelle, au sujet surtout de la juste perception qu'il fallait avoir de l'Esprit Saint (Âme divine comme semble le suggérer le terme *Nishmah*, Souffle divin ou Sagesse divine ?). Elles seront la source de discussions sans fin qui vont aggraver les autres sources de frictions et d'incompréhension entre l'aile romaine et l'aile grecque de la nouvelle Église qui toutes, auront finalement comme conséquence de faire éclater l'Église chrétienne universelle entre ces deux grandes branches : l'Église orthodoxe grecque et l'Église catholique romaine (le Schisme d'Orient, à ne pas confondre avec le grand schisme d'Occident). Il commença en 863 et atteint son apogée en 1054 quand le Patriarche Keroularios excommunia le Pape Léon IX qui l'avait excommunié auparavant (double excommunication levée en 1965 par le Concile Vatican II).

À la fin du IV^e siècle, le christianisme était devenu la religion officielle de l'Empire romain avec la conversion de l'Empereur Constantin ; il pouvait dès lors se targuer d'être une seule Église (religion), sainte et universelle (catholique). En vérité, l'Empire romain n'était plus unifié, mais était pratiquement divisé en deux empires : l'Empire d'Occident où on parlait le latin et l'Empire d'Orient (Byzance) où on parlait le grec. Le Pontife romain, pape de l'Église universelle, pouvait dès lors

difficilement s'imposer au Patriarche de Constantinople et faire accepter au monde grec les textes rédigés... en latin ! Les oppositions géostratégiques et doctrinales vont s'aggraver en se focalisant surtout sur la nature de l'entité traduite en latin par *Spiritus Sanctus* : « *Et in Spiritum Sanctum dominum. Et vivificantem. Qui ex patre filioque procedit.* » Le problème était simplement insoluble quand beaucoup de copistes avaient cru bien faire en considérant que l'entité révélée sous ce nom latin devrait être dans la droite continuation de *ruah* c'est-à-dire souffle et qu'il fallait la rendre en grec par *Hagiou Pneuma* et non par d'autres dénominations comme par exemple *Sophia*, *Logikè* ou *Noûs*, toutes suspectées de coloration gnostique ou païenne par les Pères de l'Église latine !

TABLEAU II : Correspondance esprit-âme dans les grandes langues classiques

Français	Hébreu	Grec	Latin	Anglais	Fon
<i>Ame</i>	<i>Néfèsh</i>	<i>Psukhê</i>	<i>Anima</i>	<i>Soul</i>	<i>Lindon</i> (néologisme)
<i>Esprit</i>	<i>Nishmah</i>	<i>Nous</i>	<i>Mens</i>	<i>Mind</i>	<i>Tà</i>
	<i>Ruah</i>	<i>Pneuma</i>	<i>Spiritus</i>	<i>Spirit</i>	<i>Yè ou gbigbo</i>

TABLEAU III : Correspondance chair-corps dans les grandes langues classiques

Français	Hébreu	Grec	Latin	Anglais	Fon
<i>Chair</i>	<i>Basar</i>	<i>Sarx</i>	<i>Car, carnis</i>		<i>Ayoun</i>
<i>Corps</i>		<i>Soma</i>	<i>Corpus</i>	<i>Body</i>	<i>Agbaza</i>

S'il nous fallait prendre position, nous dirions que c'est l'Eglise catholique romaine qui nous semble plus fidèle à l'Ecriture sainte et surtout à l'esprit du Nouveau Testament, compte tenu des écrits pauliniens et johanniques concernant l'Esprit et ses rapports avec le Fils de Dieu ; ce qui par suite d'une riche exégèse donnera le mystère de la Sainte Trinité. Voyons de plus près ! Jésus Christ a certes parlé de l'Esprit comme procédant du Père (cf. Jean 15, 26) : « *Lorsque viendra le Paraclet que je vous enverrai d'auprès du Père, l'esprit de vérité qui procède du Père, il rendra lui-même témoignage de moi.* » C'était l'un des arguments fondamentaux avancés par les Orthodoxes et autres pour dire que l'Esprit ne peut pas « procéder du Père et du Fils » (*Qui ex Patre **Filioque** procedit*). Or, au risque d'avoir une triade, un trio de trois dieux indépendants, comme dans le panthéon égyptien (Osiris, Isis, Horus) et comme dans le panthéon gréco-romain (Zeus, Poséidon, Hadès), ce qui ferait choir le christianisme dans le trithéisme, en un mot dans le polythéisme païen, la doctrine du mystère de la Sainte Trinité formulée aux Conciles de Nicée (315) et de Constantinople (385) a dû affirmer définitivement le credo d'un Seul Dieu, mais progressivement révélé aux hommes en trois personnes équivalentes : le Père, le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles, et l'Esprit Saint. En ce qui concerne le Fils :

« Il est Dieu, né du vrai Dieu, lumière, née de la lumière,

Vrai Dieu, né du vrai Dieu, engendré, non pas créé, de même nature que le Père

Et par lui tout a été fait. » (3/5 du Credo).

Quant à l'Esprit : « *Je crois en l'Esprit Saint,*

Qui est seigneur et qui donne la vie ;

Il procède du Père et du Fils, »

Il s'agit manifestement d'une équilatéralité parfaite d'un Triangle mystique qui est une originalité caractéristique du génie du christianisme, au même titre que deux autres grands mystères constitutifs de la doctrine de l'Église :

1. ***Le mystère de la Rédemption*** (Passion-mort du Fils de Dieu et Dieu lui-même). La rédemption du Christ nous lave de l'obstacle du péché originel qui nous avait fait déchoir en une créature charnelle vouée à la mort : « *Tu es poussière et tu retourneras à la poussière.* » Au contraire par le Christ rédempteur, nous participons de la condition divine et sommes désormais ressuscités avec Lui à travers notre baptême, après être morts dans sa Passion-mort (Catéchisme de l'Église catholique, 1992).
2. ***Le mystère de la Résurrection.*** Il était inconnu de presque toutes les religions antiques : un Dieu incarné ne meurt pas ; il peut disparaître, las de son séjour terrestre, ou monter aux cieux (Ascension). Osiris n'était jamais incarné auparavant avant d'être prisonnier dans le séjour des morts et délivré par son épouse Isis !

Certainement, les Grecs adeptes plutôt alors de l'expression mentale de la Sagesse divine étaient-ils gênés par tous ces mythes orientaux importés à Rome par les Juifs de la Diaspora et qui seront au départ source de nombreuses frictions, avec risque de schismes (**Cf. Lettre aux Romains**). Le dogme de la Sainte Trinité a suscité beaucoup de remous dans le christianisme naissant et a été à la base de beaucoup d'hérésies et de schismes, avant de s'imposer définitivement à toutes les églises qui se réclament du Christ ; elle est devenue éminemment central dans la doctrine chrétienne.

Déjà dans Matthieu 28, 19, il y a cette dernière exhortation de Jésus pour envoyer ses apôtres en mission avant son ascension : « *Allez donc : de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit* ». Il y a donc une profession de foi trinitaire plus ou moins clairement énoncée dans les quatre Évangiles ! Le Catéchisme de l'Église Catholique a longuement insisté dessus. Nous en donnons, entre autres, les extraits N° 234, 237 et 253.

234. « *Le mystère de la Très Sainte Trinité est le mystère central de la foi et de la vie chrétienne. Il est le mystère de Dieu en lui-même. Il est donc à la source de tous les autres mystères de la foi, lumière qui les illumine. Il est*

l'enseignement le plus fondamental et essentiel dans la "hiérarchie des vérités de foi". »

237. « La Trinité est un mystère de foi au sens strict, un des mystères cachés en Dieu, qui ne peuvent être connus s'ils ne sont révélés d'en haut. »

253. « La Trinité est une. Nous ne confessons pas trois dieux, mais un seul Dieu en trois personnes : "la Trinité consubstantielle". Les personnes divines ne se partagent pas l'unique divinité, mais chacune d'elles est Dieu tout entier : "Le Père est cela même qu'est le Fils, le Fils cela même qu'est le Père, le Père et le Fils cela même qu'est l'Esprit Saint, c'est-à-dire un seul Dieu par nature". "Chacune des trois personnes est cette réalité, c'est-à-dire un seul Dieu par nature. » Chacune des trois personnes est cette réalité, c'est-à-dire la substance ou la nature divine. »

IV/- Points de synthèse au sujet de l'Esprit et de l'âme

Pour les Hébreux, la chair était toute entière intégrée dans la personne humaine, compte tenu du fait que Dieu a conféré un souffle de vie à la nature physique de l'homme. Ce souffle, les Hébreux l'appellent esprit (*ruah*), notion rendue en grec par *pneuma*. Mais dans la pensée grecque puis latine, la source de vie en l'homme, c'était surtout *psukhê* : âme. Au départ, *pneuma* ne posait aucun problème pour les Juifs hellénophones. Seulement, l'anthropologie sémito-hellénistique de la personne humaine n'est pas celle de la vraie philosophie gréco-romaine qui, dès le début, instaurait un dualisme corps/âme qui a pris la forme de chair/esprit chez les Juifs de la période hellénistique.

La philosophie grecque classique avait une conception de l'âme qui reposait sur trois composantes dont une au niveau le plus élevé, le niveau rationnel, celui façonné par le *logos*. On comprend qu'il puisse se produire ces deux télescopes

- confusion entre l'esprit et l'âme raisonnable ; ce qui conduira à autonomiser la conscience ou la pensée (*noûs* en grec, *mens* en latin) avec des notions connexes.

- « Christianisation » de l'âme réduite seulement à sa partie raisonnable et qui est devenue la forme d'âme acceptable par l'anthropologie chrétienne : les végétaux et les animaux, contrairement aux conceptions anciennes, n'ont pas d'âme !

Comme on le voit, les conceptions d'Aristote quant à une « *âme raisonnable* » vont compliquer la position doctrinale du christianisme naissant. Aussi les théories de Aristote plus matérialistes que celles de son maître Platon, n'ont-t-elles pas prospéré dans l'Église quant à ses conceptions de l'esprit et de l'âme. Cependant, les idées de Platon lui-même sur l'âme sont si abscondes et si éthérées qu'elles n'ont pas prospéré totalement non plus : la théologie chrétienne a développé ses conceptions « philosophiques » propres concernant à la fois l'esprit et l'âme, une seule et même instance selon elle.

Néanmoins ces conceptions sont dès l'abord plus proche des idées de Platon : c'est le néoplatonisme. Pour le christianisme en effet, contrairement à ce qu'affirme Platon, l'âme n'est pas un égrégoré éthéré, mais une substance individuelle qui survit à la mort de l'individu, au même titre que l'esprit, son semblable d'origine hébraïque ; même si la philosophie laïque dans son évolution demeurera tributaire de la physique (*phusis*) d'Aristote au lieu des idées abscondes de Platon. La doctrine chrétienne d'inspiration néoplatonicienne insiste sur une âme individuelle et immortelle ; elle n'acceptera jamais l'autonomisation de la fonction mentale, comprise comme conscience ou pensée.

Aussi la psychologie, l'étude de la personne humaine, était-elle étymologiquement l'étude de l'âme dans son sens global dès l'abord. Ce fut plus tard, par un glissement progressif réapparu depuis la Renaissance, que l'âme, objet d'étude de la psychologie, sera comme au premier siècle subdivisée en deux : l'esprit, *mens* latin, *noûs* en grec (au lieu de *pneuma, spiritus*, d'où pneumatologie) et l'âme réduite à vie toujours désignée par *psukhê* (*anima* latin). Elle devint une branche de la philosophie et non plus une discipline de théologie morale comme elle l'était à l'origine dans la Réforme. La psychologie a fini par prendre en compte la signification néo-aristotélicienne de « l'esprit » devenu noûs (*mens* en latin), la source des fonctions

cognitives), puis l'âme (*psukhê* ou *anima*, la source des fonctions affectivo-pulsionnelles, l'énergie ou la vie). Plus tard, on y ajouta le corps dans sa signification deutéronomiste (*force, soma* en grec); ce sont les fonctions psychomotrices autonomisées sous l'influence de l'empirisme anglo-saxon sous le terme *behaviour* (le comportement).

L'apôtre Paul fut le premier des écrivains du Nouveau Testament à introduire le triptyque esprit, âme, corps. Ainsi, dans l'une de ses premières lettres, la première lettre aux Thésaloniciens, il a semblé distinguer l'âme de l'esprit. Dans 1 Th 5, 23, il prie pour que notre « être tout entier, l'esprit, l'âme et le corps » soit gardé sans reproche à l'Avènement du Seigneur. La doctrine officielle de l'Église professe que cette distinction entre âme et esprit qu'on retrouvera aussi chez les évangélistes Mathieu et Luc, n'introduisait guère aucune dualité entre les deux notions : le mot grec *pneuma* (latin *spiritus*) renvoie au terme hébreu *ruah* ; mais il semble moins approprié au monde gréco-romain que le terme *psukhê* (latin *anima*). *Pneuma* et *psukhê*, seraient donc deux termes dont l'un est bien dans la logique sémantique de la philologie grecque, l'autre une traduction à peu près du grec ; mais les deux renvoient à ce qui constitue le pendant de la réalité corporelle, matérielle et animale de l'homme, sa substance spirituelle.

Dans le Catéchisme de l'Église catholique, nous lisons ceci (327) :

« La profession de foi du quatrième Concile de Latran affirme que Dieu "a tout ensemble », dès le commencement du temps, créé de rien l'une et l'autre créature, la spirituelle et la corporelle, c'est-à-dire les anges et le monde terrestre ; puis la créature humaine qui tient des deux, composée qu'elle est d'esprit et de corps » (DS800).

Le Pape Pie XII dans son encyclique *Humani generis*, 1950 (DS 3891) a essayé d'opérer une profonde clarification théologique afin de mettre fin à la distinction très prégnante dans l'anthropologie occidentale, entre esprit et âme où l'esprit a subsisté certes, mais en prenant les contours du *mens*. Alors que, au contraire, pour la doctrine de l'Église : « "Esprit" signifie que l'homme est ordonné dès sa création à sa fin

surnaturelle, et que son âme est capable d'être surélevée gratuitement à la communion avec Dieu. »

Aussi, pour sortir définitivement de la « connotation animiste et païenne » à laquelle renvoie toujours l'âme gréco-romaine devenue une instance de vie mortelle, l'Église catholique surtout face aux dérives critiquées par plusieurs théologiens laïcs dont Xavier LACROIX (*Le Corps de l'esprit*, 2002), confesse-t-elle clairement une **âme spirituelle** ; comme le Pape Pie XII, pontife fécond en productions doctrinales (Cf le dogme de l'Assomption de la Vierge Marie en 1950). Dans son encyclique *Summi pontificatus*, nous tirons cet extrait qui se trouve dans le Catéchisme de l'Église Catholique (360) : « *Merveilleuse vision qui nous fait contempler le genre humain dans l'unité de son origine en Dieu (...); dans l'unité de sa nature, composée pareillement chez tous d'un corps matériel et d'une âme spirituelle ; dans l'unité de sa fin immédiate et de sa mission dans le monde (...); unité de sa fin surnaturelle : Dieu même, à qui tous doivent tendre ; dans l'unité des moyens pour atteindre cette fin ; (...) dans l'unité de son rachat opéré pour tous par le Christ.* » La notion d'"esprit", traduction du *mens* latin, du *noûs* grec, de la *logikos* de Platon (*logicum*), de l'âme raisonnable d'Aristote, a ainsi définitivement disparu du vocabulaire de l'Église Catholique. Mais n'en survivra pas moins dans l'anthropologie et la pensée occidentales, quant à sa compréhension de la personne humaine.

De ce long parcours théorique, nous dirons que si même nous avons la conviction en cette vérité de foi qu'il y a une seule entité immortelle en l'homme et qui constitue son essence spirituelle unique, personnelle et indivisible, la personne humaine et elle seule, a deux « âmes » : esprit et vie !

Ces deux notions se sont progressivement construites suivant les grandes phases de l'histoire culturelle du judaïsme et du christianisme empruntant différentes appellations : cœur à la période deutéronomiste, esprit à la période sémito-hellénistique, âme à la période gréco-romaine ; mais toutes, selon la théologie chrétienne, renvoient à la même réalité ! Aussi arrivait-il que tous les trois termes soient dans des contextes culturels divers, pris l'un plutôt que l'autre, l'un pour l'autre et même les trois à la fois. Ce qui peut provoquer inévitablement des

télescopages polysémiques et une différenciation induite des trois appellations, même si pour le christianisme nous sommes en face de la même entité dont la discipline d'approche théologique constitue la pneumatologie. Les distinctions qu'en a fait la psychologie, en tant que des instances distinctes de la personne humaine, certes ne sauraient mettre fin à la vérité de foi, éternelle confession de la doctrine de l'Église, mais elle étudie des fonctions mortelles de la personne humaine !

On peut regretter que les confusions et les dérives, surtout la dérive vitalo-mentaliste dominante dans l'anthropologie occidentale, viennent de la réflexion philosophique classique qui a donné naissance à la psychologie, discipline qui considère ses trois termes (esprit, cœur et âme) comme des concepts différents, des instances séparées de la personne humaine ; car le cœur, l'esprit et l'âme finissent leur existence à la mort de l'individu !

Le Concile Vatican II a reconnu le domaine propre de la loi naturelle que l'homme saisit par sa raison ou son intelligence, ce qui donne une légitimité aux sciences de l'homme et de la société. Les affirmations de la psychologie ne sauraient donc contredire les vérités de foi de l'Église, surtout la réalité théologique **de l'âme spirituelle**, l'un des piliers fondamentaux de la doctrine chrétienne où l'âme est individuelle et immortelle ; bien plus, est synonyme de cœur et d'esprit.

CHAPITRE 3 : LA LENTE ÉMERGENCE DE LA PSYCHOLOGIE COMME SCIENCE DE LA PERSONNE HUMAINE : UN REGARD CRITIQUE SUR LES SOURCES PHILOSOPHIQUES

L'anthropologie laïque de la personne humaine, dominante en Occident et qui a donné naissance à la psychologie, est sensiblement différente de la théologie chrétienne dans ses études de pneumatologie. La notion synthétique d'âme spirituelle est un « pont consensuel » entre l'anthropologie laïque et la théologie chrétienne de la personne humaine. De l'analyse des sources anthropologiques de la genèse de la notion de la personne humaine, nous allons nous attarder un peu plus sur les sources philosophiques.

I/- La notion d'âme spirituelle, une empreinte du double héritage du Christianisme : vitalisme (animisme) versus spiritualisme

1.1- De l'influence sémito-hellénistique à la pensée gréco-romaine

Dans le monde gréco-romain d'alors en voie de christianisation, il y avait un véritable télescopage entre l'esprit (*ruah* en hébreu) avec les termes grec *psukhê* (âme) et latin *anima* (âme), et ces derniers termes finiront à la longue par prédominer dans la lexicologie de l'Église Universelle. Mais les philosophes laïcs conserveront jusqu'à nos jours le terme *mens* latin (fonctions mentales, troubles mentaux) équivalent au *logikos* et *noûs* grecs. L'explication que nous pourrions donner de ce paradoxe est que l'Église Catholique romaine, surtout, a dû à un moment donné réagir contre le « mentalisme » ou le rationalisme de la philosophie gréco-romaine, et rappeler à plusieurs reprises le terme grec *pneuma* (en latin *spiritus*) lors donc qu'il s'agit de rendre compte de l'idée de souffle de vie qui a façonné la personne humaine. Au premier siècle en effet, cette vérité de foi doctrinale était en train de disparaître lorsque *psukhê*, *logikos* et *noûs* (latin *anima* et *mens*) étaient à un certain moment plutôt utilisés au lieu des traductions grecques des mots hébreux *ruah*, *nishma* ou *néfèsh*. Les exigences d'alors peuvent nous paraître surprenantes aujourd'hui ; mais il

s'agissait de s'éloigner de la physique aristotélicienne qui dans le domaine de la psychologie inclinait à percevoir des entités constitutives mortelles au lieu d'une âme ou d'un esprit immortel pendant à la substance charnelle, bien sûr mortelle mais quand promise à la résurrection au dernier jour !

L'idée d'une âme immortelle est commune à Platon (427-348-347) et à son disciple Aristote (384-322), mais elle n'avait pas exactement le même contenu chez ces deux grands philosophes grecs. Chez Platon, la conception d'une âme immortelle lui est venue après son voyage initiatique en Égypte ; mais chez ce dernier, cette conception d'une âme, source de vie et instance individuelle, est absconse et difficile à saisir alors qu'Aristote, se basant sur la même conception cosmique de l'univers, pensait que tous les êtres vivants (homme, animaux et végétaux) avaient une âme : âme raisonnable, âme animale et âme végétale ! Idée rejetée par la doctrine chrétienne.

Le philosophe français Alain dans ses Propos (4 avril 1922) a dit ceci de Platon : « *Platon m'étonne toujours par cette puissance de lire à travers le corps, jusqu'à nos pensées les plus secrètes. Sans doute fut-il un de ces hommes rares qui, par la vigueur du sang, eurent thorax irritable sur ventre insatiable, et, au-dessus, une tête assez forte pour mener à bien la triple expérience du plaisir, de l'ambition et du savoir.* » La philosophie de Platon est demeurée essentiellement idéaliste et mystique : le là-bas (*ekei*) compte plus que l'ici-bas (*enthade*). Le philosophe platonicien, dont le corps n'est qu'un tombeau, attend la mort pour saisir enfin la vérité, délivré des contraintes corporelles et temporelles (Château, 1978). Cette idée n'est pas sans ressembler à la vision chrétienne de l'homme en pèlerinage sur cette terre, en chemin vers la Vie éternelle. Cependant, le platonisme se sépare de sa relecture néo-platonicienne opérée par Saint-Augustin, et après lui par la plupart des Pères latins de l'Église, en sa conception plutôt gnostique d'idées intemporelles et non suscitées par la Révélation divine : « *Avant notre naissance, nous avons contemplé les Idées avec plus ou moins de lumière, et les souvenirs de ces essences persistent en nous à l'état de latence, comme des puissances que l'événement ou l'occasion viennent réveiller.* » (In Phèdre cité par Château, 1978).

On ne peut être que tenté de relier l'importance que Platon accorde aux idées, du prologue saisissant de l'évangile de Jean :

« Au commencement était la parole, et la parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu » (La Sainte Bible de Louis Second). La Parole, c'est logos dans la philosophie grecque.

Quant à l'âme, elle n'est que l'organisation du vivant, comme le penseront les vitalistes dont son disciple Aristote. Selon lui, il faut spiritualiser le corps et matérialiser l'âme, mais ne pas oublier les Idées. Platon place les Idées intemporelles dans l'âme.

1.2- De Platon à Aristote

Ces points de vue idéalistes, seront corrigés et revus par le christianisme qui trouve la source des Idées dans la Révélation de Dieu, sa Parole à travers l'incarnation de son Fils. De même, ces idées dites idéalistes, seront sérieusement combattues par le matérialisme historique et dialectique de Karl MARX. L'âme platonicienne est une personne plus qu'une substance. Bien plus, l'idée d'une partie immortelle dans la personne, certainement la partie idéelle, amènera Platon à avoir une conception triptyque de l'âme-personne : il y a le *noûs*, l'esprit immortel, l'*épithumos*, lieu des désirs qui viennent du corps, et au milieu le *thumos* ; trois instances de la personne où le *noûs* est immortel, engendré (ou créé) par le Démiurge : « *nous l'avons souvent répété ; il est en nous trois sortes d'âmes ; si l'une d'elles reste dans l'inaction, nécessairement elle devient très débile... Celui-là donc qui s'est adonné aux appétits ou aux ambitions et qui leur donne un grand développement par l'effort, toutes les pensées nécessairement sont en lui devenues mortelles...* » (Ibidem, in Château, 1978).

Nous retrouvons ici l'idée paulienne que le « péché » rend mortel. L'âme n'est donc ni entièrement mortelle, ni entièrement immortelle, chacune des deux parts variant d'un individu à un autre et chez le même selon les circonstances. Mais la conscience morale chez Platon, c'est dans la sagesse, celle du philosophe, idée furieusement brocardée par Paul de Tarse, puisqu'elle situe le salut dans l'effort individuel seul et non dans la grâce divine inaugurée par la Rédemption du Christ. Mais prédomine

chez Platon comme dans toute la philosophie grecque, l'idée de vertus propres à chacun des trois éléments de l'âme (tempérance, courage et sagesse). La morale paulienne a surtout insisté sur la tempérance. Contrairement à une idée fautive, Platon est très soucieux des qualités morales pour être accusé d'ignorer la part mortelle de l'âme.

Son disciple Aristote sera moins moraliste et moins personnaliste. Avec sa formule célèbre : « *C'est l'homme qui engendre l'homme* », il donne la justification d'un vitalisme cosmologique où les courants gnostiques vont puiser leur inspiration et qui le fera détester par les Pères fondateurs du christianisme. Le personnalisme moraliste de Platon fera chez lui place à un fort penchant vers le vitalisme. Dans *De partibus animalium* (in Château, 1978), Aristote nous donne la substance de toute sa pensée, évidemment éloignée de l'idéalisme platonicien : l'étude de l'âme fait partie de la biologie, car s'insère dans les fonctions vitales.

Aristote est le père de la neuropsychologie moderne, car tous ses écrits sur l'âme ont une orientation psychophysiologique, avec de courts traités sur la sensation, la mémoire, le sommeil, les rêves, la respiration, la vie et la mort ; ce sont les *parva naturalia*. (Château, 1978). L'âme est liée au corps dont elle gouverne les fonctions ; aussi – idée capitale – ne peut-elle, comme le pensait Platon, "transmigrer" d'un corps à un autre après la mort individuelle (*De anima*, cité par Château, 1978) ; elle n'est donc pas immortelle, mais finit avec la mort de celui dont il anime le corps ! Toute âme se sert du corps qui lui est propre. C'est l'âme qui donne son mouvement au corps, qui commande ses « instruments » corporels (*organa*). Aristote s'est totalement écarté du « spiritualisme » platonicien, sans pour autant verser dans le matérialisme total qui fait de l'âme uniquement la résultante des fonctions corporelles : l'âme est aussi forme (*eidos*), fin et acte du corps . Certes, elle ne survit pas en tant que substance biologique, à la personne comme instance immortelle. Comme les Idées de Platon, la Forme d'Aristote le cantonne dans la métaphysique de son époque : son idée de forme ne l'éloigne guère des courants cosmologiques dominants dans la philosophie classique grecque. Comme son maître Platon, Aristote distingue aussi les niveaux d'intelligence, d'actes, de matières. On comprend que ce

fut Platon, revu et corrigé, qui fut adopté par le christianisme parce qu'il fait une grande place aux « intermédiaires » qui relient les existences inférieures aux Idées et à Dieu. Aristote pense aussi à une progression hiérarchique, mais à partir d'hypothèses plus biologiques (*phusis*) que métaphysiques.

Son *De anima* est un véritable traité de psychologie qui n'a rien à envier aux essais modernes. Ensemble des fonctions corporelles, l'âme est en même temps l'instance qui donne l'unité, qui informe et qui pousse les puissances corporelles vers l'acte. Selon Château (1978), « Cette "forme" du corps n'est cependant point une forme comme les autres, elle réalise elle-même une organisation naturelle susceptible d'action spontanée... Tous les êtres naturels ont un certain dynamisme conforme à leur forme et fin ; cela est au plus haut point visible dans l'intelligence humaine ou animale, mais aussi dans les fonctions vitales ; il faut même aller plus loin et penser que les éléments possèdent chacun un mouvement spontané vers un "lieu propre", ainsi la terre vers le bas et le feu vers le haut. Le vitalisme est ici à sa perfection ; pour Aristote, "tout est plein d'âme" (*De Gen. Animalium*), comme pour Thalès, de dieux. » Ce vitalisme antique, on le retrouve un peu chez les Hébreux certainement contaminés par leurs voisins cananéens vitalistes et polythéistes. En effet, chez les Hébreux, on trouve aussi l'idée que tout être vivant (*nephesh hayat*) serait ce qui correspond chez Aristote surtout à l'âme (*psukhê*), alors que Platon qui a une position plus humaniste, disons même personnaliste, sera rejeté en cette idée par le christianisme du 1^{er} Siècle pour qui l'âme (devenue seulement *nepesh* dans la dans la nouvelle sémantique juive) est propre à l'homme en tant qu'instance d'origine divine. On ne s'étonnera pas qu'elle soit de ce fait confondue avec le souffle (*pneuma*) avant d'avoir une existence autonome sous l'influence des philosophes laïcs.

Luc dans ses deux œuvres, l'Évangile et les Actes des Apôtres, ne semble pas avoir confondu esprit (*pneuma*) avec esprit-pensée (*noûs*), mais quel contenu donnait-il à âme (*psukhê*) ?

Aussi chez Aristote, y a-t-il des âmes différentes pour chaque niveau d'êtres, végétaux (âme nutritive ou végétative), animaux (âme désirante ou motrice), et enfin l'homme (âme raisonnable comportant un intellect).

En adoptant la sémantique gréco-romaine d'âme (*psukhê* en grec et *anima* en latin) lors donc d'ailleurs que le concept *nephesh hayat* chez les Hébreux était rendu en grec et en latin par âme, en délaissant son dualisme primitif chair-esprit pour corps-âme, le christianisme aura du mal jusqu'à l'époque contemporaine à faire triompher sa doctrine d'une âme immortelle propre à l'homme seulement et non évidemment à tous les êtres vivants ! Dans le christianisme, le sens de cette âme se confondrait avec l'idée sémito-hellénistique du souffle, source de vie, don du Dieu créateur, cette fois seulement en l'homme, *ruah* en hébreu, *pneuma* en grec et *spiritus* en latin !

Aristote enfonce carrément le clou lorsqu'il écrit dans *De anima* (cité par Château, 1978) que l'âme humaine se distingue de l'âme chez les animaux par deux facultés : celle de discerner, c'est-à-dire la fonction sensitive et la pensée discursive (raisonnable), et celle de se mouvoir, la fonction motrice, fonctions qui existent aussi chez les animaux. La psychologie moderne, à peu de choses près, reconnaît la communauté chez l'homme et chez les animaux, des fonctions sensibles (dites psychoaffectives chez l'homme) et des fonctions motrices dites chez l'homme psychomotrices : nous avons en commun avec les animaux supérieurs 95% de gènes !

Malgré tout, les conceptions des deux grands philosophes grecs ont divisé longtemps les Pères de l'Église partagés entre aristotéliens et platoniciens classiques et néo-platoniciens, et il faudra attendre le Concile de Latran V au XVIème siècle pour que l'Église catholique condamnât surtout l'aristotélisme en sa thèse d'une âme éternelle commune à tout être vivant ! Ce philosophe en effet, séparait la physique de la métaphysique, devenant ainsi le précurseur de toutes les sciences et le fondateur de la neuropsychologie moderne. En fait, le christianisme avait trop accentué la soi-disant opposition entre les conceptions de Platon et celles de son disciple Aristote. Bien sûr, c'est au retour de son voyage initiatique en Égypte que Platon a établi une correspondance entre la vieille notion grecque de *psukhê* et une instance égyptienne

immortelle qui survit à la mort de l'homme. Cependant, pour les deux grandes figures de la philosophie classique grecque, l'esprit (pensée ou raison) est supérieur aux formes plus basses de l'âme. Aussi la philosophie antique, grecque en particulier, admet-elle l'existence de trois niveaux aussi bien chez Aristote que Platon ! Nous avons donc chez PLATON, les niveaux suivants :

- **Désirs** (*épathymie*) ayant son siège dans l'abdomen ; ce qui se retrouve surtout chez les esclaves.
- **Courage et volonté** qu'on retrouve chez les guerriers et qui se situent dans le thorax ; c'est la *thymie* ou *thumos*.
- **Raison** (*logikos*) observée chez les philosophes et située dans la tête.

Pour Aristote, nous avons aussi :

- **l'âme végétative**
- **l'âme animale**
- **l'âme raisonnable.**

Les Pères de l'Église s'étaient certes défiés des conceptions d'Aristote, manifestement plus « physiques », mais ils n'avaient pas adopté totalement pour autant les thèses plus séduisantes mais « idéalistes » de Platon. Certes, la théologie chrétienne affirmée avec saint Augustin, avait une position néo-platonicienne, avec la notion de l'âme individuelle et immortelle ; parce que sa doctrine se fonde essentiellement d'abord sur le dogme de la résurrection des morts en deux moments (jugement tout de suite après la mort et jugement dernier), il ne saurait abandonner l'hypothèse d'une âme individuelle immortelle qui survivant à la mort, se présente devant Dieu pour être soumise à un premier jugement incontournable pour tout homme ! Or, cette idée d'âme individuelle et immortelle présente en chaque homme se confond plutôt chez les philosophes gréco-romains païens avec la pensée, la raison (*mens, nous* ou *logos*) ! La Parole, *logos* éternel, se trouvait déjà auprès de Dieu !

Nous parlons souvent de la Renaissance avec une grande exaltation ; or, elle n'était en fait que le retour en force des idées-forces de la philosophie profane gréco-

romaine pour qui l'âme est certes immortelle au niveau cosmique (l'homme rend l'âme d'où il l'a tirée), mais cesse d'exister au niveau individuel après la mort. Cela était plus clair et inacceptable avec Aristote. Joseph COMBLIN soulignait à juste titre : « *Du texte d'Aristote, ces philosophes concluaient que l'âme est mortelle, car l'âme est forme du corps, ou plutôt de la matière. Quand la matière se corrompt, c'est le signe que la forme qui lui donnait vie est morte aussi. En soutenant que l'homme se compose, non de deux parties, mais de forme et de matière qui n'ont pas chacune leur existence propre, Saint Thomas avait déjà rencontré la même difficulté... Par ailleurs, les disciples d'Aristote soutenaient que l'âme humaine est une seule et même âme pour tous les hommes. L'âme est principe de la raison ; et la raison étant la même pour tous, il n'y a pas d'âmes distinctes... Les individus sont distincts en vertu de la matière, non de l'âme. Le concile de Latran V a condamné ces élucubrations. Il a professé que l'âme de l'homme est individuelle et immortelle : "Nous condamnons et réprouvons ceux qui soutiennent que l'âme est mortelle, ou qu'elle est unique en tous les hommes."* » (Joseph COMBLIN, 1991).

Xavier LACROIX (2003) pense que cette idée d'une âme individuelle immortelle, contrairement à ce que postulent les francs-maçons et autres rosicruciens qui eux sont partisans d'une âme immortelle certes mais cosmique, était devenue au cours des premiers conciles œcuméniques de l'Antiquité une idée solidement ancrée qui ne connaîtra plus d'évolution, même malgré certains courants révisionnistes de la Réforme.

II/- Du cœur dans l'anthropologie hébraïque au dualisme grec, base de la doctrine chrétienne

La mise en évidence d'une anthropologie est une longue recherche épistémologique. En ce qui concerne les Juifs, avant de partager apparemment le dualisme chair-esprit qu'ils ont adopté de l'influence grecque (période hellénistique) et si l'on se fie aux évangélistes Marc (chapitre 14, verset 38) et Matthieu (chapitre 26 verset 41), les Hébreux à la période deutéronomiste semblaient mettre l'accent sur le cœur comme une composante de la personne humaine. Aussi dans le Deutéronome,

livre de réforme écrit sous le règne de Josias en 622 A.J. C., on lit dans le chapitre 6, versets 4-5 : « 4 *ÉCOUTE, Israël ! Le Seigneur est le Seigneur UN. 5 Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton être, de toute ta force.* » Le cœur ici désigne le centre caché de l'homme, l'endroit intérieur et secret où sa personnalité est concentrée. Le cœur est alors le résumé de l'homme tout entier, si bien que l'expression *dans leur cœur* est sensiblement équivalente à « *au plus profond d'eux-mêmes* » (Rm 2, 15). Plus tard, il sera regardé comme le siège des sentiments, mais aussi de la pensée et de la volonté, le fond de l'être (Cf. TOB, p.1799). Le dualisme chair-esprit apparue à la période sémito-hellénistique et qui deviendra corps-âme sous l'influence grandissante de la philosophie gréco-romaine, sera la base de l'anthropologie chrétienne de la nature humaine : une substance charnelle, mortelle et corruptible et une substance spirituelle qui est le dérivé en lui de l'Esprit de Dieu, le Souffle divin.

Les Églises de la Réforme traduisent souvent les textes de l'Ancien Testament en fonction des professions de foi en vigueur lors de leurs traductions ; ainsi La Sainte Bible de Louis SEGONG rend la même péricope du Deutéronome 6, 4-5 de la manière suivante : « 4 *Écoute, Israël ! L'Éternel, notre Dieu, est le seul Éternel. 5 Tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force* ». La conclusion que nous pouvons tirer de la bonne traduction du TOB est qu'en l'homme, il n'y avait pas d'abord l'esprit séparé de l'âme, mais le cœur synonyme plus tard de l'âme qui sera rendue par être (toute la personne), traduction de l'hébreu néphesh.

Dans la doctrine de l'Église, il n'y a qu'un dualisme entre la chair ou corps et esprit, synonyme d'âme ou de cœur. L'autonomisation d'une troisième substance essentielle ne se fera pas dans la pneumatologie chrétienne ; elle ne sera pas non plus le fait de la philosophie profane gréco-romaine qui ne théorisait que l'âme séparée du corps ; même si cette âme est à trois niveaux. Rappelons que chez Aristote, nous avons :

- *l'âme raisonnable*
- *l'âme animale*

- *L'âme végétative de la vie profonde et instinctuelle.*

Il y eut l'autonomisation de la pensée (confondue par le christianisme avec l'esprit) séparée de l'âme dès le début du christianisme. La pensée était le produit de la conscience et des fonctions cognitives ; c'est *noûs* en grec et *mens* en latin. Instance autonome de la personne, elle est devenue (indument pour l'Église) séparée de l'âme réduite à la vie profonde ou la vie sensible Cette distinction qu'épousera la psychologie n'est bien sûr pas sans danger pour la doctrine de la foi, parce que l'âme nouvelle synonyme de vie affective (avec le cœur) est perçue progressivement comme une simple fonction biologique, mortelle, avec la vie biologique !

Dans tous les cas, les Églises chrétiennes sont demeurées dans l'ensemble fidèles à leur conception dualiste ancienne et professent toutes l'existence de deux substances (corps et âme) dans la nature humaine. Pie XII insistera sur ces points dans plusieurs de ses encycliques afin de mettre fin à la confusion vitalo-mentaliste qui n'est pas chrétienne, mais s'est avérée comme une évolution de la pensée gréco-romaine.

Au contraire, l'âme est comme l'esprit (*pneuma* en grec, *spiritus* en latin) entendue comme un souffle de vie venant de Dieu (néo-platonisme). Avec l'évolution de la pensée gréco-romaine au 1^{er} siècle, les entités constitutives de la personne humaine se situent surtout à deux niveaux : l'âme raisonnable (*logikos*) et l'âme motrice (animale de *anima*, *psukhê* proprement dite). Ces conceptions néo-aristotéliennes qui émergeront avec force à la Renaissance ne sont pas catholiques, contrairement aux idées reçues, encouragées par la Réforme protestante quoique sa psychologie ne fût alors que la discipline s'intéressant à l'âme ou à l'esprit.

C'était dans le monde laïc que la psychologie était devenue parallèlement « *science de l'âme en ses trois composantes* », (esprit, conscience ou pensée ; âme et corps). On peut se demander quelle est la conception de l'âme et de l'esprit qu'ont gardée finalement nos congénères des églises protestantes et évangéliques contemporaines. Est-elle toujours individuelle et immortelle ? En vérité, la Réforme née un siècle après le début de la Renaissance n'a pas pu empêcher cette fâcheuse dérive où l'âme néo-aristotélienne finira par ne plus être considérée comme une substance immortelle, mais plutôt une forme (*eidōs*), devenue une vie mortelle.

Au contraire, Pie XII, le grand Pape bâtisseur, après le cataclysme destructeur de la Deuxième Guerre mondiale, dans l'encyclique « *Summi pontificatus* » s'émerveillera ainsi : « *Merveilleuse vision qui nous fait contempler le genre humain dans l'unité de son origine en Dieu (...); dans l'unité de sa nature, composée pareillement chez tous d'un corps matériel et d'une âme spirituelle...* »

Résumé Synthétique :

Pneumatologie (branche de la théologie qui s'occupe de la réflexion sur l'esprit et l'Esprit Saint) :

Chair D'où chair-esprit puis corps-âme dans la pensée grecque en général; l'esprit, c'est pneuma en grec et spiritus en latin :

Psychologie

- **Corps** (énergie ou fonction psychomotrice) confondu souvent avec l'anatomie dont l'étude est abandonnée à la biologie. En psychologie, l'étude du corps renvoie à l'étude des fonctions psychomotrices : c'est la perspective béhavioriste ou comportementaliste.
- **Esprit**, *logicum, mens* en latin ; *noûs, logikos* en grec. C'est la pensée, la conscience, l'intelligence humaine ; dérive de l'âme raisonnable (*logikêpsukhê*) d'Aristote ; correspond aux fonctions cognitives. Elle sera confondue dans le christianisme avec l'esprit (souffle, *ruah* en hébreu, *pneuma* et *spiritus* en latin. Jusqu'ici dans le christianisme, l'esprit n'est pas séparé de pensée (*noûs* en grec et *mens* en latin).
- **Ame** (*anima* en latin et *psukhê ton zoon* chez Aristote). Elle renvoie à la vie profonde, aux fonctions psychoaffectives.

Nous voyons à quels niveaux se sont produits les télescopages sémantiques :

1. Confusions au niveau de l'esprit « entre *pneuma* ou *spiritus* de l'Eglise et la pensée, *noûs* en grec et *mens* en latin qui est la conséquence de l'autonomisation néo-aristotélicienne de l'âme raisonnable d'Aristote.

2. Confusion entre l'âme de conception néo-platonicienne tirée de la philosophie de Platon dominante dans l'Eglise et l'âme (*anima*), c'est-à-dire l'âme animale d'Aristote qui veut dire vie mortelle.

Ces confusions et dérives prégnantes dans l'anthropologie occidentale de la personne humaine rendront difficile la démarcation entre la philosophie gréco-romaine qui fut à la base de la psychologie, science de la personne humaine dérivant surtout de la « physique aristotélicienne » et la pneumatologie, branche de la théologie chrétienne qui elle, s'occupe de l'Esprit ou de l'âme (spirituelle) en l'homme. Ces télescopages, mieux ces tribulations sémantiques, ont donné lieu à plusieurs dérives dont la dérive vitalo-mentaliste, toutes condamnées comme païennes par la théologie catholique. Même si en dehors de l'Église elles sont réputées scientifiques, elles seront néanmoins dénoncées par plusieurs théologiens et spécialistes d'anthropologie, comme Xavier LACROIX (2002).

Cependant, ne confondons pas les vérités de foi de la doctrine de l'Église catholique avec la psychologie, étude de l'esprit, de l'âme et du corps. Les premières constituent la pneumatologie, branche de la théologie chrétienne, et entendue comme doctrine chrétienne sur l'esprit et l'âme ! Toutes les citations que nous ferons mettront en évidence cette doctrine comme vérité de foi éternelle. Au départ, nous avons d'abord une conception unitaire de la personne humaine chez les Hébreux : la chair, même si elle possède en son intérieur le cœur ; puis une conception binaire de l'homme : chair-esprit puis corps et âme dans la pensée grecque; l'âme étant ici perçue comme une instance spirituelle (âme spirituelle). Qohelet déjà annonçait les couleurs :

« Souviens-toi de ton Créateur aux jours de ton adolescence, (...) avant que la poussière ne retourne à la terre, selon qu'elle était, et que le souffle ne retourne à Dieu qui l'avait donné (Qo 12, 1.7) ».

Plusieurs siècles plus tard, les rédacteurs des textes sacrés comme Paul de TARSE ne changeront pas fondamentalement de perception : « *Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ?* » 1 Co 6, 19). On trouve la même

rengaine chez lui dans la même lettre : « *Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ?* » (1 Co 3, 16).

Cependant, il arrive souvent que les auteurs du Nouveau Testament donnent l'impression de mettre en évidence une troisième instance. Qu'en pense le Magistère de l'Église ? Nous lisons dans le CEC : « *Parfois il se trouve que l'âme soit distinguée de l'esprit. Ainsi S. Paul prie pour que notre "être tout entier, l'esprit, l'âme et le corps" soit gardé sans reproche à l'avènement du Seigneur (1 Th 5, 23).* » L'Église enseigne que cette distinction n'introduit pas une dualité entre esprit et âme (Cf. Cc Constantinople IV en 870 ; DS 657). « *"Esprit" signifie que l'homme est ordonné dès sa création à sa fin surnaturelle (Cf Vatican I ; DS 3005), et que son âme est capable d'être surélevée gratuitement à la communion avec Dieu (Cf. Pie XII, Enc. "Humanis generis", 1950 : DS 3891).* »

III/- Le triomphe de l'âme néo-platonicienne : La querelle des platoniciens et des néo-platoniciens

L'idéalisme platonicien teinté de mysticisme a séduit les Pères fondateurs du christianisme plutôt que les thèses matérialistes d'Aristote ; mais très tôt se produisit une dérive, la même qui sera dominante dans certains courants hérétiques comme le docétisme et le gnosticisme. Le christianisme ne se définit pas exclusivement par le "spiritualisme" ; c'est aussi la religion de l'incarnation et de la résurrection de la chair ! DROBNER (1999) dans son livre *Les pères de l'Église. Sept siècles de littérature chrétienne*, a bien décrit le long processus qui a conduit à la constitution de la pensée et de l'anthropologie chrétiennes. Origène (185-253) a occupé une place à part dans ces débats souvent vifs. Ses écrits teintés de platonisme exercèrent d'ailleurs une large influence jusqu'au VI^{ème} siècle, époque où l'empereur Justinien qui avait alors pleins pouvoirs sur les autorités ecclésiastiques, rédigea en 543 contre l'ouvrage d'Origène « *De principiis* » un édit (*Adversus Origenem liber*) qui se concluait par neuf (9) anathématismes ou condamnations à l'excommunication (Vivre la parole de Dieu au quotidien d'août 2013, pp. 18-21). La même année (543), le Synode de Constantinople convoqué par le patriarche Ménas conféra une portée

doctrinale au texte de l'empereur Justinien. Voici le premier et le cinquième de ces anathématismes :

1. « *Si quelqu'un dit ou pense que les âmes des hommes préexistent, en ce sens qu'elles étaient auparavant des esprits et des saintes puissances qui, lassées de la contemplation de Dieu, se seraient tournées vers un état inférieur : que pour ce motif, s'étant refroidies dans leur amour de Dieu et dès lors ayant été appelées âmes, elles auraient été renvoyées dans des corps pour leur châtement, qu'il soit anathème.* »
2. « *Si quelqu'un dit ou tient que, lors de la résurrection les corps des humains ressusciteront en forme de sphère, et ne confesse pas que nous ressusciteront debout, qu'il soit anathème.* »

Il faut sérieusement nuancer cette idée reçue qu'on ressasse très souvent : l'Église n'a pas seulement opté pour les idées de Platon, plutôt mystique et idéaliste, aux dépens dit-on de celles de son disciple Aristote, le matérialiste fondateur de la physique ! Les idées de Platon, en l'état, avaient plutôt généré toutes sortes de courants hérétiques et gnostiques. Les Pères de l'Église fondateurs de la « philosophie » chrétienne (théologie) comme saint Augustin (Cf. Sœur Perpétue TIGRI) étaient néoplatoniciens. Bien sûr, ils se défiaient surtout d'Aristote, jusqu'à la tentative de Saint Thomas d'Aquin (le thomisme) pour opérer une synthèse difficile entre Platon et Aristote.

IV/-Etat sytnétique de la question

Cette partie est une synthèse des courants actuels. Il s'agit d'une synthèse qui est en même temps une conclusion sur les entités constitutives de la personne humaine dans l'anthropologie occidentale à la fois très influencée par le christianisme et la pensée grecque classique. Elle présente les trois jalons qui signent l'évolution anthropologique de la personne humaine jusqu'à ce qu'elle est devenue de nos jours.

41/- Anthropologie de la personne humaine : de la conception juive au dualisme de la pensée grecque et au tripartisme de l'anthropologie occidentale contemporaine

Certains auteurs du Nouveau Testament dont certainement le grec Luc, ont mis visiblement en évidence une troisième instance, en dehors de l'âme confondue à l'esprit et du corps. Relisons encore le CEC pour avoir toujours présent à l'esprit ce qu'en pense le Magistère de l'Église : « *Parfois il se trouve que l'âme soit distinguée de l'esprit. Ainsi S. Paul prie pour que notre "être tout entier, l'esprit, l'âme et le corps" soit gardé sans reproche à l'avènement du Seigneur (1 Th 5, 23). L'Église enseigne que cette distinction n'introduit pas une dualité entre esprit et âme (Cf. Cc Constantinople IV en 870 ; DS 657). "Esprit" signifie que l'homme est ordonné dès sa création à sa fin surnaturelle (Cf Vatican I ; DS 3005), et que son âme est capable d'être surélevée gratuitement à la communion avec Dieu (Cf. Pie XII, Enc. "Humanis generis", 1950 : DS 3891).* »

Les fidèles catholiques peuvent accepter cette profession de foi ; parce qu'ils doivent suivre le conseil évangélique de l'obéissance à l'autorité apostolique (le Magistère), mais dans les sciences humaines, précisément la psychologie, elle est loin d'être incontestable. Prenons à nouveau cette traduction de la Bible en latin que Saint Jérôme a effectuée. Beaucoup de Grecs jugent cette traduction latine de la Bible inexacte en plusieurs points. Par exemple, Saint Jérôme a rendu ainsi le célèbre cantique de Marie dit le Magnificat :

« Mon âme exalte le seigneur (Magnicat anima mea dominum)

Exulte mon esprit en Dieu mon sauveur. »

Toutes les bonnes traductions, dont celles de TOB et de la Bible du Semeur, donnent ceci *« Mon âme chante la grandeur du Seigneur*

47 et mon esprit se réjouit (est remplie d'allégresse dans TOB)

À cause de Dieu, mon Sauveur. »

Nous faisons remarquer plus haut qu'Il y a là une différence de taille avec la traduction latine de Saint Jérôme où il n'y a pas « et » entre l'âme et l'esprit ; ce qui semble montrer que pour Luc, cet évangéliste grec désormais installé à Rome, l'esprit qui aurait alors en grec le sens de pensée n'est pas à mettre évidemment au même niveau que l'âme ; même si pour la doctrine chrétienne déjà bien constituée au IV^e siècle, Luc ne pouvait employer que *pneuma* en grec (*spiritus* en latin), et non *noûs* en grec (*mens* en latin).

En effet, en cette fin du 1^{er} siècle de l'ère chrétienne, s'était déjà opérée une séparation progressive des deux principaux niveaux de l'âme : l'âme raisonnable (esprit, pensée) et l'âme « vitale » (*psukhê*, proprement dite). Comment alors peut-on justifier que l'apôtre Paul, le premier écrivain sacré du Nouveau Testament, prie-t-il pour que notre « *être tout entier, l'esprit, l'âme et le corps* » soit gardé sans reproche à l'avènement du Seigneur (1 Th 5, 23) ? Ce faisant, distinguait-il aussi l'esprit de l'âme ? Beaucoup de biblistes donnent l'explication suivante de ce paradoxe. Cet apôtre est un homme pratique, un pédagogue obsédé par la réussite de sa mission d'évangélisation. Il avertira dans 1 Corinthiens 9. 19-22

19 : *« Car, bien que je sois un homme libre à l'égard de tous, je me suis fait l'esclave de tous, afin de gagner le plus de gens possible à Jésus-Christ.*

20. *Lorsque je suis avec les Juifs, je vis comme eux, afin de les gagner. Lorsque je suis parmi ceux qui sont sous le régime de la Loi de Moïse, je vis comme si j'étais moi-même assujetti à ce régime, bien que je ne le sois pas, afin de gagner ceux qui sont sous le régime de cette loi.*

2.1 *Avec ceux qui ne sont pas sous ce régime, je vis sans tenir compte de cette Loi, afin de gagner au Christ ceux qui ne connaissent pas la Loi. Bien entendu cela ne*

veut pas dire que je ne me préoccupe pas de la Loi de Dieu ; au contraire, je vis selon la loi du Christ.

22. Dans mes relations avec les chrétiens mal affermis dans la foi, je vis comme l'un d'entre eux, afin de les gagner. C'est ainsi que je me fais tout à tous, afin d'en conduire au moins quelques-uns au salut par tous les moyens. »

Belle leçon de pragmatisme dont doivent tenir compte tous ces fidèles chrétiens intégristes pourfendeurs de l'approche dite de l'inculturation (plus exactement, il s'agit de la réculturation) en terre africaine du message du Christ! L'Apôtre Paul aurait procédé ainsi parce qu'il était alternativement en contact avec deux auditoires : les Juifs et les Grecs. Bien que la plupart des Juifs maîtrisent la *Koinê*, la langue grecque, certains concepts dans cette langue ne correspondaient pas à ceux qu'ils employaient régulièrement et qui ainsi les déconcertaient. C'est le contraire pour les Grecs décontenancés par la traduction grecque du souffle, *pneuma*. Bien sûr, le Juif saisirait plutôt bien le sens de *pneuma* (souffle) que *psukhê*, mais le Grec préférerait *psukhê*. Paul qui s'adressait aux deux auditoires dans ses lettres, employait donc esprit (*pneuma*), mais le fait suivre d'âme (*psukhê*) ; comme il avait écrit : « *Abba* », terme hébreu pour désigner père, mais l'a fait suivre du mot grec qui désigne père, d'où : « *Abba*, père ». Aussi les deux concepts, esprit et âme, deux réalités, hébraïque et grecque, sémantiquement très proches, renvoient-ils en fait à une seule instance : le souffle de vie ou la vie en l'homme ! Ces emplois doubles finiront malheureusement par autonomiser les deux mots et en feront d'abord deux concepts, nonobstant le fait que sous la pression doctrinale de l'Église, l'esprit synonyme de pensée aura du mal à prospérer, surtout dans les pays d'obédience catholique : il va se confondre avec pensée (*noûs* et *mens*), une distinction, néo-aristotélicienne, au niveau des deux grandes instances de l'âme avec l'émergence de deux nouvelles entités : pensée et vie !

42/- Anthropologie de la personne humaine : Du dualisme de la pensée grecque au tripartisme de l'anthropologie occidentale contemporaine

42.1-Vitalo-mentalisme versus spiritualisme

Continuons notre démonstration ; Luc dans son évangile au chapitre 10, verset 27 sera le seul des quatre évangélistes à rendre le commandement du Deutéronome de la manière suivante : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ton énergie et de toute ta pensée, et ton prochain comme toi-même.* » Il emploie à la fois les termes cœur, âme et pensée ! Bien que l'esprit dans la tradition juive inclue aussi la pensée et contienne les facultés suivantes : intelligence, sagesse, science, crainte, conseil et piété ; vertus qui sont devenues sept dans le catéchisme de l'Église Catholique, mais étaient déjà 6 chez Isaïe ! La doctrine de l'Église n'a nullement besoin d'autres termes que *pneuma* et *spiritus* pour désigner le concept de facultés cognitives que semble suggérer les termes *noûs* et *mens* (pensée ou conscience). D'où cette curiosité linguistique dans la liturgie actuelle de l'Église:

« *Dominus vobiscum*

Et cum spiritu tu » ;

Et non « *Et cum mente tuo* ».

Le seul endroit où la vigilance doctrinale a été mise en défaut est dans le cantique suivant :

Veni Creator Spiritus

Mentes tuorum visita

Comme l'Église ignore la pensée ou la conscience en dehors de l'esprit, *mentes tuorum* a été traduit par « *Visite les âmes des tiens* » ; en cela l'Église est demeurée fidèle à sa conception traditionnelle dualiste, la personne humaine étant perçue comme un corps et **un esprit ou une âme non séparée ontologiquement de la conscience, de la pensée qui renvoyait à l'âme raisonnable d'Aristote.** Cette rigueur doctrinale ne va pas malheureusement pas prospérer dans les églises de la

Reforme ; l'église anglicane ne s'est pas gênée pour prendre en compte le *mens* latin traduit par *mind* !

De fil en aiguille, nous assisterons clairement à partir du premier siècle du christianisme à une conception tripartite de la personne humaine (esprit, pensée), âme et corps). L'esprit qui avait d'abord en tout point le sens grec de *pneuma* et le sens latin de *spiritus*, finira par être entendu comme concept séparé désignant la pensée, et cet usage sera largement répandu déjà aux premiers siècles du christianisme.

Nous avons pris comme argumentation de notre thèse l'évangéliste Luc qui déjà autonomisait « esprit » entendu comme pensée, contrairement croit-on, à l'Apôtre Paul. Mais le grand théologien grec, S. Jean Chrysostome, l'un des plus célèbres Pères de l'Église grecque (344-407) a écrit précisément ceci dans *incompréhension 3, 6* (cité dans le CEC) : « *Tu ne peux prier à la maison comme à l'Église, où il y a le grand nombre, où le cri est lancé à Dieu d'un seul cœur. Il y a là quelque chose de plus, l'union des esprits, l'accord des âmes, le lien de la charité, les prières des prêtres.* » Eh oui ! Pour beaucoup de gens au IV^{ème} siècle, **la personne humaine est constituée d'un esprit (pensée, raison, conscience), d'une âme et du corps !** Cette conception sera perçue comme un contresens au regard de la doctrine de l'Église réaffirmée lors du concile œcuménique d'Ephèse (431). Peine perdue, elle restera prégnante dans l'anthropologie occidentale, laïque et philosophique, éloignée de la doctrine chrétienne.

Actuellement, les sciences de l'homme, comme la psychologie, ont définitivement séparé esprit (*pneuma* et *spiritus*) ou pensée (*noûs* et *mens*), curieusement dite aussi esprit dans les langues romaines, par refus d'accepter la réalité d'une nette séparation sémantique et épistémologique. En effet, les langues romanes comme le français, l'italien, l'espagnol, le portugais, nées dans le bain religieux et culturel du catholicisme plus exigeant quant à la sémantique, n'ont guère séparé les deux contenus autonomes du fameux esprit des origines, pensée bien sûr et esprit proprement dit. Or, les deux notions sont désormais séparées, même si on a persisté à garder le même mot "esprit" dans les deux cas, contrairement à la langue anglaise et à la langue germanique.

La personne humaine, objet d'étude de la psychologie, est donc définitivement perçue à trois niveaux : *l'esprit* entendu comme pensée, raison, conscience (les fonctions cognitives), *l'âme* entendue au sens restreint de l'âme animale d'Aristote, pouvant signifier **vie profonde**, siège des émotions, et cœur comme vie sensible (les fonctions psychoaffectives) puis le *corps*, symbole de la motricité (conduites psychomotrices).

Comme on le voit, il y a une longue histoire de l'âme et de l'esprit à écrire dans le christianisme et dans l'anthropologie occidentale. Deux directions sont dominantes : celle des termes grec *psukhê* et latin *anima*, et celle du latin *spiritus* correspondant au mot grec *pneuma*. *Spiritus* et *Spiritus Sanctus* en latin et *pneuma* en grec semblent donc l'emporter sur *mens* (*noûs*, *logikos* en grec) dans l'Église surtout catholique.

Il se posera un problème plus complexe en ce qui concerne l'âme (*anima*, *animus*, *psukhê*, *anémos*) parce que ces mots renvoient à au moins deux conceptions de l'âme, avec des différences subtiles chez les deux maîtres de la philosophie grecque. Nous savons que des conceptions divergentes (grecques et latines) sur l'esprit et l'âme avaient accentué les divergences anthropo-historiques entre l'aile grecque et l'aile romaine de l'Église universelle après les Conciles de Nicée (315) et de Constantinople (385), et avaient contribué à provoquer inévitablement le schisme d'Orient : l'Église orthodoxe grecque ne saurait se résoudre à abandonner les termes et concepts *noûs*, *logikos*, *logikê psukhê*, n'ayant aucune prédilection pour le *pneuma* au sens totalitaire (souffle, air, vent, renvoyant à *ruah* qui désigne toute la partie « psychique » de la personne humaine).

Questions de différences philosophico-anthropologiques : l'idée d'une partie raisonnable de l'âme, conception commune à Aristote et à Platon, (*logikos* et *logikê psukhê*) était certainement plus appropriée dans l'anthropologie grecque. Nous connaissons la querelle, pour nous byzantine actuellement, autour du fameux « **filioque** » que l'aile romaine de l'Église ajouta plus tard et de son propre chef (se référant à l'autorité apostolique du Pape) au Credo de Nicée-Constantinople : « *Qui ex patre filioque procedit* ». Apparemment, voilà une vraie profession de foi

spiritualiste que les Grecs demeurés à la fois vitalistes et rationalistes ne pouvaient guère accepter !

Dans son numéro N° 62 de décembre 2012 du missel *Vivre la parole de Dieu au quotidien*, l'aréopage de prêtres qui le rédige est parti en guerre contre les thèses hérétiques de ces descendants de la tradition gnostique que sont la Franc-maçonnerie et la Rose-Croix : « *Les rosicruciens affirment par ailleurs qu'« il n'y a qu'une seule âme dans l'univers, l'âme cosmique dont chaque être humain possède "un segment inséparable" et non individuel et personnalisé. La doctrine de la foi chrétienne enseigne au contraire que l'âme est individuelle, une création propre de Dieu en tant que germe d'éternité. Chaque personne est habitée par son âme et non par une âme collective. Et c'est parce que, "corps et âme", créé à l'image de Dieu, que l'homme a la dignité d'une personne comme individu, capable d'entrer librement en relation et même en communion avec son Dieu. (Catéchisme de l'Église Catholique, 1992) ».*

42-2 L'Église dépassée par l'anthropologie laïque

L'Église ne s'est jamais approprié les termes *noûs* (grec), *mens* (latin), contrairement à la philosophie laïque, néo-aristotélicienne. Quant aux termes *psukhê* (grec) et *anima* (latin), il n'y avait même pas lieu d'entrevoir pour l'Église de les séparer philologiquement d'avec l'esprit (*pneuma* et *spiritus*) ; car ils renvoient dans la doctrine chrétienne, catholique en particulier fidèle à la tradition, à la même chose : l'essence divine du souffle de vie, aussi bien esprit que âme.

Pour sembler s'adapter à une évolution irréversible, l'Église sous le magistère apostolique de Pie XII, inventa ce concept synthétique d'**âme spirituelle**. De cette façon, la notion de souffle, centrale dans le judaïsme et qui est contenue dans *ruah* en hébreu et *pneuma* en grec, demeurera conservée, malgré une adoption corrigée de l'âme, incontournable dans la pensée gréco-romaine.

Des idées d'Aristote et surtout de Platon, le christianisme a tiré celle d'un homme fait d'une âme « immortelle » comme l'esprit était aussi immortel dans la tradition sémito-hellénistique. Dans les deux cas, nous sommes en présence d'un souffle de vie venant de Dieu, mais –détail capital- incluant aussi toutes les facultés mentales de la

partie rationnelle ou raisonnable de l'âme, quoique toutes ces fonctions, dons gratuits du Dieu créateur, soient l'étage supérieur d'une réalité physique (*phusis* chez Aristote).

Le christianisme, c'est donc le triomphe relatif des « spiritualistes » dont les affirmations dogmatiques vont atteindre leur apogée vers le V^e siècle : on aura plutôt recours, comme l'ont fait Saint Paul et les évangélistes, au terme grec *pneuma* qui en latin donna le néologisme *spiritus* qui s'imposera très tôt; il se retrouvera dans la Vulgate latine de Saint Jérôme : *spiritus, Spiritus Sanctus* au lieu de *logikos, nous, mens* ; avec des fortunes diverses. Car malgré tout, l'âme raisonnable grecque ne disparaîtra guère ; mais l'on se gardera de l'adopter dans ses conceptions « païennes » prégnantes chez les philosophes antiques, surtout Aristote, entendue comme partie supérieure et humaine de l'âme au sens large, au départ réalité commune à tous les êtres vivants, comme c'était d'ailleurs son sens dans l'Ancien Testament : *néphesh hayat*, un être vivant, une âme !

Malgré leur vigilance, les Églises chrétiennes ont traîné plus ou moins la longue opposition a priori irréductible entre le vieux fonds vitaliste (animisme) gréco-romain et le spiritualisme d'inspiration sémito-hellénistique. Deux mille ans n'ont pas suffi pour venir à bout de cette dichotomie et aussi du tripartisme pensée/âme/corps dans l'anthropologie occidentale ! Aussi l'influence grecque, qu'elle soit hellénistique ou gréco-romaine, demeurera-t-elle toujours forte dans l'anthropologie occidentale ; parce que les textes du Nouveau Testament ont tous été rédigés en grec, la *Koïnê*, c'est-à-dire la langue commune à tous les peuples du Bassin méditerranéen de l'Antiquité. Or, la langue grecque et donc la philosophie grecque qui influencera peu ou prou les rédacteurs du Nouveau Testament, furent impuissantes, contrairement aux Hébreux, à concevoir l'unité de l'être humain. La devise était demeurée « *soma sema* » : le corps est un tombeau ; l'intelligence se libère des chaînes du corps. **Ce qui finira par faire la valeur de l'homme, c'est l'intelligence, la pensée : *logikos, nous ou mens*.**

Les Grecs antiques, vu le faible niveau de développement des sciences biologiques, ignoraient les relations entre le corps et l'intelligence dont ils prônaient l'autonomie

fonctionnelle. D'où leur conception d'une coexistence difficile entre deux principes : le corps (*soma*) et « l'âme » (*psukhê* dans ses diverses instances). Jésus et ses disciples par contre, comme tous les Juifs de leur temps, étaient des travailleurs manuels ; ils ne connaissaient point le travail intellectuel en tant que tel ; l'exercice de la pensée ne se sépare pas chez eux des activités corporelles (Joseph COMBLIN, 1991). L'homme demeure un tout comme dans l'Ancien Testament ; il n'y a pas d'équivalent dans l'Ancien Testament des mots « corps » et « âme », ou « chair » et « esprit » tels qu'ils furent conceptualisés dans le christianisme naissant du premier siècle. Les mots repris pour rendre compte du *soma* et du *psukhê* grecs, et du *corpus* et de l'*anima* en latin, sont approximatifs, en tout cas ne se rapportent pas à des éléments clairement constitutifs de l'homme. Comme c'était le cas de *ruah* et de *néfèsh hayat*, termes hébreux qui après de sérieuses tribulations, seront respectivement rendus par esprit et âme. Le mot hébreu *basar* bien sûr désigne quant à lui la chair, mais il signifie l'homme en sa faiblesse pulsionnelle, sa mortalité, et non son indignité. Alors, la réaction face à cette triste réalité est alimentée par l'espérance de la résurrection après la mort, déjà présente dans l'Ancien Testament dans le judaïsme de la période sacerdotale, avant d'être reprise dans le Nouveau Testament.

43/- La croyance en la résurrection des morts, le dogme fondamental

43.1- L'Esprit Saint et le dogme central du christianisme : la résurrection des morts en leur chair et la vie éternelle

Claude Lévi-Strauss dans sa monumentale **Anthropologie structurale** a souligné que le mythe obéit à une rationalité rigide qui étonne la pensée rationnelle. On ne comprendrait pas la rigidité doctrinale de l'Église à défendre l'enseignement d'une **âme spirituelle** (synthèse de l'esprit juif et de l'âme gréco-romaine) si nous n'avons pas à l'esprit (dans notre conscience) le dogme de la résurrection des morts en leur chair, et la vie éternelle. En effet, sans ce dogme, le christianisme en tant que foi au message du Christ ressuscité n'aurait aucun fondement (Cf. Paul dans I Corinthiens 15. 12-19). Le christianisme est la suite du prophétisme juif dans sa phase

messianique caractéristique de l'une des phases de la tradition sacerdotale suite à la déportation en Babylone. La foi en la résurrection datait de cette époque, mais fut clairement professée par Daniel et dans le second livre des martyrs d'Israël (Cf. 2M7, 1-2.9-14 ; aussi 2M12, 45) par les sept frères Maccabées et leur mère en réaction au despotisme du roi séleucide Antiochus IV Epiphane (175-164), maître d'Égypte et de la Palestine et qui voulait imposer la civilisation et les dieux grecs aux Juifs : « *Le Roi du monde nous ressuscitera pour une vie éternelle, nous qui mourons pour ses lois (2M 7, 9)... Mieux vaut mourir de la main des hommes en tenant de Dieu l'espoir d'être ressuscité par lui* » (2M 7, 14). La même croyance en la mort comme passage vers Dieu se retrouve dans la Sagesse (Sg 2, 23-24-3, 1-9), un texte écrit un siècle avant l'avènement du Christ :

« 23. Dieu a créé l'homme pour une existence impérissable, il a fait de lui une image de ce qu'il est en lui-même. 24. La mort est entrée dans le monde par la jalousie du démon, et ceux qui se rangent dans son parti en font l'expérience... 1. Mais la vie des justes est dans la main de Dieu, aucun tourment n'a de prise sur eux. 2. Celui qui ne réfléchit pas s'est imaginé qu'ils étaient morts ; leur départ de ce monde a passé pour un malheur ; 3. Quand ils nous ont quittés, on les croyait anéantis, alors qu'ils sont dans la paix. 4. Aux yeux des hommes, ils subissaient un châtement, mais par leur espérance ils avaient déjà l'immortalité. »

Le prophète Daniel avait dit notamment (Dn 12, 2) :

« Beaucoup de ceux qui dorment dans le sol poussiéreux se réveilleront, Ceux-ci pour la vie éternelle, Ceux-là pour l'opprobre, pour l'horreur éternelle ».

Le dualisme caractéristique de la philosophie gréco-romaine et donc de la culture des élites de tout le monde antique jusqu'à la fin de l'Empire romain, n'a certes pas réussi à modifier la croyance juive au « jour du jugement ». Cependant, s'est imposée la croyance, bien gréco-romaine celle-là, au jugement particulier tout juste après la mort. Dans l'ensemble, avec les Pères de l'Église latine, surtout avec Saint Augustin, l'hégémonie de la philosophie antique sera contenue dans des limites raisonnables. On peut regretter que ce brusque arrêt qui s'est produit avec la fin de l'Empire romain

ait accentué l'entrée de la nouvelle religion dans la métaphysique touffue du Moyen-âge qui va profondément influencer, avec des fortunes diverses dues à des résistances culturelles locales, grecques et germaniques en particulier, le christianisme naissant, certes héritier aussi bien du judaïsme de la période sacerdotale et sémito-hellénistique et sapientiale, que de la philosophie gréco-romaine.

Dans ces efforts de synthèse, une mention particulière doit être faite pour Paul de Tarse, citoyen romain, pharisien, mais bien imprégné de culture grecque et grand lettré de la philosophie grecque, qui opérera le premier une synthèse féconde entre ces divers univers anthropologiques. Il introduira fortement dans ses lettres, les premiers textes du Nouveau Testament (la première lettre, Lettre aux Thessaloniens, date des années 40), ce dualisme chair/esprit, puis corps/âme, tout en tenant largement compte de ses racines pharisaïques. Esprit ouvert et pragmatique, il prendra à son compte tous les concepts juifs sur la personne humaine, tout en ne négligeant pas de nouveaux, ceux-ci issus du monde gréco-romain.

Nous savons que la psychologie comme branche de la connaissance a pris corps avec Christian Wolf au XVII^{ème} siècle. Au départ, on restait fidèle à la doctrine chrétienne ; mais plus tard, tout le monde laïc épousera la conception triptyque de la personne humaine : esprit-pensée, âme-cœur et corps.

Même certains docteurs de l'Église semblaient subir au départ cette conception néo-aristotélicienne. C'est ainsi que Jean Eudes écrit dans cord. 1,5, ce qui suit, signe que l'autonomisation des trois instances s'est solidement opérée en ces temps:

Pour ce qui nous concerne dans l'église particulière du Bénin, ce tripartisme gênera beaucoup les premiers traducteurs de la Bible en langue fon et goun qui n'avaient à portée de main aucune notion pouvant correspondre à l'âme séparée du corps. D'où ces néologismes curieux de lindon (fon) et de alindon (goun). L'idée d'une âme de l'individu, son énergie vitale, *psukhê* en grec, *anima* en latin, traduisant difficilement le *néfesh hayat* hébreu, et entité à séparer du corps à la mort, est simplement inconcevable dans les langues et cultures gbé. Nous voyons bien là les difficultés sémantiques et anthropologiques des sociétés africaines, du Sud-Bénin en particulier, à concevoir une entité qui après la mort se séparerait du corps ou de la chair et irait

subir un premier jugement ; inconcevable aussi d'ailleurs dans l'anthropologie vétérotestamentaire. Soit le verset 10 du Psaume 15 : « *Tu ne m'abandonneras pas au séjour des morts* ». Il s'agit de moi dans mon entièreté personnelle, bien sûr sans l'enveloppe charnelle désormais détruite, mais qui n'est d'ailleurs pas nécessaire dans la vie de l'au-delà. Le Psaume 29 (1-4) dit aussi :

*« Quand j'ai crié vers toi,
Seigneur mon Dieu, tu m'as guéri ;
Seigneur, tu m'as fait remonter de l'abîme
Et revivre quand je descendais à la fosse. »*

Ce cantique qui ne se résume pas à l'hymne de David, se retrouve aussi chez Osée (Os, 6, 1-2)

*1- Venez, retournons vers le Seigneur
C'est lui qui a déchiré et c'est lui qui nous guérira,
Il a frappé et il pansera nos plaies.
2- Au bout de deux jours, il nous aura rendu la vie,
Au troisième jour, il nous aura relevés
Et nous vivrons en sa présence.*

On retrouve aussi la même prière dans Job 33, 18, 22, 24, 28.

*18- Ainsi il préserve son existence de la fosse
Et l'empêche d'offrir sa vie au javelot.
22- Alors son existence frôle la fosse,
Et sa vie est livrée aux exterminateurs.
24- Qu'il ait compassion de lui et dise :
« Exempte-le de descendre dans la fosse,
J'ai découvert une rançon ! »
28- Il a racheté mon existence au bord de la fosse
Et ma vie contempera la lumière ! »*

Nous connaissons les longs développements théologiques de l'Apôtre Paul sur la Rédemption et la Résurrection. Ainsi dans sa première lettre aux Corinthiens (1Co 15, 20-23), il nous livre sa position doctrinale sur la Rédemption et la Résurrection du Christ : « 20. *Frères, le Christ est ressuscité d'entre les morts pour être parmi les morts le premier ressuscité. 21. Car, la mort étant venue par un homme, c'est par un homme aussi que vient la résurrection. 22. En effet, c'est en Adam que meurent tous les hommes ; c'est dans le Christ que tous revivront, 23 mais chacun à son rang : en premier, le Christ; et ensuite, ceux qui seront au Christ lorsqu'il reviendra.* » On retrouve la même foi en la résurrection dans la Lettre aux Hébreux. Ainsi dans Hébreux 11, 17-19, on lit : « 17. *Grâce à la foi, quand il fut soumis à l'épreuve, Abraham offrit Isaac. Et il offrit le fils unique, alors qu'il avait reçu les promesses 18. et entendu cette parole : C'est d'Isaac que naîtra une descendance qui portera son nom. 19. Il pensait en effet que Dieu peut aller jusqu'à ressusciter les morts : c'est pourquoi son fils lui fut rendu ; c'était prophétique.* »

Ces professions de foi constituent désormais des prières importantes que le chrétien dans l'espérance de sa victoire sur la mort, adresse à son Dieu !

43.2- Le destin du corps et de l'âme après la mort

La psychologie contemporaine met en évidence trois instances dans la personne humaine : la cognition, l'affectivité et la motricité. Contrairement à l'âme spirituelle, ces instances meurent avec l'homme. Cependant, même dans une orientation strictement scientifique, la psychologie ne peut se désintéresser de cette obsession typiquement humaine : « Est-ce que tout finit avec la vie sur cette terre, ou existe-t-il une vie dans l'Au-delà ? » Pendant longtemps, tous les « social scientists » ont dédaigné aborder la question, la rejetant au rang de ces idées que seules les croyances religieuses peuvent prendre en compte. Ce n'est plus le cas de la perspective humaniste et compréhensive dans les études de psychologie : la croyance à une vie après la mort et en un Au-delà étant commune à tous les hommes dans le temps et l'espace, il n'est pas pertinent que la psychologie n'en fasse pas un thème de ses réflexions ! C'est la raison d'être de ce sous-chapitre. En effet, le destin du corps et

de l'âme après la mort a été la source de nombreuses théories, les une orthodoxes eu égard à la doctrine chrétienne, les autres jugées hérétiques : certaines sont en Occident et en Orient influencées par les conceptions cosmiques et les pensées d'essence gnostique.

Parlant du sort de l'homme après sa mort, le 11^e concile de Tolède commencé le 7 novembre 675, déclare dans l'une de ses constitutions conciliaires : « *Ainsi l'exemple de notre chef nous fait confesser qu'il y a une véritable résurrection de la chair pour tous les morts. Nous ne croyons pas que nous ressusciterons dans un corps aérien ou dans quelque autre espèce de chair, selon les divagations de certains, mais dans cette chair avec laquelle nous vivons, nous existons et nous mouvons. Notre Seigneur et sauveur ayant fourni le modèle de cette résurrection, a regagné par son Ascension le trône paternel que sa divinité n'avait jamais abandonné.* » Le 16^{ème} Concile de Tolède réaffirme la même doctrine de la foi : « *De même que par sa résurrection il nous a donné un exemple et que, nous vivifiant, après deux jours il est ressuscité le troisième jour, vivant d'entre les morts, de même nous voulons croire de toutes les façons que nous aussi nous ressusciterons à la fin des temps, non pas sous forme d'une ombre aérienne ou en celle d'une vision imaginaire, comme l'affirme l'opinion à réprover de certains (comme le patriarche Eutychius de Constantinople), mais dans la substance de la chair véritable dans laquelle nous nous trouvons et vivons à présent ; et au terme du jugement nous nous tiendrons devant le Christ et ses saints anges, et chacun rapportera ce qu'il a fait dans son corps, soit en bien, soit en mal (Cf. 2 Co 5, 10).* » (In *Vivre la parole de Dieu au quotidien*, mois d'août, pp 19-21). Le 4^{ème} concile de Latran (11-30 novembre 1215) réaffirme que « *tous ressusciteront avec leur propre corps qu'ils ont maintenant, pour recevoir selon ce qu'ils auront mérité en faisant le bien ou en faisant le mal, les uns au châtement sans fin avec le diable, les autres une gloire éternelle avec le Christ.* »

Nous sommes dans ces professions de foi au niveau de l'eschatologie ou des fins dernières. Mais quid du devenir de l'homme tout de suite après sa mort ? Nous sommes d'accord qu'il y aura une résurrection générale qui concerne l'homme tout entier comme « *extension aux hommes de la Résurrection du Christ* ». A propos de la

difficile question du sort immédiat de l'homme après la mort, une lettre de la Congrégation pour la doctrine de la foi en date du 17 mai 1979 rappelle ce que l'Assomption de Marie nous renvoie comme espoir, à savoir que : « *la glorification corporelle de la Vierge est l'anticipation de la glorification destinée à tous les élus.* » L'Apôtre Paul dans ce qui apparaît comme sa première lettre, la Lettre aux Thessaloniens, a abordé avec sa clarté habituelle la difficile question du destin après la mort, surtout face à des Grecs imbus de l'anthropologie gréco-romaine. Dans les versets 13 et 14 du chapitre 4, nous pouvons lire : « *13. Nous ne voulons pas vous laisser dans l'ignorance, frères, au sujet des morts, afin que vous ne soyez pas dans la tristesse comme les autres qui n'ont pas d'espérance. 14. Si en effet nous croyons que Jésus est mort et qu'il est ressuscité, de même aussi ceux qui sont morts, Dieu, à cause de ce Jésus, à Jésus les réunira.* » Morts ou encore vivants comme l'affirme l'Apôtre Paul dans la même lettre aux Thessaloniens 4, 15, 16, 17, 18 : « *15. Voici ce que nous disons, d'après une parole du seigneur : nous les vivants, qui seront restés jusqu'à la venue du Seigneur, nous ne devancerons pas du tout ceux qui sont morts. 16. car lui-même, le Seigneur, au son donné, à la voix de l'archange et au son de la trompette de Dieu, descendra du ciel : alors les morts en Christ ressusciteront d'abord ; 17. Ensuite nous, les vivants, qui seront restés, nous serons enlevés avec eux dans les nuées, à la rencontre du Seigneur, dans les airs, et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur. 18. Réconfortez-vous donc les uns les autres par cet enseignement.* »

Cependant, nulle part, l'Apôtre des gentils n'a fait une distinction entre le sort immédiat après la mort et la résurrection au dernier jour ! Les premiers chrétiens croyaient d'ailleurs comme Paul lui-même que la venue du Christ se produirait de leur vivant. Mais tous les évangélistes ont abordé avec des nuances plus ou moins accentuées le difficile problème de la distinction entre le jugement particulier immédiat et le jugement dernier ; surtout le grec Luc qui ayant quitté sa Syrie natale s'était établi à Rome marquée par la prégnance de la pensée gréco-romaine. Il a fait ouvertement entendre qu'il y a un destin post-mortem immédiat, avec l'aphorisme de Lazare et les paroles du Christ au bon larron avant sa mort (Cf. Lc 1-, 22 et Lc 23,

43). Aussi, en attendant le jugement dernier, l'âme séparée du corps du défunt, subit-elle un premier jugement face au Père Céleste, suite auquel elle va soit au paradis, soit au purgatoire, soit en enfer !

Le Pape Benoît XII (Jacques Fournier), pape d'Avignon (1334-1342) dans DS 1000, a clairement formulé le dogme du jugement particulier immédiat après la mort, en ne faisant qu'énoncer dogmatiquement ce qui était déjà une croyance bien ancrée dans la tradition : *« De notre autorité apostolique nous définissons que, d'après la disposition générale de Dieu, les âmes de tous les saints (...) et de tous les autres fidèles morts après avoir reçu le saint Baptême du Christ, en ce qui il n'y a rien eu à purifier lorsqu'ils sont morts, (...) ou encore, s'il y a eu ou qu'il y a quelque chose à purifier, lorsque, après leur mort, elles auront achevé de le faire, (...) avant même la résurrection dans leur corps et le Jugement général, et cela depuis l'Ascension du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ au ciel, ont été, sont et seront au ciel, au Royaume des cieux et au Paradis céleste avec le Christ, admis dans la société des saints anges. Depuis la passion et la mort de notre Seigneur Jésus-Christ, elles ont vu et voient l'essence divine d'une vision intuitive et même face à face, sans la médiation d'aucune créature. »* (Benoît XII : DS 1000).

Le Catéchisme de l'Église Catholique affirme à propos du jugement particulier :

1021. La mort met fin à la vie de l'homme comme temps ouvert à l'accueil ou au rejet de la grâce divine manifestée dans le Christ. Le Nouveau Testament parle du jugement principalement dans la perspective de la rencontre finale avec le Christ dans son second avènement, mais il affirme aussi à plusieurs reprises la rétribution immédiate après la mort de chacun en fonction de ses œuvres et de sa foi. La parabole du pauvre Lazare et la parole du Christ au bon larron, ainsi que d'autres textes du Nouveau Testament parlent d'une destinée ultime de l'âme qui peut être différente pour les uns et les autres.

1022. Chaque homme reçoit dans son âme immortelle sa rétribution éternelle, dès sa mort, en un jugement particulier qui réfère sa vie au Christ, soit à travers une purification, soit pour entrer immédiatement dans la béatitude du ciel, soit pour se damner immédiatement pour toujours.

Xavier LA CROIX, professeur de théologie morale à l'université Catholique de Lyon, n'est apparemment pas en accord avec la doctrine officielle de l'Église Catholique qui n'a jamais changé dans ses vérités de foi dogmatiques, quoiqu'elle puisse évoluer sur des points mineurs de formulation ; mais il a certes raison lorsqu'il fait remarquer dans "*Le corps de l'Esprit*" (2002) ceci : « A partir de ces intuitions originales, deux dérives ont alors eu lieu. L'une a consisté à isoler ce mouvement de transcendance, à le fixer en une entité voire en une substance séparée du corps. L'âme est alors pensée "à part", comme si elle pouvait exister sans ce corps qui, pourtant, est le support de son dynamisme. Qu'est-ce donc qu'une âme pourrait "animer", si ce n'est un corps ? La seconde dérive a consisté à envisager l'esprit d'un point de vue intellectualiste, c'est à-dire uniquement comme pensée, raison, intelligence. Spiritus est réduit à mens, le souffle de l'esprit au mental. Lorsqu'on cède à ces deux dérives, on prend inévitablement un chemin qui a beaucoup marqué notre culture occidentale : celui du dualisme, c'est-à-dire la séparation de l'âme et du corps. »

En fait, les deux dérives que stigmatise Xavier Lacroix sont les deux faces d'une seule et même dérive, celle contre laquelle les Pères de l'Église s'étaient élevés depuis deux mille ans : la dérive vitalo-mentaliste (un esprit-pensée à part et une âme réduite à sa fonction vitale) dont la permanence dans certaines variétés du christianisme, s'explique par la forte prégnance de la culture gréco-romaine très saturée en « paganisme », tout à la fois naturaliste et rationaliste ; à elle s'oppose le spiritualisme d'essence sémito-hellénique.

Les deux courants seront source de nombreuses hérésies qui toutes acceptaient mal l'humanité corporelle de Jésus ; sauf le prêtre ARIUS qui est peut-être le seul à restreindre la compréhension que nous devrions avoir de la divinité du Christ ! La dérive vitalo-mentaliste, en termes clairs le triomphe de la philosophie et de l'anthropologie d'Aristote plus conforme à la pensée gréco-romaine (prégnance du *mens*) aux dépens du néo-platonisme, a débuté dès le premier siècle du christianisme, en même temps que les courants gnostiques avec l'autonomisation de l'âme raisonnable si chère à Aristote ; comme en témoignent plusieurs extraits d'écrits du Magistère consignés dans le catéchisme de l'Église catholique (1994) :

466- *L'hérésie nestorienne voyait dans le Christ une personne humaine conjointe à la personne divine du Fils de Dieu. Face à elle S. Cyrille d'Alexandrie et le troisième Concile œcuménique réuni à Ephèse en 431 ont confessé que « le verbe, en s'unissant dans sa personne une chair animée par une âme raisonnable, est devenu homme ». (DS250). L'humanité du Christ n'a d'autre sujet que la personne divine du Fils de Dieu qui l'a assumée et fait sienne dès sa conception.*

Contre l'hérésie monophysite qui affirmait que la nature humaine avait cessé d'exister comme telle dans le Christ en étant assumée par sa personne divine de Fils de Dieu, le quatrième Concile Œcuménique, à Chalcédoine, a confessé en 451 ceci :

467- *A la suite des saints Pères, nous enseignons unanimement à confesser un seul et même fils, notre seigneur Jésus-Christ, le même parfait en divinité et parfait en humanité, le même vrai Dieu et vraiment homme, composé d'une âme rationnelle et d'un corps, consubstantiel au Père selon la divinité, consubstantiel à nous selon l'humanité, « semblable à nous en tout, à l'exception du péché » ; « engendré du Père avant tous les siècles selon la divinité, et ces derniers jours, pour nous et pour notre salut, né de la Vierge Marie, Mère de Dieu, selon l'humanité. » (DS 301-302).*

471- *Apollinaire de Laodicée affirmait que dans le Christ le verbe avait remplacé l'âme ou l'esprit. Contre cette erreur l'Église a confessé que le fils éternel a assumé aussi une âme raisonnable humaine (DS 149).*

472- *Cette âme humaine que le Fils de Dieu a assumée est douée d'une vraie connaissance humaine.*

Il était difficile à la tradition sémito-hellénistique beaucoup plus idéaliste et mystique de concéder conformément à la pensée gréco-romaine, beaucoup plus réaliste, que le Fils de Dieu est « vrai homme, vrai Dieu. » C'était au fond la source des oppositions doctrinales entre l'Église Orthodoxe profondément teintée d'hellénisme et l'Église catholique romaine ; car tous les auteurs du Nouveau Testament, même ayant émigré à Rome, étaient tous plus ou moins d'origine sémito-hellénistique ; même Luc, Grec de Syrie ! On note apparemment chez l'Apôtre Paul la même scissiparité entre l'âme et l'esprit ; mais c'est au fil du temps que l'esprit deviendra la raison (*mens*) qui

guide l'âme ; avec son apogée à la Renaissance, triomphe absolu de la pensée d'Aristote !

L'Église catholique romaine avait dû engager un dur combat contre la dérive vitalo-mentaliste. Le Pape Pie XII fut l'un de ceux qui s'attaqua fortement au dualisme esprit-âme. Dans son encyclique *Humani generis* (1950 : DS 3891), il pontifia : « *Parfois il se trouve que l'âme soit distinguée de l'esprit. Ainsi S. Paul prie pour que notre "être tout entier, l'esprit, l'âme et le corps" soit gardé sans reproche à l'Avènement du Seigneur (1 Th 5, 2). L'Église enseigne que cette distinction n'introduit pas une dualité dans l'âme. "Esprit" signifie que l'homme est ordonné dès sa création à sa fin surnaturelle, et que son âme est capable d'être surélevée gratuitement à la communion avec Dieu.* » Dans une autre encyclique, *Summi pontificatus*, il parla certainement pour la première fois d'âme spirituelle pour souligner l'unité de la nature humaine.

Au demeurant, nous lisons dans le point 400 du Catéchisme de l'Église Catholique : « *L'harmonie dans laquelle ils étaient, établie grâce à la justice originelle, est détruite ; la maîtrise des facultés spirituelles de l'âme sur le corps est brisée...* » Cette profession de foi est on ne peut plus claire : c'est ce qui est la substance spirituelle dans l'âme qui en fait une entité immortelle !

Dans les deux credo, le symbole des Apôtres et le credo de Nicée-Constantinople, Jésus-Christ a été enseveli ; c'est-à dire qu'il fut mis au tombeau où son corps est resté jusqu'à la réunion des deux éléments de sa nature humaine (le corps et l'âme) et sa nature divine, celle qui a le pouvoir de dire au bon larron : « *vraiment, je te l'assure : aujourd'hui même, tu seras avec moi dans le paradis.* » (Luc 2, 43). Cette profession de foi difficile à saisir ne nous intéresse qu'en ce qui concerne la séparation du corps et de l'âme dans la mort, un enseignement de la doctrine contesté, on l'a vu, même par certains théologiens catholiques contemporains. Pourtant, tous les Pères de l'Église, presque tous de culture grecque ou latine, l'ont formulée et il fait désormais partie de la Tradition. Ainsi S. Grégoire de NYSSE dans son ordo de catéchèse cité par le CEC professe ceci :

625- Dieu (le Fils) n'a pas empêché la mort de séparer l'âme du corps, selon l'ordre nécessaire à la nature, mais il les a de nouveau réunis l'un à l'autre par la Résurrection, afin d'être Lui-même dans sa personne le point de rencontre de la mort et de la vie, en arrêtant en Lui la décomposition de la nature produite par la mort et en devenant Lui-même principe de réunion pour les parties séparées.

Le Magistère de l'Église contenue dans la CEC a repris ce point de la doctrine ; donc aucun fidèle catholique ne saurait le mettre en cause, à cause du conseil évangélique de l'obéissance ; même un laïc soi-disant théologien. Voyons donc !

626- Puisque le « Prince de la vie » qu'on a mis à mort est bien le même que le Vivant qui est ressuscité, il faut que la personne divine du Fils de Dieu ait continué à assumer son âme et son corps séparés entre eux par la mort.

Ce point de doctrine a été professé par tous les Pères de l'Église, tous d'origine grecque ; comme S. Jean DAMASCENE cité par la CEC :

626- Du fait qu'à la mort du Christ l'âme a été séparée de la chair, la personne unique ne s'est pas trouvée divisée en deux personnes ; car le corps et l'âme du Christ ont existé au même titre dès le début dans la personne du Verbe ; et dans la mort, quoique séparés l'un de l'autre, ils sont restés chacun avec la même et unique personne du Verbe.

Cette âme ou cet esprit n'est pas l'âme dans sa conception aristotélicienne : c'est certes l'âme immortelle de PLATON, mais pas comme chez lui une réalité idéelle. Elle renvoie à une conception plutôt néo-platonicienne de l'Église Chrétienne, reprécisée par le Pape Pie XII avec la notion d'âme spirituelle ! Ce ne sont pas les instances de la personne humaine mises en évidence par ARISTOTE et relues plus tard par ses disciples (âme raisonnable ou esprit "*mens*", âme animale, fonction psychomotrice et âme végétative de la vie pulsionnelle et affective) telles qu'elles ont été héritées par la philosophie d'où est issue la psychologie, science de la personne humaine. Cette conception n'a pas grand-chose à avoir avec la pneumatologie, discipline de la théologie que les Églises chrétiennes ont remise à l'ordre du jour de la

réflexion théologique, au même titre que l'ecclésiologie, la christologie, eschatologie, la stériologie, etc..

Le Magistère catholique peut sereinement professer sans indigner aucun de ses fidèles :

630- Pendant le séjour du Christ au tombeau, sa Personne divine a continué à assumer tant son âme que son corps, séparés pourtant entre eux par la mort. C'est pourquoi le corps du Christ mort « *n'a pas vu la corruption* » (Acte 1, 37)

Au vingtième-et-unième doit nécessairement s'amorcer une proximité épistémologique ; comme nous l'indique le Catéchisme de l'Église Catholique qui déjà en 1992 parle de la personne humaine en des termes qu'aucun psychologue contemporain ne saurait reprocher :

33- L'homme : avec son ouverture à la vérité et à la beauté, son sens du bien moral, sa liberté et la voix de sa conscience, son aspiration à l'infini et au bonheur, l'homme s'interroge sur l'existence de Dieu. A travers tout cela il perçoit des signes de son âme spirituelle. « *Germe d'éternité qu'il porte en lui-même, irréductible à la seule matière* », son âme ne peut avoir son origine qu'en Dieu seul.

Il s'agit donc d'une entité qui est la présence de l'essence divine en l'homme : on disait avant "esprit" puis "âme" ; ce sont là des différences de formulations sémantiques que le terme âme spirituelle synthétise bien!

Le philosophe français René Descartes est une des figures centrales du rationalisme occidental, triomphe du mentalisme et qui est la seconde dérive que critique Xavier Lacroix dans son ouvrage. Pour Descartes en effet, la personne humaine n'a d'existence que dans sa pensée, son « *mens* » : « *je pense, donc je suis* » ! Et la vie qui bouillonne en l'homme et qui le fait désirer et éprouver des émotions, des sentiments et des besoins, en un mot son âme au sens restreint ?

44/- Tendances actuelles

44.1- Réactions actuelles contre les confusions et télescopages entre théologie et psychologie

Beaucoup de théologiens catholiques critiquent actuellement le dualisme grec qui est resté prédominant dans le christianisme, et les dérives conceptuelles auquel il a donné naissance. Bien sûr, le corps est matériel ; mais est-il à être séparé de l'esprit ou de l'âme ? Dans *Le corps de l'esprit (2002)*, Xavier LACROIX écrit ceci « *A travers les diverses acceptions de chacun de ces mots s'indique une constante : l'idée que la vie la plus intime du sujet, sa vie personnelle, affective, intellectuelle, excède et dépasse la simple matérialité de son corps... que sa vie intérieure relève d'un autre dynamisme que celui d'un simple enchaînement de causes et d'effets. Pour dire ce dynamisme, dans beaucoup de langues, une notion a été retenue, apparentée à l'image du souffle, du vent, de la respiration. Il en est ainsi de l'origine aussi bien du mot "âme" que du mot "esprit".* » La séparation des deux niveaux, au moins dans le dualisme corps/âme, est devenue une nécessité ontologique conforme à la doctrine chrétienne. Dans d'autres cultures, il n'y a apparemment pas de dualisme, mais persiste toujours l'idée d'une vie qui continue dans l'Au-delà !

44.2- Deux domaines à ne pas confondre : La théologie et l'anthropologie

Le psychologue catholique, même en définissant la personne humaine comme constituée de trois instances (la pensée, l'âme-cœur, le corps) n'est pas en désaccord avec l'enseignement de son Église, s'il croit qu'une instance essentielle, **l'âme spirituelle**, est ce qu'il y a en l'homme de réalité immortelle survivant à la mort ; c'est une vérité de foi ; même si de nos jours, la psychologie se définit comme l'étude de la personne humaine perçue à trois niveaux. Les contenus basiques du corps sont toujours présents, avec cette différence qu'une science nouvelle, la biologie, se charge de la "chair". **Le corps (la motricité ou le comportement), "l'âme" et "l'Esprit" forment trois composantes d'une seule réalité : la personne humaine.**

Elles correspondent respectivement aux grandes fonctions définissant cette personne humaine : les fonctions psychomotrices, les fonctions psychoaffectives et les fonctions cognitives.

Comme on le voit, il y a des conséquences immédiates que doit en tirer le psychologue, même catholique, en ce qui concerne le corps, l'âme et l'esprit : ces instances de la personne humaine meurent avec lui ; mais ces instances ont des appellations dont les évolutions sémantiques sont dues à l'histoire des idées dans l'Antiquité et n'infirmant donc en rien l'enseignement encore en vigueur dans l'Église et consigné dans le Catéchisme de l'Église Catholique !

Certes, le dogme de la résurrection de la chair pose aussi de sérieux problèmes dans les études de psychologie et de biologie. Aussi, le même auteur cité plus haut fait-il remarquer : « *le Chrétien, en effet, ne croit pas seulement en l'immortalité de l'âme, mais en la résurrection de la chair... La difficulté est renforcée par l'usage du mot "chair" ; l'expression résurrection des corps conviendrait peut-être mieux* ». Il écrit plus loin : « *le chrétien ne nie pas le réalisme de la mort. Il sait bien que ce n'est pas cette chair biologique, temporelle, vouée à la dissolution qui ressuscitera. Il n'affirme pas que les molécules de carbone, d'azote et d'hydrogène qui la constituent soient éternelles... Il se souvient du verset de la Genèse : "Tu es glaise et tu retourneras à la glaise" (Genèse 3, 19)... Plus précisément, il croit que cette action surgira à partir de ce qui, de sa personne, demeure et demeurera dans la mémoire de Dieu, en ce lieu le plus intime que l'on appelle cœur, où "corps" et "âme" ne se distinguent pas encore.* » Points de vue erronés ; parce voilà les idées d'un théologien laïc qui confond visiblement **vérités de foi et vérités « scientifiques »** ; le tout dépendant de l'étape du développement des sciences biologiques. Qui sait si notre chair actuelle ne laisse pas des traces dans la terre, comme le font les plantes, ce qui rendra possible sa « résurrection » comme l'affirme d'ailleurs l'Apôtre Paul ! Aussi savons-nous que les ADN sont éternels et personnels !

On n'a donc pas à s'étonner que le Symbole des Apôtres qui date de la fin du premier siècle soit toujours en vigueur, alors qu'il semble dépassé sur beaucoup de points par le Credo de Nicée-Constantinople datant du IV^{ème} siècle. Dans le premier, c'est, je

crois « à la résurrection de la chair », dans le second, nous avons « *Et expecto resurrectionem mortuorum* » : « j'attends la résurrection des morts » (et non de la chair) ; parce que dans le grec et le latin de cette période, langues qui ont donné naissance aux langues romaines surtout dérivées du latin, la chair a fini par avoir un sens totalement différent du sens que *basar* avait en hébreu, que *sarx* avait en grec ou que *car, carnis*, avait en latin! Il s'agissait avant tout de la personne dans toute sa matérialité, en quelque sorte son corps, et non seulement son enveloppe charnelle !

Le fidèle catholique par son baptême a fait le vœu confirmé d'être membre de l'Église du Christ et de suivre son enseignement déposé en son Église, porte-parole de celui qui en est la Tête : le Seigneur Jésus-Christ. La doctrine chrétienne professée par l'Église, malgré les tribulations sémantiques que lui ont imposé les environnements culturels et historiques qu'a traversés le christianisme, est restée conséquente dans sa définition de la nature humaine qui selon elle a deux composantes, l'une matérielle, charnelle et mortelle, l'autre spirituelle et immortelle qui dérive de l'amour créateur de Dieu.

Selon les vicissitudes épistémologiques et anthropologiques, elle a successivement désigné cette instance immortelle, don du Dieu créateur, par des termes divers : cœur, esprit, âme puis âme spirituelle.

Nous avons abordé longuement la question de la persistance de l'âme grecque dans le christianisme. Comment est-t-elle parvenue d'abord à supplanter relativement le mot esprit (*pneuma, spiritus*) avant de reprendre son ancienne importance?

Les théologiens sous la Réforme au XVII^{ème} siècle, pour la création du mot psychologie n'avaient en tête que l'âme; la métaphysique grecque version néo-platonicienne, dans sa conception d'une âme individuelle immortelle était plus séduisante que l'Esprit éthéré des Hébreux; bien que la conception de Platon soit bien loin de la doctrine chrétienne qui professe une âme créée par Dieu en l'homme et non d'un égrégoré cosmique qui transmigre dans tous les êtres vivants.

Les Pères de l'Église ont retenu chez Platon la notion de l'âme personnelle et individuelle immortelle quoiqu'il fût plutôt imprécis sur la nature de l'âme. Par contre, son disciple Aristote sera plus clair : l'âme est commune à tous les êtres

vivants, et si on peut la concevoir immortelle, c'est à cause de sa nature cosmique : c'était une forme (*morphê*) éternelle ; comme les Idées de Platon.

Les Pères de l'Église, surtout les Pères latins comme Saint Augustin, vont vite se démarquer de l'orientation païenne, vitaliste ou animiste par excellence de Platon dont ils ont cependant gardé la notion d'une âme considérée comme une réalité personnelle et immortelle.

Sous l'influence gréco-romaine, la notion de corps (*corpus* en latin, *soma* en grec) s'est vite imposée dans la communauté des nouveaux chrétiens sur celle de chair. Le Christ est ressuscité avec son corps. Paul de Tarse parlait tantôt de chair, tantôt de corps dans ses épîtres datées de la première moitié du premier siècle. Il écrira par exemple dans sa première lettre aux Corinthiens (3, 16-17) : « *Ne savez-vous que vous êtes le temple de Dieu et que l'esprit de Dieu habite en vous ? 17 Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira. Car le temple de Dieu est saint, et ce temple, c'est vous.* » Il avait fini par délaisser le terme "esprit" pour commencer à employer le terme "âme" comme réalité, cette fois-ci, pendante au corps. La « nouvelle » dualité introduite dans la pensée chrétienne influencée par la philosophie platonicienne (devenue néoplatonicienne dans le monde chrétien) sera donc le corps et l'âme ; bien plus, ce serait l'âme immortelle qui survivrait à la mort et qui serait promise à la damnation ou à la vie éternelle avec au jour du jugement dernier la résurrection de tous les morts (avec leurs corps auparavant corruptibles dans leur chair). Mais comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, le vitalisme d'essence « païenne » (gréco-romaine) n'avait pas définitivement disparu ; il restera dormant dans la pensée germanique et scandinave et réapparaîtra sous la Réforme protestante, impulsée par la culture germanique en particulier, nordique en général, en opposition avec les cultures romanes baignées de catholicisme, essentiellement spiritualistes malgré quelques scories « païennes » d'origine gréco-latine. Aussi la notion grecque de *psukhê* et latine d'*anima* renvoie-t-elle d'abord à la vie pulsionnelle, animale (autrefois *animus* et *anémos*) tandis que l'esprit d'origine juive renvoie davantage au souffle divin, au dynamisme de dépassement, à la transcendance, à quelque chose reçu "d'en haut".

La théologie du corps actuelle de l'Église Catholique met certes l'accent sur la notion d'une âme immortelle, objet du jugement immédiat après la mort et qui abandonnerait dans la fosse le corps corruptible qui ressusciterait au dernier jour. Cependant, beaucoup de traductions du Psaume XV, 10 sont erronées. Elles donnent ceci dans plusieurs traductions, dont les versions de Louis SEGOND que voici :

« Car tu ne livreras pas mon âme au séjour des morts. Tu ne permettras pas que ton bien-aimé voit la corruption. »

Dans les Actes des Apôtres, nous avons cette même traduction : *« Car tu n'abandonneras pas mon âme dans le séjour des morts. Et tu ne permettras pas que ton saint voit la corruption »* (2, 27). Au contraire, plusieurs traductions dont celle du TOB donnent ceci de la même péricope : *« Car tu ne me laisseras pas dans le séjour des morts. Tu ne permettras pas que pourrisse le corps de ton fidèle dans un tombeau (que ton fidèle connaisse la fosse) »*.

Dans les premières péricopes, on voit une séparation nette du destin du corps et de l'âme, et c'est cette notion d'une âme pendante au corps qui s'était imposée à l'avènement de la psychologie au XVI^e siècle. Ayant gardé la notion d'une âme immortelle, la réforme est restée fidèle à la doctrine actuelle du Magistère catholique telle qu'elle est de nos jours consignée dans le Catéchisme de l'Église Catholique qui n'a jamais varié dans ses professions de foi. Ce n'est malheureusement pas le cas de beaucoup d'églises dites évangéliques ; même si ces derniers temps, on rappelle beaucoup que le Magistère catholique a toujours professé une âme spirituelle, cette âme spirituelle qui renvoie certes à l'existence d'une énergie vitale, mais n'a aucune importance dans le destin eschatologique et salvifique de l'homme si elle n'est pas foncièrement le résultat de l'Esprit en l'homme.

Tout ceci ne devrait susciter aucune objection en ce qu'il ne s'agit point de l'âme matérielle, batterie mortelle qui ne survit donc pas à la disparition du corps qu'elle anime !

CONCLUSION PARTIELLE

L'anthropologie occidentale de la personne humaine d'où est née la psychologie, est caractérisée par une double source de connaissances :

- les réflexions anthropologiques contenues dans les écrits des auteurs sacrés des religions anciennes comme l'hébraïsme, le judaïsme, puis le christianisme ;
- les préoccupations philosophiques d'essence gréco-romaine avec ces deux grands penseurs charismatiques que sont Platon et Aristote.

Dans le champ d'étude de la personne humaine (la psychologie au XVIème siècle), les relations entre les deux tendances ont été tour à tour fécondes et conflictuelles ; à cause surtout des positions doctrinales du christianisme sur l'esprit et l'immortalité de l'âme individuelle.

La chute de l'Empire romain a déblayé le terrain anthropologique qui a permis l'hégémonie des doctrines chrétiennes sur l'âme et l'esprit, doctrines qui furent en vigueur tout au long des mille ans du Moyen-âge (de 476, chute de l'Empire romain d'Occident à 1453, chute de l'Empire byzantin suite à la prise de Constantinople par les Turcs). La Renaissance qui débuta au XVème siècle et connut son apogée au XVIème, malgré la brillante transition de la Réforme protestante, a favorisé le retour en force de la philosophie antique, surtout dans sa version néo- aristotélicienne. La psychologie, branche de la philosophie, finit par devenir une discipline autonome au XIXème siècle, en même temps que la sociologie, l'économie.

Nous n'avons pas jugé opportun de développer les idées des philosophes classiques dans le domaine de la psychologie, de la Renaissance jusqu'au 19^{ème} siècle. Cela aurait alourdi nos développements sur la personne humaine. Ce qui nous intéressait, c'était surtout ce point souvent minoré dans l'histoire de la psychologie : l'importance des doctrines d'essence religieuse concernant la chair, le cœur, l'esprit et l'âme ; depuis la période hébraïque, le judaïsme surtout à sa période sémito-hellénistique jusqu'à l'avènement du christianisme.

Les **préoccupations théologiques** ont été déterminantes dans le façonnement de l'anthropologie occidentale et du visage qu'elle nous présente dans le monde

contemporain. À la fin, malgré les résistances héroïques du christianisme arc-bouté sur son dogme d'une âme individuelle immortelle séparée du corps dans un dualisme où l'un des étages est mortel (le corps ou la chair) et l'autre, âme immortelle, qui finira par le vivifier au jour du jugement dernier, c'est le tripartisme de trois niveaux fonctionnels de la personne humaine, idée en filigrane chez Aristote (âme raisonnable ou pensée ou esprit, âme *stricto sensu* et le corps), qui triomphera dans les études actuelles de psychologie. La personne humaine est donc saisie à ces trois niveaux :

- l'esprit, la pensée ou la cognition (fonctions cognitives) ;
- l'âme, le cœur ou l'affectivité (fonctions psychoaffectives) ;
- la motricité, sans jugement de Salomon concédée au corps (fonctions psychomotrices).

Comme le recommande le précepte biblique : « Donnons à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ». Les professions de foi du christianisme là où elles demeurent en vigueur et fidèles à la doctrine, ne sauraient constituer une source de polémiques inutiles entre rationalistes et croyants : l'élargissement de l'espace scientifique y compris les sciences de la nature, de l'homme et de la société, ne fait que surélever l'espace où le Dieu Créateur règne en souverain !

La double tendance dans l'anthropologie occidentale (vitalisme-animisme versus spiritualisme) due à sa double inculturation sémito-hellénistique et gréco-romaine, s'était un temps penchée vers l'animisme, malgré les efforts titanesques des Pères de l'Église qui avaient senti au IV^e siècle la nécessité d'exhumer et d'accentuer la notion d'un esprit en l'homme, lui évidemment individuel et immortel, en redonnant force et vie à ce néologisme latin *spiritus* et donc de *Spiritus Sanctus* qui en est la source divine. *Spiritus* correspond à peu près au mot grec *pneuma* pour désigner l'air, le souffle, et enfin l'esprit. Parce que très tôt, il fallait réagir contre la pensée gréco-romaine dont le prestige demeurerait intact dans tout le monde antique et même chez beaucoup de penseurs chrétiens. Or, on ne pouvait décidément pas se passer d'une instance perçue comme une dérivation immortelle de Dieu surtout après la venue du Christ rédempteur. On comprend sans les absoudre les réactions spiritualistes des courants gnostiques d'alors : l'âme (*anima* et *psukhê*), entité consubstantielle à

l'homme comme *mens* et *noûs* qui au départ en étaient des composantes, ne semblait pas dans un premier temps répondre à leur attente d'entité immortelle dont l'origine est le Souffle de Dieu. Aussi, la querelle des néo-platoniciens et des aristotéliens et même néo-aristotéliens était-elle âpre.

Comment et quand est-ce que dans le monde romain *spiritus* (souffle), prolongement de l'Esprit divin, terme certes bien ambigu mais commode, a-t-il fini par émerger à côté de l'âme néo-platonicienne immortelle, d'ailleurs comme le *spiritus* lui-même? Une histoire du christianisme qui n'est pas le but de cet article, reste à faire à ce sujet. En tout cas, *spiritus* (souffle) était un terme si abscons, si imprécis qu'il triomphera vite sans susciter de violentes réactions d'opposition comme c'était courant à l'époque.

Nous ne mesurons pas de nos jours l'âpreté des débats Évidemment entre les théologiens et docteurs de l'Église au sujet de cette âme elle-même fut définitivement théorisée comme une instance individuelle immortelle de part une certaine appropriation (néoplatonicienne) de l'idée platonicienne d'une âme immortelle.

Aussi était-ce Platon et tous ses successeurs néo-platoniciens dont la pensée reste dominante dans le christianisme, surtout au sein de l'Église catholique depuis le concile de Latran V qui avaient la faveur de l'Église catholique. Si depuis Pie XII, on a semblé ressusciter un concept nouveau, évidemment très synthétique, celui de **l'âme spirituelle**, c'est dans la fidélité absolue à ce que l'Église a toujours professé : une âme immortelle et un esprit immortel en l'homme, les deux étant synonyme !

La réappropriation par les fidèles chrétiens de ce terme mal connu mettra définitivement fin, espèrent beaucoup de théologiens laïcs, à cette double tendance des origines qui a plutôt divisé le christianisme, et a contribué à chasser de ses rangs tous les vrais spiritualistes plutôt attirés par l'orientalisme ou certaines doctrines ésotériques proches des doctrines gnostiques, mentalistes ou vitalistes, comme la franc-maçonnerie ou la Rose-croix.

Malgré la difficulté qu'ont certains chrétiens à accepter l'idée d'une âme immortelle, le christianisme du vingt-et-unième siècle semble avoir définitivement dépassé les dérives socio-anthropologiques découlant de ses deux origines : la tradition sémito-

hellénistique et la culture gréco-romaine ; même s'il ne pourra jamais ne pas tenir compte des apports importants caractéristiques de ces deux aires culturelles. Les différences se situent surtout, rappelons-le encore une fois, au niveau de ce point dominant de la théologie juive : l'instance supérieure qui dépassant le *psukhê* grec et l'*anima* latin est, fidèle en cela à la tradition de la création de l'homme par le Dieu créateur de la Genèse, un souffle de vie que les Juifs appellent *Ruah*, esprit ou souffle dérivant de l'Esprit de Dieu ; alors que pour les anciens gréco-romains, plutôt vitalistes (ou animistes), c'est surtout et avant tout une énergie vitale (*anima* en latin et *psukhê* en grec) qui fait mouvoir le corps, avant tout matière !

Comme on peut le remarquer pour ce qui nous concerne dans l'aire culturelle gbé, les peuples fon, goun et apparentés semblent être plus proches des croyances sémito-helléniques ; à une exception près : le *tà* fon qui a apparemment la même signification que le *mens* latin et le *noûs* grec. Le *sê* par contre est d'essence plus spiritualiste dans la droite ligne du judaïsme ; il pourrait correspondre au souffle de vie d'origine divine se prolongeant dans la personne. Au niveau de la sphère divine, il est *Sègbo-Lissa* (le grand SE appelé Lissa), qu'on pourrait assimiler à l'Esprit Saint. *Sègbo-Lissa* correspondrait plutôt au Dieu Père des religions du Livre plutôt que le terme malheureux *Mawou* par lequel on a rendu le concept du Dieu unique (Paul Fatoumbi VERGER, 1995). *Mawou* est de nos jours défini comme l'androgyné jumeau de *Sègbo-Lissa* (une réinterprétation commode et simplificatrice), mais au départ c'était carrément sa femme ! Des adeptes des néo-vaudou qui pullulent actuellement dans les grandes villes du Sud-Bénin ont senti l'erreur, mais ne pouvant plus ressusciter *Mawou* comme une divinité femelle, ils lui ont substitué habilement *Minonnan*, la mère créatrice des origines ! Ainsi ces nouveaux « théologiens » situent-ils *Minonnan* avant ou tout de suite après ou à côté de *Sègbo-Lissa*. La présence originelle de l'élément mâle et de l'élément femelle nécessaire à l'harmonie cosmique qui préexistait dans le couple original *Sègbo-Lissa-Mawou* fut ainsi sauvegardée. Les Négro-africains quoique païens au départ sont aussi capables de Dieu et la Révélation est à leur portée !

CHAPITRE 4 : FONDEMENTS ANTHROPOLOGIQUES DE LA PSYCHOLOGIE CULTURELLE. UNE PISTE DE RECHERCHE

Beaucoup contestent la pertinence du concept d'ethnoscience, en ce que la science étant universelle et se fondant sur la raison humaine à l'œuvre chez tous les hommes, il serait dégradant d'affubler de préfixe ethno, les productions éminemment scientifiques de groupes ethniques ou peuples. Paulin HOUNTONDI dans cet ordre d'idée réfute l'ethnophilosophie : « J'appelle philosophie un ensemble de textes que leurs auteurs eux-mêmes désignent comme philosophiques. » En fait, c'est l'ethnologie en tant que regard théorique sur les peuples auparavant soumis à la praxis coloniale, qui fait problème ; à cause de sa gangue discriminatoire et raciste d'altérisation « des peuples de couleur ». On pourrait à la rigueur accepter une détermination ethnique pour les sciences de l'homme et de la société ; comme par exemple l'ethnomusicologie. Mais cela choque l'entendement lorsque nous entendons par exemple ethnobotanique : la botanique, c'est la botanique ; c'est l'étude de la flore disponible dans la nature. Or, dans le domaine de la psychologie et surtout de la psychopathologie, les liens entre l'environnement socioculturel, les productions délirantes et les modes de décompensation de la maladie mentale sont évidents.

I-Problématique individu et culture

Si l'ethnopsychiatrie n'a pas eu du mal à s'imposer comme branche valide du savoir qui s'intéresse aux fondements socioculturels et concomitamment aux démarches thérapeutiques particulières des maladies mentales en vigueur dans un groupe socioculturel donné, c'est que la problématique individu et culture « tombe » sous le sens lorsqu'il s'agit du domaine psychopathologique. Ainsi Woodbury (1968) a affirmé dans une communication aux deuxième colloque africain de psychiatrie portant sur **ethnologie et psychiatrie** : « *L'individu vit dans un réseau d'interrelations entre le biologique, le psychique, le social et le culturel qui forment les quatre courants de la psychiatrie actuelle.* » Nous avons aussi développé la même

problématique dans notre thèse de doctorat de 3^{ème} cycle : **Psychopathologie de l'acculturation en Afrique (1978)**. Cependant, on pourrait s'étonner qu'aucune discipline des sciences de l'homme, en l'occurrence la psychologie, ne s'intéresse pas particulièrement à la problématique psychologie individuelle et culture. Une ethnopsychologie qui aurait comme objet d'étude les théories sur l'individu valables dans un groupe socioculturel donné en dehors de la psychologie générale académique, se fraie difficilement son chemin épistémologique et méthodologique. Or, Ralph LINTON (1968) dans **Le fondement culturel de la personnalité**, Kenny Clark dans **The mark of oppression, a psychology study of american Negro**(1936), et surtout Abraham KARDINER dans sa monumentale **Personnalité de base**, Albert MEMMI (1966) dans **Portrait du colonisé**, Octave MANNONI (1948) dans **Psychologie de la colonisation**, fondent des thématiques épistémologiques et méthodologiques qui ne peuvent plus être abandonnées comme une parente pauvre à la seule anthropologie culturelle ou une psychopathologie même dénommée sociale. D'où, on parle de plus en plus de psychologie culturelle ; comme on dit psychologie sociale. Cette sous-branche naissante de la psychologie a été fondée par J. S. Bruner (1998) dans son livre **Car la culture donne forme à l'esprit : de la révolution cognitive à la psychologie culturelle**. Ici, la problématique repose sur les interrelations et les répercussions de l'environnement culturel sur le façonnement psychologique de l'individu. On voit que c'est un créneau riche et porteur en Afrique où le social est souvent masqué par le culturel.

II-Le paradigme religion, culture et personnalité de base.

C'est dans ses représentations et pratiques religieuses qu'on cerne plus facilement la matrice culturelle d'un peuple. Or, nous assistons dans l'Afrique contemporaine à la floraison de sectes évangéliques et pentecôtistes qui sont en rupture avec le christianisme classique qu'il soit catholique ou protestant ; parce que ce dernier, dans ces deux variantes au moins, n'épouserait plus guère les tendances socioculturelles dominantes qui façonnent le vécu quotidien des peuples africains. En effet, dans toutes ces nouvelles églises chrétiennes d'Afrique, les prédications, sauf dans les cas

de sorcellerie qui est perçue comme une réalité anomique, insistent rarement sur l'expiation des prétendus péchés, mais sur des attitudes propres à attirer la bienveillance de Dieu afin d'avoir prospérité et bonheur. Le Benin ne fait pas exception à la règle : on y compte près de 5000 dénominations de sectes évangéliques. Max Weber a mis en exergue le fait que le capitalisme n'aurait pas pu connaître l'évolution qu'il a connue en Occident s'il n'avait reçu l'appui et l'élan d'une morale religieuse favorable. Loin d'être donc un simple reflet idéologique de la structure économique, la religion est un puissant facteur de changement social. Pour emprunter la formule de TAUNNEY : « Il y eut à la fois action et réaction. Alors que le christianisme a contribué à mouler l'ordre social, ce dernier l'a aussi marqué à son tour ». Bernard ROSEN a observé que les catholiques américains sont plus fatalistes, moins optimistes, moins disposés à prévoir et à planifier l'avenir que les protestants. Il faut à ce niveau parler d'effets freinateurs des facteurs culturels d'abord sur les facteurs structurels, mais aussi sur les facteurs personnels.

Dans ce questionnement des fondements anthropologiques de la personnalité de base des individus composant un groupe socioculturel, la religion constitue une importante thématique. Jacques MARITAIN dans son opuscule **Religion et culture** (1991), pose le vieux paradigme des rapports du fait religieux avec l'environnement culturel dans lequel il est né et se développe. Une religion, même si l'on privilégie dans sa genèse la révélation divine, est toujours et après tout une inculturation : les influences culturelles gréco-romaines et sémitiques, composantes indélébiles du christianisme, sont toujours prégnantes au niveau de tous les paliers de la réalité sociale et culturelle de l'Occident et surtout dans la personnalité de base des Européens. Il faudra donc dans une étude de psychologie culturelle prendre en compte certaines représentations socioculturelles endogènes ; par exemple sur la destinée post-mortem de l'homme.

Le christianisme naissant a dû se laisser influencer par les modèles culturels gréco-romains sur l'enfer et le paradis, qui sont venus se surajouter à la thématique sémitique du jugement du jour dernier ; mais les peurs du Moyen-âge ont accentué cette variable eschatologique ! Selon Jacques MARITAIN (1991) : « *Le Moyen Age avait formé la nature humaine selon un type « sacré » de civilisation, fondé sur la*

conviction que les institutions terrestres, avec toute leur verdeur et leur force, sont au service de Dieu et des choses divines pour réaliser son rêve ici-bas. Le Moyen Age s'est obstiné à la réalisation terrestre de ce règne, en rêvant, - sans raideur du reste et sans empêcher la vie de faire son œuvre, - d'un monde hiérarchiquement unifié, où comme le Pape au sommet du spirituel tient l'Eglise dans l'unité, l'Empereur au sommet du temporel tiendrait dans l'unité le corps politique de la chrétienté. Rêve du Saint-Empire qui constituait un idéal, un « mythe » strictement approprié aux conditions culturelles de cette époque ; un tel rêve, aboli pour jamais, supposait, avec sens magnifiquement hardi des principes, une grande ignorance et un impérieux optimisme ; son cadavre a encombré longtemps l'histoire moderne. »

A la fin formelle du Moyen Age après la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, s'amorça la révolution épistémologique de la Renaissance avec le triomphe de la raison : « je pense, donc je suis. » Avec le retour triomphal de la raison hellène, une mise en cause de fond en comble fut nécessaire. L'Eglise catholique d'abord impuissante à opérer ces cadrages nouveaux, donna naissance à la Réforme protestante qui chassa presque définitivement Dieu du microcosmos, en privilégiant la responsabilité individuelle et le libre arbitre de l'homme dans l'économie du salut, même si on ne méconnaît pas le rôle central de la grâce divine.

Au 19^{ème} siècle, d'autres bouleversements sont venus secouer les sociétés occidentales. Sur les traces de la révolution industrielle va s'amorcer une autre révolution épistémologique qui rendra Dieu presque inutile. C'est d'abord le siècle des Lumières marqué comme chacun sait par son agnosticisme critique, puis le matérialisme athée : « *On voit à quel point la suprématie de l'économique, qui dérive elle-même d'un régime fondé sur la fécondité de l'argent,-fécondité sans limite comme tout ce qui sort des conditions déterminées par la nature, -ont voit à quel point la conception matérialiste, soit capitaliste, soit marxiste de la culture, est opposé à la pensée du docteur commun de l'Eglise.* (Jacques MARITAIN, 1991).

Tout ceci revient à dire que la personnalité de l'européen en général, compte tenu de ses descendants américains ou de ses cousins russes et caucasiens, est profondément façonnée par le christianisme. Quid des sociétés africaines ?

III-Différentes attitudes face à la transcendance divine : attitude invocatoire et propitiatoire versus attitude conjuratoire et expiatoire dans les deux aires culturelles, africaine et européenne

31-Deux anthropologies religieuses, deux personnalités de base

Nonobstant l'évolution critique dans les schèmes culturels du christianisme, on note des différences notables dans les attitudes face à la divinité dans les aires culturelles africaines et européennes. Ainsi la weltanschauung fon (les Fons constituent le principal groupe socioculturel du Sud-Bénin) place l'homme au centre de la création ; il est le roi de l'univers (gbèto, roi du gbè). Les Fons du Bénin et les populations apparentées ne reconnaissant pas un Dieu créateur du monde. Le concept de gbèdoto, soi-disant Dieu créateur, a été introduit par le christianisme. Cela ne veut pas dire qu'ils ne reconnaissent pas un être suprême ; mais celui-ci est le grand Sê, le Sêgbo dont le nom propre est Lissa. On aurait pu voir en Sêgbo Lissa l'équivalent du Dieu unique des religions abrahamiques. Malheureusement, les premiers traducteurs catholiques de la Bible avaient préféré pour des raisons obscures, prendre Mahou qui s'est révélé être l'épouse (ou l'élément femelle du couple androgyne original selon certains ethnologues) de...Sêgbo Lissa. Pour nous, les raisons de cette dérive sont les suivantes. Sêgbo Lissa est un vodoun, et pour ces premiers catholiques, un vodoun est forcément d'essence païenne, sinon diabolique. Ne reconnaissant donc pas un Dieu créateur, mais plutôt un grand vodoun au-dessus des autres vodoun, les Fons ne lui rendent pas un culte particulier autre que celui qu'ils rendent aux vodoun. Ils ne le prient pas en tant qu'être tout-puissant, vengeur, clément et miséricordieux, mais on peut en attirer la grâce par des offrandes et des sacrifices ; par des actions de grâce comme pour tout vodoun. Quand le gbèto (l'homme fon) est confronté à la maladie, à la mort ou autres adversités, il ne les impute pas automatiquement à la colère d'un Dieu offensé. Aussi la notion d'un péché consubstantiel à l'homme depuis les origines serait totalement inacceptable. Marc AUGÉ dans son célèbre livre **Le génie du paganisme** avait pensé que les païens en général avaient une attitude très optimiste face à l'existence : ils ne développent aucun sentiment de culpabilité face à

un Dieu Père tout-puissant et plutôt terrible, pouvant condamner ad vitam eternam aux feux brûlants de l'enfer !

Les Gréco-romains qu'étaient aussi la grâce des dieux, mais c'est à titre propitiatoire, jamais expiatoire. Il en allait de même pour les Fons et apparentés qui ne se reconnaissent aucune faute à expier. Aussi, tant chez les Gréco-romains que chez ces peuples, la responsabilité de l'homme est-elle d'abord entièrement engagée dans ses tribulations ; d'où ils mettent en avant la souveraineté de leur propre activité pensante et consciente au niveau du mens latin et du nous grec dont la correspondance en fon est tà ou ayi (cœur). On ne s'étonnera pas dans ces conditions que les états dépressifs manifestement réactionnels de sentiments de culpabilité rebelles soient inexistant dans ces deux contextes socio-anthropologiques. Dans le langage de la psychologie académique, on dira que le surmoi n'est pas intériorisé. Le groupe socioculturel fon et ceux qui lui sont apparentés au Sud-Bénin n'ont pas de notion d'âme : le néologisme fabriqué par les Eglises chrétiennes pour l'exprimer (lindon en fon, alidon en goun) a du mal à prendre. Ils sont restés à la conception ancienne d'une instance supérieure dans le corps ; mais c'est tà ou ayi qui comme nous l'avons souligné plus haut, correspond exactement au mens latin, au nous grec et au nishmah hébreu. Par ce paradoxe qui n'en est pas un vraiment, l'esprit (spiritus), une entité éthérée reflétant vaguement en l'homme le souffle divin (Spiritus Sanctus) est en train de prendre sa revanche sur l'âme après un règne sans partage de deux millénaires de christianisme. Il n'y a pas chez les Fons l'idée d'une instance de la personne humaine immortelle et qui lui survivrait après sa mort ; mais il y a le concept de sê dont le prolongement divin est le Sêgbo. Après la mort, c'est toute la personne humaine en dehors de l'enveloppe charnelle bien sûr qui comme chez les Hébreux descendaient dans le Shéol, comme chez les Grecs dans le Hadès, chez les Romains dans les Enfers, et chez les Fons dans le Koutomê !

D'où vient alors le mal ? Pour les Fons en tout cas, il est à trois niveaux suivant la classification introduite par Ibrahim SOW dans son livre **Les structures anthropologiques de la folie en Afrique** (1974) qui distingue le microcosmos, le mésocosmos et le macrocosmos. On aurait pu parler à la suite de Gorges

GURVITCH des trois paliers de la réalité. En effet, contrairement à des clichés qui ont la vie dure, toute la réalité sociale et humaine en Afrique en général et chez les Fons du Bénin en particulier, n'est guère caractérisée par l'omniprésence du religieux ; ce qui lui conférerait à tout prix un prétendu animisme. Le religieux au sens restreint, c'est-à-dire l'invocation de la divinité comme source d'explication de la dynamique cosmique, ne se situe qu'au niveau du macroscosmos. Dans cette optique, les Fons seraient moins religieux que les Hébreux qui voient YAHVE à l'œuvre dans toute leur vie, personnelle, politique, sociale, culturelle. En effet, les Fons savent distinguer un espace « profane » où ce qui leur arrive est la « chose simple » entendue naturelle, le nouyaya dont l'homme, le maître de ce monde-ci au moins, peut venir à bout à l'aide de ses connaissances en sciences naturelles (man) ou par l'observation des lois de la nature, la loi naturelle (doctrine de la théologie catholique après le Concile Vatican II) : le gbèsu. A ce niveau, l'entité responsable, c'est le tà. L'homme est totalement responsable de son succès ou de son échec. Ou il a une « bonne tête » (tà gnignon), ou il a une « mauvaise tête » (tà koukou). Quelle humanisme ! Prier quotidiennement Dieu pour quelque chose qui incombe à la responsabilité « mentale » de l'homme, serait autrement incompréhensible chez le Fon traditionnel qui n'est pas encore « contaminé » par les diverses variations du christianisme ou par le fatalisme islamique (Inch Allah).

Certes, dans l'évolution du christianisme, un niveau anthropologique dont la gestion est laissée au libre arbitre de l'homme nonobstant l'intervention épisodique de la grâce divine a été déjà délimité par la Réforme protestante, à travers sa théorie de la prédestination qui situe la logique de l'intervention divine dans le pur domaine de la gratuité de la grâce divine ; aussi dans ce monde, Dieu est-il si souverain et si imprévisible, nous sommes si prédestinés qu'il ne faut pas à tout bout de champ le conjurer dans des postures expiatoires si propres au judaïsme et au christianisme catholique qui l'a certainement pris chez les Hébreux de la période sacerdotale (les Juifs). D'ailleurs, le catholicisme d'après Vatican II, a reconnu l'importance de la loi naturelle et de la raison historique et dialectique pour la saisir sans être obligé de voir la main de Dieu à l'œuvre dans tous les phénomènes naturels, humains et sociaux.

C'est augmenter par la même occasionner la liberté de l'homme, sa «prédestination » dans ce monde, et plutôt qu'une attitude prosternatoire, conjuratoire et expiatoire, il faudrait adopter une attitude invocatoire et propitiatoire, pour le prier de venir « bénir » l'œuvre de l'homme dans laquelle il intervient rarement, nous ayant créées libres !

Chez l'africain dont le Fon, le second niveau de la réalité cosmique est le mésocosmos d'Ibrahim SOW. C'est le monde où la dynamique de l'existence s'explique par l'action de gens ou forces surnaturelles certes, mais pas divines. Ce sont les sorciers et autres personnes ou esprits doués de pouvoirs surnaturels qui leur permettent d'influer, souvent négativement, sur le destin des autres. Mais ici aussi, on ne s'adresse pas prioritairement aux vodou pour se protéger des actions maléfiques de ces êtres de l'ombre ; on s'adresse aux devins-guérisseurs. Que les sectes évangéliques qui pullulent actuellement en Afrique remplissent à travers les actions salvatrices des pasteurs le rôle de sécurisation psychologique et de protection magique de leurs adhérents, c'est un fait ; mais cela est dû à l'obsolescence des croyances et pratiques traditionnelles liées aux devins-guérisseurs. Par exemple, une « religion » typiquement béninoise est le Christianisme Céleste. Son succès national et même international (l'ancien Président BOZIZE de la Centrafrique en est un des membres influents) tire sa source de sa fonction de lieu de guérison physique et psychologique, de protection magique contre les sorciers et autres forces invisibles du mal, triple fonction qu'assurait le devin-guérisseur : c'est le pasteur qui est la source du « salut », physique, psychologique et spirituel et non Jésus-Christ ou les autres personnes de la Sainte Trinité chrétienne !

Le devin-guérisseur est un phytothérapeute et un psychothérapeute avant d'être un protecteur contre les « êtres de l'ombre » aux actions invisibles et néfastes. Les Eglises chrétiennes classiques, catholique ou issues de la Réforme, ont mis du temps à saisir cette attente des populations africaines, surtout au niveau des couches populaires qui désertaient en masse les temples et les églises pour d'obscurs sanctuaires érigés souvent par un seul pasteur, et vive l'aliénation à ses désirs très souvent non spirituels ; mais ayons l'honnêteté de reconnaître que beaucoup jouent

correctement leur rôle de « devin-guérisseur » qui ne demande que le salaire de sa peine ! Quand interviennent alors Dieu ou les dieux ? A un troisième niveau qui montre que contrairement aux clichés et aux rengaines ethnocentristes, les populations africaines en général et béninoises en particulier (les peuples de culture gbé), ne s'adressent à leurs divinités que quand le devin-guérisseur ou le nganga est manifestement incompetent à guérir le mal ; il faut alors calmer la colère des dieux. Comment ? Exactement comme les anciens Hébreux avant le traumatisme de la déportation à Babylone et l'émergence de la tradition sacerdotale du judaïsme : par l'offrande de sacrifices et d'holocaustes dans un contexte d'action de grâces propitiatoire, rarement expiatoire alors. Si le Fon fait des actions de grâces aux vodou (ho dè), il ne les prie pas. Pour rendre compte de la notion de prière centrale dans les religions abrahamiques, on a eu recours à un néologisme non satisfaisant, ha yèhoué (compter ou invoquer les saints sous forme de litanie). Les Psaumes de David qui sont des chefs d'œuvre de piété ne sont rentrés dans la religiosité nouvelle des Fons que comme des incantations magiques pour venir à bout des ennemis de ce monde réel ou du monde des choses de l'ombre. On note aussi chez ces nouveaux convertis un goût prononcé pour les neuvaines, les messes de guérison et autres "Jéricho".

A voir les vociférations et apostrophes sévères contre Papa YAHVE qui servent de prières à Dieu dans certaines sectes évangéliques, on se demande si on prie vraiment un Dieu souverain ou si l'on « l'engueule » comme on le faisait lors d'actions de grâce au vodou dont on ne tolérerait guère l'inaction et l'indifférence. Dans certains cas, on fait carrément un marché avec le vodou : on lui fait un kpli, c'est à dire une promesse ; celle de lui faire un sacrifice d'animaux ou lui « donner » comme adepte l'un de ses enfants, mais en retour il doit exaucer son vœu ! Dans le numéro 61 de novembre 2012 du missel **Vivre la parole de Dieu au quotidien**, nous lisons le commentaire suivant concernant les textes du mardi 13 : « *La fidélité à nos obligations de baptisés ne nous donne aucun droit sur Dieu, qui ne doit aucune reconnaissance, pour quelque pratique de vertu que ce soit. Notre relation avec Dieu n'est pas de l'ordre du « donnant-donnant » ou du « gagnant-gagnant ».* Ce serait un

esprit de troc, un commerce pur et simple : « Je fais ça, tu me dois ça ». Non ! Ceci est la position doctrinale des églises chrétiennes traditionnelles qui à cause de cela perdent beaucoup de fidèles au profit des églises évangéliques qui ajoutent quand même une dimension expiatoire avec force jeûnes, neuvaines et prières et pensent faire « plier » Dieu en leur faveur. Ce n'est pas exactement ce qu'on fait d'habitude face un vodou où n'intervient jamais le jeûne et la prière, mais seulement l'action de grâce!

Dans l'histoire religieuse des Israélites (Hébreux et Juifs), ce fut progressivement qu'on a abandonné les actions de grâces avec sacrifices d'animaux (holocaustes), dans une intention propitiatoire, pour la prière expiatoire faite dans une attitude prosternatoire et conjuratoire. La transition de l'action de grâce invocatoire vers la prière conjuratoire s'est produite dans l'histoire religieuse du peuple élu après les traumatismes des invasions et rapines assyriennes et babyloniennes.

A une époque de leur évolution, YAHVÉ leur Dieu leur aurait dit lui-même qu'il ne veut plus de sacrifices d'animaux ; comme dans plusieurs prophéties de prophètes (Isaïe et Osée) et dans plusieurs psaumes. Ainsi dans le psaume 50, 7-15 ; Bible, version Louis SEGOND).

7 Ecoute, mon peuple ! et je parlerai ;

Israël ! et je t'avertirai.

Je suis Dieu, ton Dieu.

8 Ce n'est pas pour tes sacrifices que je te fais des reproches ; tes holocaustes sont constamment devant moi.

9 Je ne prendrai pas un taureau dans ta maison,

Ni des boucs dans tes bergeries.

10 Car tous les animaux des forêts sont à moi,

Toutes les bêtes des montagnes par milliers ;

11 Je connais tous les oiseaux des montagnes,

Et tout ce qui se meut dans les champs m'appartient.

12 Si j'avais faim, je ne te le dirais pas,

Car le monde est à moi, et tout ce qu'il renferme.

13 Est-ce que je mange la chair des taureaux ?

Est-ce que je bois le sang des boucs ?

14 Offre pour sacrifices à Dieu des actions de grâce,

Et accomplis tes vœux envers le très-Haut.

15 Et invoque-moi au jour de la détresse ;

Je te délivrerai, et tu me glorifieras.

Le psaume 51, versets 17-19,(Bible, version Louis SEGOND) qui suit, reprend la même thématique. Cette fois-ci ce n'est pas Dieu qui dit que les sacrifices sont inutiles devant sa Face ; c'est le psalmiste lui-même qui constate leur inutilité :

17 Seigneur ! Ouvre mes lèvres,

Et ma bouche publiera ta louange ;

18 Si tu eusses voulu des sacrifices,

Je t'en aurais offert ;

Mais tu ne prends point plaisir aux holocaustes.

19 Les sacrifices qui sont agréables à Dieu, c'est un esprit brisé :

O Dieu ! tu ne dédaignes pas un cœur brisé et contrit.

Il y a eu certainement d'autres cantiques et prophéties dans le même sens. On retrouve d'ailleurs dans Mathieu 9, verset 13 cette ritournelle : « Allez, et apprenez ce que signifie : je prends plaisir à la miséricorde, et non aux sacrifices... »

L'adversité a contribué à faire évoluer les Israélites vers plus d'introversión spirituelle à la période que les biblistes ont caractérisée comme la tradition deutéronomiste d'abord puis sacerdotale après la prise de Jérusalem et la destruction du Temple. De la même façon, après la longue nuit de la régression à la peur expiatoire devant un dieu terrible (476-1453), la Réforme née dans le sillage de la Renaissance post-moyenâgeuse s'était inscrite dans la logique d'une attitude nouvelle de l'homme face à Dieu. Même le catholicisme ne fut pas du reste ; on a appelé du nom impropre de Contre-réforme les réformes que l'Eglise catholique a entreprises tant dans l'ecclésiologie que dans la doctrine au Concile de Trente sous Paul III et Pie IV (1545 jusqu'à 1563).

La révolution industrielle et les changements tant sociétaux qu'épistémologiques qu'elle entraîna, suscita le Concile Œcuménique de Vatican I (1869-1870 sous Pie IX qui un siècle plus tard sera suivi de celui de Vatican II (1962-1965 sous les Papes Jean Vingt III et Paul VI. Il affina la Doctrine Sociale de l'Eglise dont l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII (1891) fut le précurseur. Sa constitution pastorale (*Gaudium et Spes*) sur l'Eglise dans le monde contemporain a insisté sur la dignité intrinsèque de l'homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, définitivement sauvé des affres du péché originel par l'Incarnation de Jésus-Christ Fils de Dieu et sa Rédemption-Résurrection. Aussi l'Eglise catholique qui a une étroite solidarité avec la famille humaine, donna-t-elle des instructions claires sur l'engagement du chrétien dans les activités de ce monde face auquel il ne doit plus cultiver comme ce fut malheureusement le cas pendant longtemps, une attitude de détachement méprisant et mortificateur. Après avoir créé l'homme, Dieu lui confia cette mission consubstantielle : transformer le monde. L'homme a donc le devoir naturel de travailler à l'amélioration de son milieu de vie : « *Soumettez-la ; dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tous les animaux qui rampent sur la terre.* » (Gn.1, 28). C'est exactement la conception des groupes socioculturels gbé que l'homme est dès le départ le roi de la création : les Fons du Bénin sont ainsi bien inspirés en l'appelant gbèto (le maître de l'univers).

Une nouvelle attitude religieuse du catholicisme dépasse la rengaine d'une Eglise plus souffrante que triomphante qui a dominé l'histoire du catholicisme, pendant près de deux millénaire, et de tout le christianisme jusqu'à la Réforme protestante : la première lettre de Paul de Tarse aux Thessaloniens, première œuvre écrite canonique du christianisme, a orienté durablement le christianisme dans le sens d'une morale austère qui sera accentuée dans les écrits suivants de l'apôtre des gentils, notamment dans la lettre aux Galates et aux Corinthiens. Mais Saint Paul justifie ce rigorisme moral par la nécessité pour les chrétiens d'observer un état « quasi modique » dans l'attente de la venue imminente du Christ, croyance qui dominera le christianisme jusqu'à l'illusion déçue de la Fin du premier millénaire. Aussi n'est-on nullement surpris de lire cette péricope du Pape St Grégoire le Grand,

(+604) : « *Ceux qui aiment Dieu sont invités à se réjouir de voir approcher la fin du monde, parce qu'ils trouveront bientôt le monde qu'ils aiment, lorsqu'aura passé celui auquel ils ne sont pas attachés. Que le fidèle désirant voir Dieu se garde bien de pleurer sur les malheurs qui frappent le monde, puisqu'il sait que ces malheurs mêmes amènent sa fin. Il est écrit en effet : « Celui qui veut être l'ami des choses de ce monde se rend ennemi de Dieu. » » (Jc4,4)*

Le moins que l'on puisse dire est que cette morale cadre difficilement avec l'anthropologie culturelle fon pour qui l'homme doit vivre et jouir sur cette terre avant tout lieu de bonheur (dougbe). L'irruption du malheur et de la souffrance dans ce monde est due soit à la transgression des lois naturelles (gbèsu), soit aux actions malveillantes et maléfiques des sorciers ou à la colère de vodou offensés !

32-Le destin post-mortem

La tradition fon en l'occurrence ressemble étrangement à la tradition hébraïque avant la période deutéronomiste et surtout la tradition sacerdotale façonnée après la déportation à Babylone ; ce qui apporte de l'eau au moulin des égyptologues comme Cheick Anta Diop et Théophile Obenga qui ont défendu la thèse de la centralité et de l'antériorité historique de la civilisation de l'Egypte ancienne, berceau commun de la civilisation grecque, sémitique et africaine. Une tradition hébraïque semble prôner la fin de l'homme à sa mort, quand poussière, il retournera en poussière (Genèse). Or, avec le psaume I6, un nikal de David, ce n'est manifestement plus la même chose. Le verset 10 du célèbre chant est abondamment cité par les Chrétiens et les Juifs :

Tu ne m'abandonnes pas au séjour des morts,

Tu ne permets pas que ton fidèle voit la fosse.

Aussi bien, il y a un séjour des morts chez les Fons : c'est le Koutomin, littéralement pays de la mort ; Il correspond au Shéol juif, au Hadès grec et aux Enfers romains (va dedans les Enfers, pleurez ton Curiace !) Mais dans tous ces cas, il n'y a guère une âme coupée du corps qui transmigrerait vers le paradis ou l'enfer, doctrine platonicienne que le christianisme a adoptée : **c'est toute la personne, en dehors bien sûr de son enveloppe corporelle qui va au séjour des morts.** La notion d'une

âme immortelle qui serait jugée dans un premier jugement est difficile à comprendre pour tous les Fons, chrétiens ou nom. Aussi le dogme suivant contenu dans le Catéchisme de l'Eglise Catholique (1992) es-il diversement compris par les églises locales : *« Le chrétien qui unit sa propre mort à celle de Jésus voit la mort comme une venue vers lui et une entrée dans la vie éternelle. Lorsque l'Eglise a, pour la dernière fois, dit les paroles de l'absolution du Christ sur le chrétien mourant, l'a scellé pour la dernière fois d'une onction fortifiante et lui a donné le Christ dans le viatique comme nourriture pour le voyage, elle lui parle avec une double assurance... »*

La mort met fin à la vie de l'homme comme temps ouvert à l'accueil ou au rejet de la grâce divine manifestée dans le christ. Le Nouveau testament parle du jugement principalement dans la perspective de la rencontre finale avec le Christ dans son second avènement, mais il affirme aussi à plusieurs reprises la rétribution immédiate après la mort de chacun en fonction de ses œuvres et de sa foi. La parabole du pauvre Lazare et la parole du Christ en Croix au bon larron, ainsi que d'autres textes du Nouveau Testament, parlent d'une destinée ultime de l'âme qui peut être différente pour les unes et pour les autres.

Chaque reçoit dans son âme immortelle sa rétribution éternelle dès sa mort en un jugement particulier qui réfère sa vie au Christ, soit à travers une purification, soit pour entrer immédiatement dans la béatitude du ciel, soit pour se damner immédiatement pour toujours. »

Il ne fait aucun doute que c'est le grec Luc qui a « glissé » dans l'Evangile ces croyances gréco-romaines d'un destin immédiat se concluant par un jugement de l'homme dans le Hadès et dans les Enfers tout de suite après sa mort. Dans l'Ancien Testament, la croyance dominante est que l'homme retourne à la poussière en attendant la résurrection au jour du jugement. Voilà le point de l'orthodoxie pharisienne ; même si elle est contestée par les Sadducéens qui en ont suspecté une origine babylonienne. Donc l'homme va dans le séjour des morts, le Schéol, le Hadès grec, les Enfers romain et bien sûr le Koutomin gbé: *« Est mort, a été enseveli, est descendu aux Enfers, est ressuscité le troisième jour... »* Nous comprenons toutes les

peines qu'ont eues les traducteurs catholiques de la Bible à rendre cette phrase que Jésus est descendu aux Enfers lors donc que le séjour des morts en fon se dit Koutomin. En effet, pour ne pas donner l'air de flirter avec les croyances païennes locales, on a eu recours à un malheureux néologisme fabriqué à partir du mot français limbes: limblou.« Et yi limblou min » !

La raison et l'intelligence humaines peuvent suffire à cerner la transcendance divine et à assurer le bien des hommes et des peuples (Pie IX. Alloc. Maxima Quidem, 1703). C'est ce message que le christianisme depuis Vatican II au moins, annonce à tous les hommes (Jean XXIII, Pacem in terris) ; d'où la force supra-culturelle de son message : *« Il se nourrit des fruits de la terre, car il habite sur la nature, mais il n'est pas de la terre, et il a une nourriture essentielle qui n'est pas un fruit d'ici-bas. »* (Jacques MARITAIN, 1991). L'auteur, un des précurseurs de la doctrine transculturelle mise en évidence par le Pape Benoît XVI, a osé proclamer : *« D'une façon plus ou moins étroite et servile, selon que leur niveau métaphysique est plus ou moins élevé, toutes les religions autres que la religion catholique sont des parties de certaines cultures déterminées, particularisées à certains climats ethniques et à certaines formations historiques. Seule la religion catholique, parce qu'elle est surnaturelle, est absolument et rigoureusement transcendante, supra-culturelle, supra-racique, supra-nationale. »* Pourquoi ? Son origine est divine, de par l'Incarnation de Jésus-Christ, fils de Dieu ! Et plus loin dans le même ouvrage : *« L'Eglise, le catholicisme, sont des choses essentiellement surnaturelles, supra-culturelles, dont la fin est la vie éternelle...L'Eglise, corps mystique du Christ, société surnaturelle, a un lien, un esprit social surnaturel qui est le Saint-Esprit. »*

Mais la vérité est que le catholicisme d'une certaine manière tient aussi d'une certaine civilisation, d'une anthropologie. Il veut prendre comme une vérité relative la prétention des Juifs, dont le dieu YAHVE, en principe un dieu parmi d'autres, serait le seul Dieu, le Dieu vivant créateur du Ciel et de la terre ! Les autres ? Des païens ou des peuples qui n'ont pas encore reçu la seule et vraie révélation, celle de Dieu fait homme : *« Le catholicisme n'est pas un parti religieux, il est la religion, l'unique religion véritable »* écrit l'intellectuel catholique Jacques Maritain !

Or donc, la cause semble définitivement entendue. **Toute religion**, y compris le christianisme, même dans sa version catholique, **est d'abord une anthropologie sociale et culturelle**. Même si le fait religieux ne saurait être réduit à un simple fait socioculturel, aucune anthropologie religieuse ne peut passer outre la dimension socioculturelle du phénomène religieux. Certes, toutes les religions comportent une dimension spiritualiste non irréductible à l'appartenance à un univers socioculturel précis, mais aux besoins « spirituels » de l'Homme en général ! Aussi toutes les religions sont-elles diversement saturées en spiritualisme ; les aspirations spirituelles de l'homme concernent sa soif de plénitude psychologique (développement personnel), sa sainteté et son éternité.

Nos religions endogènes n'en sont pas moins saturées en spiritualisme.

DEUXIÈME PARTIE :

**LA PSYCHOLOGIE EN QUESTION
LIEUX DE DIVERSITE EPISTÉMOLOGIQUE ET
MÉTHODOLOGIQUE**

INTRODUCTION

Au XIX^{ème} siècle, avec la révolution épistémologique et méthodologique provoquée par une révolution sans précédent dans l'activité productive qu'on a coutume d'appeler la révolution industrielle, on peut dire que nous avons assisté au triomphe du phusis d'Aristote ; après des millénaires de coexistence plus ou moins pacifique entre les interprétations théosophiques de la réalité naturelle et sociale ou leur saisie par la réflexion philosophique. Les sciences de l'homme et de la société (politikê) déjà prévue dans la phusis d'Aristote vont s'autonomiser par rapport à la philosophie. Il en sera ainsi spécialement de la sociologie et de psychologie dont l'objet, la personne humaine, sera appréhendé suivant au moins cinq perspectives qui donneront lieu aux principales qui le constituent encore. Ces grandes branches demeurent :

- La psychologie de l'individu que certains préfèrent réduire à la psychologie cognitive et que d'autres continuent de désigner sous le terme de psychologie générale. Dans ce cas, elle inclurait la perspective cognitiviste et la démarche psycho-dynamique apportée par Sigmund Freud ;
- la psychologie du développement qui a pris un essor particulier ces derniers temps à cause de la place importante prise par les soins que demandent l'élevage de l'enfant (puériculture) et son éducation proprement dite ;
- la psychologie sociale. Le rôle des facteurs psycho-individuels et des facteurs sociaux dans le façonnement de la personnalité est devenu si évident que nous avons assisté surtout depuis la Deuxième guerre mondiale au développement sans précédent de la psychologie sociale ;
- la psychopathologie, discipline partagée entre cette spécialisation de la médecine qu'est la psychiatrie et la psychologie. Elle a pour objet l'étude du fonctionnement anormal du psychisme humain. Sous l'influence des travaux de Sigmund Freud, elle avait pris un essor important avant de connaître un certain désintérêt au profit de la variété des techniques de développement personnel.

Avec la diversification épistémologique, s'en est suivie une diversification méthodologique où trois démarches méthodologiques majeures ont émergé, à savoir :

- la méthode expérimentale ;
- la méthode psychométrique ;
- la méthode clinique dans le vrai sens étymologique du mot qui vient du grec *klinikao*, être coucher. Elle concerne toutes les techniques d'examen de l'individu considéré alors comme un enfant (celui qui souffre et qui en demande de l'aide).

Nous avons trouvé nécessaire de séparer les méthodes de recherche et les méthodes d'examen psychologique ; parce qu'il serait fastidieux et indigeste de les mélanger. Précisément, les seules démarches méthodologiques dans le contexte académique des universités françaises dans les années 70, est surtout la démarche clinique plus ou moins soutenue par des instruments psychométriques (les tests de personnalités). Cette situation a souvent mal pris en compte les données empiriques (empirical data) si chères aux chercheurs anglo-saxons ! L'exposé des méthodes de la psychologie est une compilation ; la méthode spécifique pratiquée dans ce travail est un examen critique opéré à partir de sources documentaires. Cette démarche méthodologique est beaucoup plus philosophique, plus précisément épistémologique. Un regard critique sur les grandes méthodes de la psychologie, sur les grandes branches de la psychologie précédé d'une étude des sources anthropologiques est une œuvre d'épistémologie pas du tout inutile dans cette étude sur l'objet de la psychologie ; la personne humaine. Sigmund Freud, un esprit rationnel est très passionné par ses écrits de métapsychologie ; au même titre que Jean Piaget a éprouvé à un moment donné de son parcours scientifique, a produit son monumentale Epistémologie génétique !

CHAPITRE 1 : LES GRANDES BRANCHES DE LA **PSYCHOLOGIE CONTEMPORAINE**

On peut classer la psychologie par branche, suivant les objets d'étude particuliers, les buts, les méthodes, suivant qu'on vise la connaissance ou l'action. On a les grandes branches suivantes.

I/- La psychologie générale

Elle envisage l'homme indépendamment du milieu social et l'étudie dans sa diversité fonctionnelle. Elle étudie les lois générales du fonctionnement du psychisme.

II/- La psychologie sociale

Elle étudie l'homme en interaction avec son semblable dans un contexte social donné.

III/- La psychologie du développement

Elle est très importante, car c'est pendant l'enfance et l'adolescence que l'on voit s'organiser progressivement les structures psychologiques qui caractérisent l'adulte.

VI/- La psychopathologie

Elle étudie les mécanismes et les lois des anomalies psychiques. Les déviations du psychisme constituent de véritables expériences naturelles à partir desquelles il est possible de découvrir certaines lois générales, valables en dehors même du domaine pathologique où elles ont été d'abord établies.

V/- Les psychologies appliquées

A la psychologie théorique qui vise la connaissance des faits et à l'établissement des lois, la psychologie appliquée utilise ces faits et ces lois pour agir efficacement dans un domaine particulier. Il existe autant de psychologies appliquées qu'il existe de domaines

de l'activité humaine. On mentionne généralement les domaines suivants qui, en psychologie appliquée, donnent les branches suivantes.

5.1- La psychologie industrielle ou du travail

Son but est de mieux adapter l'homme à son milieu de travail en général, à l'usine en particulier. Elle a donné naissance à des pratiques diverses comme l'orientation professionnelle, la sélection des candidats à un poste, la gestion des ressources humaines.

5.2- La psychologie clinique

À ne pas confondre avec la méthode clinique. C'est la psychologie pratiquée dans un milieu de soins dont l'hôpital. (Le mot clinique vient d'un mot grec qui veut dire se coucher) ; cependant, il n'y a pas à proprement parler de psychologie médicale. Les rapports du médecin et du malade en tant que forme particulière d'interaction font partie de la psychologie sociale.

5.3- La psychologie scolaire ou psychopédagogie

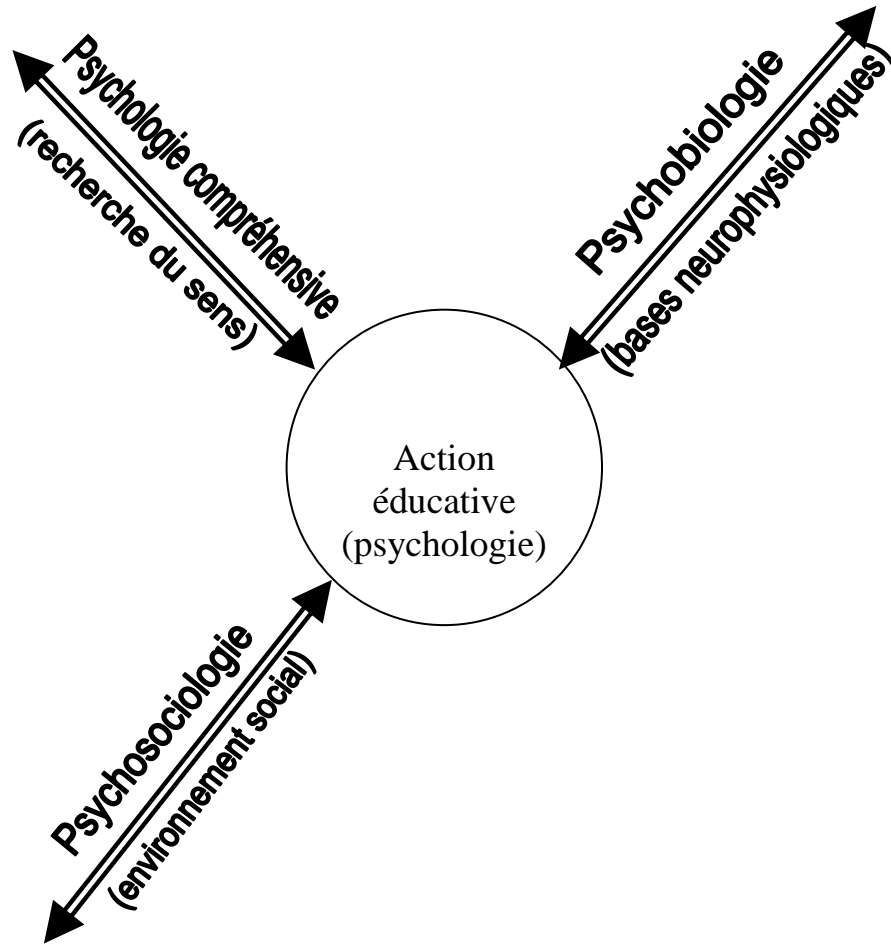
Elle tend à proposer des méthodes pédagogiques nouvelles permettant un développement maximum des aptitudes du sujet.

5.4- Les psychologies sociales appliquées

Le développement considérable de la psychologie sociale a eu des applications dans plusieurs domaines de la vie sociale, à savoir l'armée, le monde des affaires, la vie politique, etc...

Le livre de Jean-Claude HOUNMENOU **Psychopédagogie et communication**(2012) nous a permis d'établir un schéma illustrant des liens possibles entre une sous-branche de la psychologie visant un domaine précis comme la psychologie de l'éducation, d'autres sous-branches et les branches classiques.

FIGURE 2: Liens entre branches et sous-branches de la psychologie



CHAPITRE 2 : LES MÉTHODES DE RECHERCHE EN PSYCHOLOGIE

Une science se définit par son objet et ses méthodes. La psychologie utilise comme méthodes courantes:

1. La méthode expérimentale
2. La méthode clinique
3. La psychométrie

La première démarche épistémologique de recherche en sciences de l'homme et de la société, c'est de poser les bases d'une bonne problématique fondée sur un travail conceptuel : les informations y sont organisées et regroupées de manière à dégager un sens et à conduire à la définition du problème et de la question de recherche. Ensuite un travail d'écriture qui consiste à tenter de formaliser cette organisation des faits et données connus. Le travail conceptuel et le travail d'écriture s'orientent et se précisent mutuellement par un travail d'itérations circulaires entre les idées et leur formalisation par écrit. La problématique, c'est une présentation :

1. des principaux éléments du sujet traité ;
- 2- les personnes en cause, les milieux, les institutions et l'environnement dans lequel s'inscrit la thématique, etc.,
- 3-les écrits liés à ce que l'on sait à propos de la thématique ;
- 4-des faits connus ;
- 5-de ce que d'autres chercheurs ont expérimenté et publié sur la thématique ou sur des aspects connexes ;
- 6-les facteurs et les concepts pertinents ainsi que les démarches et les solutions proposées ;
- 7- les données, concepts et variables connus dans la documentation par rapport au sujet et nécessaires à l'articulation de la question de recherche ;

8-de la recension des écrits : « la mise en perspective de l'ensemble des liens qui existent entre les faits, les acteurs et les composantes d'un problème donné » (Dionne, 1998).

Établir la problématique, c'est donc circonscrire la détermination progressive du problème unique ou monnayé en plusieurs sous-problèmes, formuler une ou plusieurs questions de recherche. Pour ce faire : être critique face aux modèles, aux études, aux méthodes, aux données et aux résultats. Le problème conduit à une question générale ou à un objectif de recherche. Elle se termine par une défense de la pertinence sociale et scientifique du problème et de la question ou de l'objectif.

D'autres démarches complémentaires peuvent enrichir la problématique :

1-Justification du « pourquoi on doit porter attention à ce problème » et du « pourquoi tenter de répondre à la question ».

2-Montrer la pertinence sociale et scientifique du problème, de la question ou de l'objectif pour combler une lacune dans les connaissances, pour mieux orienter l'action face à une situation nouvelle ou méconnue, pour mieux comprendre une situation particulière, pour développer de nouvelles applications, pour généraliser à un plus grand nombre de cas, de personnes, d'événements, résoudre des contradictions entre des résultats et constituer une base documentaire.

Il existe trois grandes traditions dans les démarches épistémologiques (Popper, 1934) : le rationalisme d'essence gréco-romaine héritière de la philosophie antique et surtout de la théologie catholique, la tradition germanique fille de la Réforme protestante et l'empirisme anglo-saxon. Si rechercher dans la tradition épistémologique gréco-latine, c'est essentiellement raisonner (Cf. René Descartes et son Discours de la méthode), l'empirisme anglo-saxon qui donne l'apparence d'une bonne moisson de faits, ne débouche en fait que sur des monographies descriptives qui ne s'occupent pas des origines essentielles. Mais à l'heure actuelle, face au double déclin des dogmes catholiques et de l'idéologie dialectique, l'empirisme anglo-saxon domine le champ épistémologique et méthodologique de recherche en sciences de l'homme dont aussi « les sciences de la pensée, de l'âme et du comportement. »

I/- La Démarche expérimentale

Comme il existe plusieurs méthodes de recherche en psychologie, celle qu'on choisit en définitive dépend des intérêts de recherche, de la formation méthodologique et des préférences personnelles du chercheur. Il importe de reconnaître qu'aucune méthode n'est supérieure à une autre, mais que différentes méthodes conviennent à différentes situations et que leurs effets conjugués nous permettent d'accroître considérablement notre compréhension de l'individu seul ou situé dans son milieu social.

La recherche en psychologie en général utilise différentes méthodes de recherche ; l'une des méthodes les plus utilisées parce qu'efficace est le devis expérimental ou *méthode expérimentale*. Celle-ci peut se faire en laboratoire ou en milieu naturel et se caractérise principalement par la manipulation d'une variable indépendante croisée avec des variables dépendantes prises chez divers individus ou groupes. En général, on utilise un groupe témoin et un ou plusieurs groupes expérimentaux afin d'observer l'effet de la modification de ces variables pour finalement obtenir un lien de causalité. Dans certaines situations, comme par exemple dans les études sur les effets des catastrophes naturelles, il se peut qu'il soit impossible de travailler avec un groupe témoin. On peut alors effectuer une étude sur un groupe témoin équivalent. On parle alors de devis quasi-expérimental ou méthode quasi-expérimentale.

À un stade plus primitif de recherche, on peut rechercher la causalité entre deux variables, et la corrélation entre elles. On fait alors appel au devis corrélationnel ou *méthode corrélationnelle*. Dans ce cas-ci, aucune variable n'est manipulée par l'expérimentateur. Il s'agit d'une *méthode descriptive et non expérimentale*. Dans les cas où, par exemple, pour des raisons d'éthique, il n'est pas possible de recréer des personnes, on peut faire appel à d'autres types de méthodes non-expérimentales comme les enquêtes, les entrevues, les simulations ou les jeux de rôles. Des méthodes dites secondaires ou historiques comme l'étude de cas, l'analyse de contenu, l'analyse archivistique ou la méta-analyse (synthèse de plusieurs études) sont également utilisées dans la recherche en psychologie générale ou sociale. Une des expériences de psychologie sociale la plus connue est par exemple l'expérience de Milgram.

La méthode expérimentale a été définie par Claude Bernard selon le schéma suivant :

- a. Formulation d'une hypothèse
- b. Vérification de cette hypothèse par l'observation de faits provoqués ou invoqués.

II/- Les problèmes que pose la démarche expérimentale

Les problèmes que pose la méthode expérimentale en psychologie sont de plusieurs ordres.

2.1- Les problèmes d'Éthique

Il est des domaines que les circonstances, les normes sociales, les valeurs morales nous interdisent de soumettre à l'expérience, et pour lesquels nous devons nous contenter de l'observation. Par exemple, nous n'avons pas le droit, pour vérifier les hypothèses sur les mécanismes du fonctionnement du psychisme, de provoquer une maladie mentale.

2.2- Spécificité de l'homme

La méthode expérimentale sacrifie la connaissance de l'individu à une science du général. Il y a aussi le caractère unique de la structure du psychisme de chaque individu. Selon G. ALLPORT, chaque individu serait une loi en lui-même, si bien que l'établissement de lois générales, puis leur application au cas particulier, serait impossible. Seule aurait une valeur l'étude intensive de chaque cas, de son histoire, qui permettrait de découvrir des lois mais qui ne sont valables que pour l'individu chez lequel elles ont été découvertes.

2.3- Autres critiques

La méthode expérimentale a tendance à sacrifier la connaissance globale à la connaissance analytique. Selon Daniel LAGACHE : « *Le tout est antérieur aux parties et ne saurait être récompensé à partir de ses éléments ; tout fait psychologique ne peut être qu'artificiellement isolé de l'ensemble des relations de l'organisme et du milieu, de la personne et du monde.* »

La méthode expérimentale sacrifie le subjectif à l'objectif. **Références**

CHAPITRE 3 : LES MÉTHODES D'EXAMEN EN PSYCHOLOGIE

I/- La Démarche clinique dans l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent

On oppose souvent, mais à tort, la démarche clinique à la démarche expérimentale, mais en fait il s'agit dans les deux cas d'utiliser des outils idoines pour comprendre le psychisme humain. Dans la démarche clinique prédomine et prévaut l'observation inspirée par le principe de l'unicité de l'organisation et orientée vers la totalité des réactions d'un être humain concret et complet aux prises avec une situation. Étymologiquement, clinique du grec *klinikao*, signifie « *Qui se fait au lit du malade* ».

Selon Daniel LAGACHE « *la méthode clinique consiste à envisager la conduite dans sa perspective propre, relever aussi fidèlement que possible les manières d'être et de réagir d'un être humain concret et complet aux prises avec une situation, chercher à en établir le sens, la structure et la genèse, déceler les conflits qui la motivent et les démarches qui tendent à résoudre ces conflits.* »

Pour des raisons d'opportunités, la méthode clinique peut s'avérer comme une méthode d'analyse scientifique, car elle part d'une visée pratique : la psychologie clinique. Le clinicien, en effet, est en contact avec des êtres humains concrets aux prises avec des situations conflictuelles. Aussi la démarche clinique a donné naissance à deux branches de la psychologie, la psychologie clinique et la psychopathologie.

1.1-Protocole d'examen clinique

Un père frustré, parlant de son fils Cales, enfant au caractère « fort », se plaint que celui-ci a refusé souvent d'aller au lit. En effet, son fils de trois ans était pour lui une sorte de défi, car il tenait toujours à faire à sa tête. Un jour, le père de Cales travaillait à la maison avec une amie lorsqu'il dit à l'enfant de monter se coucher. Ce dernier a refusé catégoriquement. Le père, embarrassé par la présence de sa visiteuse, se sentait

incapable de négocier avec son fils. En d'autres temps, il aurait crié, menacé, tapé et finalement porté Cales jusqu'à son lit. Cette fois, la visiteuse qui est d'ailleurs, une psychologue de formation, est intervenue très calmement. Elle dit à Cales : « *ton père a l'habitude de me dire que tu es un enfant très sage. Mais si aujourd'hui, tu refuses d'aller au lit, tu dois avoir une raison. Aurais-tu le plaisir d'en partager avec moi ?* » A cette question, Cales s'est senti reconnu et accepté. Ainsi, sans hésitation, il a répondu : « *tata, ma chambre dégage une odeur nauséabonde* ». Grâce à la technique que cette dernière a utilisée, la situation est désamorcée et le problème résolu.

Cette histoire est vraie et c'est l'exemple de l'effet que peut produire l'intervention du psychologue dans une relation duelle conflictuelle. En effet, à l'instar des adultes, l'enfant et l'adolescent rencontrent des difficultés. Ces difficultés présentées les plus souvent par les parents ou les adultes chargés de la responsabilité des enfants, prennent la forme de plaintes telles que : mon enfant est paresseux, il est violent, il ne parle pas, il n'obéit pas etc., Ce sont des troubles qui couvrent le volet cognitif, affectif et psychosomatique. Étant donné que les motifs présentés sont souvent imprécis, généraux et globaux, il convient de les décomposer, de les décrire, de les comprendre et de les interpréter. Des tels travaux ne peuvent être faits que par un professionnel de l'enfance ou de l'adolescence, notamment le psychologue.

Le psychologue, à travers un examen clinique, aide à comprendre le fonctionnement psychique, la nature des troubles, à poser un diagnostic psychologique à valeur pronostique et à proposer des modalités d'intervention appropriées. L'examen psychologique est de ce fait une démarche clinique qui vise à aider l'enfant ou l'adolescent à sortir de son état de détresse psychique pour élargir son champ de liberté.

Cependant, l'atteinte de cet idéal nécessite de la part du professionnel, un minimum d'investissement en temps, en ressources, tout en respectant la vie privée des individus impliqués. La pratique d'examen psychologique est aussi ancienne que l'homo sapiens sapiens lui-même ! De qui viennent les demandes d'intervention psychologique ? Quels sont les outils du psychologue ? En quoi consiste la démarche

psychologique proprement dite ? C'est donc à toutes ces préoccupations que la psychologie clinique doit répondre.

1.2- L'examen psychologique

1.2.1- Origines et objectifs

Les interrogations sur la psychologie, c'est-à-dire le fonctionnement même de l'esprit humain, sont donc aussi anciennes que l'apparition de l'homme de Neandertal et de son éventuel conjoint et successeur, Cro-Magnon. Les études scientifiques autour de ce thème ne se sont trouvées formalisées et officialisées qu'à la charnière entre le XIXe siècle et le XXe. Quant aux débuts de l'examen psychologique proprement dit, ils remontent aux travaux effectués par Alfred Binet et son collaborateur Théodore Simon, auteurs du premier véritable test d'intelligence, l'échelle métrique apparue, après bien des essais tentés ailleurs, par exemple en Allemagne, terre de la Réforme et de l'invention de la discipline philosophique qu'était alors la psychologie.

L'examen psychologique, d'abord réduit à des estimations cognitives élémentaires issues des travaux menés par des pionniers (Binet comme nous l'avons mentionné, mais aussi outre-Atlantique Terman, Gesell, etc.), s'était alors déjà notablement enrichi avec Rorschach (Suisse) et Murray (États-Unis) dont les instruments abordaient de nouvelles problématiques. La première grande maison éditrice de tests traitant de plusieurs domaines de la psychologie (les éditions du Centre de psychologie appliquée) a rencontré, dès sa création, un succès incontestable.

Les psychologues ne prédisent pas l'avenir et ne disposent pas de recettes magiques pour changer, séance tenante, un cancre en élève brillant. Ils sont toutefois susceptibles d'apporter des éléments nouveaux et surtout de fournir des éclairages inattendus sur les problèmes qui leur sont soumis. Cela nécessite donc du temps en plus de la compétence. C'est dire que l'examen psychologique ne se fait pas à la hâte ni par simple imagination. En effet, la plupart des investigations approfondies exigent de la part du professionnel comme de l'enfant (ou de l'adolescent, aussi bien que de l'adulte) une grande disponibilité, un état d'éveil permanent, une régularité dans

l'exécution, et surtout du temps, beaucoup de temps. Rien d'étonnant à cela : le nombre des secteurs explorés est obligatoirement important et l'état de vigilance doit être éventuellement entretenu par des pauses, des changements de rythme, des variations dans les contenus, etc.

Les scientifiques sont loin d'avoir mis au point le protocole « miracle » qui éclairerait l'esprit humain en quelques minutes ! Pour bien accomplir son travail, le psychologue – il importe de le comprendre – adopte une démarche originale et doit, en quelque sorte, se transformer en un Sherlock Holmes d'un nouveau genre : bien poser les bonnes questions, interpréter les réponses à des instruments divers, resserrer progressivement ses investigations jusqu'à cerner au plus près le cœur du problème posé.

Mais qui peut demander l'examen psychologique de l'enfant ou de l'adolescent ?

Dans quel cas l'examen psychologique est-il nécessaire ? En général, l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent peut être demandé par les parents, le médecin de famille, le pédiatre qui le suit, l'enseignant, divers thérapeutes, l'assistante sociale, l'éducateur et même le voisin ou la voisine.

Effectué par un psychologue, il comporte un ou des entretiens, un ou plusieurs tests, choisis en fonction de l'objectif d'évaluation recherché. Il vise :

- à apporter des éléments de compréhension minimaux par rapport au fonctionnement cognitif et/ou psychoaffectif de l'enfant ou de l'adolescent ;
 - à préciser une éventuelle indication de traitement – thérapeutique, rééducatif, d'accompagnement psychopédagogique, d'orientation en structure ou service spécialisé ;
 - parfois plus généralement à répondre à une demande de conseil.
- Il est parfois complété (indépendamment d'investigations médicales globales préalables, conjointes ou consécutives) par un bilan neuropsychologique et/ou neurologique.

L'objectif final de l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent, est de comprendre le fonctionnement psychique, la nature des troubles, de poser un

diagnostic psychologique à valeur pronostique et de proposer les modalités d'intervention appropriées.

1.2.2- Définition

L'examen psychologique de l'enfant surtout est « *une démarche diagnostique intégrative qui utilise l'ensemble des outils disponibles au psychologue (dont l'entretien) pour tenter de cerner la nature des troubles dont souffre l'enfant, en comprendre la dynamique, en déterminer la portée, en évaluer la gravité [...] et repérer les secteurs d'activité psychique et les processus potentiellement inscrits dans une dynamique de santé.* » C'est ainsi que le définissent A. Andronikof et G. Lemmel (2003) en le situant dans une approche qui est pour eux nécessairement globale et multidimensionnelle.

L'examen psychologique est un processus central d'intégration des différentes données : centration sur la personne, sur sa singularité, bien au-delà d'une étiquette diagnostique. C'est un acte que le psychologue clinicien peut poser en fonction de la demande qui lui est adressée et de l'analyse qu'il en a faite. Le praticien dispose d'un certain nombre d'instruments d'investigation qui lui permettent de tester des hypothèses à propos du sujet pour lequel on a fait appel à ses compétences professionnelles. Les différentes batteries proposées permettent de comparer les performances de l'enfant au groupe de référence constitué par l'étalonnage. L'interprétation des résultats de chaque enfant (ou de l'adolescent) se fait sur le plan quantitatif (combien ?) et sur le plan qualitatif (comment ?).

Dans une perspective de diagnostic intégré, le psychologue clinicien s'attache à effectuer une synthèse de ses différentes observations dans un double mouvement de généralisation et d'individualisation permettant de dégager les caractéristiques spécifiques et uniques d'un sujet singulier.

La rencontre psychologue-enfant (ou adolescent) constitue toujours une situation originale (sur mesure et non prêt-à-porter), même si elle respecte parfaitement les règles de la profession : ce sont deux êtres humains qui la mènent et non des automates. En face aux difficultés de l'enfant et de l'adolescent, le psychologue aura recours à certaines méthodes dont la méthode clinique.

1.3- La Méthode clinique en question

Encore appelée démarche clinique, la méthode clinique décrit, interprète les données recueillies en référence aux modèles nosologiques (signes, symptômes, infos chiffrées ou non) et l'approche diagnostique et psychopathologique en est directement issue.

Le diagnostic psychologique possède 5 fonctions (S. Sultan) : la description, l'explication, la classification, le pronostic, l'intervention et l'évaluation thérapeutique. Précisons que les tests sont au service de la démarche clinique et non l'inverse. En effet, comme le dit Anzieu (1983) : « *De tous les outils dont le psychologue dispose, il n'en est pas de plus valable que lui-même* ». La capacité d'écoute et de compréhension du psychologue est l'un des moyens les plus efficaces. Ces aptitudes sont inscrites au cœur de l'entretien clinique.

Pour Chiland, l'entretien clinique entre dans une dimension de relation d'aide, de conseils et de démarche de soins. Il participe d'emblée à une démarche thérapeutique, qu'il soit cathartique ou ayant pour objectifs de soulager la souffrance, de répondre aux demandes du sujet. La relation d'aide est une position subjective qui implique l'empathie (alors qu'amis et familles sont dans une position de sympathie). Une telle attitude exige de la distance qui favorise le processus thérapeutique. Des recherches nous ont montré qu'il y a plusieurs types d'entretiens psychologiques.

1.3.1- Les différents types d'entretiens psychologiques

L'entretien clinique entre un psychothérapeute et son client vise à connaître le sujet, son histoire (anamnèse), à cerner sa personnalité, son environnement pour ensuite cerner le problème qui l'a conduit à consulter. La démarche de l'entretien clinique dépend en partie de la stratégie thérapeutique : cure psychanalytique, entretien non directif de Carl Rogers, thérapie comportementale et cognitive... !

Il existe plusieurs manières de mener un entretien, du *questionnaire directif* à *l'entretien non directif* de type rogérien ou psychanalytique, en passant par *l'entretien semi directif*. Le choix s'impose surtout en fonction de tous les paramètres en jeu. Les

psychologues disposent de nombreux outils pour établir les diagnostics des troubles psychologiques.

Par exemple, le psychologue scolaire qui reçoit un enfant éprouvant de graves problèmes de lecture, va chercher à faire un diagnostic à partir de tests idoines.

Les examens psychologiques varient par la nature des informations, certaines de ces informations appartiennent à la personne (biographie). D'autres sont obtenues par observation ou interaction directe lors de l'entretien.

De ce point de vue, la démarche clinique procède en cinq temps (Voyazopoulos d'après R Perron) : *l'observation*, la *description*, *l'évaluation*, la *compréhension* et *l'interprétation* (seule étape qui peut diviser les psychologues).

À toutes ces étapes, le psychologue tient compte du fait que les enfants sont en cours de développement physique, affectif, intellectuel, psychomoteur et social. Il est attentif à la complexité et à la singularité de chaque personne examinée qu'il situe toujours dans son contexte familial, éducatif, social et culturel. Toute démarche clinique doit donc tenir compte des difficultés de l'enfant ou de l'adolescent.

1.3.2- Processus de la démarche clinique proprement dite

La démarche clinique dépend de quatre types de difficultés que pourraient présenter un enfant ou un adolescent:

- *Difficultés d'ordre intellectuel* (retard mental, difficultés scolaires ou professionnelles, aspect neuropsychologique...)
- *Difficultés d'ordre affectif* (troubles du comportement, personnalité, anxiété, dépression...)
- *Difficultés d'ordre « psycho-somatique »* : tout contexte qui accompagne toute annonce de maladies graves (cancer, soins palliatifs...), services médicaux/santé.
- *Problèmes de société* (délinquance, toxicomanie, prise d'otage, victimologie...)

Réalisée à l'école ou dans le cadre d'une consultation spécialisée (par les centres ou structure d'accueil des enfants ou à l'hôpital), voire par un psychologue exerçant en cabinet privé, la mise en branle de la démarche clinique peut être demandée par la structure scolaire, les parents (quand il s'agit de l'enfant) ou l'adolescent. Elle peut également être sollicitée par l'Éducation nationale (dans le contexte français) pour éclairer un choix d'orientation scolaire ou d'adaptation pédagogique.

Dans tous les cas, la passation de tests ne se produit qu'avec l'accord des parents (ou du responsable légal) qui autorisent le psychologue à transmettre les conclusions du bilan aux commissions concernées et avec l'implication de l'enfant ou de l'adolescent aux différentes étapes de la démarche.

Après s'être assuré du consentement de l'enfant et donc de sa collaboration, le psychologue va essayer de dégager ses points forts de fonctionnement psychique, ses points faibles, d'éventuelles indications d'aide, en s'entretenant avec lui et en lui faisant passer des tests, qu'il va choisir en fonction de la problématique retenue.

Lors de (des) l'entretien(s) avec l'enfant ou l'adolescent, le psychologue sera attentif à son niveau de langage et de compréhension d'une part, sa solidité psychique d'autre part, et enfin son éventuelle réserve. Autant d'éléments qui vont induire le type des échanges.

1.4- Le psychologue face à l'enfant

1.4.1- Cas d'un enfant très jeune

Le psychologue choisit, pour communiquer avec lui, une médiation permettant à ce dernier de participer sur le plan moteur et pas exclusivement sur le plan langagier. Il lui offrira par exemple la possibilité de jouer avec des petits personnages, avec des cubes, une dinette, une poupée, ou tout autre matériel suscitant son intérêt. Le psychologue s'intéressera chez lui à l'étude des grandes fonctions du développement comme la communication, le langage, les fonctions cognitives, les conduites motrices, de façon à évaluer d'éventuels retards ou aspects dysharmoniques du développement cognitif et/ou psychoaffectif

1.4.2- Cas d'un enfant en phase de latence (approximativement entre 6 et 11 ans – « l'âge d'or pour engranger des connaissances »)

Le psychologue sera attentif aux retards d'apprentissage, en lien souvent avec des difficultés psychoaffectives ou comportementales. De tels retards, s'ils étaient négligés dans cette période, pourraient avoir des conséquences importantes sur le devenir scolaire.

1.5- Le psychologue face à l'adolescent

L'adolescence est un processus psychique d'élaboration des changements de la puberté (physiologie, relation à soi et autrui). L'adolescent est confronté à des contrastes, des paradoxes, et pour y faire face il y aura une période de crise qui débouchera sur une réorganisation positive ou des issues pathologiques (troubles des conduites alimentaires, conduites agies comme les conduites à risques, suicides, conduites délinquantes, entrée en psychose). Cette période est révélatrice des fragilités antérieures acquises suite à de graves conflits. L'adolescent ne comprenant pas lui-même les bouleversements qui surviennent dans sa vie à cette période aura beaucoup de mal à s'ouvrir à une tierce personne.

Ainsi, face à un adolescent qui ne souhaite visiblement pas aborder certaines questions, le psychologue est amené à engager ses investigations de façon mesurée, non seulement pour ne pas risquer d'inhiber encore plus la communication, mais aussi pour ne pas « inquiéter » psychiquement son interlocuteur. Il sera éventuellement amené à aller plus loin dans son questionnement si (et seulement si) cette prudence rassure suffisamment l'adolescent pour qu'il accepte, dans un deuxième temps, de confier les préoccupations qu'il souhaitait initialement garder pour lui. Sinon le psychologue sera amené, par recoupement de données, à élaborer certaines hypothèses prudentes, s'agissant de sujets qui n'auront pu se voir aborder directement.

Le psychologue sera attentif à la façon dont se déroule le processus d'adolescence qui accompagne les différentes transformations, corporelles (en lien avec l'avènement de

la puberté) et psychiques. Le désintérêt scolaire ou l'inhibition relationnelle sont à cet âge des conduites à prendre en compte comme indicateur de souffrance.

Les tests d'intelligence, complétés par des entretiens, constituent des instruments pour observer et analyser la façon dont le sujet fonctionne intellectuellement au moment de leur passation.

1.6- Le Bilan psychologique

Le bilan psychologique est le compte-rendu de l'examen psychologique. Il témoigne de la crédibilité du psychologue. Il a pour but de répondre à une ou des questions qui proviennent très rarement du sujet mais du demandeur. Le psychologue doit clarifier ce que le sujet attend du bilan et s'il sait pourquoi il est là. Le bilan psychologique comporte les éléments formels suivants : nom, prénom, coordonnées du psychologue et sa signature qui dénote de la responsabilité ; les destinataires, le motif du bilan et les demandeurs, le nombre et les dates des rencontres, les lieux, le pourquoi. Il faudra faire un effort de synthèse et de concision et ne pas dépasser deux pages, car plus il est court, plus il est lu. Le psychologue doit argumenter la réponse, tout en soulignant les points positifs. Dans la mesure du possible, adapter le bilan en fonction du destinataire. Il faudra y mettre la mention CONFIDENTIEL. Le plan du bilan se présente comme suit :

- *Observation/comportement* : décrire la présentation et le contact (incurie, maniérisme, familiarité, séduction...), la qualité du contact oculaire (fuyant, présentation bizarre), les manifestations physique d'anxiété, le langage (qualité, quantité).
- *Les entretiens* : contient les éléments anamnestiques très succincts ou les informations que le demandeur n'a pas ; les perceptions que le sujet a de ses difficultés. Relever les symptômes, des défenses ou des traits de personnalité.
- *Tests* : faire un paragraphe par test, avec de petites phrases conclusives, ou regroupement pertinent.

En général, le bilan psychologique permet, dans une certaine mesure (effective, mais qu'il ne s'agit pas de surestimer – un bon bilan rend lisibles certains mouvements dynamiques internes, susceptibles d'évolution), d'évaluer les possibilités adaptatives actuelles aux conditions de vie et de scolarité de l'enfant ou de l'adolescent.

Il se déroule dans l'espace d'une relation enfant ou adolescent/adulte qui nécessite l'établissement d'une coopération et d'une confiance. Or le psychologue est perçu par l'enfant ou l'adolescent sur la position même où l'installent ses propres inquiétudes, l'anxiété et la demande des parents, parfois celles de l'école. La spécificité du bilan psychologique est que, dans sa forme et ses conditions, il se distingue nettement de la démarche médicale et de la démarche d'évaluation scolaire. La confidentialité de certains de ses éléments peut corollairement avoir à être garantie y compris par rapport à la famille même : quant aux contenus du bilan, quel que soit le matériel utilisé. Ces éléments ont vocation à se voir partagés d'abord avec l'enfant, de façon à permettre de le mobiliser sur des questions qui le concernent bien évidemment en premier lieu.

Le bilan psychologique peut constituer une médiation institutionnelle entre le psychologue et les enseignants. Certains éléments du bilan, restitués aux enseignants en synthèse, permettront une élaboration pédagogique renouvelée, en dynamisant des échanges qui semblaient avoir épuisé leur intérêt – redécouverte de l'élève, changement de perspective concernant son rapport à l'apprentissage, réouverture de la discussion sur son parcours scolaire, etc.

L'aide apportée sur le(s) domaine(s) spécifiquement concerné(s) lui permettrait de retrouver une efficacité tout à fait acceptable, avec des conséquences prévisibles (plus optimistes) sur l'orientation à envisager.

1.7- Les limites du psychologue

Le Code de déontologie des psychologues (mars 1996) exige que « *Le respect de la personne dans sa dimension psychique est un droit inaliénable [...]. Le psychologue préserve la vie privée des personnes en garantissant le respect du secret professionnel.* » Quelques-uns de ses articles stipulent que « *Le psychologue est seul responsable de ses conclusions. Il fait état des méthodes et outils sur lesquels il les fonde, et il les présente de façon adaptée à ses différents interlocuteurs, de manière à préserver le secret professionnel. Les intéressés ont le droit d'obtenir un compte-rendu compréhensible des évaluations les concernant, quels qu'en soient les destinataires* » (Article 12). « *La pratique du psychologue ne se réduit pas aux méthodes et aux techniques qu'il met en œuvre. Elle est indissociable d'une appréciation critique et d'une mise en perspective théorique de ces techniques* » (Article 17). « *Les techniques utilisées par le psychologue pour l'évaluation, à des fins directes de diagnostic, d'orientation ou de sélection, doivent avoir été scientifiquement validées* » (Article 18). « *Le psychologue est averti du caractère relatif de ses évaluations et interprétations. Il ne tire pas de conclusions réductrices ou définitives sur les aptitudes ou la personnalité des individus, notamment lorsque ces conclusions peuvent avoir une influence directe sur leur existence* » (Article 19).

CONCLUSION

La méthode clinique permet dans l'examen psychologique d'arriver à un bilan objectif et projectif. Elle exige des démarches qui tiennent compte de l'individu, de la situation, de la circonstance.

Ainsi, le psychologue, face à l'enfant ou l'adolescent, grâce à ses connaissances et compétences, intervient efficacement pour remédier aux difficultés. A la fin du processus, il fait le bilan de son intervention en y dégageant les limites de l'enfant ou de l'adolescent, pour permettre un suivi durable.

II/- La Démarche clinique dans l'examen psychologique de l'adulte

2.1- Introduction

2.1.1- Clarification conceptuelle

Examen psychologique

L'examen psychologique est un mode d'approche concret de la personnalité.

C. Chiland propose de le définir comme un examen du fonctionnement mental mais insiste sur la différence avec l'examen psychiatrique auquel cette définition pourrait aussi convenir.

L'examen psychologique tente d'appréhender le fonctionnement intellectuel et psychique d'un sujet dans une approche clinique synthétique.

Son objet est le fonctionnement intellectuel et psychique d'un sujet dans son ensemble.

Son but est la contribution au diagnostic, pronostic, et traitement. Parfois il est aussi possible d'amener une demande à se formuler et une psychothérapie à se mettre en place.

Ses méthodes d'investigation sont l'entretien, l'observation et l'utilisation des tests appelée « clinique armée ». Cette technique n'est pas une finalité en soi, mais la plupart du temps un support à l'observation.

Le psychologue doit donc :

- Installer un cadre et une relation au cours d'un entretien préliminaire.
- Utiliser des instruments de mesure fiables.
- Observer le sujet pendant l'examen.
- Interpréter toutes les informations recueillies.

Il existe des variantes de l'examen psychologique en fonction de différents paramètres : le cadre de l'exercice, l'origine et la motivation de la demande, s'il s'agit d'un enfant ou d'un adulte.

L'examen psychologique (quel que soit le type de tests) se pratique toujours individuellement, chez des sujets pour qui un bilan approfondi est demandé dans des situations expertales diverses (expertise pénale, expertise en interdiction civile, problèmes d'assurance); les tests psychologiques, que ce soient les épreuves de personnalité ou les tests d'intelligence, ou les deux ensemble, sont inclus dans le rapport d'expertise comme un chapitre à part, à côté de l'observation clinique comportant le statut psychique et les symptômes psychiatriques mis en évidence (ces derniers constituent l'aspect subjectif en ce sens qu'il s'agit de l'évaluation clinique de l'examineur). Les décisions de l'utilité de tests psychologiques dans une expertise se font en général au cas par cas avec comme avantage, s'il y a un examen psychologique, que les résultats des tests sont des données reproductibles, que les conclusions sont standardisées et que le psychologue, à côté de l'expert psychiatre, est un autre examinateur qui amène un second regard sur l'individu expertisé, ce qui ajoute un supplément de validité. Les informations nombreuses qu'apporte l'examen psychologique permettent de préciser les réponses aux questions posées par les autorités compétentes (un grave déficit intellectuel, telle une débilité mentale profonde, objectivée par la mesure du quotient intellectuel, imposera par exemple une mesure de mise sous tutelle).

2.1.2- L'adulte

Est considéré comme adulte la personne dont l'âge se situe après la période d'adolescence. L'accès à l'âge adulte n'est pas institutionnalisé, son seul critère légal est l'âge de la majorité qui varie selon les pays. L'adulte devient alors responsable de ses actes, de ses paroles et doit être capable de s'engager par ce qu'il produit (contrat de travail, actes civils, parentalité, etc.). Une maturité affective lui permettra de décohabiter, de se passer de ses parents, et de découvrir des sources personnelles d'affections. L'être adulte doit pour cela accéder à un esprit de responsabilité individuel et l'assumer en se projetant dans l'avenir, en intégrant les normes, les valeurs, les interdits et satisfaire à ses obligations. La rencontre avec autrui et la capacité à établir des relations en se dégageant d'un égocentrisme (faire avec et au

milieu des autres) devient un facteur de cohésion sociale, garant d'une vie en société décente et acceptable pour tous.

Une des caractéristiques de cette période de la vie adulte tient à son parcours non linéaire, constitué de multiples changements et de choix auxquels il aura à faire face. La structuration de la vie adulte est constituée d'un trajet au cours duquel l'adulte fait des expériences, des réalisations qui vont au fur et à mesure l'amener d'une dépendance ou relative dépendance, à une plus grande autonomie, qui sera signe de maturité. Ce processus de maturité implique l'adaptation à de nouveaux rôles, la résolution d'indécision, la modification d'attitudes trop exclusives, l'acquisition de nouvelles compétences, l'acceptation de l'incertitude de l'avenir.

La vie adulte peut être séquencée en trois périodes qui correspondent à ses avancées dans sa structuration : le jeune adulte, l'adulte au mitan de sa vie, et l'adulte accompli. Les expériences réalisées au cours de ces étapes permettent le passage de l'une à l'autre, sans pour autant pouvoir les délimiter ; elles doivent permettre à l'adulte de se saisir des clefs de compréhension des codes qui lui seront indispensables pour préserver, et si possible consolider, son autonomie. Pour être considéré adulte l'autonomie acquise doit recouvrir plusieurs champs : *physiologique* (fonctionnelle, corporelle) ; *financier* (subvenir à ses besoins) ; *de pensée* (prise de position personnelle, distinguer l'essentiel de l'accessoire, maîtrise du jugement, prévoir les conséquences de ses actes) et *morale* (distinction du bien et du mal, hiérarchisation de ses propres valeurs, honorer ses engagements).

2.2- Étapes de l'examen psychologique de l'adulte

L'examen psychologique parcourt le chemin qui va de l'évaluation de la demande au projet thérapeutique, à la direction de la cure.

Le premier temps de l'examen est constitué d'un ou plusieurs entretiens préliminaires, à la suite duquel se décide l'éventualité des tests nécessaires, et même la nécessité d'examens ou d'avis complémentaires.

Le but est d'arriver au dernier temps, celui de conclure, avec suffisamment d'informations pour que le psychologue puisse étayer un avis de traitement ou de

projet thérapeutique en fonction du diagnostic et du pronostic, mais aussi de la manière dont il comprend le sujet et son histoire.

2.2.1- La demande d'examen psychologique

Au début de l'entretien préliminaire, il s'agit de situer la demande. Qui fait la demande, dans quel but, est-ce recevable ?

L'objet concerne-t-il le fonctionnement intellectuel, orientant par exemple une demande de diagnostic différentiel entre un trouble névrotique ou des atteintes organiques cérébrales, ou bien une demande d'orientation professionnelle ou scolaire ? La demande concerne-t-elle le fonctionnement psychique ? Une demande d'aide ou d'éclairage est toujours présente. La passation de test dépend donc du type de questions qui se posent. Il en est de même pour établir le choix des tests de personnalité, d'intelligence, de connaissance, ou d'évaluation de certaines dimensions cliniques (comme la mémoire, la perception...).

2.2.2- La dimension relationnelle examiné-examinateur

Toutes les demandes ont en commun une chose : la souffrance, ou la détresse. Le plus souvent c'est le sujet qui souffre, mais il en est plus ou moins conscient. La qualité d'écoute de cette souffrance est peut-être l'enjeu le plus important de ces examens psychologiques. La prise de conscience du sujet en dépend, et sa motivation pour la suite également.

L'attitude du psychologue et la conduite de l'entretien seront essentielles pour mettre en confiance et avoir la coopération du sujet.

L'expérience, la formation et la personnalité du psychologue sont importantes et conditionnent l'examen qui sera avec chaque sujet une nouvelle rencontre différente où tout sera à réinventer dans la manière de conduire cette relation.

Les relations transférentielles et contre transférentielles sont donc très importantes et à prendre en compte, l'atmosphère de neutralité bienveillante étant obligatoire.

2.2.3- L'interprétation des résultats et la rédaction d'un rapport

Même pour un clinicien chevronné, capable d'apprécier de nombreuses caractéristiques sans les tests, les épreuves standardisées apportent des précisions et parfois des surprises. Les tests ont l'avantage d'être un médiateur objectif qui peut être confronté au rôle de l'intuition dans l'analyse clinique.

Le recueil des différents types d'informations permet de limiter le risque d'erreur. Ces informations doivent être replacées dans leur contexte clinique, thérapeutique (d'influence des traitements médicamenteux éventuels, psychothérapie en cours...) et socioculturel.

Un compte-rendu doit observer les règles de la déontologie médicale et psychologique, concernant le secret professionnel, le respect de la personnalité d'autrui, et l'intérêt du sujet.

Le bilan doit s'inscrire dans une perspective de changement et d'ouverture. La rédaction des conclusions doit être compréhensible par le destinataire.

Le rapport sera différent selon qu'il s'adresse à un employeur, à un juge, à l'intéressé, à ses parents, à un médecin, etc. Une conclusion sera toujours donnée verbalement au sujet qui s'est tant investi dans cet examen psychologique.

Le diagnostic de l'état actuel de la personnalité et le pronostic de son évolution amènent souvent à poser une proposition de prise en charge et constituent l'aboutissement de l'interprétation. Celle-ci ne doit pas être une accumulation de signes pathognomoniques et de structures exprimés dans le jargon psychologique, mais doit être dynamique et vivante.

La rencontre qui a lieu lors d'un examen psychologique est intense en mobilisant à tout point de vue. Elle peut donc être un appui pour le sujet et l'occasion d'un remaniement psychique ou d'ouverture nouvelle. Cela peut-être le moyen de se reconstituer narcissiquement, notamment quand il y a des épreuves projectives et que l'examen psychologique est présenté comme un moyen d'expression et un lieu d'écoute.

2.3- Les techniques et méthodes de l'examen psychologique chez l'adulte

2.3.1- L'entretien psychologique

Conduire un entretien, c'est :

- apprendre à parler et à faire parler les autres, à mesurer leurs propres paroles ;
- savoir user de « méthodes douces d'extorsion de réponses » pour obtenir des informations ;
- savoir déceler sous les hésitations embrouillées, sous les silences confus, sous les allusions timides, les chemins qu'il faut explorer pour percer les secrets de ce « hum ! » par lequel le thérapeute ponctue le discours de l'aidé, le met en confiance, le comprend, l'encourage, l'interroge, le menace même parfois.

2.3.2- La conduite de l'entretien selon les types d'entretien

La manière de conduire un entretien dépend d'un certain nombre de facteurs :

- les objectifs de l'entretien (visée diagnostique, thérapeutique, de recherche ou d'orientation) ;
- les modèles théoriques et de la formation du clinicien ;
- la personnalité et de l'âge du sujet et des aspects de l'interaction au cours de l'entretien ;
- la demande (vient-elle du sujet, de la famille, de l'institution, du chercheur ?) ;
- le moment et des conditions de l'entretien (premier entretien ou suivants, contexte d'hospitalisation ou de consultation externe, contexte de crise ou non...).

Nous pourrions encore multiplier les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur le déroulement d'un entretien. Ce que l'on peut dire, c'est que la manière de mener un entretien s'appuie sur des techniques (non-directivité, semi-directivité) et une certaine attitude (attitude clinique) adoptée par le psychologue clinicien.

On peut dire que les aspects techniques (non-directivité, semi-directivité) et l'attitude clinique représentent les aspects les plus stables de l'entretien dit « clinique » et cela quelles que soient les modalités et les conditions de l'entretien.

2.3.3- L'entretien directif

Le psychologue détermine lui-même les thèmes de l'échange et induit les réponses de l'interviewé et/ou du sujet (entretien d'embauche, de recherche). Ceci suppose un protocole d'entretien prédéterminé qui délimite le champ d'investigation, voire un questionnaire précis. Il s'apparente à un interrogatoire.

2.3.4- L'entretien non-directif

Il s'agit d'un entretien centré sur la personne, au cours duquel ce n'est pas le clinicien qui oriente le discours du patient, mais le patient ou le sujet qui parle librement de lui-même en contrôlant et en menant son discours comme il l'entend.

Le clinicien pose une question, donne une consigne ou circonscrit un thème et laisse parler le sujet. Le thème proposé permet souvent au sujet d'évoquer ses problèmes de santé, ses souvenirs d'enfance, sa vie familiale, ses problèmes professionnels, et ce sont justement ses associations libres qui intéressent le clinicien. Le clinicien va donc utiliser des techniques d'écoute et d'interventions destinées à favoriser la libre expression du sujet, à l'encourager à préciser sa pensée et à l'inviter à poursuivre. Elles respectent les moments de silence, les arrêts, les discontinuités, les associations pour favoriser le discours du sujet. Même si dans l'entretien non-directif, l'attitude clinique est faite de respect et d'écoute bienveillante, elle n'est pas une absence de parole.

Une absence de parole du psychologue au cours de l'entretien non-directif est vécue par de nombreux patients comme une absence d'empathie et une véritable froideur de la part de sa part. Le psychologue doit être présent, disponible : certains patients ont besoin d'une écoute plus active et d'interventions plus fréquentes pour se sentir soutenus et pouvoir verbaliser.

2.3.5- L'entretien semi-directif

Dans ce type d'entretien, le clinicien dispose d'un guide d'entretien ; il a en tête quelques questions qui correspondent à des thèmes sur lesquels il se propose de mener son investigation. Ces questions ne sont pas posées de manière hiérarchisée ni

ordonnée, mais au moment opportun de l'entretien, à la fin d'une association du sujet par exemple.

Ce qui est proposé, c'est avant tout une trame à partir de laquelle le sujet va pouvoir dérouler son discours ; c'est le clinicien qui cadre le discours à partir des questions du guide, mais il adopte toute de même une attitude non-directive : il n'interrompt pas le sujet, le laisse associer librement, mais seulement sur le thème proposé.

2.3.6- Le guide d'entretien

Il est établi après des entretiens exploratoires. Le guide se présente sous la forme de « pense-bête » en répertoriant les thèmes et/ou axes thématiques qui doivent être abordés au cours de l'entretien semi-directif.

Le guide comporte une consigne initiale : « *J'aimerais que vous me parliez de... » ; « ce que cela représente pour vous... » (Consignes induisant un discours d'opinions). « J'aimerais que vous me parliez de... » ; « comment ça s'est passée... » (Consignes induisant un discours de narration).*

Il peut revêtir une forme plus ou moins détaillée, de la liste de trois ou quatre grands thèmes que le Psychologue connaît bien jusqu'à une série d'informations spécifiées sur deux autres pages.

2.3.7- L'entretien clinique

Il est un dispositif de base en psychologie clinique. Il est à la fois un outil de diagnostic, un outil de thérapie et un outil de soutien ; c'est lui qui permet d'accéder aux représentations du patient, à ses émotions et à son vécu.

L'entretien est une situation d'échange verbal entre deux ou plusieurs personnes dans le but d'obtenir des informations. L'entretien est la partie clinique qui consiste en une conversation avec le sujet ou des membres de son milieu de vie, permettant de préciser les antécédents et l'évolution de la situation ou de la maladie, qui a conduit à l'examen.

L'entretien clinique sera mené en fonction du but que l'on poursuit, du cadre et en réponse à une demande.

Le cadre : Il désigne à la fois le lieu où est mené l'entretien (milieu hospitalier, cabinet de consultation, prison...) et le dispositif dans lequel il intervient (thérapeutique, cadre de recherche, enquête...). Le cadre définit les conditions de la rencontre avec le patient (lieu, durée, enregistrement ou non de l'entretien, anonymat ou non...)

La demande : Toute étude clinique a à faire avec une demande. Cette demande peut être exprimée par un sujet ou un groupe de sujets en souffrance. Elle peut être formulée par un tiers à la place du sujet (par exemple, pour un enfant, un malade, une personne âgée, une personne en situation de handicap...). Lorsque l'entretien a lieu à la demande d'une personne qui l'a sollicité, d'une famille ou d'un tiers (médecin par exemple), il s'agit d'une consultation. La demande peut aussi émaner d'un chercheur. Les positions de départ sont inversées, c'est le psychologue qui est demandeur. L'entretien suppose alors un protocole spécifique de recherche et s'apparente plus à une interview.

Il existe 3 types d'entretien :

Directif :

Non-directif : Le psychologue laisse le sujet parler librement par associations libres autour d'un thème. Il reste à l'écoute, repère l'enchaînement des thèmes dans le discours, aide éventuellement par des relances pour que la personne élabore son point de vue personnel. Il doit rester vigilant afin de ne pas orienter à son insu, le discours dans le sens qu'il souhaite.

Semi-directif dans le cadre d'une consultation. Il constitue le dispositif de base du psychologue clinicien. Dans ce cas la demande émane du patient.

2.4- Exemple d'examen psychologique d'un adulte

2.4.1- Les techniques

Accueil, début du premier entretien, prise de contact avec le sujet...

Le premier entretien désigne un échange inaugural qui se centre surtout autour de la parole, entre deux personnes aux fonctions distinctes : un clinicien et un patient dont

les positions d'écoute et de demande sont dissymétriques. D'un point de vue clinique, il constitue un outil d'investigation et de diagnostic. Il vise le changement et dispose d'une dimension évolutive où s'inscrit sa potentialité thérapeutique. Un premier entretien peut être unique ou se poursuivre sous la forme d'une consultation ou décider de l'engagement d'une cure analytique, psychothérapique.

2.4.2- La consigne initiale

C'est la question ouverte de départ, celle qui va définir le thème du discours, lorsque les deux protagonistes sont installés pour l'entretien.

« J'aimerais que vous me parliez de votre vie hors travail... »

2.4.3- Écoute active ou marques d'écoutes

Le Psychologue doit porter un certain intérêt à l'Aidé, une attention qui doit donner à l'Aidé le sentiment qu'il est vraiment écouté. Le Psychologue doit utiliser des expressions brèves qui manifestent la compréhension et l'intérêt et invitent à poursuivre le discours : « *je vois...* » ; « *je comprends...* » ; « *oui* » ; « *hum* ». Attitudes, mimiques (grommellements, hochements de têtes, ...), regards sont autant d'encouragements sans verbalisation.

2.4.4- Les reformulations et les répétitions

Elles consistent à répéter un contenu déjà exprimé par l'Aidé. Elles constituent des extractions de contenu et non des ajouts de sens. Elles traduisent une confirmation d'écoute, signalent à l'interviewé que l'on a bien entendu ce qu'il a dit, tout en lui demandant d'explicitier davantage l'énoncé réitéré. On différencie ici deux catégories : l'écho et le reflet.

L'écho ou le miroir : répéter à quelqu'un quelque chose qu'il vient d'énoncer, ce qui lui manifeste qu'on a bien entendu et compris ce qu'il vient de dire et que l'on a effectué une sélection dans l'ensemble de son discours, des éléments qui nous intéressent (en fonction du contrat). Ce type d'intervention peut être stimulante à petite

dose, encourage à développer et marque la sympathie. Mais utilisée systématiquement, elle peut bloquer par son aspect artificiel.

Aidé : « *je suis complètement découragé et je n'en peux plus, je suis fatigué de tout ça...* ».

Psychologue : « *Découragé... ?* ».

Aidé : « *J'ai suivi ce traitement pendant six mois et je ne vais pas mieux* ».

Psychologue : « *Vous n'allez pas mieux ?* ».

Le reflet : c'est expliciter une attitude, des émotions, des sentiments non-dits (ou tout au moins ce qui peut être perçu à travers des intonations, silences, hésitations, mimiques). Ce n'est pas un simple « oui » mais une reformulation qui montre au sujet que l'on a compris ce qu'il ressent. Ce type d'intervention est parfois nécessaire pour lever les blocages et favoriser l'auto-exploration. Mais le reflet peut être perçu par l'Aidé comme une remise en cause de ses propos. L'effet dépend de la compétence du Psychologue.

Aidé : « *Je suis complètement découragé et je n'en peux plus, je suis fatigué de tout ça...* ».

Psychologue : « *Vous n'en pouvez vraiment plus et c'est cela que vous éprouvez en ce moment* ».

Aidé : « *Vous pensez que..., vous avez l'impression que..., cela vous paraît..., vous craignez que..., vous semblez très insatisfait...* ».

Les résumés : consiste à reprendre l'ensemble de ce qui a été dit par l'Aidé pour en faire un résumé. Il s'agit en fait de faire ressortir sans en déformer le sens, les points essentiels.

Elle doit permettre au sujet de structurer sa pensée tout en gardant l'essentiel de ce qui a été dit. Cette relance est souvent utilisée à la fin d'un entretien, elle permet en outre à l'interviewé de repréciser des choses ou de revenir sur des points incompris par le Psychologue... Le Psychologue peut proposer des déductions logiques sur le contenu, compléter une idée ou même faire des anticipations incertaines (« *Peut-on aller jusqu'à dire que...* »). Bien faite la reformulation est très utile ; mal faite, elle

peut être gênante car l'Aidé la ressent comme extérieure à lui et risque de se sentir incompris.

Psychologue : « *Si je vous suis bien, vous avez dit que..., vous voulez dire que..., en d'autres termes..., pour résumer...* ».

2.4.5- Les déclarations, complémentations, interprétations

Déclarations : Il s'agit de tentatives du Psychologue pour permettre à l'Aidé de produire un discours plus complet et plus cohérent que celui déjà fourni.

On peut distinguer encore les complémentations visant l'exhaustivité, et les interprétations soulignant l'existence d'une chaîne causale entre les éléments du discours.

Complémentations : il s'agit d'une synthèse partielle, d'une anticipation incertaine, d'inférences sur le contenu. L'interviewer ne donne pas son point de vue tout en le laissant supposer, il ne fait pas d'interprétation, mais fait savoir qu'il écoute ce qu'on lui dit.

Ce sont toutes les interventions ou adjonctions qui viennent ajouter un élément d'identification à la référence de l'énoncé :

Aidé : « *Oui, vous savez dans ces cas-là (embouteillage) les gens sont impolis et grossier au volant de leur voiture* ».

Psychologue : « *Vous avez dit que les gens étaient impolis et grossiers au volant ; dois-je en déduire que vous considérez les gens comme agressifs au volant ?* ».

Interprétations : C'est formuler en allant au-delà de la pensée du sujet, en lui proposant des pistes de lectures auxquelles il n'avait pas pensé : « *Ce que vous me dites ne s'explique-t-il pas par...* » « *C'est donc que...* » Si la personne valide l'interprétation et la reprend à son compte, ça peut être positif ; mais si cette idée lui est étrangère, le sujet risque d'être gêné et se désimpliquer.

2.4.6- Recentrage, demande d'éclaircissement ou inductions, demandes neutres d'informations complémentaires

Recentrage : Reprendre la question de départ ou relancer sur le dernier développement intéressant pour éviter les digressions.

Psychologue : « *Au début de l'entretien, vous m'avez dit que...* ».

Demande d'éclaircissement : La tactique de l'incompréhension volontaire peut être payante :

« *Je ne vois pas bien ce que vous voulez dire, pouvez-vous précisez votre pensée ?* »

« *Je ne comprends pas bien, ce n'est pas clair pour moi, pouvez-vous m'expliquer ?* »

Demandes neutres d'informations complémentaires : Ce sont des invitations à donner des précisions pour décrire une situation ou faire spécifier les cadres de référence :

« *Voulez-vous m'expliquer davantage ?* » « *Pouvez-vous donner un exemple ?* »

« *Cela m'intéresse, pouvez-vous m'en dire plus à ce sujet ?* ».

Le Psychologue peut aussi revenir sur des aspects du thème traités de manière trop rapide ou superficielle.

2.4.7- Les silences

Souvent craints par les Psychologue débutants, ils ne sont pas toujours gênants. Certains silences ont un effet bénéfique : temps d'auto-exploration pour enrichir ou formuler ses idées, retour sur soi sur ses émotions, temps de récupération pour Psychologue et Aidé) = silence plein.

En cas de silence prolongé, le Psychologue s'efforce de ménager des transitions pour réintroduire le thème : « *Vous m'aviez dit tout à l'heure... J'aimerais qu'on approfondisse...* »

2.5- Limites de l'examen psychologique de l'adulte

2.5.1- Dangers du psychologue

Il ne doit pas s'identifier affectivement à l'interlocuteur ;

Il doit éviter de s'identifier à une autre personne que l'interlocuteur ;

Il ne doit pas accepter trop facilement le *faux-self* de son interlocuteur.

Faux-self: Expression initiée par WINNICOTT ; celui-ci pense que tous les enfants développent un faux-self car cela facilite la capacité d'adaptation. L'enfant essaye d'être comme sa mère à envie qu'il soit pour qu'elle l'aime. C'est se conformer aux désirs de l'autre.

Le patient s'identifie également au psychologue. Il s'identifie à l'intérêt que le psychologue lui porte. Il se sent gratifié car tout ce qu'il dit peut être entendu et que le psychologue y portera toujours un regard positif. Le patient va alors porter, par rapport à lui-même, ce regard bienveillant qui fait qu'il se sentira mieux.

2.5.2- Projection

Il existe plusieurs types de projections : une projection des souvenirs, une projection de soi sur l'autre et la projection en tant que mécanisme de défense.

Tout au long de notre vie, on va projeter, dans certaines situations, des affects qui sont en rapport avec d'autres situations du passé (ex. : une odeur qui nous rappelle un moment joyeux ou triste).

Lorsqu'on se projette quelque part, on n'est plus disponible dans la scène actuelle. Cela fait partie de la répétition.

La projection intervient comme **mécanisme de défense** lorsqu'on projette ses émotions et ses pulsions à l'extérieur. C'est une façon de s'en libérer.

Le sujet expulse de lui et localise sur une autre personne des *sentiments et des désirs qu'il refuse en lui-même*.

Par ce processus psychologique, une perception interne devient externe, mais se transforme en la croyance qu'il s'agit d'une **réalité objective**.

Les images projetées sont du registre du conscient mais le mécanisme de la projection comme tous les mécanismes de défense, est un **processus inconscient**.

Dans certains cas, ce mécanisme peut aller jusqu'à l'**identification projective** (ex. : cas du Président Schreber). Dans l'identification projective, le sujet projette quelque chose de lui-même sur l'autre. Ce quelque chose devient alors un contenu conscient

ressenti comme une agression de l'autre. Le sujet finit par s'identifier à son agresseur et se défend.

2.5.3- Transfert

C'est la répétition d'une relation d'objet du passé à l'égard d'une personne au présent. C'est un processus inconscient.

L'installation du transfert se repère par une attitude du patient inadéquate avec la situation présente. La situation d'entretien clinique va favoriser l'apparition des attitudes transférentielles car le clinicien est disponible, il écoute avec neutralité bienveillante et accepte le patient tel qu'il est sans reproches. De plus, il se passe dans un lieu clos, protégé et dans un temps privilégié.

Il est important pour le psychologue de repérer le transfert qui s'opère chez le patient pour lui permettre de le dépasser s'il fausse la relation, et pour contrôler son propre transfert qui peut venir en réponse au transfert du patient. Si le transfert du clinicien intervient, cela rend impossible la symbolisation qui empêche le passage à l'acte.

Il existe plusieurs sortes de transferts : positif, négatif et le clivage.

Le transfert est toujours ambivalent, il n'est pas linéaire. Dans les premiers entretiens, le transfert qui s'installe est généralement positif. Selon FREUD il doit ensuite devenir négatif pour que le patient se détache du clinicien.

Il peut arriver que le transfert reste clivé, c'est-à-dire à la fois positif et négatif.

On parle également de la **résistance par le transfert**. Par exemple un patient qui tombe amoureux de son psychologue ou au contraire qui l'accuse de lui vouloir du mal. Ces deux cas de figure montrent que le patient cherche à se protéger de quelque chose. Si cela arrive, le travail clinique doit être interrompu.

Le **transfert positif** est basé sur une relation aimante pour une figure parentale de l'enfance appliquée à la personne du clinicien = substitut. Ce transfert est indispensable pour que le patient puisse s'identifier à l'attitude bienveillante du clinicien.

Le transfert opère à plusieurs niveaux qui correspondent aux trois stades :

Stade oral : Le patient aura tendance à avoir une confiance absolue en le clinicien ; tout ce qu'il dira sera pris comme une bonne parole.

Stade anal : Le patient aura tendance à parler de lui avec peu de résistance.

Stade œdipien : Le patient va chercher à séduire le clinicien.

Si le transfert positif est trop en excès – que ce soit du côté du clinicien ou du patient – cela aura des conséquences néfastes sur la relation clinique.

Le **transfert négatif** est également repérable, il est basé sur toutes les formes de la haine (peur du rejet, de la persécution).

Il est important que ce transfert soit exprimé. Le patient ne doit pas absolument chercher à se faire aimer du clinicien ; cela risquerait de donner une relation non authentique.

Lien avec la position schizo-paranoïde décrite par M. KLEIN : Les 6 premiers mois de la vie de l'enfant sont basés sur le clivage entre la bonne et la mauvaise mère. Ne fait pas le lien entre les deux = bon objet/mauvais objet.

Stade oral : Rejet de tout ce que dit le clinicien.

Stade anal: Le patient ne s'exprime pas.

Stade œdipien : Absences, retards comme si le patient cherchait à se faire rejeter par le clinicien et qu'il le rejetait lui-même.

Le transfert négatif doit être exprimé, analysé afin que le patient perçoive que (...) l'expression d'une hostilité n'est pas mortifère. L'agression sera reçue par la neutralité bienveillante du clinicien qui va tenter de mettre ces attitudes en mots ce qui va permettre au sujet d'évoluer.

Le transfert n'apparaît que furtivement dans l'entretien clinique, il est parfois difficile de l'identifier.

Parfois, le transfert, par son intensité, empêche l'entretien de se poursuivre. Soit le patient recherche une gratification personnelle (amour pour le clinicien), soit il vit le plaisir d'agresser. C'est ce qu'on appelle la **résistance par le transfert**.

III/- L'examen psychométrique ou la méthode des tests

3.1- Définition et qualités d'un test

La méthode des tests ou méthode psychométrique est l'ensemble des procédés aboutissant à une description quantitative des faits psychologiques.

On appelle test mental une situation expérimentale standardisée servant de stimulus à un comportement. Ce comportement est évalué par une comparaison statistique avec celui d'autres individus placés dans la même situation, permettant ainsi de classer le sujet examiné, soit quantitativement, soit typologiquement.

Un test doit avoir les qualités principales suivantes. Il doit être :

- Standardisé, c'est-à-dire rigoureusement identique à lui-même pour tous les sujets auxquels on le présentera (on dit aussi valide), dans des conditions invariables.
- Le comportement qu'il déclenchera devra être enregistré de manière objective, c'est-à-dire que deux observateurs différents observant la même réponse devraient la noter de manière univoque.
- L'unité de mesure doit être additionnelle, c'est-à-dire, il doit être possible de classer, de repérer l'individu sur une échelle constituée par l'analyse des résultats d'un groupe d'individus de référence (étalon).
- Un test à une valeur prédictive. A partir d'un résultat obtenu à un test, c'est-à-dire dans une situation expérimentale artificielle, on peut prédire comment le même individu se comportera dans diverses situations concrètes de la vie courante.
- Les tests offrent l'avantage d'être économiques, en ce sens qu'ils fournissent en un temps bref des informations sur le psychisme de l'individu et d'offrir des résultats quantitatifs qui permettent une finesse de discrimination. Les tests, pour avoir une valeur réelle doivent être employés dans des conditions précises.

Un test doit avoir les qualités d'un bon instrument de mesure, c'est-à-dire :

- ***Il doit être fidèle***, c'est-à-dire s'il est appliqué à deux reprises dans les mêmes conditions au même sujet, il doit donner le même résultat.
- ***Il doit être sensible***, c'est-à-dire doit permettre un classement suffisamment fin des individus.
- ***Il doit être valide***, c'est-à-dire prédire effectivement ce qu'il est censé prédire.

3.2- Classification des tests mentaux

On peut classer les tests selon plusieurs modalités :

- ***Les caractéristiques extérieures.***

On peut avoir les tests crayon-papier qui consistent à écouter ou regarder, puis écrire des réponses sur une feuille de papier dans un formulaire ou un cahier. C'est la majorité des tests utilisés au cours d'un examen psychologique. Ces tests s'opposent aux tests de performance où on demande au sujet d'effectuer des manipulations sur un objet, c'est-à-dire faire un travail mécanique.

- ***Les modes d'administration***

A ce niveau, on distingue les tests individuels où chaque individu est soumis à la passation d'un test idoine (c'est la majorité des cas dans l'examen psychologique) et les tests collectifs où les épreuves sont passées à plusieurs individus en même temps ou l'un après l'autre.

- ***Les caractéristiques fonctionnelles***

Les tests sont divisés en tests d'efficience et en tests de personnalité. On appelle test d'efficience un test qui mesure réellement la connaissance de l'individu dont l'action aboutit à des résultats. Ils étudient généralement l'intelligence (tests d'intelligence), les aptitudes (tests dits psychotechniques), les connaissances (tests américains ou tests pédagogiques). Quant aux tests de personnalité, ils mesurent en profondeur certains aspects du sujet sur le plan de sa personnalité, entendue surtout comme l'organisation dynamique des composantes morpho-physiologiques, conatives, affectives et

relationnelles. On parle souvent à ce niveau de caractérologie ou d'inventaire de la personnalité.

3.3- Étude spécifique des tests d'efficiences

Les aptitudes sont des dispositions naturelles ou acquises à réussir certaines tâches. Elles embrassent surtout les fonctions psychomotrices de l'individu, bien qu'il y ait une corrélation entre le niveau cognitif et le niveau psychomoteur, et que les preuves dites psychotechniques sont saturées à des degrés variables dans tous les facteurs de la personnalité humaine.

Le second volet, le plus courant des tests d'efficiences, concerne la mesure des capacités intellectuelles de l'individu. Il est difficile de définir l'intelligence, si bien qu'Alfred BINET, le premier français à inventer un test d'intelligence (l'échelle métrique) définit l'intelligence comme « *ce que mesure mon test* ». En fait, il y a plusieurs facteurs dans l'intelligence humaine comme l'intelligence générale, l'intelligence verbale, la mémoire, l'intelligence des chiffres, etc.. On peut définir cependant l'intelligence comme la capacité à saisir les relations qui existent entre les éléments d'une situation et à s'y adapter. Elle dépasse la seule activité conceptuelle et logique. D'où plusieurs formes d'intelligence. Selon E. THORNDIKE, on distingue trois grands types d'intelligence :

1. *L'intelligence abstraite ou conceptuelle* qui concerne la capacité à utiliser le matériel verbal et symbolique de sa communauté.
2. *L'intelligence pratique* qui existe chez les individus plus à l'aise dans les activités concrètes.
3. *L'intelligence sociale* qui implique la compréhension des êtres humains et la facilité à s'entendre avec eux.

Les individus ont des formes et des niveaux d'intelligence différents, et c'est ce que tentent de mesurer les tests d'intelligence dont les plus connus sont le WISC (Wechsler Intelligence Scale of Children), le NEM (Nouvelle Échelle Métrique), Les Progressive Matrices, le D10, etc...

3.4- Étude spécifique des tests de personnalité

Les manières dont un individu s'adapte à son environnement physique et humain s'explique par ses modèles de conduite personnelle. Déjà les Anciens essayaient de lier le destin d'un individu à ses caractéristiques personnelles. Galien et Hippocrate liaient certaines pathologies à certains types de tempérament ou de personnalité. Les méthodes d'exploration de la personnalité présentent un éventail varié de techniques qui permettent d'apprécier surtout les composantes morpho-physiologiques, conatives et affectives de l'individu, dans ce qu'elles ont de spécifique quant à la structure et le dynamisme. Les méthodes psychométriques d'exploration de la personnalité sont constituées des questionnaires, des tests objectifs de personnalité et des tests projectifs.

3.4.1- Les questionnaires ou inventaires (de l'anglais "inventory")

Ils sont constitués de questions s'adressant au sujet et auxquelles il doit répondre, soit par oui, soit par non, soit en choisissant entre plusieurs propositions (questions à choix multiples). Ce sont des instruments qui décrivent la personnalité d'un sujet telle que le sujet la voit. Par exemple, on peut demander au sujet de choisir parmi deux descriptions celle qui le caractérise le mieux. On procède après à une validation empirique ou factorielle. Aussi, existe-t-il une série de procédés qui permettent de contrôler le degré de spontanéité ou la tendance inconsciente du sujet à déformer ses réponses. Les questionnaires sont dits *uniphases* lorsqu'ils mesurent un seul trait de personnalité ; lorsqu'ils mesurent simultanément plusieurs traits, ils sont dits *multiphasiques*. Il arrive quelquefois qu'on les classe en :

- Questionnaires d'intérêt, souvent multiphasiques.
- Questionnaires d'attitudes qui s'apparentent plus à des sondages d'opinion.
- Questionnaires de personnalité proprement dits.

Le plus connu de ces questionnaires est l'Inventaire de Personnalité Multiphasique de Minnesota (MMPI) qui comprend au moins 550 questions. Il est surtout utilisé en

psychologie clinique. Il permet de mesurer neuf (9) traits de personnalité basés sur les tendances suivantes :

1. *hypochondriaque* ;
2. *dépressive* ;
3. *hystérique* ;
4. *paranoïaque* ;
5. *schizophrénique* ;
6. *psychasthénique* ;
7. *hypomaniaque*
8. *masculinité-féminité* ;
9. *présence d'un déséquilibre mental.*

3.4.2- Les tests objectifs de personnalité

Ils sont dits objectifs parce que le sujet examiné doit y répondre d'une manière précise et limitée, avec une liste normalisée d'items comportant des questions vrai ou faux ou des questions à choix multiples. Certaines questions placent le sujet devant un choix forcé.

3.4.3- Les tests projectifs

Dans la pratique courante, on classe les tests de personnalité en questionnaires ou inventaires et en tests projectifs. Ces derniers sont basés sur l'hypothèse que dans beaucoup de ses activités et conduites, l'individu se projette, c'est-à-dire laisse s'exprimer des traits de son caractère. La plus ancienne de ses méthodes est la graphologie toujours utilisée dans des expertises auprès des tribunaux : la manière dont les sujets écrivent exprime leur personnalité et chacun a son écriture spécifique. Le plus connu de ces tests projectifs est celui du suisse Hermann Rorschach (1884-1922). Le test de Rorschach que l'intéressé lui-même appelle Psychodiagnostic, est un test projectif qui présente au sujet des stimuli ambigus dont le choix de certains constitue une projection de traits de sa personnalité.

Le second test projectif aussi universellement connu est le TAT de Henry Murray (Thematic Aperception Test). Les techniques projectives sont toutes basées sur l'hypothèse que, comme il n'y a pas de réponses claires et nettes mais que chaque réponse est fonction de la personnalité du sujet, les sujets projettent leur caractéristiques personnelles dans leurs réponses. Elles permettent de saisir plusieurs aspects de la personne dont l'intelligence, les intérêts, les traits fondamentaux comme le degré d'introversion-extraversion, la tendance au nervosisme, la force des pulsions, le tempérament ou force du moi.

- **Classification des techniques projectives**

Les techniques projectives sont généralement classées en sept catégories :

- *Techniques constitutives*
- *Techniques constructives*
- *Techniques interprétatives*
- *Techniques de création artistique*
- *Techniques de complètement*
- *Techniques réfractives*

TROISIÈME PARTIE :
LES NIVEAUX D'EXPRESSION DE LA PERSONNE
HUMAINE : LES FONCTIONS COGNITIVES,
PSYCHOAFFECTIVES ET PSYCHOMOTRICES

INTRODUCTION

La personne humaine se décline donc à trois niveaux dits aussi fonctions ou conduites : les fonctions cognitives, les fonctions psychoaffectives et les fonctions psychomotrices. C'est le résultat du triomphe des trois instances dérivant des trois types d'âme d'Aristote : la pensée (l'esprit toujours dans la terminologie chrétienne), l'âme, source de vie et le corps (soma en grec et corpus en latin). Ce tripartisme « laïc », nous le savons et l'avons abondamment souligné, n'est pas partagé par la doctrine chrétienne, surtout catholique qui lit dans la personne, deux niveaux :

- Le niveau matériel qui est le corps qui quoique soumis à la corruption à la mort de l'individu, ressuscitera au dernier jour ;

- le niveau spirituel, de l'esprit ou l'âme, exactement la même instance quoique d'origine juive pour l'une (esprit) et d'origine grecque pour l'autre (âme). Contrairement aux conceptions gréco-romaines et même vétérotestamentaires pour l'âme (néphesh), ce niveau n'est propre qu'à l'homme. L'animal n'a ni esprit ni âme. Et pour cause ! Elle est immortelle et subit un premier jugement à la mort dont le contenu populaire gréco-romain n'est pas exactement ce que l'Apôtre Jean dit dans son Evangile sur la vie éternelle et l'enfer (perte de la lumière de Dieu).

Si on voulait paraphraser le célèbre chanteur français Georges Brassens, on dirait qu'il n'y a rien à « jeter » chez l'homme : Dieu n'a rien créé de mauvais chez lui. La répulsion pour le corps et le plaisir sexuel qu'on note dans plusieurs religions qui font une place centrale à l'ascétisme et la mortification du corps, ne devrait en principe pas exister dans le christianisme :

- religion où le corps de l'homme est valorisé par l'incarnation du Christ, Fils de Dieu et Dieu lui-même ;
- religion où le corps du Dieu-Fils est ressuscité et ainsi a été soustrait à la corruption,
- religion où nos corps mortels et corruptibles seront soustraits à la corruption mortelle et relèves !

La répulsion pour le corps et le « plaisir de la chair » apparus dans le christianisme surtout dans sa version catholique, est le résultat d'une dérive socio-anthropologique qui guette toutes les sociétés où la religion a eu à jouer un rôle de régulation personnelle et sociale.

Les trois points d'ancrage de la personne humaine nous placent dans une perspective structurelle, systémique ; cette perspective n'évacue pas totalement la difficile prise en compte de la perspective génétique. Dans le second tome, nous aborderons par exemple la difficile question de la maturité sexuelle : est-elle d'origine génétique ou procède-elle des équipements fournis par acquis expérimentiels ? Une sexualité perverse est-elle forcément immature ? Sommes-nous scientifiquement en mesure de déclarer qu'une sexualité mature doit déboucher sur les trois issues de la génitalité, de la conjugalité et de la parenté, sans tomber sur des apriori moraux donc culturels ? La question est difficile quand la physiologie nous enseigne que les comportements de l'homme sont à 95% déterminés par des facteurs naturels existants aussi chez les animaux ! Sigmund Freud avait déjà abordé dans *Malaise dans la civilisation* et que nous résumons dans la critique suivante : animalité-perversité-culturalité. La rencontre sexuelle dans l'espèce sort de ses contingences animales mais courent alors le risque d'échouer dans la perversité ; mais l'homme rive sa conduite sexuelle dans des modèles culturels tels que l'éthique, l'esthétique et même la spiritualité. C'est l'alchimie du désir, spécifiquement humain.

CHAPITRE 1 : LES FONCTIONS COGNITIVES

Ce sont les fonctions nobles chez l'homme. Les deux grands philosophes en ont fait la caractéristique de l'âme humaine avant qu'elle ne s'autonomise comme la pensée, l'une des deux fonctions de l'Âme humaine ; alors l'âme strictement sensu ne sera que la vie, une part aussi de cette âme caractéristique uniquement de l'homme. L'étude des fonctions cognitives fait partie à la fois de toute une perspective (la perspective cognitive) et d'une branche de la psychologie toujours en développement : la psychologie cognitive. Il est à noter qu'un nombre important de branches de connaissances en psychologie émergent dans son sillage : neuropsychologie, psychophysiologie, neurosciences.

I/- Genèse et nature

C'est surtout au niveau de l'étude des fonctions cognitives de la personne humaine que l'anthropocentrisme et la prétention de l'homme à détenir le monopole de la pensée et de la conscience dominera l'anthropologie occidentale influencée surtout par le christianisme. Ce n'était pas exactement le cas dans l'hébraïsme de la période deutéronomiste et dans celui du judaïsme de la période sacerdotale où avait été identifié en l'homme l'esprit, le prolongement de l'Esprit Saint, souffle de Dieu donné par le Créateur à l'homme après l'avoir créé de la poussière de la terre. Selon Genèse 2, 7. « *L'Éternel Dieu forma l'homme de la poussière de la terre, il souffla dans ses narines un souffle de vie et l'homme devint un être vivant.* » Pas plus chez les Juifs que chez les Grecs, l'homme n'était pas la seule créature à être un être vivant (*néfesh hayat* en hébreu qui sera traduit en grec par *psukhê*) ; il n'est pas non plus dans ces deux anthropologies à leur origine du moins, le seul à posséder le souffle de vie, comme nous le montre le premier récit de la Genèse où au chapitre 1, verset 30, nous pouvons lire ceci : « *Et à tout animal de la terre, à tout oiseau du ciel, et à tout ce qui se meut sur la terre, ayant en soi **un souffle de vie**, je donne toute herbe pour nourriture. Et cela fut ainsi.* » (Traduction de Louis Segond).

La psychologie, étude de l'esprit ou de l'âme, est devenue au fil du temps une science de l'homme. La plupart des psychologues refusent qu'on parle d'une psychologie animale ; la notion néo-platonicienne de l'âme est celle d'une âme individuelle, surtout propre à l'homme et immortelle : mais ce disant, Platon n'avait jamais nié l'existence de deux autres niveaux implicites de l'âme que développera plus tard son disciple Aristote.

Dans la psychologie culturelle des peuples gbé du Sud-Bénin, des Fons en particulier, la personne humaine s'exprime dans ces deux notions, le *tà* et le *sê* (AMOUSSOU-YEYE, 2014). Le *tà* et le *sê* fondent la dynamique de l'existence (*gbè*) chez ces peuples. Dans la première partie, nous avons mis en évidence le long parcours qui a abouti à la conception occidentale moderne de la personne humaine, héritage du christianisme dont les professions de foi doctrinales furent cependant corrigées par la philosophie gréco-romaine d'inspiration néo-aristotélicienne, où elle est perçue comme s'exprimant à trois niveaux : les fonctions cognitives, les fonctions psychoaffectives et le corps représentant les fonctions psychomotrices. Il est tentant d'établir une correspondance entre le *sê* dont la divinisation entendue comme élévation au niveau du divin, donne *Sègbo-Lissa*, et le tandem judéo-chrétien esprit-Esprit Saint. Quant au *tà*, il correspondrait à cette âme rationnelle mise en évidence par Aristote et qui s'autonomisera comme pensée, entité autonome par rapport à l'âme animale dans le courant aristotélicien ; l'âme animale sera l'âme proprement dite en tant que source de la vie et du mouvement en l'homme.

Au premier siècle de l'ère chrétienne, cette âme raisonnable était donc devenue par transmutation sémantique la pensée et va épouser les contenus sémantiques d'autres concepts gréco-romains comme *noûs* en grec et *mens* en latin.

Cette notion de pensée est déjà très présente chez l'évangéliste grec Luc qui donne comme traduction du commandement deutéronomiste ceci :

« *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout cœur, de toute ton âme, de toute ta force, et de toute ta pensée et ton prochain comme toi-même.* » Il s'est gardé de mentionner l'esprit, bien que n'ayant pas oublié « force » comme Matthieu ! On voit qu'il a ajouté quelque chose de nouveau, certainement à la place de l'esprit (pour beaucoup

d'auditeurs de son temps, les Judéo-chrétiens en particulier, les deux notions se télescopaient); c'est la pensée (*noûs* en grec, *mens* en latin) rendue toujours aussi par esprit dans la terminologie de l'Église avant la Renaissance. Voici les termes utilisés par Luc :

- *Cœur*
- *Ame*
- *Force*
- *Pensée*

La Bible TOB dans ses notes sur cette citation de Luc (p. 2505, note f) a donné les éclaircissements suivants :

« *Citation de Dt 6, 5. Le quatrième terme de l'énumération, absent du texte hébreu de Dt se trouve dans un de ses manuscrits grecs. L'A.T. grec l'utilise d'ordinaire pour traduire cœur. Luc doit l'entendre, selon le langage de son temps, au sens de pensée, réflexion. »*

Que l'être (*néfesh*) ait été rendu par *psukhê* en grec (âme), on peut le comprendre à la lumière de la doctrine chrétienne d'une âme essentiellement humaine et non commune à tous les êtres vivants selon les conceptions anciennes des Gréco-romains et des Hébreux ; dans la Genèse, l'âme c'est *néfesh hayat* : être vivant, exactement comme dans la conception aristotélicienne ! D'autre part Luc (Lc 1, 46,47) qui, selon toute probabilité, a eu à rencontrer Marie dans la Jérusalem post-résurrectionnelle, a traduit ainsi son célèbre cantique (TOB) :

46. alors Marie dit

« *Mon âme exalte le Seigneur*

47. Et mon esprit s'est rempli d'allégresse à cause de Dieu, mon Sauveur. »

La Bible TOB dont la fidélité aux termes grecs en a fait une Bible de référence a certainement lu *pneuma* dans l'original grec pour le traduire par esprit ; mais beaucoup d'hellénistes demeurent perplexes : pourquoi l'évangéliste grec a-t-il tout de suite après mon âme, ajouté «*Et mon esprit* » s'il voulait exprimer la même idée, comme c'était fréquemment le cas chez l'Apôtre Paul qui passait allègrement de l'un

à l'autre des deux termes? L'explication courante fournie à cette habitude du double usage d'esprit (*pneuma*) et d'âme (*psukhê*) chez l'érudit de Tarse, est qu'il s'adressait alternativement à un double auditoire, juif et grec qui appréciait et comprenait différemment les deux mots ! Mais quid de l'évangéliste grec Luc qui écrivit son évangile vers la fin du premier siècle, c'est-à-dire près de quarante ans après l'Apôtre Paul ? Si Luc s'était cru obligé de parler d'**esprit** (*pneuma* en principe), tout de suite après âme (*psukhê*), ce n'était assurément pas comme son mentor Paul chez qui les deux termes, bien que synonymes, étaient alternativement adoptés selon ses auditoires grec et juif : les Grecs préféraient *psukhê* (âme) là où les Juifs étaient plus à l'aise avec *pneuma* (esprit), traduction grecque de *ruah*. Voyons donc ! La Vulgate latine de Saint Jérôme a gommé le *Et*, là où le rédacteur du troisième évangile avait au contraire mis : «47. *Et mon esprit s'est rempli d'allégresse à cause de Dieu, mon Sauveur.* » Pourquoi ? La seule explication logique est qu'il n'avait pas utilisé le terme traduit en français par **esprit** dans son sens de *pneuma*, pratiquement synonyme de *psukhê*, mais probablement le terme *noûs* (latin *mens*). TOB se serait-il aussi trompé ? Nullement. Alors ? Il y eut certainement une substitution du terme *noûs* par *pneuma*, ceci pour se conformer à l'esprit de la doctrine de l'Église du IV^{ème} qui a réaffirmé l'équivalence sémantique de *pneuma* et *psukhê* occultant toute tentative de la résurgence du *noûs* ; position qui transparut aussi dans la Vulgate latine. On pourrait se demander s'il n'y a pas une correction des moines copistes assez zélés pour remplacer dans le Magnificat écrit en grec par Luc le terme *noûs* par *pneuma* ! C'était un usage courant chez les moines copistes !

Cependant, malgré toutes ces précautions, cette évolution sémantique où l'âme raisonnable d'Aristote a donné pensée (*noûs* en grec, *mens* en latin) supplanta la rigueur doctrinale de l'Église qui partout et toujours parle d'esprit (*pneuma* en grec et *spiritus* en latin) ; d'où la superposition dans l'anthropologie occidentale des deux notions toujours rendues par esprit ! Décidément, l'autonomisation de la pensée par rapport d'abord à l'âme d'Aristote puis à l'esprit (des notions voisines) posait problème et risquait de conforter l'omniprésence de plus en plus marquée des thèses gnostiques !

Remarquons qu'au verset 51 du célèbre cantique de Luc, nous avons ceci – preuve supplémentaire- dans la version TOB:

Il est intervenu de toute la force de son bras ;

Il a dispersé les hommes à la pensée orgueilleuse (Cf. 2S22-28)

Toutes les autres traductions de la Bible, dont celles de la Bible de Jérusalem et celle de la Bible de Louis Second, ont maintenu cœur à la place de pensée. Parce que le terme cœur (*nishmah* chez les Hébreux de la période deutéronomiste) était très proche de la pensée (*noûs* en grec et *mens* en latin).

Dans son livre *Le corps de l'esprit*, Xavier LACROIX (2002) a écrit :

« À travers les diverses acceptions de chacun de ces mots s'indique une constance : l'idée que la vie la plus intime du sujet, sa vie personnelle, affective, excède et dépasse la simple matérialité de son corps... que sa vie intérieure relève d'un autre dynamisme que celui d'un simple enchaînement de causes et d'effets. Pour dire ce dynamisme, dans beaucoup de langues, une notion a été retenue, apparentée à l'image du souffle, du vent, de la respiration. Il en est ainsi de l'origine aussi bien du mot "âme" que du mot "esprit" ». Cette assertion est vraie à condition de préciser qu'il s'agit de la correspondance des termes esprit/âme tels que l'utilise l'Apôtre Paul alternativement devant ses auditoires juif et grec, en ce que les Juifs seraient plus aptes à saisir mieux le sens du mot esprit (*pneuma* en grec, *spiritus* en latin traduisant le terme hébreu *ruah*) ; ce qui serait exactement l'inverse pour son auditoire grec plus prompt à saisir mieux le sens du terme *psukhê* que *pneuma*. Mais l'évangéliste Luc, cinquante ans après, n'était certainement pas confronté aux mêmes exigences pédagogiques !

Même de nos jours, beaucoup de théologiens et non des moindres, comme Xavier LACROIX, semblent ne pas comprendre et accepter l'idée d'une âme immortelle qui survivrait à l'homme après sa mort ; il faut toujours réaffirmer que la doctrine d'une **âme spirituelle** est une profession de foi dogmatique dans l'Église. Quid chez les chrétiens gbé où dans toutes les composantes de ce grand groupe ethnique, il n'existait pas avant les évangélisations chrétiennes de notion d'âme : le néologisme fabriqué par les Églises chrétiennes pour l'exprimer (*lindon* en fon, *alidon* en goun) a

du mal à prendre. Certes, ils possèdent toujours la conception ancienne d'une instance supérieure dans le corps : c'est le *sè*. Quant au *tà*, comme nous l'avons souligné plus haut, il correspond exactement au *mens* latin, au *noùs* grec. Par ce paradoxe qui n'en est pas vraiment un, l'esprit (*spiritus*), une entité éthérée vaguement reflétant en l'homme le souffle divin (*Spiritus Sanctus*) est en train de déloger l'âme après un règne sans partage de deux millénaires de christianisme. Existe-t-il chez les gbé en général, et les Fons en particulier, une instance de la personne humaine immortelle et qui lui survivrait après sa mort ? Non ! Pas plus que chez les Juifs de l'Ancien Testament. La notion gbé de *sê* et dont le prolongement divin c'est le *Sêgbo*, ne renvoie à aucune idée d'immortalité ! Que faire lorsqu'on est chrétien catholique, sinon à s'atteler à une difficile entreprise de réculturation !

En résumé la pensée (*mens* latin, *noùs* grec) correspond au *tà*, instance psychique de la personne humaine dans le groupe socio-culturel gbé. Elle n'est nullement immortelle en dehors du corps qui le porte. Il en est de même du *sè*. Après la mort, c'est toute la personne humaine (en dehors de l'enveloppe charnelle bien sûr) qui, chez les Hébreux descendait dans le *Shéol*, chez les Grecs dans le *Hadès*, chez les Romains dans les Enfers, et chez les Fons dans le *Koutomê* ! Seul le christianisme néo-platonicien a fait sienne l'idée d'une âme immortelle qui survivrait à la mort corporelle !

Or donc, la pensée est ce qui fait la différence entre l'homme et les autres espèces animales. Les Juifs, de culture sémito-hellénique ou les Gréco-romains, ont respectivement les mots suivants pour rendre compte de ce qui chez l'homme constitue son essence ; c'est l'esprit, souffle divin chez les Juifs (*ruah*) ou *mens* (en grec *noùs*) chez les Gréco-romains. Mais le christianisme a préféré l'âme dans sa conception platonicienne (plutôt néo-platonicienne), comme instance immortelle chez l'homme, donc son essence ; il s'agit là d'une profession de foi spiritualiste par rapport à ce qu'il considérait comme une régression vitalo-animiste. Or, cette conception d'une âme immortelle survivant à la mort fut de même déplorée par beaucoup de disciples de Jésus-Christ.

Les fonctions de l'âme ne doivent certes pas être occultées par un excès de rationalisme, tendance dans l'anthropologie occidentale qui a méconnu l'importance de l'affectivité humaine (pulsions, besoins, désir) jusqu'au 19^{ème} siècle où le psychiatre viennois Sigmund FREUD a inventé la psychanalyse. Cependant, c'est d'abord dans sa pensée, son esprit ou plus précisément ses fonctions cognitives, que l'homme se perçoit comme « *créature faite à la ressemblance ou à l'image de Dieu* ». Deux de ces fonctions cognitives font particulièrement objet de notre étude : la mémoire et l'intelligence. Aussi l'activité de la personne humaine s'apprécie-t-elle à trois niveaux qui dégagent les trois fonctions classiques de sa mise en évidence : les fonctions cognitives (pensée, esprit, *noûs* en grec et *mens* en latin), les fonctions psychoaffectives où sont localisées les antiques notions d'âmes et de cœur, les fonctions psychomotrices perçues comme le comportement de la théorie béhavioriste ou la « force » des textes bibliques.

La psychologie moderne de l'individu met en évidence deux principales conduites dans les fonctions cognitives : la mémoire et l'intelligence. Il est évident que les fonctions cognitives dépassent ces deux conduites ; bien que toute une branche de la psychologie, la psychologie cognitive, ait pris un essor nouveau dans l'étude des fonctions cognitives. Mieux, les rapports complexes entre le système nerveux et ces fonctions sont de nos jours très bien appréhendés par la perspective biologique dans les études de psychologie, ce qui a autonomisé la neuropsychologie comme une discipline nouvelle. Aussi, quelles sont-elles les bases neurophysiologiques des aspects psychomoteurs, affectifs et cognitifs de l'activité mentale ?

L'activité mentale a son soubassement dans les fonctions neurophysiologiques, donc plus précisément dans le fonctionnement du cerveau et de ses interactions avec l'environnement.

II/- Les grandes divisions du cerveau

Deux systèmes constituent les bases physiologiques du comportement humain, des conduites humaines, dont le résultat est l'activité mentale. Il s'agit du système nerveux et du système endocrinien. Le premier est fait principalement d'un

agencement de neurones ; le second est constitué de glandes qui secrètent des substances qu'on appelle hormones. Le SN (système nerveux) est divisé en trois parties :

- *le système nerveux central*
- *le système nerveux périphérique*
- *le système nerveux végétatif*

2.1- Le système nerveux périphérique

Il comprend les récepteurs sensoriels et diverses structures nerveuses qui réalisent des prétraitements des informations sensorielles avant de les transmettre par les nerfs afférents vers les structures centrales. Les nerfs afférents, quant à eux, conduisent les commandes élaborées dans le cerveau vers les organes d'exécution que sont les muscles.

2.2- Le système nerveux végétatif

Il comprend le système sympathique et le système parasympathique.

2.3- Le système nerveux central

Le cerveau humain pèse en moyenne **1.400 grammes** et occupe un volume de **1.200 cm³**. Il contient entre **10¹⁰ et 12¹⁰ de neurones**. Sa couche externe de couleur grisâtre est constituée d'une couche de substance qui contient les neurones : c'est l'écorce cérébrale ou cortex.

On distingue **cinq grandes divisions** dans le cerveau : le télencéphale, le diencéphale, le mésencéphale, le métencéphale et le myélocéphale. Ces divisions reflètent les développements psychologiques et ontogénétiques du cerveau.

2.3.1- Le télencéphale

Il comprend trois ensembles de structures : le cortex cérébral ou néocortex, le système limbique et les ganglions de la base. C'est la structure qui s'est le plus

transformée au cours de l'évolution et qui a atteint sa complexité chez l'homme. C'est le siège des fonctions mentales supérieures.

1. *Le néo-cortex* ou nouveau cortex couvre comme une écorce les hémisphères cérébraux. Son aspect grisâtre est dû à la présence des corps cellulaires des neurones. Son épaisseur varie de 2 à 4 mm
2. *Le système limbique* est formé de plusieurs structures interconnectées : l'hippocampe, l'amygdale, le septum, le noyau thalamique antérieur et les corps mamillaires. Notons aussi le fornix.
3. *Les ganglions de la base*. Il y a le putaneum, le globus pallidus et les noyaux caudés.

2.3.2- Le diencephale

Logé dans la partie centrale de la masse cérébrale, il comprend trois (3) structures principales : l'épithalamus, le thalamus et l'hypothalamus.

2.3.3- Le mésencéphale

C'est le cerveau moyen. Il comprend le tectum, le tegmentum et le planctum.

2.3.4- Le métencéphale

Le métencéphale comprend le cervelet et le pont.

2.3.5- Le myélocéphale

Le myélocéphale est constitué essentiellement par le bulbe rachidien.

Après le système nerveux central, nous avons le système nerveux périphérique ; ensemble de voies qui relie le système nerveux central aux organes sensoriels, aux muscles et aux glandes (principalement endocrines). On distingue deux (2) types de voies :

- Les nerfs crâniens qui sont directement connectés au cerveau.
- Les nerfs rachidiens qui sont connectés à la moelle épinière.

Les nerfs assurent la transmission des messages afférents et efférents.

Quant au système nerveux végétatif, il assure la régulation et la coordination des activités viscérales comme la digestion, la température, la pression artérielle, le rythme cardiaque et le rythme respiratoire. Il est aussi à la base de nombreuses manifestations des émotions. Il comprend la chaîne des ganglions sympathiques et parasympathiques.

2.4- Le système endocrinien

Les hormones jouent un grand rôle dans l'activité et la régulation des conduites humaines. "Hormone" est un terme d'origine grecque qui signifie mettre en mouvement, activé, exciter. L'hormone désigne une substance qui agit à distance de la glande qui l'a secrétée. Ces glandes sont dites endocrines (du grec *endo* qui signifie "dedans" et *krinein* qui signifie "sécréter" pour faire référence à celles qui secrétaient leur produit).

Les principales glandes endocrines sont :

- L'épiphyse
- L'hypothalamus
- L'hypophyse
- La glande thyroïde
- Le thymus
- Les glandes surrénales
- Le pancréas
- Les gonades.

2.5- Aspects fonctionnels du système nerveux

Le système nerveux est une machine qui traite l'information suivant deux modes d'action : électrique et chimique. La notion de traitement de l'information vient de l'informatique. Les sources des informations sont les récepteurs sensoriels qui constituent des interfaces entre l'organisme et son environnement. Il y a conduction des potentiels d'action et des transmissions sympathiques.

2.5.1- La conduction électrique des neurones

Ce sont des potentiels d'action (cf. le cours de la biologie humaine).

2.5.2- La conduction chimique

Elle se fait à travers des substances biochimiques, l'acétylcholine et l'adrénaline.

Voyons les grandes idées à retenir des études sur la mémoire et l'intelligence.

III/- La Mémoire

3.1- Comprendre la mémoire

3.1-1- Éléments de définition

Les organismes vivants conservent quelque part la trace des influences et modifications qu'ils ont subies. Les rythmes vitaux périodiques en relation avec ces influences extérieures persistent un certain temps, alors que ces influences ont cessé d'agir. C'est la mémoire, qu'on peut donc définir comme la trace persistante des influences passées, reproduites soit involontairement, soit volontairement.

La mémoire humaine se distingue par la reconnaissance mentale des traces mnésiques.

Pour **Théodule Ribot**, la mémoire comprend trois processus fondamentaux :

- 1) la conservation de certains états ;*
- 2) la reproduction des faits ;*
- 3) la localisation dans le passé.*

3.1-2- Éléments de classification

Il y a plusieurs modes de classification des processus mnésiques.

- **Les trois niveaux de mémoires de DELAY et PICHOT**

Ces auteurs (Delay J, Pichot P, 1964) distinguent trois structures de niveaux psychologiques différents qui « *s'étagent du plan de la synthèse mentale à celui de l'automatisme* » : la mémoire sensori-motrice, la mémoire sociale et la mémoire autistique.

La mémoire sensori-motrice

C'est la mémoire biologique des sensations et des perceptions. C'est la mémoire primitive qui caractérise le règne animal où chaque sens a sa zone de mémoire ; mais les principales mémoires sensorielles sont visuelles, auditives et tactiles. Elle est plus proche de l'automatisme que de la reconnaissance.

La mémoire sociale

Elle est propre à l'homme vivant en société. Pierre JANET la caractérise par la conduite du récit qui est une mémoire logique, relationnelle, par opposition à la mémoire sensorielle. Elle implique des représentations collectives, universelles, interpersonnelles. La conduite du récit suppose la reconnaissance du passé et est inséparable des catégories logiques qui reflètent l'ordre des institutions sociales.

La mémoire autistique

Elle se manifeste dans le sommeil et dans la maladie mentale sous la forme du rêve et du délire. L'homme revit des scènes du passé, mais ce passé n'est pas reconnu comme tel ; il est pris pour le présent. C'est la mémoire libérée des cadres sociaux. Selon DELAY ET PICHOT, la mémoire autistique traduit l'anéantissement physiologique ou pathologique, transitoire ou définitif, de la superstructure sociale et rationnelle.

La fonction mnésique est faite de l'union hiérarchisée de ces trois mémoires. La mémoire sensori-motrice existe chez l'animal et chez l'enfant. La mémoire autistique se manifeste chez l'enfant à partir de trois ans. Selon DELAY et PICHOT : « *L'enfant ne sait pas distinguer le passé du présent, le réel de l'imaginaire et mêle constamment ces réminiscences à la réalité.* »

Ce n'est que progressivement que cette mémoire autistique va céder la place à la mémoire sociale.

- **Les sortes de mémoires selon Spencer A. RATHUS**

Cette classification se base sur les types d'information. Il y a donc :

La mémoire épisodique

C'est le souvenir des événements vécus ou non par une personne, ou qui sont survenus en sa présence : « *Je me souviens.* »

La mémoire sémantique

C'est la mémoire qui fait appel aux connaissances générales acquises par apprentissage verbal : « *Je sais que.* »

La mémoire du savoir-faire

Elle porte sur la connaissance du fonctionnement des objets. Ce sont les souvenirs d'un savoir-faire appris.

- **Les trois types de mémoire selon Richard ATKINSON et Richard SHIFFRIN**

Il concerne le traitement de l'information dont la durée de rétention détermine trois types de mémoire, à savoir la mémoire sensorielle, la mémoire à court terme (MCT) et la mémoire à long terme (MLT).

La mémoire sensorielle

La mémoire sensorielle retient les impressions brièvement, bien que suffisamment longtemps pour qu'une série de perceptions soient contenues. La trace mnémotique est le changement présumé dans le système nerveux et qui reflète l'impression faite par un stimulus. Les traces mnémotiques sont « retenues » dans les registres de l'information sensorielle. C'est un système de mémorisation qui retient l'information brièvement, bien que suffisamment longtemps pour qu'elle puisse être traitée davantage. Il existe un registre d'information pour chacun des sens.

On appelle icônes les représentations mentales des stimuli visibles. Ils forment la **mémoire iconique** tandis que les représentations mentales de stimuli auditifs s'appellent **mémoire échoïque**.

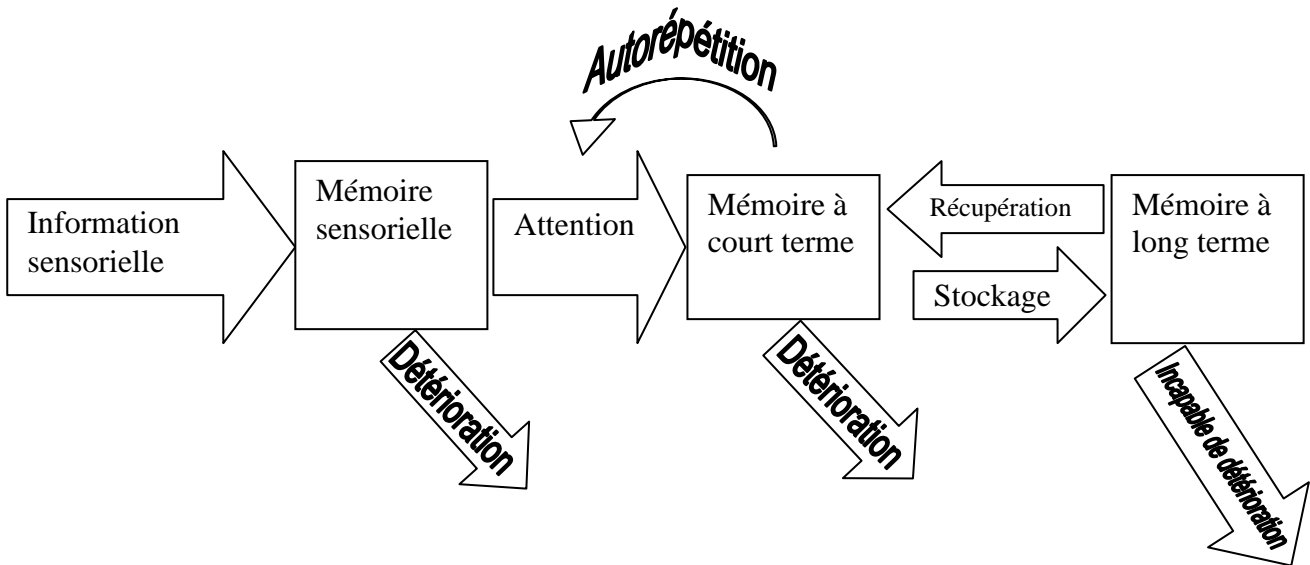
- **La mémoire à court terme**

C'est le type de mémoire qui peut retenir l'information pendant au moins une minute environ, après la dégradation de la trace du stimulus.

- *La mémoire à long terme*

C'est le type de mémoire capable d'un stockage permanent.

FIGURE 3 : Schéma du traitement de l'information par la mémoire



3.2- Les fonctions de la mémoire

3.2.1- Codage, stockage et repêchage des informations

a- Le codage

C'est la modification d'une information permettant de pouvoir la placer en mémoire. Entre le moment où l'information est captée sous forme d'énergie (photons, pressions des molécules de l'air), et le moment où nous nous rapprochons des informations mémorisées, l'information subit en fait de très nombreuses transformations qu'on appelle codage.

Il y a trois codes : le code visuel, le code acoustique, le code sémantique.

- *Le code visuel*

C'est la représentation mentale de l'information sous forme d'images.

- **Le code acoustique**

C'est la représentation mentale de l'information sous forme d'une suite de sons.

- **Le code sémantique**

C'est la représentation mentale de l'information selon sa signification.

b- Le stockage

C'est la sauvegarde de l'information dans le temps. Il comporte deux processus :

- **L'auto-répétition**

C'est la répétition mentale du matériel à apprendre pour le conserver en mémoire.

- **La métamémoire**

C'est la prise de conscience personnelle du fonctionnement de la mémoire permettant de coder, de stocker et de repêcher efficacement l'information.

- **Le repêchage**

C'est la localisation de l'information entreposée et son rappel à la conscience.

3.3- Organisation et mémoire

Le stock d'informations de la mémoire à long terme est immense. Des mécanismes d'organisation sont nécessaires pour utiliser ces informations.

Les séquences logiques de chiffres sont plus faciles à apprendre et leur groupement permet d'augmenter la mémoire.

Ainsi dans le langage, il y a une hiérarchisation. Les codes d'ordre élevé, les sons ou les lettres sont groupés en mots, les mots en phrases et les phrases en idées.

Après le groupement, il y a la catégorisation. Les sujets ont tendance à reconstituer au rappel les catégories conceptuelles usuelles. L'image, comme le langage intervient aussi dans l'organisation de l'information.

3.3-1- Approche expérimentale de la mémoire

Bien que tous les êtres vivants aient une mémoire et une intelligence, l'homme s'est approprié ces deux fonctions qui font partie désormais de son « âme raisonnable », de sa pensée ou de son esprit au sens restreint. Aussi, les études expérimentales sont généralement faites sur des êtres humains.

a- Méthodes d'étude et résultats

Beaucoup d'études expérimentales chez l'homme se rapportent surtout à la rétention du matériel verbal.

On distingue 6 techniques principales d'étude :

La technique de la « mémoire immédiate » ou « empan de mémoire »

On appelle « empan de mémoire » le nombre d'éléments qui peuvent être reproduits après une seule présentation.

La réaction différée

Elle consiste à associer un signal à une réaction que le sujet doit effectuer un certain temps après le signal. On peut aussi mesurer le temps pendant lequel le sujet se souvient de la signification du signal.

Le rappel

On demande au sujet de tenter de reproduire ce qu'il a appris dans le passé.

La reconnaissance

On présente au sujet les éléments à mémoriser, puis on le met en présence d'un matériel où sont mélangés les éléments initiaux et des éléments nouveaux. La tâche du sujet est de reconnaître les éléments à apprendre.

Le réapprentissage

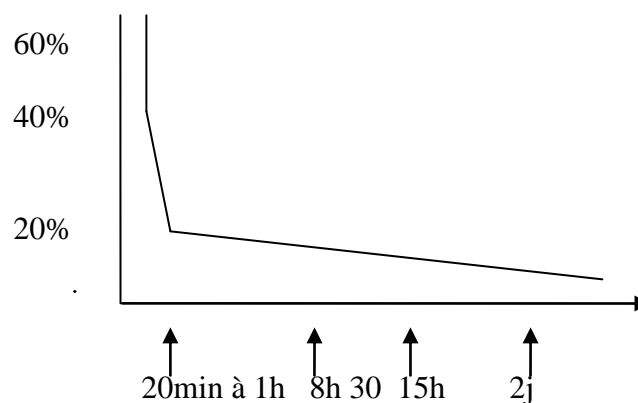
On fait apprendre au sujet parfaitement une tâche. Après un certain temps, on recommence le même apprentissage. Le gain de temps dû à la différence est attribuable à l'effet de la mémoire.

La reconstruction

Les éléments à retenir sont présentés au sujet dans un ordre déterminé, puis après un certain délai, en désordre. La tâche du sujet consiste à regrouper les éléments dans leur ordre initial.

On a pu ainsi construire une courbe de reconstruction dite aussi courbe d'EBBINGHAUS.

FIGURE 4 : Courbe d'Ebbinghaus



L'oubli, d'abord rapide, devient de plus en plus lent. En une semaine (environ 10.000 minutes), on oublie seulement trois fois que pendant les 20 premières minutes et 4 fois plus que pendant les 10 premières.

La rétention est donc inversement proportionnelle au logarithme du temps écoulé.

b- Les facteurs de la rétention et de l'oubli

Les conditions de l'apprentissage

Un matériel est d'autant mieux retenu qu'il a été mieux appris. Tous les facteurs qui favorisent l'apprentissage favorisent la rétention où plusieurs éléments interviennent particulièrement, à savoir :

✓ L'attitude : C'est l'intention d'apprendre et de se souvenir : « *Nous nous souvenons mieux de quelque chose dont nous savons qu'il est important de se souvenir* ». C'est notre « ancienne » attention sélective.

✓ La tonalité émotionnelle du matériel : Les éléments qui sont les mieux retenus sont ceux qui pour le sujet ont une coloration émotionnelle agréable ; puis viennent ceux qui ont une tonalité désagréable et enfin les éléments qui ont une tonalité neutre.

✓ L'effet ZAGARNIK : Il signifie qu'on se souvient mieux des instructions ou des intentions si elles n'ont pas été suivies d'effet que si elles ont été exécutées.

Le souvenir le plus ancien se rapporte généralement à une période comprise entre les âges de 3 et 5 ans où 95 % d'entre eux avaient une coloration émotionnelle. Ils sont soit associés à des sentiments de peur ou des sentiments de plaisir.

Dans l'ensemble, une coloration agréable favorise plus la rétention qu'une coloration désagréable.

À mesure que l'oubli progresse, le souvenir modifie son contenu et sa forme dans les directions de la simplification, du renforcement, de la structuration et de l'élimination relative des éléments à tonalité désagréable.

L'organisation du matériel

Elle favorise la rétention. Un matériel sera d'autant mieux mémorisé qu'il sera initialement organisé en un tout significatif, qu'il sera mieux intégré dans l'ensemble de la vie psychique de l'individu. Les procédés mnémotechniques reposent sur le même principe.

On distingue des cas d'hypermnésie sensori-motrice des hypermnésies sociales qui consistent dans l'aptitude à organiser non seulement en structures sensorielles, visuelles ou autres les éléments à mémoriser, mais à créer des structures logiques demandant des aptitudes intellectuelles.

Les facteurs qui interfèrent avec la mémotion

Ce sont ceux qui favorisent l'oubli. Ils sont de deux natures : l'existence d'autres activités et les facteurs affectifs. Une nouvelle activité inhibe l'acquisition antérieure ; C'est ***l'inhibition rétroactive***. Mais chez l'homme, quelques fois certaines activités nouvelles peuvent favoriser la rétention d'activités anciennes par un ***effet de transfert***.

Il y a en outre les facteurs affectifs de l'inhibition. Sigmund Freud l'appelle le ***refoulement*** ; il existe dans le psychisme une force qui repousse ou refoule dans l'inconscient les traces d'événements ou les pensées dont l'évocation consciente provoquerait de l'angoisse.

3.4- Psychopathologie de la Mémoire

3.4.1- Les amnésies

Il y en a deux grandes catégories : les amnésies sensori-motrices correspondant aux dissolutions de la mémoire sensori-motrice et les amnésies sociales correspondant aux dissolutions de la mémoire sociale.

a- Les amnésies sensori-motrices

Il en existe deux sortes : *les amnésies sensorielles ou agnosies et les amnésies motrices ou apraxies*

Les amnésies sensorielles ou agnosies

Ici le sujet sait mais ne reconnaît plus, ne perçoit plus. La reconnaissance qui est au centre du phénomène perceptif et qui fait ici défaut est donc une recreation de l'objet à partir d'une signification abstraite, un symbole.

Les amnésies motrices ou apraxies

C'est l'oubli des gestes. C'est une amnésie des schèmes psychomoteurs.

b- Les amnésies sociales

C'est la perte de la fonction sociale de la mémoire, la dislocation des cadres sociaux de la mémoire, comme l'aphasie. Il existe deux sortes d'amnésies ici aussi.

Les amnésies de mémoration

Le sujet est incapable de fixer un nouveau souvenir. C'est l'amnésie antérograde ou le syndrome de KORSAKOFF.

Les amnésies de remémoration ou amnésie rétrograde

Elles portent sur les souvenirs anciens.

Les amnésies du vieillissement

L'affaiblissement sénile de la mémoire porte d'abord sur les faits récents, alors que le souvenir des faits anciens est conservé. C'est la loi de Ribot : la perte de la mémoire descend de l'instable au stable, du plus récent au plus ancien, du langage intellectuel au langage émotionnel et au langage gestuel.

3.4.2- Les délires de mémoire

a- La fabulation

Il y a des productions imaginaires, plus ou moins riches, prises pour des souvenirs.

b- Ecmnésie, hypermnésie et hallucination

Le passé est pris pour le présent. Des tranches entières du passé sont vécues comme si elles étaient présentes. Les ecmnésies sont provoquées par des états émotionnels intenses, telles les visions panoramiques de la vue au moment d'un danger mortel. Elles sont appelées aussi hypermnésies.

c- La paramnésie

C'est une fausse reconnaissance ou le présent est pris pour le passé. Alors que l'ecmnésie est l'hallucination du passé, la paramnésie est l'hallucination du présent.

IV/- L'Intelligence

4.1- Comprendre l'intelligence

4.1.1-Définition

L'intellect est l'attribut noble de l'homme. C'est la *logikê psukhê* d'Aristotele autonomisée plus tard en pensée (*noûs* en grec et *mens* en latin). La pensée se définit avant tout par l'activité conceptuelle, aptitude à la formation et à l'intégration du

concept. Les concepts sont « *des notions générales définissant des classes d'objet données ou construites et convenant d'une manière identique et totale à chacun des individus formant ces classes, qu'on puisse ou non les isoler* » (Lalande).

Ce sont des « *systèmes de réponses apprises qui permettent d'organiser et d'interpréter les éléments fournis par nos perceptions. Ils influencent le comportement indépendamment de toute stimulation provenant du milieu, en nous permettant d'appliquer automatiquement notre expérience passée aux situations présentes* » (DELAY et PICHOT).

4.1.2-Caractéristiques

Selon VINACKE, les concepts ont sept (7) caractéristiques :

1. Ils ne sont pas des données sensorielles, mais des systèmes qui sont le produit de nos réponses passées à des situations caractéristiques.
2. L'utilisation des concepts n'est autre chose que l'application de l'expérience passée à une situation actuelle.
3. Les concepts relient des données sensorielles indépendantes.
4. Chez l'homme, les mots ou d'autres symboles sont les moyens de lier des éléments indépendants de notre expérience.
5. Les concepts ont deux modes d'utilisation principaux. L'utilisation extensive est identique pour tous ceux qui emploient le concept ; l'utilisation intentionnelle varie d'un sujet à un autre et dépend de l'expérience individuelle.
6. Un concept n'est pas obligatoirement « rationnel ».
7. Un concept peut exister sans être formulé de manière consciente.

Nous connaissons la célèbre boutade d'Alfred Binet, inventeur du premier test d'intelligence en France : « *l'intelligence, c'est ce que mesure mon test.* »

On sait un peu plus comment fonctionne l'activité conceptuelle chez l'homme depuis les travaux du grand cognitiviste suisse, Jean Piaget. Ses travaux expérimentaux se situent dans une perspective génétique.

4.2- La formation des concepts chez l'enfant

Dans sa croissance, l'enfant passe par une série de stades au cours desquels s'élaborent progressivement les conditions nécessaires à l'intégration des concepts abstraits, comme chez l'adulte.

Selon le psychologue suisse Jean PIAGET, les conduites intellectuelles supérieures impliquent deux éléments fondamentaux :

- Le décentrage

C'est l'aptitude pour l'organisme à contrôler ses variations d'orientation. Exemple. Devant un enfant de 9 mois, on place un objet sous le premier de deux oreillers ; il sera capable d'aller l'y prendre. Mais si l'on place ensuite l'objet sous le 2^e oreiller, l'enfant continuera d'essayer de l'atteindre sous le 1^{er} oreiller. L'enfant de cet âge est donc incapable de décentrage.

- L'opération

C'est une conduite internalisée par laquelle l'enfant cherche d'abord à accomplir certaines actions et puis est capable de comprendre comment il va accomplir une action avant de l'effectuer réellement.

Les activités intellectuelles sont des groupes d'opérations organisées en système et qui ont entre elles des relations suivantes :

- **La composition** : deux unités quelconques peuvent être combinées pour produire une nouvelle unité.
- **La réversibilité** : deux unités combinées peuvent être séparées de nouveau.
- **l'associativité** : le même résultat peut être obtenu en combinant des unités de manière différente.
- **L'identité** : la combinaison d'un élément avec son inverse l'annule.
- **Tautologie** : en arithmétique, nous avons $1+1 = 2$.

En logique, une unité ajoutée à elle-même donne seulement une répétition ou une tautologie. ($A+A=A$).

PIAGET distingue 5 périodes de développement correspondant à des modes de pensée différents.

La période sensori-motrice qui va de la naissance à 2 ans (oralité et analité).

A ce stade, se développe progressivement le concept d'objet permanent chez l'enfant ; il cherchera derrière un écran un objet qu'il y a vu cacher.

La période pré-opératoire (2 à 4 ans).

Elle est essentiellement égocentrique (phase phallique et besoin d'intégrité ou de réalisation de soi (Chez FREUD et MASLOW). A ce stade, le signe utilisé pour désigner un objet ou un événement est confondu avec l'objet et l'événement. C'est ainsi que l'enfant en vient à attribuer aux objets inanimés des propriétés d'êtres vivants (l'animisme). C'est le début de la pensée symbolique qui naît de l'imitation (l'action imitée puis internalisée peut être utilisée ultérieurement pour autre chose qu'elle-même). Avec la pensée symbolique, nous avons l'apprentissage du langage et l'apparition de la compréhension des signes. Cette période est caractérisée par la domination. Le mot marteau suscite chez l'enfant de cet âge le geste de frapper.

La pensée intuitive (4 à 7 ans)

Elle correspond au stade œdipien de Freud. L'enfant est capable d'exécuter des actions qu'il ne peut reproduire en pensée. Ainsi, si devant l'enfant on transvase les billes que renferme un vase dans un autre vase de même contenance, mais de forme différente, l'enfant ne pourra admettre que le nombre de billes soit resté constant ; mais si le transvasement se fait dans un vase de forme identique à celle du premier, il l'admet. À cet âge, forme et contenance sont des qualités indépendantes.

Les opérations concrètes (8 à 11 ans : période latence chez FREUD)

A 8 ans, l'enfant est capable de coordonner les relations d'ordre temporel (avant-après) avec celles de durée (plus long – plus court), mais la pensée reste encore liée au concret.

Si l'on prend deux blocs de terre à modeler de volume égal et de forme identique (celle d'un cube), puis si l'on donne à l'un des blocs une forme allongée, un enfant de 2 – 4 ans (phase préopératoire) pensera que la forme ayant changé, il en va de même de la substance, du poids et du volume.

A 4 – 7 ans (phase intuitive), l'enfant acceptera la conservation de la substance, mais non celle du poids et du volume. A 9- 10 ans, l'enfant admettra la conservation du poids, mais ce n'est que vers 11-12 ans, qu'il admettra la conservation du volume.

Les opérations formelles (11 à 12 ans)

C'est la pensée adulte ou le sujet est capable de former des hypothèses et de les soumettre à l'expérience. Il est capable aussi de pensée logique et de raisonnement mathématique.

TABLEAU 4 : Correspondances PIAGET, École classique, FREUD et MASLOW revu et corrigé

Pensée sensori-motrice	<i>Préverbal</i>	<i>Oralité analité (sécurité)</i>	<i>Besoins physiologique et de sécurité</i>	→ 2 ans
Pensée préopératoire	<i>Symbolique</i>	<i>Phase phallique (intégrité)</i>	<i>Réalisation de soi</i>	2 – 4 ans
Pensée intuitive	<i>Concret</i>	<i>Période œdipienne</i>	<i>Besoins d'appartenance et de transcendance</i>	4 – 7 ans
Opérations concrètes	<i>Relationnel</i>	<i>Période de latence</i>		8-11 ans
Opérations formelles	<i>Créatif</i>	<i>Stade génital</i>		11-14 ans

4.3- La formation des concepts chez l'adulte

Les individus adultes sont parvenus au stade des opérations formelles ou stade créatif qui signe l'aptitude à la formation des concepts abstraits.

4.3.1- La logique des concepts

Un concept peut être défini comme une catégorie. Il en existe deux sortes : les classes d'identité et les classes d'équivalence.

a- Les classes d'identité

Un grand nombre d'objets ou d'événements sont considérés comme « le même » objet ou événement. Par exemple, la lune est le même objet, qu'elle apparaisse comme un croissant argenté ou comme un disque rouge. Un homme sera « le même » individu lorsqu'il était un enfant et lorsqu'il sera devenu un vieillard.

b- Les classes d'équivalence

Différents éléments sont considérés comme équivalents dans un certain but : les pommes, les pêches et les poivres sont des fruits. Il en est de même de la notion de forme clinique en médecine (la maladie reste la même sous des aspects variables).

Les classes d'équivalence se fondent sur des attributs communs à des objets ou des événements et qui servent de base de classification.

Selon DELAY et PICHOT « *l'attribut est un caractère susceptible d'être perçu et variable d'un événement à l'autre* ». Il peut être une perception (forme, couleur, etc.) ou une convention sociale ou scientifique.

La catégorie conjonctive est une variété de classe d'équivalence. Elle est définie par la présence simultanée de plusieurs attributs. Tout objet qui possède à la fois les attributs a, b et c appartient à la catégorie A.

c- La formation des catégories conjonctives

Soit un étranger arrivant dans un village et à qui on désigne un certain nombre d'habitants comme « importants ». Quels attributs permettent-ils de faire entrer un habitant dans la catégorie des personnes « importantes » ? La fortune, l'éducation, l'âge, la religion, la profession ? Quelle combinaison de ces attributs est-elle nécessaire et suffisante ?

L'étranger qui veut découvrir ces attributs, doit acquérir des informations et formuler des hypothèses sur la combinaison de ces attributs qu'il modifiera lorsque de nouveaux faits viendront contredire les premiers ; en un mot, il prendra des décisions, entreprendra des démarches dont l'ensemble constitue une stratégie.

Une stratégie est l'ensemble de décisions et d'actions dont la somme permet d'atteindre avec certitude le but avec un nombre minimum d'informations.

Les différentes stratégies sont les suivantes en l'occurrence :

Les stratégies de réception

Le sujet ne peut choisir les éléments qui lui sont présentés. Les habitants « importants » lui seront signalés. Il existe deux variétés de stratégies de réception.

- Les stratégies de convergence

Un neurologue cherche à découvrir quels sont les champs corticaux dont les lésions déterminent l'aphasie.

- 1^{er} malade observé. Il observe la lésion des zones 1 à 6.

Il forme l'hypothèse que la lésion de ces 6 zones est responsable de l'aphasie.

- 2^e malade. Ce malade présente le même symptôme et les mêmes lésions des zones 1 à 6. (cas positif confirmatif). Le neurologue maintient son hypothèse.
- 3^e malade non-aphasique dont certaines des zones 1 à 6 sont intactes. (Cas négatif confirmatif). Il maintient l'hypothèse initiale.
- 4^e malade aphasique présentant les lésions des zones 1 à 3 mais dont les zones 4 à 6 sont intactes. (Cas positif non confirmatif).

Il va alors modifier son hypothèse initiale pour la mettre en accord avec le nouveau cas et va formuler la nouvelle hypothèse de la manière suivante :

« *L'aphasie est liée aux lésions des zones 1 à 3* », hypothèse non en opposition avec aucun des cas observés.

TABLEAU 5 : STRATÉGIE DE CONVERGENCE

<i>Cas</i> Résultat	<i>Cas positif</i>	<i>Cas négatif</i>
Cas confirmatif	<i>Maintenir l'hypothèse</i>	<i>Maintenir l'hypothèse</i>
Cas non confirmatif	<i>Prendre comme nouvelle hypothèse ce que l'hypothèse antérieure et le cas actuel ont en commun</i>	<i>Impossible, à moins d'une erreur. Dans ce cas, le corriger en se souvenant des actes anciens et de l'hypothèse présente</i>

- La stratégie d'examen successifs

Une partie seulement des attributs est choisie comme hypothèse dans la situation initiale. Le sujet fait ainsi un pari. Aussi longtemps que les cas qui se présentent ne contredisent pas l'hypothèse initiale, il la maintient, de même que lorsqu'il rencontre, un cas négatif mais non-contradictoire. S'il rencontre un cas qui contredit l'hypothèse

initiale, il l'abandonne et formule une nouvelle hypothèse qui est en accord avec tous les cas qu'il a observés.

TABLEAU 6 : STRATÉGIE D'EXAMENS SUCCESSIFS

Résultat \ Cas	Cas positif	Cas négatif
Cas confirmatif	<i>Maintenir l'hypothèse</i>	<i>Maintenir l'hypothèse</i>
Cas non confirmatif	<i>Changer l'hypothèse en la rendant compatible avec tous les cas antérieurs ; choisir une hypothèse qui n'avait pas pu être contredite par un fait antérieur.</i>	<i>Changer l'hypothèse pour la rendre compatible avec les cas antérieurs, c'est-à-dire choisir une hypothèse non antérieurement contredite.</i>

La pensée conceptuelle et le langage.

Les mots servent de support aux concepts. Les mots sont des « signaux de signaux », le second système de signalisation, signaux seconds par opposition aux signaux primaires qui sont nos sensations et nos représentations se rapportant au monde extérieur. Ils sont une abstraction de la réalité, en permettent la généralisation. C'est la pensée abstraite, spécifiquement humaine.

4.3.2- Les éléments de la conduite de conceptualisation chez l'homme

a- L'apprentissage

L'enfant apprend à penser en même temps qu'il apprend de son entourage à utiliser le langage. Cet apprentissage est conditionné par le niveau de maturation biologique et des différences individuelles. Le niveau de la pensée conceptuelle d'un sujet dépend de facteurs constitutionnels et de facteurs acquis par l'apprentissage.

b- La motivation et les attitudes

L'utilisation de la pensée est motivée par le désir de réaliser un but. En ce qui concerne les formes les plus élevées du raisonnement, la résolution du problème peut

devenir par elle-même le but de la récompense de l'activité intellectuelle et devient la source motivante.

4.3.3- Nature des conduites intellectuelles

a- Les facteurs de l'intelligence

L'intelligence dépend du développement du sujet ; c'est aussi l'aptitude à s'adapter à des situations nouvelles, à résoudre des problèmes soit concrets (*intelligence concrète*), soit abstraits (*intelligence abstraite*), soit verbaux (*intelligence verbale*).

Il y a des aptitudes spécifiques dans la résolution des problèmes. D'où on parle de plusieurs intelligences.

Selon DELAY & PICHOT « *l'élément commun à la résolution de tous les problèmes, l'élément fondamental qui conditionne l'adaptation de l'homme est l'aptitude à la formation des concepts, l'aptitude à la conceptualisation.* »

L'analyse factorielle de l'intelligence mise en œuvre par SPEARMAN a montré que lorsque l'on applique à des sujets des épreuves très variées, on constate qu'il existe entre les résultats de la plupart d'entre elles des corrélations positives. La réussite à une tâche donnée est conditionnée par une aptitude générale commune à toutes les tâches et des aptitudes spécifiques aux tâches particulières. Pour chaque tâche, il y a une saturation en facteur Général (G) et en facteur Spécifique (S).

b- Intelligence et aptitudes

Les aptitudes sont des dispositions à effectuer des tâches particulières avec une plus ou moins grande efficacité. Ce sont stricto sensu les facteurs spécifiques. Deux facteurs s'interagissent au cours du développement pour donner la physionomie particulière : ce sont les facteurs constitutionnels et les facteurs acquis dont les rôles respectifs varient suivant les aptitudes considérées.

CHAPITRE 2 :LES CONDUITES PSYCHOAFFECTIVES

C'est le niveau de l'âme stricto sensu tel que le sens et le contenu s'étaient imposés au Premier siècle du christianisme ; mais sans pourtant épouser la doctrine chrétienne ; c'est la vie en l'homme seul. En effet il n'y a pas d'âme pour les animaux. La psychologie, étude de la personne humaine ne les concerne pas. Le terme de psychologie animale a été vite abandonné au profit de celui d'éthologie. Mais la polémique n'est pas éteinte pour autant. Aussi est-ce dans les sources profondes de l'être vivant animal que nous avons des éléments suffisants pour décréter que les influences du milieu confèrent à l'homme des surdéterminations décisives qui l'éloignent définitivement de l'animal : seul chez l'homme peut-on parler de tempérament, de caractère, en un mot de personnalité !

I/- Problématique Hérité et Milieu

L'organisme humain adulte est le résultat d'un processus complexe de croissance qui commence au stade unicellulaire et qui est soumis à deux séries d'influences, les unes internes (hérédité) et les autres externes (milieu). Par exemple, la taille est en partie liée à l'hérédité. Il existe une liaison entre la taille d'un individu et celle de ses parents ; mais elle est aussi en partie liée au milieu, par exemple le régime alimentaire, l'environnement physique (climat et hydrographie). Il en est de même pour l'intelligence.

Quelle est la part de la contribution respective de chacun d'eux au phénomène donné.

1.1- Rôle respectif de l'hérédité et du milieu

Certains hommes de science pour lesquels le milieu est tout ou presque, soulignent l'importance des apprentissages et la plasticité de l'organisme. D'autres ne reconnaissent au milieu qu'un rôle modeste, capable tout au plus de modifier légèrement ce que l'hérédité a déterminé .C'est la querelle des environmentalistes et des constitutionalistes (les optimistes contre les pessimistes), les progressistes contre les conservateurs.

Pour mesurer la part respective de l'hérédité et du milieu, il existe deux (02) méthodes principales.

a. La psychologie animale.

b. Chez l'homme.

Les expériences sur le chimpanzé éduqué en même temps que l'enfant humain montrent que si le singe semble au départ prendre une avance sur le petit de l'homme, avec le temps, l'homme dépasse rapidement le singe en ce qui concerne les aptitudes intellectuelles. Le singe sera toujours le singe ; d'où l'adage : « *Singe il a été, singe il est et singe il sera !* »

En ce qui concerne l'homme, les observations ont porté sur les jumeaux. Il existe deux (2) variétés de jumeaux ; les vrais jumeaux dits univitellins qui proviennent du doublement du même œuf, c'est-à-dire dont la constitution chromosomique est identique, et les faux jumeaux ou jumeaux bivitellins qui proviennent de deux œufs différents, c'est-à-dire dont la constitution génétique n'est donc pas plus semblable que celle de deux frères ou sœurs quelconques. La conclusion qu'on tire généralement de ces observations est que l'intelligence est plus déterminée par l'hérédité que par la personnalité ; mais dans celle-ci, des traits affectifs fondamentaux comme 1) la tonalité générale de l'humeur (tempérament), 2) la force des pulsions et 3) la tendance au nervosisme sont plus déterminés par l'hérédité.

1.2- Mode de combinaison de l'hérédité et du milieu

Les actions respectives de l'hérédité et du milieu ne s'additionnent pas seulement. En effet, le milieu n'est pas une réalité objective ; c'est ce que nous percevons comme étant notre milieu qui est notre milieu. Deux individus placés objectivement dans le même milieu ne le structureront pas de la même manière, car leur structuration est influencée par leur personnalité, leurs expériences et leurs besoins. Un milieu identique aura donc pour deux sujets différents des justifications différentes, et influencera différemment leurs comportements psychologiques. L'action finale du milieu, la résultante finale de l'interaction l'hérédité-milieu dépendra donc de la manière dont ces éléments héréditaires détermineront eux-mêmes en partie le mode de perception du milieu.

II/- Besoins et Pulsions

2.1- Bases neurophysiologiques

A la base de l'étude des besoins, se pose la question philosophique suivante, centrale dans l'approche humaniste : l'être humain est-il un animal mû par de simples pulsions ou par des stimuli, ou est-il un être libre et conscient de ses choix ? (MASLOW, 1972). Est-il un animal soumis aux déterminismes biologiques ou un être de raison guidé par la « sagesse » ? Les deux grandes perspectives dominantes de la psychologie moderne, à savoir la psychanalyse et le béhaviorisme, sont connues pour leur approche déterministe de la personne humaine, contrairement à la perspective humaniste pour qui l'homme ne peut être réduit à une simple entité programmée et sans maîtrise de son destin. En tout cas, nous devons nous poser la question suivante :

Quels sont les déterminants du comportement motivé et qui en conditionnent le déclenchement en fonction des stimuli externes et de l'état psychologique interne ?

Plusieurs notions rendent compte de cette réalité. Freud parle de libido ou de pulsion. Avant lui, on parlait de "*besoin*" qu'on peut définir comme la « *manifestation naturelle de sensibilité interne éveillant une tendance à accomplir un acte ou à rechercher une catégorie d'objets* ».

On voit bien que le terme est ambigu, car il peut signifier aussi bien un déficit biologique (l'homme a besoin de vitamines pour vivre), que le fait que ce déficit est ressenti (la faim est un besoin naturel).

2.2- La pyramide des besoins d'Abraham Maslow

Pour MASLOW (1971), le développement de la personnalité est intimement lié à la satisfaction des besoins que l'individu perçoit comme un état déficitaire de l'organisme de nature biologique, mais ressenti au niveau psychologique. Les individus qui obtiennent régulièrement cette satisfaction sont comblés et habituellement heureux, et en bonne santé psychobiologique ; mais ceux qui ne parviennent pas à obtenir cette satisfaction régulière connaissent la frustration, le stress et la maladie. MASLOW a proposé une hiérarchie des besoins synthétisée dans

sa célèbre pyramide : les besoins suivent un ordre ascendant qui va des plus pressants aux plus élaborés.

FIGURE 5 : Pyramide des besoins de MASLOW

Pyramide de Maslow



En fait, si dans le développement de l'homme les besoins se suivent d'une manière ascendante et pyramidale, une fois le petit de l'homme parvenu au stade de la maturité psychoaffective, qui selon FREUD est obtenue au stade génital, les besoins dans leur dynamique fonctionnelle, obéissent à une logique circulaire. A tout moment et suivant les circonstances, l'homme poursuit la satisfaction de tous les besoins mis en évidence par MASLOW : il n'est pas nécessaire que les besoins d'un niveau inférieur selon la pyramide de MASLOW soient satisfaits avant que d'autres besoins qui devraient suivre selon la même pyramide, se manifestent et demandent à être comblés (HIERGENHAHN, 1990). La succession des besoins dans l'évolution

psychoaffective de l'homme se fait suivant leur degré de fonction vitale quant à la survie de l'individu et de l'espèce : d'abord les besoins physiologiques, puis les besoins de sécurité et d'affection, de jouissance génito-sexuelle et d'appartenance, puis d'auto-actualisation. Le comportement motivé surgit du besoin. MASLOW (1971) définit la motivation comme le processus qui pousse l'individu à agir, à trouver la personne ou l'objet (secondaire) et surtout la mise en branle d'une activité pertinente dans la satisfaction du besoin. Chez l'homme la sensation née du besoin s'accompagne d'un état de conscience (perception) qui donne une signification à l'expérience. En retour, l'état de conscience donne une coloration aux sensations.

FREUD a mis en évidence la réalité de la pulsion. La pulsion, c'est la force hypothétique qui pousse l'individu à accomplir une action. C'est la force du besoin ou l'intensité du comportement motivé et qui correspond au degré d'activation des mécanismes nerveux excitatoires en jeu dans le comportement motivé. La pulsion peut dès lors être mesurée. L'intensité de la pulsion sexuelle peut se mesurer par l'intensité maximale des décharges douloureuses que le mâle acceptera de subir en traversant une grille électrifiée qui le sépare de la femelle.

L'objet primaire est l'objet spécifique que l'individu recherche ou évite sélectivement au cours du comportement motivé. L'objet secondaire est la personne ou l'être vivant source de la gratification ou de la frustration sur la voie de la satisfaction du besoin.

Le but se caractérise par :

- a. L'apparition d'une réduction de la pulsion et l'assouvissement.
- b. L'orientation sélective de l'organisme vers un autre objet, lorsque celui-ci existe, qu'il s'agisse d'une recherche ou d'un évitement.

L'assouvissement (ou satiété), c'est la réduction du comportement motivé après atteinte d'un but : elle s'exprime par la satisfaction, le plaisir ou la perte d'intérêt. Quand les besoins naturels (besoins D chez MASLOW) sont satisfaits, l'individu sort de la logique d'autoconservation (égoïste) pour parvenir à un niveau secondaire de motivation qui le rend capable de réactions neutres et désintéressées (l'altruisme). Ces besoins E selon MASLOW (besoins secondaires par opposition aux besoins primaires ou naturels) sont ce qui distingue le primate-homme de ces congénères animaux : la culture.

La production culturelle s'enracine dans un mouvement de refus de trois états de conscience chez l'homme (Cf. schéma) : la nudité, l'animalité-perversité, la mortalité-corruptibilité. A ces états animaux, l'homme oppose trois mouvements qui sont essentiellement culturels : le sens de l'esthétique, le sens éthique et le sens religieux. La culture, c'est l'auto-actualisation de l'homme (besoin E). Les trois éléments qui selon nous la composent (l'esthétique, l'éthique, la religion) sont des nécessités anthropologiques et sociologiques : ils sont communs à tous les hommes, et il n'y a pas de vie en société sans eux. Les besoins culturels sont tout aussi contraignants que les besoins naturels : la seule satisfaction des besoins naturels (besoins de type D chez MASLOW) n'est pas un gage de santé psychologique, car l'individu finit par tomber dans un état de décadence : il ressent un sentiment de manque qui peut déboucher sur la dépression et le suicide (MASLOW, 1987).

La satisfaction des besoins culturels débouche sur un troisième niveau de besoins humains, la spiritualité dont la possession confère à l'individu un sentiment de plénitude, d'extase. Comme on le voit, la religiosité n'est qu'un chemin vers la spiritualité et les religions des hommes sont inégalement « saturées » en spiritualité. Les conséquences de ces régularités sont capitales dans les exercices de développement personnel : parvenir au niveau 3, celui de la spiritualité, c'est être heureux d'être ce que l'on est, d'accepter totalement sa nature, avec ses limites et ses insuffisances tant physiques que psychologiques, en un mot, être satisfait de soi. On rencontre souvent de tels états de plénitude spirituelle chez de célèbres mystiques dans toutes les religions, en l'occurrence la religion catholique, comme Sainte Thérèse d'Avila, ou Sainte Thérèse dite de l'Enfant-Jésus. Selon MASLOW, très peu de personnes (à peine 1% de la population) parviennent au plein état d'auto-actualisation spirituelle, la dernière étape d'un long processus de développement personnel.

Aussi, suivant le niveau de satisfaction de trois types de besoins, le sentiment de satisfaction se traduit-il par trois formes d'attachement à l'objet secondaire : le narcissisme, la dépendance et l'oblation ou, dans le langage de la théologie morale catholique, *l'amour-éros*, *l'amour-adelphia* et enfin *l'amour-agapê*. Il faut sortir de la logique de satisfaction de ses besoins naturels et culturels pour devenir un

philanthrope s'intéressant aux grands problèmes de l'humanité, comme le déséquilibre écologique, la faim, la guerre, l'exploitation d'une grande partie de la population mondiale par une minorité. Selon PELLETIER et VALLAND (1993) on peut classer les individus actualisés (besoins E) essentiellement en deux catégories :

- Premièrement, les individus actualisés qui sont animés par *l'amour-agapê*, s'intéressant aux problèmes de l'humanité, dans une démarche caritative et philanthropique et chez qui le souci de trouver des solutions idoines à ces problèmes représente une véritable mission et un but incontournable dans leur vie.
- Deuxièmement, les individus actualisés qui connaissent des expériences extatiques ou mystiques qui peuvent aboutir jusqu'à une perte de contact avec le monde sensible. Pour MASLOW, ces expériences sont enrichissantes et bénéfiques pour le développement personnel. Elles favoriseraient la créativité et la spontanéité et auraient des vertus thérapeutiques.

Cette division conforte dans sa deuxième partie, l'autonomisation des besoins d'auto-actualisation de niveau supérieur : la spiritualité.

2.3- La Loi d'Homéostasie

La dynamique pulsionnelle chez l'animal, comme chez l'homme, obéit aux lois de la thermodynamique dont la Loi d'Homéostasie : toutes les manifestations vitales ont pour but le maintien de la constance du milieu intérieur. La notion d'Homéostasie désigne donc la tendance générale au rétablissement de l'équilibre toutes les fois que celui-ci est détruit. Selon CANNON « *L'être vivant est un organisme fait de telle sorte que chaque influence nocive appelle d'elle-même une activité de compensation pour neutraliser ou réparer les dommages.* »

RICHTER étendit cette conception purement biologique au domaine psychologique. Pour lui, le comportement dirigé vers le but a une fonction d'autorégulation tendant à corriger les déviations du milieu intérieur.

Le principal foyer du système nerveux central, le mécanisme intégrateur responsable du déclenchement, de l'exécution et de l'assouvissement du comportement motivé, se

trouve dans le diencephale, probablement dans l'hypothalamus. Pour chaque pulsion, il existe deux centres : l'un facilitateur, l'autre inhibiteur, responsable l'un du déclenchement du comportement, l'autre de l'assouvissement. Ce mécanisme central est soumis aux influences suivantes :

- a. Les influences sensorielles.
- b. Les influences humorales, métaboliques et endocriniennes.

2.4- Les différents besoins physiologiques

2.4.1- La faim

Il y a dans l'hypothalamus un centre facilitateur et un centre inhibiteur : leur excitation déclenche respectivement la faim et la satiété, leur destruction l'anorexie et la boulimie. Ces centres sont stimulés par des influx sensoriels (visuels, gustatifs, tactiles, olfactifs, auditifs) et des facteurs hormonaux complexes (le rôle de la teneur du sang en glucose, par exemple).

Certaines régions du rhinencéphale et du cortex, étroitement liées aux centres diencephaliques, participent aux déclenchements de la pulsion et de l'activité alimentaire.

Le rôle du cortex est certainement fondamental dans l'apprentissage du rythme temporel de la faim. Nous avons faim aux heures où nous mangeons habituellement, bien que ceci corresponde rarement aux rythmes physiologiques.

2.4.2- La soif

L'existence d'un centre facilitateur a été démontrée (près du noyau paraventriculaire). Le noyau inhibiteur n'a pas été découvert.

2.4.3- Le sommeil

Il existe un besoin primaire de sommeil. Il existe au niveau de l'hypothalamus un centre inhibiteur (région antérieure préoptique) et un centre stimulateur dans la région postérieure (près des tubercules mammaires).

2.4.4- Le besoin d'oxygène

C'est l'un des besoins vitaux de l'homme.

2.4.5- L'activité sexuelle

L'excitation du centre facilitateur (partie ventrale de l'hypothalamus antérieur, entre le chiasma optique et la tige pituitaire) dépend de :

- 1- Facteurs sensoriels spécifiques (vue, ouïe, toucher) ;
- 2- Facteurs humoraux et endocriniens ;
- 3- Facteurs nerveux centraux corticaux ;

La pulsion est forte chez l'animal ayant eu des comportements sexuels antérieurs.

2.4.6- L'activité maternelle

L'injection d'hormones sexuelles dans les formations hypothalamiques préoptiques déclenche chez le rat un comportement maternel.

2.4.7- L'activité exploratrice

Explorer son environnement est l'un des besoins fondamentaux de l'homme.

2.5- Les types de besoins : synthèse

Selon Maslow, il existe donc deux grands types de besoins : les besoins de type D (D pour « déficience ») et les besoins de type E (E pour « être »). Les besoins de type D correspondent à un état de tension ou de manque, que l'organisme cherche à réduire. Ils poussent ou motivent la personne à rétablir l'équilibre. Ils comprennent les besoins physiologiques, les besoins de sécurité, d'affection et d'estime de soi. Ils ne peuvent être satisfaits qu'en relation avec autrui. Les besoins de type E ou besoins de croissance se présentent chez des individus ayant déjà satisfait leurs besoins de type D. Ils ne sont pas nécessaires à la survie de l'individu, mais jouent un rôle fondamental dans le développement psychologique de la personne. Ils découlent de la tendance de l'individu à se réaliser (tendance d'auto-actualisation).

Pour Maslow croître est une gratification en soi (Maslow, 1972). Les besoins de croissance sont à la base de la motivation du développement personnel, qui aboutit à une personne libre et autonome. *« Sa conduite n'est pas déterminée par ses parents, ses amis ou la société dans laquelle elle vit, mais par des motifs internes et*

personnels. Étant plus près de son soi, de sa véritable nature, cette personne apprend peu à peu à mieux se connaître, elle devient plus authentique. » (Tavris, Wade, 1999)

Selon Maslow, la motivation naît du besoin. C'est le processus qui pousse l'individu à agir et à développer des conduites idoines. Elle fournit l'énergie nécessaire pour agir (Maslow, 1971). Nos perceptions sont influencées par nos besoins. Selon Maslow, l'individu peut atteindre une perception neutre lorsqu'il n'a plus besoin de l'autre comme source de satisfaction de ses besoins de type D. Le retour à l'homéostasie (Cannon) dans le cas de satisfaction des besoins de type D s'accompagne d'un sentiment de bien-être et de plaisir, tandis que la non-satisfaction est source de douleur, vécu qui est plus durable et profond, même extatique dans le cas de besoins de type E (MASLOW, 1972). Cependant, ces personnes plutôt heureuses et lucides, qui comprennent et acceptent courageusement leur nature avec ses limites et ses insuffisances, sont certes des êtres exceptionnels, mais pas des dieux au sens où les Gréco-romains l'entendent. Ils ont atteint le sommet de la pyramide des besoins et ce sont des individus actifs, dynamiques et créatifs ; la différence entre eux et les individus dont les préoccupations sont encore centrées sur les besoins de type D se situe dans trois caractéristiques qui les distinguent :

- Ils s'intéressent plus aux problèmes de l'humanité ;
- Ils sont plus enclins à connaître des expériences extatiques ou mystiques, ce qui favorise leur créativité et leur spontanéité et leur insight thérapeutique ;
- Ils sont toujours en équilibre indifférent.

En examinant plus profondément les types de besoins décrits par MASLOW, on peut en faire la synthèse suivante :

1. Les besoins de type D sont les besoins naturels qu'on peut classer en trois catégories regroupant ceux mis en évidence par le psychologue américain, à savoir les besoins physiologiques, les besoins d'affection et de sécurité et les besoins d'estime et d'appartenance.
2. Les besoins d'actualisation seraient les besoins culturels nés de la prise de conscience de l'homme de sa nature d'être vivant animal nu, animal

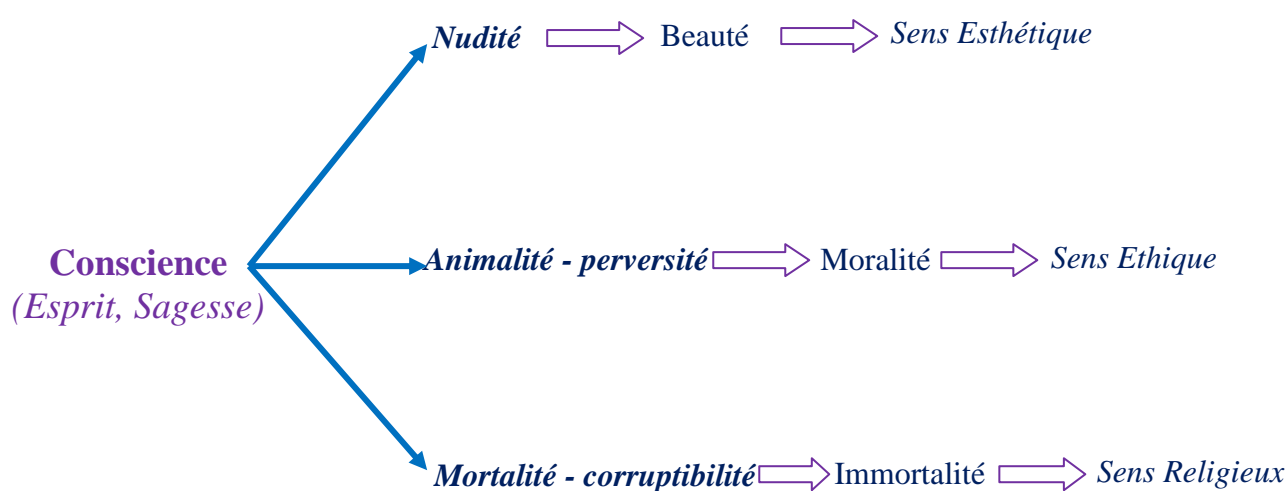
pervers, mortel et corruptible. Les besoins culturels sont : les besoins d'esthétique, d'éthique et de spiritualité.

Il n'est pas excessif de parler d'une « *longue marche de la pensée humaine* » qui, en partant de la *conscience religieuse des choses et de sa destinée* (état théologique d'Auguste Comte qu'il est plus judicieux d'appeler théosophique) est arrivée à sa *maîtrise scientifique de lui-même et de son environnement* (état positiviste), en passant par la *prise de conscience philosophique* (état métaphysique toujours d'Auguste Comte). En effet, l'homme commence d'abord par regarder au ciel où il arrive à percevoir l'espace de la transcendance, de ce qui le dépasse, afin d'y décrypter les signes d'explication du mystère de la création, de la vie, du règne animal et de la mort. Dieu ou le plus souvent les dieux, est perçu comme un législateur et un juge, idée contre laquelle s'opposent tous les athées en ce qu'elle aliène l'homme et restreint le champ de son autonomie (Cf. Erich Fromm, *La peur de la liberté*).

Dieu n'est donc pas un juge et un légiste totalitaire, contrairement aux professions de foi premières de presque toutes les religions.

Le Dieu vengeur qui punit tout le temps l'homme pour ses péchés, transgression de sa Loi, est un héritage régressif du judaïsme dont le christianisme a du mal à se défaire au profit de l'Alliance Nouvelle et Éternelle, celle inaugurée par Jésus-Christ !

FIGURE6 : *Prise de conscience de l'homme*



Seulement, cette prise de conscience elle-même évolue avec l'histoire de l'humanité dans un processus d'amélioration de la maîtrise de l'homme sur lui-même et son univers. Dieu en effet a créé la nature, mais celle-ci n'aurait été d'une quelconque utilité si le Créateur (*Gbèdoto* en fon) n'avait pas donné à l'homme (*gbèto* en fon) assez de liberté et de possibilités pour améliorer la création : c'est ça la culture. L'homme de ce fait s'améliore et améliore l'environnement naturel de trois façons :

- La maîtrise progressive des sciences et techniques de la santé ;
- Le développement des beaux-arts ;
- Le développement des sciences et techniques ;

III/- Étude descriptive des états affectifs

3.1- Éléments de définition

Classiquement on désigne sous le vocable d'états affectifs les émotions, les sentiments et les passions.

Les différents états affectifs sont les émotions, les passions et les sentiments.

Les émotions sont des états affectifs survenant généralement en nous de façon brusque sous la crise plus ou moins violente, mais plus ou moins passagère. Exemples : la peur, la colère, l'angoisse.

Les sentiments sont des états affectifs plus stables, durables et moins intenses. Exemples : la sympathie, l'amour, le ressentiment, la jalousie, l'orgueil, la honte.

La passion a à la fois l'intensité des émotions et la stabilité des sentiments.

Les émotions donnent de la couleur à notre vie. Il y a les émotions positives comme l'orgasme ; les émotions négatives comme la peur, la colère.

3.2- La réponse émotionnelle primaire ou secondaire

Une émotion peut être une réponse à une situation (comme la peur est une réponse à la menace). Les états affectifs ont trois composantes : situationnelle, cognitive et physiologique.

TABLEAU 7 : Les composantes des trois émotions courantes

Emotion	Composantes physiologiques	Composantes situationnelles	Composantes Cognitives
<i>Peur</i>	<i>Activation du sympathique</i>	<i>Menace environnementale</i>	<i>Conviction d'être en danger, désir d'évitement</i>
<i>Colère</i>	<i>Activation du sympathique et du parasympathique</i>	<i>Frustration ou provocation</i>	<i>Désir de blesser le provocateur</i>
<i>Dépression</i>	<i>Activation du parasympathique</i>	<i>Perte, échec ou inactivité</i>	<i>Sentiments d'impuissance, d'inutilité</i>

3.3- Les manifestations physiologiques

La réponse émotionnelle immédiate s'accompagne d'un ensemble de manifestations physiologiques. Nous avons les manifestations physiologiques suivantes :

- accélération ou ralentissement du pouls et de la respiration ;
- transpiration ;
- pâleur ou rougeur de la face ;
- dilatation pupillaire ;
- sécheresse de la bouche ;
- besoin de miction ou de défécation.

Ces réactions sont sous la dépendance du SNA situé dans la région hypothalamique. Le SNA contrôle les viscères et la musculature à action involontaire (la pupille, le tube digestif, le cœur, le diaphragme, la musculature des vaisseaux sanguins, les muscles horripilateurs, la vessie). Le SNA contrôle les glandes à sécrétion externe (glandes salivaires, lacrymales, sudoripares, gastriques) et interne (surrénales, etc.)

Le système sympathique et le système parasympathique sont antagonistes, l'excitation de l'un agissant sur un organe, détermine de manière opposée la réaction de l'autre.

La stimulation du sympathique produit à la terminaison des fibres nerveuses, l'apparition d'une substance, l'adrénaline (médiateur chimique) qui agit sur l'organe innervé. Le sympathique excite la médullo-surrénale qui sécrète elle-même de l'adrénaline qui se déverse dans le sang.

Selon HESS, l'excitation du sympathique (fibres adrénrgiques) tend à renforcer temporairement l'organe et à le préparer à l'action avec :

- l'accélération du cœur et de la respiration ;
- la contraction des vaisseaux périphériques qui permet une meilleure irrigation des muscles ;
- la mobilisation du glycogène hépatique qui entraîne une élévation du sucre sanguin. HESS parle de réaction ergotrope. A l'opposé, la stimulation du parasympathique (médiateur chimique, acétylcholine, système cholinergique), tend à favoriser un régime de détente ;
- ralentissement du cœur et de la respiration ;
- ralentissement des mouvements de la musculature digestive ;
- cas extrême : réaction syncopale.

On peut étudier les aspects physiologiques de l'émotion chez l'homme en enregistrant simultanément diverses modifications fonctionnelles (méthode polygraphique) comme :

- la respiration s'accélère ;
- la tension artérielle monte ;
- la résistance électrique de la peau s'abaisse.

3.4- Les effets persistants des émotions

La réponse émotionnelle immédiate est suivie, dans le cas des émotions à tonalité agréable, d'un sentiment de détente, de bien-être et de satisfaction. Dans le cas des émotions négatives comme la peur, nous avons des réponses d'agitations agressives ou au contraire une apathie profonde. Dans ces cas, la réponse secondaire exprime la période de récupération avec des sentiments de fatigue, d'apathie et de dépression.

L'organisme tend à développer des habitudes qui auront pour but de prolonger ou de provoquer les effets secondaires agréables des émotions (renforcement positif) ou à en éliminer les effets négatifs (renforcement négatif).

Ce sont les sentiments qui adaptent notre conduite à un univers transformé, que nous voyons alors sous de nouvelles couleurs.

3.5- Déterminants et génétique des émotions

3.5.1- Les situations et facteurs psychophysiologiques des états affectifs

Certaines émotions provoquent chez tous les mêmes émotions universelles. Cependant, la plupart des stimuli sont appris par conditionnement. Les stimuli sont généralement de nature sociale.

Les facteurs individuels sont aussi à prendre en compte. Des individus ont une « disposition émotionnelle » dépendant de l'histoire du sujet, de ses conditionnements antérieurs ; en un mot de la structure de sa personnalité.

L'émotion dépend également de facteurs physiologiques, comme la tonalité générale de l'affectivité ou humeur, ou la force pulsionnelle. Il y a aussi l'équilibre biologique avec les régulations endocriniennes et humorales.

3.5.2- Les facteurs maturants et sociaux

Dans les premières semaines de la vie, tout stimulus produit une manifestation émotionnelle unique : « excitation ».

À la fin du premier mois, on peut distinguer deux types de réaction : le plaisir et le de plaisir, puis apparaissent progressivement et successivement colère, dégoût, peur, jalousie, du côté des émotions « négatives » ; satisfaction et plaisir du côté des émotions « positives ».

À mesure que l'enfant grandit, il devient capable de contrôler et de masquer l'expression de ses émotions relativement conformément aux normes sociales. Les expressions universelles des émotions font place aux expressions individuelles ; chaque sujet finit par avoir un style particulier d'expression de ses émotions compte tenu de son histoire personnelle. L'émotion est donc avant tout un phénomène social dépendant des relations sociales, bien que déterminées par certaines dispositions innées. En feedback, les réactions émotionnelles de l'individu modifient et orientent celles des membres de son groupe social.

Il existe donc un système complexe d'interactions émotionnelles (la contagion affective ou adaptation mutuelle).

IV/- La Frustration

4.1- Théorie générale

Pour atteindre un même but, l'homme peut recourir à des comportements divers. Certaines voies sont directes, d'autres détournées. Il existe donc dans le comportement motivé une extrême variabilité qui s'explique par l'adaptabilité de l'homme devant la frustration.

Il y a frustration lorsque le déroulement habituel du comportement motivé se trouve bloqué par un obstacle. Dès lors, l'organisme cherche à s'adapter à la situation ainsi créée, à parvenir à son but par une autre voie. Il y a aussi frustration toutes les fois qu'un obstacle ou un événement frustrant fait modifier la conduite du sujet.

L'évènement frustrant a une action profonde sur l'ensemble du psychisme qui trouve son expression aussi bien dans l'apparition de contenus de conscience que dans la réorganisation du comportement. Toute frustration a des conséquences diverses en fonction de nombreux facteurs :

1. la nature de l'obstacle frustrant (OF) ;
2. la force de la motivation du comportement (FM) ;
3. la personnalité du sujet (P).

C'est de l'interaction entre ces trois groupes de facteurs, que dépendront en définitive la nature et la forme de la réaction à la frustration et la structuration ultérieure de la personnalité. Suivant le degré d'adaptation à la situation frustrante, la réaction à la frustration sera considérée comme normale ou pathologique.

4.2- Les modes de frustration

On peut classer les événements frustrants en deux grandes variétés.

4.2.1- La frustration primaire

L'évènement frustrant est constitué par l'absence de l'objet nécessaire à la satisfaction du comportement motivé. L'absence de nourriture pour un sujet affamé, de partenaire sexuel pour un sujet excité.

4.2.1- La frustration secondaire

L'évènement frustrant est un obstacle sur la voie menant à l'objet du comportement motivé. Cet obstacle peut être intérieur ou extérieur à l'individu, passif ou actif (c'est-à-dire une composante dynamique dirigée en un sens opposé à la force motivante.)

Par combinaison, nous avons :

- Obstacle passif externe : C'est par exemple pour le rat affamé la gille qui le sépare de la nourriture. Chez l'homme, c'est l'absence d'un moyen indispensable à l'atteinte du but du comportement motivé (l'argent par exemple).
- Obstacle passif interne : Il implique une incapacité propre de l'individu.
- Obstacle actif interne : Il est représenté par une pulsion de même objet, mais de sens opposé à la pulsion initiale. Conflit intrapsychique.
- Obstacle actif externe : Conflit interpersonnel. Chez un rat affamé, ce sont par exemple des décharges électriques qu'il doit accepter de supporter pour obtenir sa nourriture.

En psychologie humaine, la situation frustrante la plus courante, c'est les parents interdisant sous la menace d'une punition une activité à un enfant.

On appelle généralement conflit, les situations de frustration secondaire correspondant à des obstacles actifs, internes ou externes. Si les conflits internes sont les plus importants dans la psychologie de l'homme adulte, les conflits externes sont plus faciles à provoquer expérimentalement, tout particulièrement chez l'homme.

TABLEAU 8: Frustrations et conflits

Mode de frustration	Obstacle	
<i>Primaire</i>		
<i>Secondaire</i>	Passif	<i>Interne</i>
		<i>Externe</i>
	Actif	<i>Interne</i>
		<i>Externe</i>

4.3- Les réactions à la frustration

Les réactions à la frustration peuvent être étudiées chez l'animal, chez l'enfant, chez l'homme adulte.

4.3.1- La frustration en physiologie expérimentale et chez l'enfant

Trois groupes de réaction se dégagent émettent l'action sur des aspects fondamentaux communs à l'animal et à l'homme.

- **Agression réactionnelle et déplacement de l'agression.**

L'agression est avec la fuite, le mode le plus habituel de réaction à la frustration.

- **Frustration et rigidité du comportement.**

Lorsque sous l'influence de frustrations répétées, l'individu a adopté un mode de comportement réactionnel qui lui a réussi, c'est-à-dire généralement bien adapté à la situation, il s'y agrippe. Il tend alors à utiliser de manière rigide ce comportement dans de nouvelles situations bien qu'il soit demeuré inadapté. Donc trop de frustrations rigidifient le caractère.

4.3.2- Influence des frustrations dans le jeune âge sur le comportement ultérieur

L'influence de la situation frustrante s'étend au-delà de la période pendant laquelle elle est présente. Les frustrations survenant dans le jeune âge ont particulièrement un effet persistant pendant toute la vie. Les modes de réaction adoptés à la première frustration réapparaîtront lorsque de nouvelles situations évoqueront la situation initiale. La frustration infantile a une influence sur le comportement réactionnel de l'adulte face à une situation analogue (Compulsion de répétition). Une partie des modes de réactions de l'adulte sera déterminée par les frustrations subies dans l'enfance et par le style de réaction qui aura alors été adopté. Les enfants trop souvent

frustrés sont facilement blessés et pleurent à la moindre remarque. Les réactions infantiles sont les suivantes

- **L'hypersensibilité**

Elle rend compte de la déformation de la personnalité. Les frustrations répétées diminuent la tolérance à la frustration.

- **La dépendance**

Les enfants trop souvent punis recherchent l'appui et la protection des parents afin de retarder le moment où il aura une activité autonome. La dépendance est souvent liée à l'hypersensibilité et est un moyen pour l'enfant d'éviter les frustrations auxquelles il est devenu très sensible.

D'où frustrations répétées → hypersensibilité → dépendance qui développera plus tard un caractère égocentrique (égoïsme ou syndrome PASHO).

Les modes de réactions immédiates dépendront à la fois de la nature et de l'intensité des frustrations et de la personnalité du sujet (force du moi). C'est celle-ci qui déterminera la tolérance à la frustration et le style de la réponse.

- **La régression**

C'est la réaction au cours de laquelle l'enfant frustré adopte un comportement qui était le sien lorsqu'il était plus jeune.

Pour synthétiser les réactions de tout animal y compris l'homme, nous présentons les deux paradigmes suivants :

Modèle I

Colère, attaque { **agression** }

Isolement, fuite { **fuite** }

Dans les deux cas, il s'agit d'en finir avec (*coping with*) la frustration !

Modèle II

1°) La colère }
2°) L'attaque } **agression** } **Évitement de la frustration**

3°) Isolement, fuite

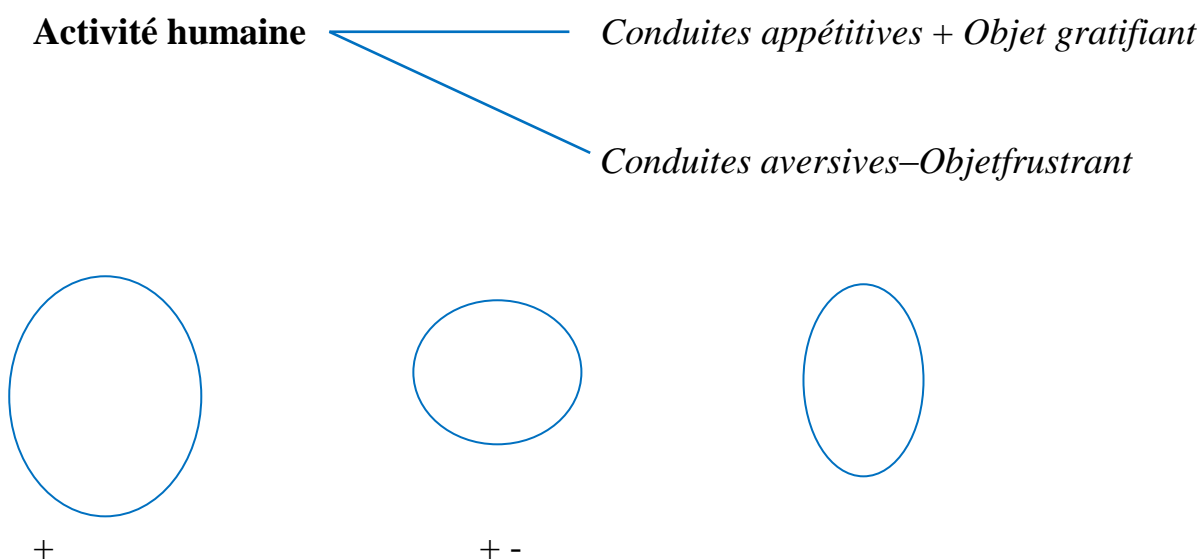
4.4- Frustration, éducation parentale et scolaire et comportement social

L'éducation des enfants comporte un grand nombre de frustrations dont la source est le milieu familial, d'abord, et le milieu scolaire ensuite. Le type de discipline auquel est soumis un enfant varie suivant les cultures, le milieu social et la personnalité des parents (C x M x P).

On oppose souvent les sanctions physiques et les sanctions morales qui visent à développer chez l'enfant un sentiment de culpabilité.

En ce qui concerne l'évolution des réactions en fonction de l'âge, on note qu'au fur et à mesure que l'enfant grandit, les réactions immédiates à la frustration perdent en fréquence et en intensité. Cette évolution s'explique par la maturation qui tend à élever le seuil de tolérance et de l'éducation. Il y aurait variabilité dans la tolérance du milieu familial aux réactions primaires de l'enfance, certaines réactions seront sanctionnées comme acceptables, d'autres pas. Il se créera ainsi des habitudes réactionnelles qui marqueront le comportement de l'adulte face à la frustration.

FIGURE 7 : Principe de l'activité humaine



4.5- Modèles théoriques du conflit

4.5.1- Définition synthétique

On appelle conflit la situation créée par l'existence de deux pulsions entrant en compétition chez le même individu. Suivant qu'une pulsion déterminée déclenche un comportement vers un objet où en détourne le sujet, on parle d'appétence ou d'aversion, de conduites appétitives tendant à rechercher la proximité de l'objet gratifiant ; ou de conduites aversives tendant à fuir, ou si la fuite est impossible à détruire l'objet frustrant.

4.5.2- Le modèle de conflit pathogène

C'est le conflit appétence – aversion où le même objet est à la fois source d'appétence ou d'aversion. Il s'agit d'une situation où la possession de l'objet qui est le but de la pulsion doit être payée d'un certain prix. On dit que cet objet est ambivalent.

4.5.3- Les modes de résolution des conflits

Les conflits se résolvent généralement par des mécanismes de défense dont celui de déplacement ou de substitution. Ainsi un sujet qui a une forte pulsion sexuelle mais qui ne peut l'affecter à un objet hétérosexuel, pourra se contenter de la masturbation ou de la pornographie. Les mécanismes de défense ou de résolution des conflits sont normaux ou anormaux. On parle aussi d'accommodation ou d'assimilation. Les principaux mécanismes de défense sont les suivants.

- **Le refoulement ou l'inhibition**

Les pulsions inacceptables entrant en conflit avec les motivations conscientes sont repoussées du champ de la conscience, mais l'objet n'est pas désinvesti.

- **La forclusion**

La pulsion est déformée, déstructurée et l'objet désinvesti.

- **La sublimation**

Les pulsions inacceptables sont transformées et orientées vers des buts socialement utiles. La plupart des valeurs humaines trouvent leur source dans ce mécanisme de défense mis en honneur par S. FREUD.

- *Le déplacement et substitution*
- *La fantaisie ou fantasmatisation*

C'est la réalisation des pulsions sous forme de productions imaginaires ou phantasmes.

- **La projection**

Elle consiste en l'attribution à l'autre des pulsions inacceptables pour l'individu lui-même. Par exemple, lorsque l'agressivité du sujet, résultat direct de la frustration, entre en conflit avec l'interdit de cette agressivité, la pulsion inacceptable est attribuée à la personne contre laquelle elle était au départ dirigée.

- **L'identification et l'introjection**

Elles consistent à adopter des caractéristiques appartenant à un autre individu. Dans le cas particulier de l'introjection, les pulsions dirigées vers un autre objet sont internalisées ; comme les réactions auto-agressives par exemple.

- **La compensation**

Elle s'exerce surtout devant un obstacle passif interne ; comme la domination chez les sujets de petite taille. Certaines idées délirantes (comme les idées de grandeur) en sont les extrêmes pathologiques.

4.5.4- Rôle du conflit en psychologie normale ou pathologique

Le conflit est indispensable à la maturation de la personnalité. C'est le fardeau anthropologique de l'espèce humaine. Une suite de résolution de conflits est la condition de l'adaptation de l'homme à la réalité, et la condition de son développement psychologique.

L'orientation vers un mécanisme adaptatif ou non dans la résolution des conflits dépendra du rapport entre l'intensité de celui-ci et les ressources propres du sujet.

⊙ Plaisir → Comportements → Transformation du réel.

TABLEAU 9 : Logiques des conduites humaines

	Coopération	Défection
Coopération	$R=3$ } Coopération $R=3$ } Mutuelle	$S=0$ $T=5$
Défection	$S=0$ $T=5$	$P=1$ $P=1$

CHAPITRE 3 : LES CONDUITES PSYCHOMOTRICES

Bien qu'il soit la partie la plus animale de l'homme en ce qu'il est putrescible comme le corps de ce dernier, le corps de l'homme ne saurait être réduit au corps de l'animal. La langue grecque a plusieurs termes pour désigner le corps : soma, anatomos, morphê. Platon a coutume de dire « soma, sema », c'est-à-dire le corps est un tombeau. Certes dans l'Ancien Testament, le corps de l'homme est fait d'une motte de terre qui a été animé par le Souffle de Dieu ; mais il n'y a aucune dualité avec un clivage dichotomique entre l'esprit noble et le corps inférieur tel qu'il apparaîtra dans la culture grecque. Dans le Deutéronome 6,4-5, nous lisons « *4 Écoute Israël ! l'Éternel, notre Dieu, est le seul Éternel. 5 Tu aimeras l'éternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force.* » Il y a un terme qui revient dans toutes les versions : c'est la force. Il a été traduit en grec par *dunamis* ; c'est-à-dire l'énergie qui se dégage du...corps ! Dans son évolution anglo-saxonne, le corps a donné un comportement traduit en français d'abord par comportement puis par fonctions psychomotrices. Le conditionnement ou l'apprentissage jouent un grand rôle dans le façonnement des conduites psychomotrices. Jean-Claude HOUNMENO (2012) en a fait l'un des trois points de référence dans la mise en œuvre de la psychologie de l'éducation, au même titre que la communication et le développement biopsychologique de l'enfant.

I/- Les conduites d'apprentissage

L'étude des conduites psychomotrices se fait habituellement dans la perspective behavioriste ou perspective de l'apprentissage. Dans ce domaine, il y a eu deux pionniers : le Russe Ivan Pavlov et l'Américain B.F Skinner.

Pour survivre, l'animal et l'homme doivent s'adapter aux modifications du milieu par l'acquisition de types de comportements en fonction des changements de situation. L'apprentissage est l'acquisition de ces nouveaux types de comportement. Il englobe tout changement relativement permanent du comportement résultant de l'expérience dont la forme courante est le conditionnement : association entre les stimuli de

l'environnement et les réactions comportementales de l'organisme. Deux types de conditionnements embrassent ces réactions comportementales : le conditionnement classique ou répondant (Pavlov) et le conditionnement instrumental ou répondant.

1.1- Les types d'apprentissage

1.1.1- Le conditionnement classique ou conditionnement répondant

C'est le principal mode d'acquisition. En 1897, le physiologiste russe Ivan Pavlov exécuta l'expérience suivante. On pratique sur un chien une fistule salivaire, c'est-à-dire que l'on introduit dans le canal excréteur des glandes salivaires une canule qui permet de recueillir et de mesurer la quantité de salive produite. Lorsque le chien a faim, l'introduction dans sa gueule de la nourriture déclenche la sécrétion salivaire. Il s'agit d'une sécrétion qui est un réflexe inné, d'une réponse non conditionnelle à un stimulus non conditionnel. Le stimulus inconditionnel est un stimulus qui déclenche une réponse de manière réflexe, sans apprentissage préalable. La réponse ainsi déclenchée s'appelle réponse inconditionnelle.

Si devant le même chien dans les mêmes conditions, mais sans présentation de nourriture, on fait s'allumer une lampe, l'animal tournera la tête vers la lampe mais ne salivera pas. La lumière est un stimulus inefficace vis-à-vis de la salivation. Dans un troisième temps, on présente au même chien simultanément la nourriture et la lumière et on répète l'expérience plusieurs fois ; on obtient la salivation.

Si on présente au même chien la lumière sans la nourriture, le chien salive comme si on lui présentait la nourriture. La lumière est donc devenue un stimulus conditionnel pour la salivation et la salivation réactionnelle à la lumière un réflexe conditionnel. Il s'agit d'un apprentissage par association entre une réaction inconditionnelle et un nouveau stimulus. Un stimulus conditionnel est un stimulus initialement neutre qui finit par déclencher une réponse conditionnelle après avoir été associé à un stimulus inconditionnel, tandis que la réponse conditionnelle est celle qui est déclenchée par un stimulus conditionnel. Le conditionnement répondant ou conditionnement classique est défini comme une forme d'apprentissage où un stimulus neutre à l'origine, mais associé à un autre stimulus, celui-là inconditionnel ou naturel, finit par

produire la réponse habituellement produite par le stimulus naturel ou inconditionnel. On dit aussi apprentissage par association.

1.1.2- Le conditionnement instrumental ou conditionnement opérant

SKINNER a fait des expériences sur le conditionnement instrumental. Chez un animal ayant faim, on associe à l'allumage d'une lampe un certain type d'activité (par exemple presser sur une planchette) qui entraîne la présentation de la nourriture.

1.1.3- L'apprentissage par essais et erreurs

On place un animal ayant faim devant une boîte contenant de la nourriture et dont l'ouverture est déclenchée par une certaine manipulation (par exemple presser sur un levier). L'animal « apprend » à obtenir sa nourriture par cette manipulation spécifique. De la même manière, si l'on place un rat à l'entrée d'un labyrinthe à l'extrémité duquel se trouve placée la nourriture, l'animal « apprendra » au cours des essais successifs à ne plus s'engager dans les impasses du labyrinthe, à suivre le plus court chemin qui le mène au but. Dans ces cas, il s'agit d'apprentissage par essais et erreurs ou « apprentissage par sanction ». THORNDIKE parle quant à lui de la loi de l'effet : « *Les actes dont les conséquences sont telles qu'un être vivant ne cherche pas à les éviter, mais au contraire à les provoquer et à les maintenir sont choisis et fixés.* » On parle de renforcement positif.

1.1.4- L'apprentissage avec intuition

Lorsqu'on place devant un animal une boîte contenant de la nourriture et dont l'ouverture ne peut être déclenchée que par une manipulation définie, il essaiera toutes les manipulations possibles et finira par acquérir la manipulation correcte, après une série de tentatives qui se solderont par des échecs, jusqu'à ce que la bonne solution se présente. Souvent, après quelques essais infructueux, brusquement le sujet effectue la manipulation correcte. Tout se passe comme s'il avait eu soudain une « idée ».

Il a saisi simultanément tous les aspects du problème qui lui sont présentés. C'est l'apprentissage avec l'intuition ou "*insight*"(KÖKLER). La condition, c'est qu'il soit

matériellement possible de percevoir les différents éléments de la tâche à accomplir d'un seul coup d'œil.

1.2- Les lois expérimentales

1.2.1- Les méthodes expérimentales

Il y a apprentissage lorsque dans l'accomplissement d'une tâche, l'efficacité du sujet est améliorée. Par exemple : augmentation de la productivité, du rendement, diminution du temps d'exécution et du nombre d'erreurs.

Il y a plusieurs méthodes employées pour étudier l'apprentissage. En pratique, les méthodes utilisées appartiennent à quelques grands types.

Ce sont les boîtes à problèmes, les labyrinthes, les appareils à discrimination, les apprentissages à conditionnement, les appareils à apprentissage moteur, l'apprentissage verbal, les problèmes à choix multiples.

a- Les boîtes à problèmes

Elles sont utilisées dans l'apprentissage par essais et erreurs et particulièrement dans le conditionnement instrumental (*Boîte de Skinner*) et dans l'apprentissage avec intuition (*Insight*). Le critère d'apprentissage est le temps mis à la résolution du problème, le nombre d'erreurs de manipulation ou les deux.

b- Les labyrinthes

Ce sont des systèmes de couloirs compliqués avec cul-de-sac menant à des impasses, exception faite d'un chemin qui mène à la sortie où se trouve la récompense.

Critère : temps de parcours, nombre d'erreurs, ou nombre d'essais pour aboutir à un parcours sans faute.

c- Les appareils à discrimination

Le sujet est mis successivement en présence de différents stimuli et doit répondre à chacun d'eux par un comportement spécifique. Cette méthode est très employée chez l'animal et chez l'homme. Il (l'animal) peut par exemple apprendre dans un labyrinthe à tourner à droite, si à la bifurcation il y a un cercle, et à gauche s'il y a un triangle.

d- Les appareils à conditionnement

TABLEAU 10 : Les appareils à conditionnement

REFLEXE	STIMULUS NON CONDITIONNEL
Sécrétion salivaire	Nourriture – liquide acide
Sécrétion gastrique	Nourriture
Baisse de la résistance électrique de la peau (réflexe psychogalvanique)	Choc électrique
Dilatation ou contraction pupillaire.	Modification de l'éclairage de l'œil
Vomissement	Injection d'apomorphine
Réaction d'immunité	Injection de toxine
Besoin d'uriner	Injection d'eau
Réflexe rotulien	Percussion du tendon rotulien
Mouvements oculaires (Nystagmus)	Rotation sur une chaise tournante
Clignement des paupières	Jet d'air dans l'œil – bruit violent
Modification de la respiration	Choc électrique
Retrait des doigts, de la main, de la peau	Choque électrique
Mouvement de l'embryon dans l'utérus	Bruit violent
Modification de l'électro-encéphalogramme (réaction d'arrêt)	Eclaircissement de l'œil

Le critère d'apprentissage est le nombre de présentations simultanées du stimulus conditionnel et du stimulus inconditionnel, nécessaire pour obtenir la réaction par la présentation du seul stimulus conditionnel.

e- Les appareils à apprentissage moteur

Ils sont très variés, simples (jeu de fléchettes). Le critère est l'augmentation de la précision des essais successifs.

f- L'apprentissage verbal

C'est l'apprentissage de séries de syllabes dépourvues de sens, ou de liste de mots, de couple de mots, voire d'un texte.

g- Les problèmes à choix multiples

Le sujet est placé en face d'un certain nombre de possibilité dont l'une est gratifiante. Lorsque le problème est résolu, le sujet est placé devant un nouveau problème dont la

solution est gouvernée par le même principe. Le critère est le nombre de problèmes nécessaires au sujet pour la découverte du principe.

1.2.2- Les étapes et facteurs d'apprentissage

a- Les étapes

Dans tout apprentissage, il existe fondamentalement trois (3) stades. Le premier correspond à la **motivation**. Celle-ci déclenche le comportement et le dirige vers le but. Un animal affamé deviendra motivé et recherchera de la nourriture. Chez l'homme, les motivations sont beaucoup plus complexes parce qu'elles peuvent être tout aussi bien innées (primaires) qu'acquises (secondaires).

La seconde étape est celle de la **variabilité**. Par le comportement motivé, le sujet cherche par essais et erreurs à atteindre le but. La troisième étape est la **sélection** et l'apprentissage de la réponse correcte.

b- Les facteurs

On distingue les facteurs individuels dépendant du sujet lui-même et les facteurs relatifs aux conditions de l'expérience.

- *Les facteurs Individuels*

- L'âge du sujet

Il joue un rôle important à cause du phénomène de la détérioration mentale. Les jeunes adultes apprennent mieux et plus vite que les sujets très jeunes et les sujets âgés.

- L'Intelligence

La vitesse de l'apprentissage est proportionnelle à l'intelligence du sujet. Ainsi on utilise des tâches d'apprentissage pour mesurer l'intelligence (le Labyrinthe de Porteus). La vitesse de l'apprentissage donne une estimation de l'intelligence du sujet.

- La motivation et la participation

Une motivation normale améliore l'apprentissage. Celui-ci est beaucoup plus lent si la motivation est trop faible où trop forte. Une motivation trop forte entraîne une désorganisation du comportement qui inhibe l'apprentissage. L'anxiété tend à

diminuer la vitesse d'apprentissage. Une participation active est également importante.

- L'existence d'une expérience préliminaire à la tâche

Elle favorise l'apprentissage ; l'apprentissage d'une certaine tâche ne développe pas une faculté générale à apprendre, mais prépare le sujet à affronter des situations analogues. Cela développe une aptitude à l'apprentissage.

- Les facteurs Collectifs

- Les conditions temporo-spatiales.

Ce sont des facteurs relatifs aux conditions de l'expérience. Un apprentissage trop concentré (répétition immédiate des essais les uns après les autres) est moins efficace que l'apprentissage distribué (séparation des essais par des périodes de repos).

- Récompense, Renforcement, Inhibition et Extinction

Dans un apprentissage, il faut une motivation et à la fois une récompense. La récompense est un renforcement positif, tandis que la punition (renforcement négatif) contribue à l'inhibition et à l'extinction du comportement appris.

TABLEAU 11 : Les types de conduites d'acquisition

TYPES D'APPRENTISSAGE	STIM N	STIM C	REACTION	PRINCIPE D'EFFICACITE
Conditionnement classique	Nourriture	O.L	Salivation (réaction réflexe)	Association
Conditionnement instrumental	Nourriture	O.L	Réaction motrice	Association renforcement
Apprentissage par essais et erreurs	Nourriture	---	Réaction motrice	Renforcement
Apprentissage par intuition	Objet gratifiant(Nourriture)	---	Réaction motrice	Renforcement

CONCLUSION GENERALE

La chute de l'Empire romain a déblayé le terrain anthropologique qui a permis l'hégémonie des doctrines chrétiennes sur l'âme et l'esprit, doctrines qui furent en vigueur tout au long des mille ans du Moyen-âge (de 476, chute de l'Empire romain d'Occident à 1453, chute de l'Empire byzantin suite à la prise de Constantinople par les Turcs). La Renaissance qui débuta au XV^{ème} siècle et connut son apogée au XVI^{ème}, malgré la brillante transition de la Réforme protestante, a favorisé le retour en force de la philosophie antique, surtout dans sa version néo- aristotélicienne. La psychologie, branche de la philosophie, finit par devenir une discipline autonome au XIX^{ème} siècle, en même temps que la sociologie, l'économie.

L'anthropologie occidentale de la personne humaine d'où est née la psychologie, est caractérisée par une double source de connaissances :

- les réflexions théophiliques contenues dans les écrits des auteurs sacrés des religions anciennes comme l'hébraïsme, le judaïsme, puis le christianisme ;
- les préoccupations philosophiques d'essence gréco-romaine avec ces deux grands penseurs charismatiques que sont Platon et Aristote.

Depuis que les mondes hébreux, hellénistique et gréco-romains étaient en contacts (depuis 5 siècles avant Jésus-Christ), les relations entre les deux tendances ont été complexes, tour à tour fécondes et conflictuelles ; à cause surtout des données anthropologiques du monde sémitique puis sémito-hellénistique et du monde gréco-romain. Avec à la longue le triomphe des conceptions philosophiques gréco-romaines sur la personne humaine. La psychologie est restée pendant très longtemps une branche de la philosophie jusqu'au XIX^è ; mais elle ne parviendra à s'autonomiser vraiment de cette discipline qu'après la seconde guerre mondiale. Elle a alors ses grandes branches et ses différentes méthodes.

Nous n'avons pas jugé opportun de développer en profondeur les idées des philosophes classiques dans le domaine de la psychologie, de la Renaissance jusqu'au 19^{ème} siècle. Cela aurait alourdi nos développements sur la personne humaine. Ce qui nous intéresse, c'est surtout ce point souvent minoré dans l'histoire de la psychologie : l'importance des doctrines d'essence religieuse concernant la chair, le

cœur, l'esprit et l'âme depuis la période hébraïque, le judaïsme surtout à sa période sémito-hellénistique et le christianisme.

Ces préoccupations théophiliques ont été déterminantes dans le façonnement de l'anthropologie occidentale et du visage qu'elle nous présente dans le monde contemporain. À la fin, malgré les résistances héroïques du christianisme arc-bouté sur son dogme d'une âme individuelle immortelle séparée du corps dans un dualisme où l'un des étages est mortel (le corps ou la chair) et l'autre, âme immortelle, qui finira par le vivifier au jour du jugement dernier, c'est le tripartisme de trois niveaux fonctionnels de la personne humaine, idée en filigrane chez Aristote (âme raisonnable ou pensée ou esprit, âme stricto sensu et le corps), qui triomphera dans les études actuelles de psychologie. La personne humaine est donc saisie à ces trois niveaux :

- l'esprit, la pensée ou la cognition (fonctions cognitives) ;
- l'âme, le cœur ou l'affectivité (fonctions psychoaffectives) ;
- la motricité, sans jugement de Salomon concédée au corps (fonctions psychomotrices).

Après ces considérations épistémologiques (première partie), nous avons abordé le champ des méthodes (deuxième partie), puis certains éléments saillants de psychologie générale, en l'occurrence les grandes fonctions constitutives de la personne humaine (troisième partie).

BIBLIOGRAPHIE

I-PREMIÈRE PARTIE

ALEXANDER F., 1968, **Principes de psychanalyse**

Paris : Petite bibliothèque Payot. p.3-22

BACH Werner, 1997, **Lire la Bible...Mais comment ?**

Verbum Bible

Paris : Hermès.

BIBLE, **TOB**, Alliance biblique universelle, cerf

BRUNER J.S., 1998, **Car la culture donne forme à l'esprit : de la révolution cognitive à la psychologie culturelle.**

Genève : Geerg p.99-106

CASTELLAN Y., 1993, **Psychologie de la famille.**

Toulouse : Editions Privat. (p.9-52)

CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE (1998)

Centurion/Cerf/Fleurus/Mama/Librairie Editrice Vaticane

CHAPPUIS R., 1992, **La psychologie des relations humaines.**

3^e édit., Paris : PUF 83-94

CHATEAU Jean, 1978, **Les grandes psychologies de l'Antiquité.**

Librairie philosophique J. Vrin, Paris 53-54

COMBLIN J., 1991, **Anthropologie chrétienne.**

Les Editions du cerf, Paris(p 51-61)

COSNIER J., 1988, **La psychologie.**

Paris : Seghers. (p.9-39)

DELAY J., P. PICHOT, 1964, **Abrégé de psychologie.**

Masson et Cie, Editeurs, Paris (p.113-121)

DROBNER H., 1999, **Les pères de l'Eglise. Sept siècles de littérature chrétienne.**

Desclée, Paris

LACROIX Xavier, 2002, **le corps de l'esprit.**

Paris : Les éditions du cerf. (p.192-201)

- LIEURY A., 1990, **Manuel de psychologie générale.**
Paris : Dunod. (p. 5-8)
- MARINE C. et ESCRIBE, 1998., **Histoire de la psychologie générale.**
Editions In-Press. 44; 53-85.
- MILLET L. ,1993, **Psychologie.**
Paris : Œil/F.-X. de Guibert. (p.82-90)
- MILLET L., 1993, **La psychologie, connaissance réelle de l'homme ?**
Paris : F.-X. de Guibert. (p.54-75)
- MUELLER, F.-L.,1985, **La psychologie contemporaine.**
Paris : Fayot p.124-129
- MUELLER F. L., 1976, **Histoire de la psychologie, t. II : La psychologie contemporaine.**
Paris : Payot p.5-14
- MYERS D.G.,1998, **Traité de psychologie.**
Paris : Flammarion. (p.13-42)
- Nouveau testament, la Bible du semeur.**
Société Biblique Internationale. (p.11-17)
- PAROT F. et M. RICHELLE,1994, **Introduction à la psychologie : Histoire et méthodes.**
Paris : PUF p.77
- Père Alphonse QUENUM, 2011, **Les sciences humaines et sociales au service de la pastorale.**
Cotonou : Editions La Croix du Bénin p.171
- REUCHLIN M., 1998, **Psychologie.**
13^éédition, Paris : PUF p. 54-75
- REUCHLIN M., **Histoire de la psychologie,**
Que sais-je, Paris, PUF p.130-136
- ROSENZWEIG M. R., A. L. LEIMAN, 1997, **Psychophysiologie.**
2^é édition, Paris: Inter Editions p.203-206
- ROSENZWEIG, M. R., A. L. LEIMAN et M. S. BREEDLOVE, 1998, **Psychologie.**

Bruxelles: De Boeck Université. (p.97-100)

RATHUS A. S., 1991, **Psychologie générale.**

2^e édition, Montréal : Editions Etudes Vivantes. (p.1-14)

SEMEN Y. , 2004, **La sexualité selon Jean-Paul II.**

Paris : Presses de la Renaissance p.31-39

SYLLAMY, N. (1993), **Dictionnaire de la psychologie.**

Paris : Edition du club France Loisirs. (p.193-204)

ST-ARNAUD Y., 1974, **La personne humaine.**

Montréal : Editions de l'Homme.(p.115-147)

TAVRIS Carol, Carole WADE, 1999, **Introduction à la psychologie.**

Les grandes perspectives

DE Boeck Université, Paris, Bruxelles. (p.181-182)

TIGRY Perpétue Eulalie, 2013, **La foi d'un philosophe : Saint Augustin.**

Cotonou :Editions Aurelius. (p.179-196)

VALLERAND R. J., 1994. **Les fondements de la psychologie sociale.**

Boucherville : Gaëtan Morin éditeur. (p.111-137)

VERGER Fatoumbi Pierre, 1995, **Dieux d'Afrique (Culte des Orishas et Vodouns à l'ancienne Côte des Esclaves en Afrique et à Bahia, la Baie de tous les saints au Brésil,** Revue Noire p.139-155

Vivre la parole de Dieu au quotidien, août 2013 p.21-31

ZAVIALOFF N. (dir. 1990, **Psychologie et neuropsychologie.**

Paris : L'Harmattan. (p.88-92)

II-DEUXIÈME PARTIE

ANDRONIKOF A., G. LEMMEL, 2003. "*Examen psychologique de l'enfant: approche clinique des processus mentaux*", Encycl. Méd. Chir.

Issy-les-Moulineaux : Elsevier. (p.72-110)

ANZIEU D., C. CHABERT, 1983, **Les méthodes projectives**

7^{ème} édition. Paris : PUF. (p.23-31)

BERNAUD J.L., 1998, **Les méthodes d'évaluation de la personnalité.**

- Paris : Dunod, Collection Topos p.223-228
- BERNIER J.J. et B. PIETRULEWICZ, 1998, La psychométrie : traité de mesure appliquée.**
Montréal : Gaëtan Morin éditeur p.88-92
- CESAR C., 1989, Les tests psychologiques,**
Marabout, Belgique. (p.150-164)
- CHABERT C., 1991, L'interprétation des épreuves projectives à l'adolescence**
Encyclopédie médico-chirurgicale, 37213 B 10, 1-4
- CHABERT C., 1998, La psychopathologie à l'épreuve du Rorschach.**
2^{ème} édition, Paris : Dunod p.191-192
- DELAY J., P. PICHOT, 1967, Psychologie.**
Troisième édition, Paris : Masson et cie, Editeurs. (p.72-110)
- GUILLAUMIN J. ,1977, La dynamique de l'examen psychologique.**
Paris : Dunod. (p.43-79)
- LAGACHE D. ,1949, L'unité de la psychologie, psychologie expérimentale et psychologie clinique.**
Paris : PUF p.28-35
- LEMAIRE P. 1995, Les méthodes en psychologie.**
Paris : PUF, collection « Que sais-je ? ». (p. 25-52)
- PICHOT P. ,1991, Les tests mentaux.**
Paris : PUF. (p.28-35)
- REY, A.,1958, L'examen clinique en psychologie**
Paris : PUF. (p.153-158)
- RICHELLE M., X. SERON, 1980, L'explication en psychologie**
Paris : PUF. (p.1-30)
- WALLON, H. 1963, Buts et méthodes de la psychologie**
Paris, Enfance, PUF. (p. 5-47)
- ZAZZO, R., 1968, Conduite et conscience, TII : Théorie et pratique en psychologie,** Delachaux et Niestlé p.73-99

III- TROISIÈME PARTIE

ANDLER D., 1992, **Introduction aux sciences cognitives**

Paris : Gallimard p.99

ASSOCIATION DE PSYCHOLOGIE SCIENTIFIQUE DE LANGUE FRANÇAISE
(1987). **Comportement, cognition et conscience.**

Paris : PUF p.112-119

BADDELEY A., 1993, **La mémoire : théorie et pratique.**

Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble. (p.42-70)

BANDURA, A., 1980, **L'apprentissage social.**

Bruxelles : Pierre Mardagap.22-41

BLANCHETEAU, M. et A. MAGNAN (dir.), 1994, **Psychologie expérimentale et psychologie du développement : hommage à Cesar Florès.**

Paris : L'harmattan. (p.22-26)

BOUCHERON, S., 1992, **Théorie de l'apprentissage.** (p.68-69)

CAVERNI, J.P., C. BASTIEN, P. MENDELSON et G. TIBERGHIE., 1988,
Psychologie cognitive : modèles et méthodes.

Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble. (p.11-29)

CHOULET, P.,1991, **La mémoire.**

Paris : Quintette. (p.150-166)

COSNIER, J., 1994, **Psychologie des émotions et des sentiments.**

Paris : Retz. (p.164-174)

COSTE, J.- C.,1994, **La psychomotricité.**

5^e édit. Paris : PUF, collection «Que sais-je ? ». (p.209-211)

JALLEY Emile, 2006, **La psychanalyse et la psychologie aujourd'hui en France.**

Edition Vuibert (p.495)

FREUD, A. ,1969, **Le moi et les mécanismes de défense.**

Paris : PUF. (p.77-83)

FREUD, S., 1926, **Introduction à la psychanalyse.**

Paris : Payot. (p.49-81)

FREUD, S., 1936, **Essais de psychanalyse p.1-20**

FREUD, S., 1954, **Cinq psychanalyses.**

Paris : PUF. (p.82-89)

FREUD, S., 1969, **La vie sexuelle.**

Paris : PUF. (p.13-20)

FREUD, S., 1971, **Malaise dans la civilisation.**

Paris : PUF. (p.257-273)

LEMAIRE, P., 1999, **Psychologie cognitive.**

Bruxelles : DE Boeck Université. (p.119-128)

LIEURY, A., 1992, **La mémoire humaine : résultats et théories**

Bruxelles : Editions Pierre Mardaga. (p.49-81)

MALCUIT, G., A. POMERLEAU et P. MAURICE, 1995, **Psychologie de l'apprentissage : termes et concepts.**

Maloine (p.183-206)

MASLOW, A. H., 1971, **The farther reaches of human nature.**

New York: Viking p.201

MASLOW, A. H., 1972, **Vers une psychologie de l'être.**

Paris : Fayard. (p.3-22)

MASLOW, A. H., 1987, **Motivation and personality (3rd ed.).**

New York: harper and Row p.75-86

REUHLIN, M., 1989, « **La personnalité comme fonction intégratrice des conduites** ». **Confrontation psychiatrique**, 30, 283-297.

WEBOGRAPHIE

BAGHDADLI, A. NOYER M. et OSSILLOUX C., 2007, Intervention Educatives Pédagogique et Thérapeutique Proposée dans L'autisme, Paris : Ministère de la santé et des solidarités DGAS. Récupéré de <http://www.autisme-ressource-lr.fr/IMG/pdf/autisme-interventiones-éducatives-pédagogique-thérapeutiques-baghdadli.pdf>.

CARLOTTI, M. A. 2013, Autisme 2014-2017 : vers une meilleur prise en charge. Récupéré de <http://www.onmeda.fr/trouble-psychologiques/autisme-prise-en-charge-les-specialises-1347-3.html>.

Haut autorité de la santé, 2010, Autisme et autres troubles envahissants du développement : Etat des connaissances hors mécanismes physiopathologiques, psychopathologiques et recherche fondamentale. Récupéré de <http://www.has-santé.fr/portail/cms/c-937156/fr/autisme-et-trouble-envahissants-du-developpement-la-has-publie-un-etat-des-connaissances-partagees>.

Haute autorité de santé et Agence Nationale de l'Evolution et de la qualité des Etablissements et services sociaux et médico-sociaux., 2012, Autisme et autres troubles envahissants du développement : Interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez les enfants et adolescents. Récupéré de <http://www.has-santé.fr/portail/jcms/c-1224080/recommandations-autisme-ted-enfant-adolescent-interventions>.

HEFEZ, Serge. (s.d.). les enfants autistes inquiètent et fascinent tant leur regard noyé dans l'horizon. Récupérée de <http://www.researchgate.net/publication/256656194-reussir-la-prise-en-charge-des-parents-d'enfants-autistes-pour-reussir-la-prise-en-charge-de-leur-enfant>.

NEUVILLE, S., 2015, Autisme : pour améliorer la prise en charge. Récupéré de <http://www.gezette-santé-sociale.fr/19090/autisme-pour-améliorer-la-prise-en-charge-le-gouvernement-mise-sur-la-formation>.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	III
REMERCIEMENTS	IV
LISTE DES TABLEAUX	V
RESUME DU TOME I	VI
SOMMAIRE	VIII
CHAPITRE PRELIMINAIRE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	13
I/- PROBLEMATIQUE	13
1.1-Enoncé du problème et question de recherche	13
1.1.1-Enoncé du problème	13
1.1.2-Question de recherche	13
1.2-Hypothèses et objectifs	14
1.2.1-Hypothèses	14
a- Objectif général	15
b- Objectifs spécifiques	15
✓ Premier objectif spécifique.	15
✓ Deuxième objectif spécifique.	16
✓ Troisième objectif spécifique.	16
II-UNE BREVE REVUE DE LITTERATURE	20
21-La construction de l'objet de la psychologie	20
211-Les origines anthropologiques et philosophiques	20
212-Le visage contemporain de la psychologie	23
213-Tendances actuelles	24
22-Quelques questions épistémologiques actuelles	28
23-La psychologie du développement.	33
PREMIÈRE PARTIE :	37
LA PERSONNE HUMAINE DANS L'ANTHROPOLOGIE CULTURELLE OCCIDENTALE:	37
ANALYSE DE CERTAINES SOURCES THEOLOGIQUES ET PHILOSOPHIQUES	37
INTRODUCTION	39
I/- Généralités	39
II/-Clarification conceptuelle	41
CHAPITRE 1 : SOURCES ÉTYMOLOGIQUES ET HISTORIQUES	43
I/- Sources étymologiques de la notion de personne humaine	43
II/- Le génie du christianisme	46
III/- L'avènement de la psychologie	52
CHAPITRE 2 : DONNÉES DE L'ANTHROPOLOGIE BIBLIQUE ET CHRÉTIENNE	55
I/- Les dualismes chair/esprit et corps/âme	55
II/- La place centrale de l'Esprit Saint dans la doctrine chrétienne	57
21-L'Esprit saint, une personne de la Trinité divine	57
22-Mentions spéciales à l'apôtre Paul et à l'évangéliste Luc	59
23/- Clarifications de Paul de Tarse relatives à l'Esprit Saint et l'âme	68
III/- Quelques divergences et controverses doctrinales au sujet de l'Esprit Saint	73
IV/- Points de synthèse au sujet de l'Esprit et de l'âme	77
CHAPITRE 3 : LA LENTE ÉMERGENCE DE LA PSYCHOLOGIE COMME SCIENCE DE LA PERSONNE HUMAINE : UN REGARD CRITIQUE SUR LES SOURCES PHILOSOPHIQUES	82
I/- La notion d'âme spirituelle, une empreinte du double héritage du Christianisme : vitalisme (animisme) versus spiritualisme	82

1.1- De l'influence sémito-hellénistique à la pensée gréco-romaine _____	82
1.2- De Platon à Aristote _____	84
II/- Du cœur dans l'anthropologie hébraïque au dualisme grec, base de la doctrine chrétienne _	89
III/- Le triomphe de l'âme néo-platonicienne : La querelle des platoniciens et des néo-platoniciens _____	94
<u>IV/-Etat sytnétique de la question</u>	96
41/- Anthropologie de la personne humaine : de la conception juive au dualisme de la pensée grecque et au tripartisme de l'anthropologie occidentale contemporaine _____	96
42/- Anthropologie de la personne humaine : Du dualisme de la pensée grecque au tripartisme de l'anthropologie occidentale contemporaine _____	99
42.1-Vitalo-mentalisme versus spiritualisme _____	99
42-2 L'Eglise dépassée par l'anthropologie laïque _____	102
43/- La croyance en la résurrection des morts, le dogme fondamental _____	104
43.1- L'Esprit Saint et le dogme central du christianisme : la résurrection des morts en leur chair et la vie éternelle _____	104
43.2- Le destin du corps et de l'âme après la mort _____	108
44/- Tendances actuelles _____	117
44.1- Réactions actuelles contre les confusions et télescopages entre théologie et psychologie	117
44.2- Deux domaines à ne pas confondre : La théologie et l'anthropologie _____	117
<u>CONCLUSION PARTIELLE</u>	122
<u>CHAPITRE 4 : FONDEMENTS ANTHROPOLOGIQUES DE LA PSYCHOLOGIE CULTURELLE. UNE PISTE DE RECHERCHE</u>	126
I-Problématique individu et culture _____	126
II-Le paradigme religion, culture et personnalité de base. _____	127
III-Différentes attitudes face à la transcendance divine : attitude invocatoire et propitiatoire versus attitude conjuratoire et expiatoire dans les deux aires culturelles, africaine et européenne _____	130
31-Deux anthropologies religieuses, deux personnalités de base _____	130
32-Le destin post-mortem _____	138
<u>DEUXIÈME PARTIE :</u>	142
<u>LA PSYCHOLOGIE EN QUESTION</u>	142
<u>LIEUX DE DIVERSITE EPISTÉMOLOGIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE</u>	142
<u>CHAPITRE 1 : LES GRANDES BRANCHES DE LA PSYCHOLOGIE CONTEMPORAINE</u>	
I/- La psychologie générale _____	145
II/- La psychologie sociale _____	145
III/- La psychologie du développement _____	145
VI/- La psychopathologie _____	145
V/- Les psychologies appliquées _____	145
5.1- La psychologie industrielle ou du travail _____	146
5.2- La psychologie clinique _____	146
5.3- La psychologie scolaire ou psychopédagogie _____	146
5.4- Les psychologies sociales appliquées _____	146
<u>CHAPITRE 2 : LES MÉTHODES DE RECHERCHE EN PSYCHOLOGIE</u>	148
I/- La Démarche expérimentale _____	150
II/- Les problèmes que pose la démarche expérimentale _____	151
2.1- Les problèmes d'Éthique _____	151
2.2- Spécificité de l'homme _____	151
2.3- Autres critiques _____	151
<u>CHAPITRE 3 :LES MÉTHODES D'EXAMEN EN PSYCHOLOGIE</u>	152

I/- La Démarche clinique dans l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent _____	152
1.1-Protocole d'examen clinique _____	152
1.2- L'examen psychologique _____	154
1.2.1- Origines et objectifs _____	154
1.2.2- Définition _____	156
1.3- La Méthode clinique en question _____	157
1.3.1- Les différents types d'entretiens psychologiques _____	157
1.3.2- Processus de la démarche clinique proprement dite _____	158
1.4- Le psychologue face à l'enfant _____	159
1.4.1- Cas d'un enfant très jeune _____	159
1.4.2- Cas d'un enfant en phase de latence (approximativement entre 6 et 11 ans – « l'âge d'or pour engranger des connaissances ») _____	160
1.5- Le psychologue face à l'adolescent _____	160
1.6- Le Bilan psychologique _____	161
1.7- Les limites du psychologue _____	163
CONCLUSION _____	163
II/- La Démarche clinique dans l'examen psychologique de l'adulte _____	164
2.1- Introduction _____	164
2.1.1- Clarification conceptuelle _____	164
Examen psychologique _____	164
2.1.2- L'adulte _____	165
2.2- Étapes de l'examen psychologique de l'adulte _____	166
2.2.1- La demande d'examen psychologique _____	167
2.2.2- La dimension relationnelle examiné-examineur _____	167
2.2.3- L'interprétation des résultats et la rédaction d'un rapport _____	168
2.3- Les techniques et méthodes de l'examen psychologique chez l'adulte _____	169
2.3.2- La conduite de l'entretien selon les types d'entretien _____	169
2.3.3- L'entretien directif _____	170
2.3.4- L'entretien non-directif _____	170
2.3.5- L'entretien semi-directif _____	170
2.3.6- Le guide d'entretien _____	171
2.3.7- L'entretien clinique _____	171
2.4- Exemple d'examen psychologique d'un adulte _____	172
2.4.1- Les techniques _____	172
2.4.2- La consigne initiale _____	173
2.4.3- Écoute active ou marques d'écoutes _____	173
2.4.4- Les reformulations et les répétitions _____	173
2.4.5- Les déclarations, complémentations, interprétations _____	175
2.4.6- Recentrage, demande d'éclaircissement ou inductions, demandes neutres d'informations complémentaires _____	176
2.4.7- Les silences _____	176
2.5- Limites de l'examen psychologique de l'adulte _____	176
2.5.1- Dangers du psychologue _____	176
2.5.2- Projection _____	177
2.5.3- Transfert _____	178
III/- L'examen psychométrique ou la méthode des tests _____	180
3.1- Définition et qualités d'un test _____	180
3.2- Classification des tests mentaux _____	181
• Les caractéristiques extérieures. _____	181
• Les modes d'administration _____	181
• Les caractéristiques fonctionnelles _____	181
3.3- Étude spécifique des tests d'efficience _____	182
3.4- Étude spécifique des tests de personnalité _____	183
3.4.1- Les questionnaires ou inventaires (de l'anglais "inventory") _____	183
3.4.2- Les tests objectifs de personnalité _____	184
3.4.3- Les tests projectifs _____	184

• Classification des techniques projectives _____	185
TROISIÈME PARTIE : _____	186
LES NIVEAUX D'EXPRESSION DE LA PERSONNE HUMAINE : LES FONCTIONS COGNITIVES, PSYCHOAFFECTIVES ET PSYCHOMOTRICES _____	186
CHAPITRE 1 : LES FONCTIONS COGNITIVES _____	189
I/- Genèse et nature _____	189
II/- Les grandes divisions du cerveau _____	195
2.1- Le système nerveux périphérique _____	196
2.2- Le système nerveux végétatif _____	196
2.3- Le système nerveux central _____	196
2.3.1- Le télencéphale _____	196
2.3.2- Le diencephale _____	197
2.3.3- Le mésencéphale _____	197
2.4- Le système endocrinien _____	198
2.5- Aspects fonctionnels du système nerveux _____	198
2.5.1- La conduction électrique des neurones _____	199
2.5.2- La conduction chimique _____	199
III/- La Mémoire _____	199
3.1- Comprendre la mémoire _____	199
3.1.1- Éléments de définition _____	199
3.1.2- Éléments de classification _____	199
• Les trois niveaux de mémoires de DELAY et PICHOT _____	199
La mémoire sensori-motrice _____	200
La mémoire sociale _____	200
La mémoire autistique _____	200
• Les sortes de mémoires selon Spencer A. RATHUS _____	200
La mémoire épisodique _____	201
La mémoire sémantique _____	201
La mémoire du savoir-faire _____	201
• Les trois types de mémoire selon Richard ATKINSON et Richard SHIFFRIN _____	201
La mémoire sensorielle _____	201
3.2- Les fonctions de la mémoire _____	202
3.2.1- Codage, stockage et repêchage des informations _____	202
a- Le codage _____	202
• Le code visuel _____	202
• Le code acoustique _____	203
• Le code sémantique _____	203
b- Le stockage _____	203
• L'auto-répétition _____	203
• La métamémoire _____	203
• Le repêchage _____	203
3.3- Organisation et mémoire _____	203
3.3.1- Approche expérimentale de la mémoire _____	204
a- Méthodes d'étude et résultats _____	204
La technique de la « mémoire immédiate » ou « empan de mémoire » _____	204
La réaction différée _____	204
Le rappel _____	204
La reconnaissance _____	204
Le réapprentissage _____	204
La reconstruction _____	205
b- Les facteurs de la rétention et de l'oubli _____	205
3.4- Psychopathologie de la Mémoire _____	207
3.4.1- Les amnésies _____	207
a- Les amnésies sensori-motrices _____	207
b- Les amnésies sociales _____	207

3.4.2- Les délires de mémoire	208
a- La fabulation	208
b- Ecmnésie, hypermnésie et hallucination	208
c- La paramnésie	208
IV/- L'Intelligence	208
4.1- Comprendre l'intelligence	208
4.1.1-Définition	208
4.1.2-Caractéristiques	209
4.2- La formation des concepts chez l'enfant	210
4.3- La formation des concepts chez l'adulte	212
4.3.1- La logique des concepts	212
a- Les classes d'identité	212
b- Les classes d'équivalence	213
c- La formation des catégories conjonctives	213
4.3.2- Les éléments de la conduite de conceptualisation chez l'homme	215
a- L'apprentissage	215
b- La motivation et les attitudes	215
4.3.3- Nature des conduites intellectuelles	216
a- Les facteurs de l'intelligence	216
b- Intelligence et aptitudes	216

CHAPITRE 2 :LES CONDUITES PSYCHOAFFECTIVES 217

I/- Problématique Hérité et Milieu	217
1.1- Rôle respectif de l'hérité et du milieu	217
1.2- Mode de combinaison de l'hérité et du milieu	218
II/- Besoins et Pulsions	219
2.1- Bases neurophysiologiques	219
2.2- La pyramide des besoins d'Abraham Maslow	219
2.3- La Loi d'Homéostasie	223
2.4- Les différents besoins physiologiques	224
2.4.1- La faim	224
2.4.2- La soif	224
2.4.3- Le sommeil	224
2.4.4- Le besoin d'oxygène	224
2.4.5- L'activité sexuelle	225
2.4.6- L'activité maternelle	225
2.4.7- L'activité exploratrice	225
2.5- Les types de besoins : synthèse	225
III/- Étude descriptive des états affectifs	228
3.1- Éléments de définition	228
3.2- La réponse émotionnelle primaire ou secondaire	228
3.3- Les manifestations physiologiques	229
3.4- Les effets persistants des émotions	230
3.5- Déterminants et génétique des émotions	231
3.5.1- Les situations et facteurs psychophysiologiques des états affectifs	231
3.5.2- Les facteurs maturants et sociaux	231
IV/- La Frustration	232
4.1- Théorie générale	232
4.2- Les modes de frustration	232
4.2.1- La frustration primaire	232
4.2.1- La frustration secondaire	233
4.3- Les réactions à la frustration	234
4.3.1- La frustration en physiologie expérimentale et chez l'enfant	234
• Agression réactionnelle et déplacement de l'agression.	234
• Frustration et rigidité du comportement.	234
4.3.2- Influence des frustrations dans le jeune âge sur le comportement ultérieur	234

• L'hypersensibilité _____	235
• La dépendance _____	235
• La régression _____	235
4.4- Frustration, éducation parentale et scolaire et comportement social _____	236
4.5- Modèles théoriques du conflit _____	236
4.5.1- Définition synthétique _____	237
4.5.2- Le modèle de conflit pathogène _____	237
4.5.3- Les modes de résolution des conflits _____	237
• Le refoulement ou l'inhibition _____	237
• La forclusion _____	237
• La sublimation _____	237
• La projection _____	238
• L'identification et l'introjection _____	238
• La compensation _____	238
4.5.4- Rôle du conflit en psychologie normale ou pathologique _____	238
CHAPITRE 3 :LES CONDUITES PSYCHOMOTRICES _____	240
I/- Les conduites d'apprentissage _____	240
1.1- Les types d'apprentissage _____	241
1.1.1- Le conditionnement classique ou conditionnement répondant _____	241
1.1.2- Le conditionnement instrumental ou conditionnement opérant _____	242
1.1.3- L'apprentissage par essais et erreurs _____	242
1.1.4- L'apprentissage avec intuition _____	242
1.2- Les lois expérimentales _____	243
1.2.1- Les méthodes expérimentales _____	243
a- Les boîtes à problèmes _____	243
b- Les labyrinthes _____	243
c- Les appareils à discrimination _____	243
d- Les appareils à conditionnement _____	244
e- Les appareils à apprentissage moteur _____	244
f- L'apprentissage verbal _____	244
g- Les problèmes à choix multiples _____	244
1.2.2- Les étapes et facteurs d'apprentissage _____	245
a- Les étapes _____	245
b- Les facteurs _____	245
• Les facteurs Individuels _____	245
- L'âge du sujet _____	245
- L'Intelligence _____	245
- La motivation et la participation _____	245
- L'existence d'une expérience préliminaire à la tâche _____	246
• Les facteurs Collectifs _____	246
- Les conditions temporo-spatiales. _____	246
- Récompense, Renforcement, Inhibition et Extinction _____	246
CONCLUSION GENERALE _____	247
BIBLIOGRAPHIE _____	249